TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9426 — 32 PAGES — JEUDI 8 MAI 1975

Le projet de loi Mazeaud au conseil des ministres

Le sport défini comme une obligation nationale

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LES MUTATIONS EN INDOCHINE

Le comité militaire de Saigon invite tous les Vietnamiens à participer à la reconstruction du pays

Le comité militaire qui administre Saigon a présidé, mercredi 7 mai, une grande manifestation populaire pour fêter la « victoire de la révolution ». Le président de ce comité, le général Tran Van Tra, a déclaré que tous les Vietnamiens sans distinction de race, de religion et d'opinion politique étaient invités à participer à la reconstruction nationale, et que les étrangers qui voulaient « sincèrement investir au Vietnam » seront protégés.

Au Cambodge, le second convoi de personnes réfugiées à l'ambassade de France à Phnom-Penh se trouvait, semble-t-il, mercredi matin, à Sisophon, à environ 50 kilomètres de la frontière.

Contrairement à la position adoptée à Saigon, Radio-Phnom-Penh a déclaré mercredi : *« Nous n'avons pas besoin de l'aide des étrangers. Nous ne voulons pas être sous les ordres d'étrangers. Il nous faut maintenant faire disparaître tous les vestiges de l'ancien régime. »*

La radio a précisé : *« Notre peuple est maître dans les villes et les provinces, mais d'autres, les citoyens de Phnom-Penh, qui ont été victimes de l'impérialisme, participent à notre campagne de production au côté de la population des régions libérées. »* Cette phrase confirme les informations selon lesquelles la plupart des deux millions d'habitants de la capitale et d'autres villes ont été *évacués et sont employés à des travaux des champs.*

Plusieurs réfugiés s'étant déjà largement exprimés dans la presse, à la radio et à la télévision depuis leur retour à Paris, nous publions ci-dessous le premier reportage de Patrice de Beer, qui a fait partie du premier groupe des personnes évacuées, sur son voyage de Phnom-Penh à la frontière thaïlandaise.

Menaces sur la paix au Laos ?

Depuis les accords de paix du février 1973, et la formation, avril 1974, du gouvernement provisoire d'union nationale, le Laos est sorti de la guerre d'Indochine bien avant le Vietnam le Cambodge. Un compromis été réalisé entre la droite (la partie de Vientiane »), la gauche (le Front patriotique ou Pathet-Lao) et des neutralistes, eux-mêmes divisés en deux camps. Le prince Souvanna Phouma a joué un rôle fondamental : c'est autour du premier ministre n'ont pu négocier et, dans une certaine mesure, travailler ensemble, des forces politiques et militaires n'ayant ni la même idéologie ni la même vision de l'avenir du royaume.

Depuis plus d'un an, le Pathet-Lao n'a cessé de marquer des points de façon pacifique. Ses détachements policiers et militaires vivent sans difficultés à Louang-Prabang et à Vientiane, organisent avec l' « autre armée » des patrouilles mixtes. Le conseil politique de coalition, qui définit en quelque sorte les bases de l'action du cabinet, a adopté un programme inspiré des thèses de la gauche, que le gouvernement a approuvé en juillet 1974. La longue maladie, l'an dernier, du premier ministre a créé un vide à Vientiane, sans pour autant mettre en péril la coalition. En avril, enfin, le roi a dissous l'ancienne Assemblée nationale, comme le réclamait le Pathet-Lao.

Divers incidents ont cependant montré que l'équilibre politique était fragile. En décembre 1974, une mutinerie à Ban-Houei-Sai s'est terminée au profit de la gauche. Peu *après,* en *janvier* 1975, à Thakhek, dans le Sud, des manifestations populaires ont été durement réprimées par l'armée royale. En outre, la situation économique n'a cessé *de se dégrader* : le point de vue de la Banque mondiale l'ayant emporté, contre la volonté du Pathet-Lao, le kip a été dévalué, qui a relancé l'inflation.

Depuis plusieurs jours, l'armée révolutionnaire lance de petites attaques au carrefour routier de Sala-Phoukoune, entre Vientiane et Louang-Prabang. Elle s'en prend, semble-t-il, moins à l'armée royale elle-même qu'aux « bandes armées » du général Vang Pao, qui n'ont jamais été dissoutes et qui ont, dans le passé, été mises sur pied et financées par la C.I.A., tandis que les mercenaires thaïlandais leur prêtaient main-forte.

Mardi, une grenade a tué, à Vientiane, deux personnalités : Boun Om, frère du prince Boun Oum, le grand féodal du Sud, et un des directeurs de la Banque nationale, membre d'une grande famille de droite et beau-frère de M. Kamphai Abhay, ministre de la santé. Une grenade et quelques escarmouches peuvent suffire à provoquer une crise politique. Déjà, le premier ministre multiplie ses consultations, et la rumeur court de la démission de M. Sisouk Na Champassak, neveu du prince Boun Oum, et ministre de la défense, et du ministre des finances, membre du puissant clan des Sananikone.

Conforté par les victoires de ses amis khmers et vietnamiens, le Pathet-Lao estime peut-être le moment venu d'avancer quelques pions. Mais il est trop tôt encore pour affirmer qu'il veut sérieusement grignoter le territoire tenu par la « partie de Vientiane ». Il a déjà marqué tant de points, qu'il est assuré de la victoire aux élections de 1976. Il a, d'autre part, su s'attirer les bonnes grâces des dirigeants thaïlandais, qui, réalistes, ont compris, alors que la guérilla se renforce dans leur pays, qu'il valait mieux s'adapter à la nouvelle Indochine plutôt que de vivre sous l'ombrelle américaine.

CARNET DE ROUTE de Phnom-Penh à la frontière thaïlandaise

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Frontière thaïlandaise. — Il aura fallu un peu plus de trois journées et une nuit de camion pour franchir les 402 kilomètres séparant Phnom-Penh de la frontière thaïlandaise. Voyage épuisant, mais qui nous a permis de traverser des « zones libérées » depuis longtemps, et des régions conquises aux dernières heures de la guerre qui a ravagé le Cambodge pendant plus de cinq ans.

C'est au petit jour du mercredi 30 avril, à 6 heures, que, précédé d'une jeep transportant le vice-président du commandement militaire de la ville de Phnom-Penh, chargé des affaires des étrangers, et suivi d'un véhicule de ravitaillement, le convoi de vingt-cinq camions a quitté l'ambassade de France. Plusieurs jours d'intenses *négociations* avaient précédé ce moment attendu par tous. Les cinq cents premières personnes étaient évacuées, à raison d'une vingtaine par véhicule. La décision avait été annoncée le 27 avril, après que les autorités révolutionnaires eurent définitivement écarté toute idée de départ par avion. Elles voulaient à la fois organiser elles-mêmes ce départ par leurs propres moyens, sans la moindre assistance de l'extérieur, et montrer qu'elles n'appréciaient guère la présence d'étrangers sur leur sol, alors que M. Khieu Samphan leur avait solennellement demandé de quitter le pays il y a trois mois. (*Le Monde* du 1er février.)

Peu de gens avaient fait attention à cet appel, de même que nombre de Français avaient refusé d'utiliser l'avion militaire Transall mis à leur disposition à la fin de mars par les autorités françaises : ils n'étaient pas prêts, ils n'y croyaient pas. Certains accusaient Paris de couardise, voire de « *collusion avec les rouges* ».

(*Lire la suite page 3.*)

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN MÉDITERRANÉE

Au Maroc M. Giscard d'Estaing a renforcé l'image d'une diplomatie orientée vers le tiers-monde

M. Giscard d'Estaing a regagné Paris mardi soir 6 mai, après une visite officielle de quatre jours au Maroc. Il s'est employé pendant son séjour à renforcer l'image d'une politique française orientée vers le tiers-monde, les pays arabes et le bassin méditerranéen. Le communiqué commun annonce que le roi Hassan II se rendra en visite officielle en France en mars 1976.

De notre envoyé spécial

Rabat. — C'est la dernière journée du séjour au Maroc de M. Giscard d'Estaing qui a revêtu le caractère le plus politique. Le président de la République et le souverain chérifien ont eu mardi matin un entretien en tête à tête d'une heure et quart au palais royal de Rabat. Ils ont ensuite été rejoints par leurs principaux collaborateurs : du côté français, MM. Sauvagnargues, Ségard, et l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raimond ; du côté marocain, le premier ministre, M. Ahmed Osman, les quatre ministres d'État (affaires étrangères, coopération, culture et information) et le ministre du commerce et de l'industrie.

Le président de la République a commenté ces discussions au cours d'une conférence de presse tenue à midi trente dans le patio de la résidence de l'ambassadeur de France. Interrogé tout d'abord par un journaliste marocain sur la position française à l'égard du Sahara espagnol, M. Giscard d'Estaing a rappelé que la France avait voté aux Nations unies, le 13 décembre dernier, la résolution présentée par le Maroc en vue de saisir la Cour internationale de justice de La Haye.

DANIEL JUNQUA.

(*Lire la suite page 4.*)

LES MANŒUVRES NATIONALES ont fait apparaître un nouvel équilibre stratégique

M. Valéry Giscard d'Estaing préside, ce mercredi 7 mai, au camp de Mourmelon (Marne), une cérémonie nocturne, qui marque la fin des manœuvres militaires et le trentième anniversaire de la victoire. Sept mille hommes et deux cents véhicules blindés seront rassemblés, à cette occasion, devant le chef de l'Etat, qui passera les troupes en revue et s'adressera, ensuite, à elles. Une veillée, sur le thème de la victoire de mai 1945, sera télévisée à 22 heures sur TF 1.

Cette cérémonie militaire coïncide avec la fin des manœuvres nationales, MANAT-75, qui avaient commencé le 22 avril, sous l'autorité du général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, et qui ont permis d'étudier divers problèmes : la mobilité et le transport des forces, le transfert entre des régiments de la défense opérationnelle du territoire et ceux des forces de manœuvre, le retour urgent de certaines unités d'outre-mer, la protection du trafic maritime en Méditerranée et les déplacements de réfugiés sur des axes routiers nécessaires ; d'autre part la progression des unités de combat.

Les exercices, dans l'est de la France, de l'armée de terre et de l'armée de l'air, ainsi que les manœuvres navales en Méditerranée et en Atlantique ont été l'occasion, pour le commandement, de mettre à l'épreuve les plans de défense dans ces régions du territoire national, compte tenu du rééquilibre de la stratégie française, qui s'opère entre le front européen et le bassin méditerranéen.

Dans quelques semaine, la corvette de lutte anti-sous-marine *Aconit* quittera Toulon pour Brest, et ce déplacement, s'il amorce le redéploiement des forces navales françaises entre la Méditerranée et l'Atlantique, qui doit durer un an environ, illustre aussi un rééquilibre de la stratégie accepté par le chef de l'Etat en conseil de défense et inspiré de ce qu'avait déjà suggéré, de son côté, son prédécesseur à l'Elysée, Georges Pompidou, peu de temps avant sa mort. En prenant à son compte les grandes lignes d'un dessein stratégique qui tend à privilégier une région du monde — la Méditerranée — où la diplomatie française estime avoir une action plus positive à jouer, M. Valéry Giscard d'Estaing a voulu que son choix soit largement connu et, après l'exposé, en conseil de défense du chef d'état-major de la marine, l'amiral Albert Joire-Noulens, le président de la République a fait consigner ses directives dans un communiqué publié le 18 décembre 1974.

A l'époque, la décision — attendue — du redéploiement des forces navales entre Brest et Toulon était apparue comme davantage dictée par des considérations de circonstances, en particulier par la réouverture prochaine, *le 5 juin, du canal* de Suez, par la volonté de respecter des engagements antérieurs et par la nécessité de rééquilibrer le potentiel industriel et logistique de la *IIe région maritime (Brest)* que le développement des forces sous-marines stratégiques tendait à surcharger. Depuis, d'autres faits sont intervenus, et, si le chef de l'Etat n'en a pas fait spécialement mention lors de sa causerie « au coin du feu » sur le thème de la sécurité, les discussions de la France avec ses alliés atlantiques et, notamment, avec la *République fédérale d'Allemagne,* portent la marque d'une conception plus globale des orientations précises de la stratégie nationale actuelle.

JACQUES ISNARD.

(*Lire la suite page 9.*)

LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE EN EUROPE

La capitulation du IIIe Reich

Il y a trente ans, le 8 mai 1945, à 2 h. 41 du matin, dans un préau d'école de Reims, le général Jodl, chef du bureau des opérations du grand état-major allemand, apposait sa signature au bas de l'acte consacrant la capitulation allemande, en présence du commandant suprême des forces alliées de l'Ouest, le général Eisenhower. Vingt-quatre heures plus tard, dans la nuit du 8 au 9, la même cérémonie se déroulait à Berlin, et c'est le maréchal Keitel, chef du haut commandement de l'armée allemande, assisté de l'amiral von Frideburg pour la marine et du général Stumpf pour l'aviation, qui signait cette fois la capitulation entre les mains du maréchal Joukov, représentant le vainqueur soviétique, entouré du maréchal de l'air Sir Arthur Tedder, délégué d'Eisenhower, du général Spaatz, commandant en chef de l'aviation américaine, et du général de Lattre de Tassigny, commandant la 1re armée française. La seconde guerre mondiale était terminée en Europe.

La reddition générale et sans conditions du IIIe Reich avait été précédée, depuis la mort d'Hitler dans le bunker de la chancellerie au cœur de Berlin, de plusieurs tentatives allemandes pour obtenir des armistices séparés et partiels avec les Anglo-Américains. Le grand amiral Dönitz, désigné par le dictateur comme son successeur, avait constitué à Hambourg un gouvernement provisoire et s'efforçait de négocier le repli vers l'ouest de la plus grande partie de ses dernières troupes, afin qu'elles ne tombent pas aux mains des Soviétiques. Mais si des grincements se faisaient déjà entendre dans l'alliance, du moins les Américains, les Soviétiques et leurs partenaires étaient-ils d'accord pour abattre et dépecer ensemble l'Allemagne comme ils l'avaient été pour la combattre.

Ce sont ces épisodes décisifs et historiques qu'évoque Pierre Miquel, historien, agrégé de l'Université, à l'occasion du trentième anniversaire de la capitulation allemande.

Et en France, que se passait-il pendant ce temps-là ? Les commissaires de la République, nommés par de Gaulle, avaient réussi depuis la libération, neuf mois plus tôt, à se saisir du pouvoir en province, tandis que le général prenait la tête de la France. Ainsi avait été évitée l'occupation militaire du pays par les armées américaine et anglaise, prévue pour six mois ou un an par le président Roosevelt, et en vue de laquelle un organisme spécial, l'AMGOT, avait été constitué. Si la souveraineté et l'indépendance nationales avaient bien été affirmées « au sommet », à Paris, la prise du pouvoir réel dans tout le pays avait été l'affaire de ces quelques hommes dont Charles-Louis Foulon retrace l'action dans un livre qui vient de paraître, « le Pouvoir en province à la Libération », que commente Paul Gillet.

LA LIBÉRATION EN PROVINCE

Le jeu du pouvoir et de la nécessité

par PAUL GILLET

On se souvient que Jean Moulin écrivait à de Gaulle, en mai 1943 : *« Il s'agit pour vous de prendre le pouvoir contre les Allemands, contre Vichy, contre Giraud et peut-être contre les alliés. »*

Lorsque l'heure fut venue, Giraud avait été éliminé, non sans quelque mal, de la compétition. Les Allemands soutenaient Vichy comme la corde le pendu. La corde coupée, le pendu s'étala : il était tout à fait mort. L'effondrement total, absolu, de l'Etat français comblait les vœux des gaullistes. A part quelques manœuvres au sommet vite éventées, l'administration vichyste ne donnerait guère de fil à retordre. Restaient les alliés, et, de façon plus subtile, la Résistance.

C'est dans cet espace que le jeu allait se jouer. C'est entre ces trois partenaires que gisait le pouvoir, comme un jouet abandonné. Qui le ramasserait le premier ?

(*Lire la suite page 11.*)

L'EFFONDREMENT

La ruée vers les vainqueurs de l'Ouest

par PIERRE MIQUEL

Au début de l'année 1945, les Alliés étaient partout aux portes de l'Allemagne. Et pourtant quatre longs mois seraient encore nécessaires pour venir à bout de la résistance des nazis, au prix, de part et d'autre, de centaines de milliers de victimes inutiles.

On n'ignorait pas, du côté des Alliés, qu'il faudrait combattre les Allemands jusqu'au bout, jusqu'à l'anéantissement physique de Hitler. N'avaient-ils pas réussi — incroyablement — à « stabiliser » les fronts à la fin de 1944 et même à lancer des offensives dans les Ardennes et au nord de l'Alsace, engageant dans ces opérations quelque quarante divisions fortement armées ?

A l'Est, même désir de prolonger la guerre, de s'accrocher au terrain.

(*Lire la suite page 10.*)

AU JOUR LE JOUR — LA BOUCLE

Hier l'Algérie, demain la Tunisie, et aujourd'hui le Maroc : les visites de M. Giscard d'Estaing aux pays du Maghreb et l'accueil qu'on y réserve au représentant de la France peuvent redonner de l'espoir à ceux qui n'avaient plus foi en la réconciliation des peuples.

Le président de la République a conseillé aux Français du Maroc de rester là-bas : ils ont adopté le pays où ils travaillent, et ce pays est prêt à les adopter.

La boucle sera bouclée le jour où toute la France adoptera ceux qui traversent la Méditerranée pour venir travailler chez nous.

BERNARD CHAPUIS.

ASIE

Après la victoire des révolutionnai

La population de Saigon a fêté la « victoire de la révolution »

Le G.R.P. invite tous les Vietnamiens à participer à la reconstruction nationale

Les habitants de Saigon ont accueilli, ce mercredi 7 mai, les chefs de l'armée de libération et le gouvernement révolutionnaire. Une semaine exactement après la prise de la capitale sud-vietnamienne, la population a été invitée à fêter la « victoire de la révolution ».

Le général Tran Van Tra et les onze membres du comité militaire administratif de Saigon Tran Van Tra adressé à cette occasion souligne plusieurs points du programme du G.R.P. : complet pardon pour ceux qui ont travaillé pour l'ancien régime, participation générale de tous les citoyens vietnamiens sans distinction de race, de religion et de conception politique à la reconstruction nationale après trente ans de guerre, bienvenue aux étrangers qui veulent investir au Vietnam, à condition qu'ils respectent l'intégrité et la souveraineté nationales (ils seront



(Dessin de KONK.)

(le Monde du mardi 6 mai) ont présidé une manifestation en présence d'une foule considérable. Selon Radio-Libération, captée à Hongkonk, le message du général

protégés par le gouvernement), sévère punition enfin pour les « réactionnaires » qui continuent à servir les étrangers pour renverser le nouveau régime révolutionnaire. Le chef du comité militaire administratif a également salué la réussite de « *l'offensive Ho-Chi-Minh* » (la bataille de Saigon), qui a permis de remporter une victoire totale sur « *la guerre d'invasion américaine* ». A l'issue de la manifestation, de nombreux slogans, tel que « *Vive l'unification pacifique du Vietnam !* », ont été scandés par la foule.

Selon Radio-Libération, la vie normale a repris à Saigon ; les liaisons téléphoniques intérieures ont été rétablies ; en revanche, les communications avec le monde extérieur sont toujours interrompues. Le trafic, dans Saigon, est assuré par des étudiants ; les rues ont été nettoyées des dépouilles, des uniformes et vêtements militaires abandonnés par les soldats saigonnais dans leur débandade ; les marchés regorgent de légumes et de fleurs. Enfin, les ouvriers selon la radio, travaillent « *sérieusement* ».

Toujours selon Radio-Libération, l'actuelle campagne d'embellissement et de nettoyage de Saigon a, notamment, pour but de rendre la ville « *digne* » du nom de Ho Chi Minh. Un nouvel ordre administratif et moral est organisé fiévreusement grâce à la mobilisation de volontaires, recrutés particulièrement à l'université bouddhiste de Van-Hanh, connue pour avoir toujours été « *la plus à gauche* » de la capitale. Ces volontaires font la liaison entre plusieurs hôpitaux, convoient les malades et administrent les premiers soins.

● A HANOI, le secrétariat du comité central du Parti des travailleurs nord-vietnamiens a publié, mercredi, une directive relative à l'organisation de la fête de la victoire, qui doit avoir lieu dans le courant du mois de mai dans l'ensemble du Vietnam. Selon cette directive, ces célébrations doivent « *permettre au peuple, du nord et du sud, d'exprimer son enthousiasme et sa fierté devant la victoire historique remportée par nos forces armées et par notre peuple et de renforcer sa foi dans la ligne et la direction politiques du parti* ».

D'autre part, le quotidien du parti, *Nhan Dan*, a publié mardi, en première page, une photo montrant des représentants des troupes révolutionnaires au siège de la secte caodaïste à Tay-Ninh (à 100 kilomètres au nord-ouest de Saigon). La légende affirme que les « *caodaïste ont été laissés libres de l'exercice de leur culte* ». Le quotidien nord-vietnamien, ainsi que *Quan Doi Nhan Dan*, journal des forces armées, ont été mis en vente pour la première fois à Saigon le 4 mai. L'agence nord-vietnamienne a annoncé que les forces de libération avaient pris le contrôle de l'île de Phu-Quoc, dans le golfe de Thaïlande, et libéré les détenus politiques qui y étaient internés. L'île, comme celle de Con-Son (ex-Poulo-Condor) vait de camp d'internement.

● A PARIS, *on n'exclut pas*, dans les milieux proches du G.R.P., la possibilité que le gouvernement révolutionnaire puisse confier aux grandes compagnies telles que la Shell, la Mobil-Oil ou Elf-Erap la prospection pétrolière au large des côtes sud-vietnamiennes. Les contrats conclus par l'ancien gouvernement de Saigon avec les compagnies sont caducs. De nouvelles négociations seraient donc nécessaires.

● *EN THAILANDE*, *le* gouvernement a décidé, mardi, de mettre fin au départ des avions militaires sud-vietnamiens amenés par leurs pilotes, et que les autorités américaines avaient commencé à récupérer. Les appareils *les plus* modernes (de fabrication américaine) ont cependant déjà quitté la Thaïlande, indique-t-on à Washington.

● A MOSCOU, une délégation de la République démocratique du Vietnam, conduite par le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, est arrivée, mercredi, pour participer à la célébration du trentième anniversaire de la victoire sur les nazis, a annoncé l'agence Tass.

LES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES OCCUPENT DIX ILES DE L'ARCHIPEL DES PARACELS

Belgrade *(A.P.)*. — Citant des « *sources dignes de foi* », l'agence yougoslave Tanyoug a annoncé, mardi 6 mai, qu'entre le 14 et le 29 avril, les forces du G.R.P. ont occupé dix îles de l'archipel des Spratley (Paracels), après avoir « éliminé » les garnisons saigonnaises.

Les Spratley, que revendiquent non seulement les Vietnamiens, mais aussi la Chine, Formose, les Philippines et la Malaisie, se trouvent à 500 kilomètres environ au sud des Philippines, à 1 500 kilomètres environ de *la Chine* et à 500 kilomètres environ du Vietnam.

[Les 19 et 20 janvier 1974, le gouvernement de M. Thieu envoyait trois cents fusiliers marins sur les îles Paracels, dont *Pékin et Saigon* se disputaient la souveraineté depuis longtemps. Après avoir été repoussées par l'aviation et la marine chinoises (pour Pékin ces îles portent le nom d'îles Hsisha), les troupes sud-vietnamiennes tentaient à nouveau et sans succès de se redéployer dans l'archipel le 31 janvier. Une déclaration du ministère des affaires étrangères de la Chine populaire affirmait le 4 février 1974 que, « sur l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Chine (sur ces îles), la position du gouvernement chinois est ferme et immuable ». Il reste que, pour Hanoï et les révolutionnaires du Sud, le dossier n'est pas fermé et que, en principe, des négociations devraient avoir lieu avec les Chinois.]

A travers le monde

Chili

● LA JUNTE a annoncé mardi 6 mai que l'Etat devenait le propriétaire légitime des biens appartenant à trois partis politiques de gauche interdits depuis la prise du pouvoir par les militaires en septembre 1973. — *(Reuter.)*

Espagne

● UN GARDE CIVIL a été assassiné le mardi 6 mai à Guernica. C'est le troisième meurtre de policier dans le Pays basque depuis le début de cette année. On annonce d'autre part que cinquante-cinq personnes ont été arrêtées dans le Guipuzcoa et en Biscaye depuis la proclamation de l'état d'exception le 25 avril dernier. *(A.F.P.)*

Portugal

● LE PARTI COMMUNISTE ET LE PARTI SOCIALISTE se sont prononcés à l'issue de leur rencontre du lundi 5 mai en faveur d'une « coopération pour la défense des libertés et des conquêtes réalisées depuis le 25 avril 1974, en particulier en ce qui concerne les nationalisations et les mesures de réforme agraire ». — *(A.F.P.)*

A l'appel du P.C.F.

PRÈS DE SEPT MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A PARIS POUR « CÉLÉBRER LA VICTOIRE DU PEUPLE VIETNAMIEN »

Répondant à l'appel du parti communiste français pour « célébrer la victoire du peuple vietnamien », près de sept mille personnes ont *manifesté, le mardi 6 mai*, devant l'ambassade du Vietnam du Sud, 45, *avenue de Villiers*, à *Paris*, *dont* la mission permanente du Gouvernement révolutionnaire provisoire avait pris possession la veille.

La plupart des manifestants portaient un œillet rouge à la boutonnière, qu'ils ont lancé, à leur passage, en direction d'une estrade où avaient pris place les représentants du G.R.P., entourant le chef de la mission permanente, M. Pham Van Ba, ainsi que les délégations du parti communiste et de la C.G.T., *conduites par* MM. Paul Laurent et Georges Séguy. Au milieu d'une foule importante massée sur les trottoirs, les manifestants ont défilé pendant une heure et demie, reprenant en chœur le slogan : « Vietnam, victoire, solidarité ! » et scandant : « Ho-Ho-Ho Chi Minh ! le Vietnam a gagné ! »

Plusieurs centaines de Vietnamiens de Paris ont également pris part au *cortège*, *précédés* par des enfants jouant du tambourin, dansant et brandissant les traditionnelles têtes de dragon. Ils devaient ensuite manifester leur joie en faisant exploser de multiples pétards devant l'immeuble de la mission, où flottait le drapeau rouge et bleu frappé de l'étoile d'or. Les derniers rangs du cortège étaient formés par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire et du groupe Révolution.

IL Y A VINGT ET UN ANS

Dien-Bien-Phu, prélude à Saigon

par JEAN LACOUTURE

Le 7 mai 1954, à la tombée de la nuit, le camp retranché de Dien-Bien-Phu, en pays thaï, près de la frontière laotienne — dont le commandement français en Indochine a choisi, cinq mois et demi plus tôt, de faire le hérisson sur lequel viendra à coup sûr se suicider l'armée populaire vietnamienne, — est submergé par les vagues d'assaut du Vietminh. Cette issue, chacun l'attendait depuis que l'étau des divisions du général Giap s'était refermé, à la fin du mois de janvier, sur la forteresse. Mais cette défaite spectaculaire prit aussitôt une immense valeur symbolique, signifiant à l'opinion mondiale, plus encore à l'opinion française, que l'heure était venue de cesser enfin ce combat, d'autant que siégeait à Genève une conférence visant à rétablir la paix en Asie.

Comme vingt et un ans plus tard, au lendemain de l'entrée à Saigon des forces du G.R.P. et de Hanoï, les mêmes mots vinrent aussitôt sur toutes les lèvres, en tête de tous les commentaires : la fin d'une guerre, la conclusion d'une ère, l'imminence d'une paix, de n'importe quelle paix... Et pourtant la différence est grande entre la victoire totale obtenue le 30 avril 1975 par les stratèges révolutionnaires et celle, éclatante mais marginale et partielle, qu'ils avaient obtenue au printemps de 1954 face à un corps expéditionnaire usé mais encore autrement redoutable que les lambeaux de l'armée sudiste qui refluèrent vers Saigon à partir du 20 mars 1975.

Le bilan

Ce qui était perdu à Dien-Bien-Phu c'étaient d'abord des hommes : 5 % du corps expéditionnaire, environ 16 000 hommes, dont 1 500 tués, 4 000 blessés et plus de 10 000 prisonniers qui — parachutistes et légionnaires en tête — formaient l'élite des forces engagées dans le pays. C'étaient aussi des équipements et des armements, les matériels les plus sophistiqués dont disposait alors le commandement français. C'était, enfin, ce qu'on appellerait aujourd'hui la « crédibilité » française, ce mélange d'ascendant, de supériorité technique, de fermeté combattante, d'engagement politique et moral, qui soutenait les dernières illusions des alliés indochinois et américains de la France et servait de prétexte à la poursuite du combat.

Mais pour grave que fût le revers, Dien-Bien-Phu ne pouvait être apprécié en soi. Il devait être situé dans une double perspective, stratégique et diplomatique. Les vraies questions à son propos étaient : jusqu'où se feront sentir, sur le terrain militaire, les ondes de choc de la défaite ? Et comment cet immense succès de prestige modifiera-t-il l'attitude des négociateurs du Vietminh et de leurs alliés soviétiques et chinois, alors rassemblés à Genève, où la conférence de la paix venait d'aborder l'étude de la question indochinoise ? Foudroyé par l'effondrement du camp retranché, le corps expéditionnaire, dit « de l'Union française », alors constitué en majorité d'éléments indochinois, allait-il se disloquer, se débander, livrer Hanoï aux vainqueurs ? Grisés par leur victoire, M. Pham Van Dong et ceux qui représentaient Hanoï à Genève allaient-ils se refuser au compromis préparé, entre autres, par les Britanniques et les Soviétiques, et exiger la capitulation des vaincus ?

Les menaces sur Hanoï

Désireux de minimiser les effets de la défaite, trois des principaux responsables français, les généraux Navarre et Cogny, et le chef du gouvernement d'alors, M. Joseph Laniel, ont soutenu — sur-le-champ ou dans les diverses ouvrages apologétiques qu'ils ont publiés — que les pertes subies par le Vietminh à Dien-Bien-Phu étaient plus lourdes encore que les pertes françaises, et que les vainqueurs avaient payé leur succès d'un tel prix qu'ils ne pourraient rien tenter d'important avant plusieurs mois, notamment dans le secteur-clé, celui du delta du Tonkin. Mais qui se reporte aux documents de l'époque constate que, dès le milieu de mai, le corps de bataille vietminh commençait à se regrouper à l'est de Dien-Bien-Phu et à faire mouvement vers le Delta. La menace était si grave que le Comité de défense nationale (alors l'instance militaire suprême), réuni les 14 et 15 mai, envoie les généraux Ely et Salan en Indochine pour y faire appliquer une directive qui, en vue de « raccourcir la ligne de défense », envisageait l'évacuation de tout le nord du Vietnam jusqu'au 18e parallèle.

Le 26 mai, tirant les conclusions du rapport établi à leur retour par les deux généraux, le président du conseil donnait mission au commandant en chef à Saigon d' « éviter que Hanï ne devienne un nouveau Dien-Bien-Phu », *laissant en conséquence au général Navarre* « le choix de l'heure et des moyens pour se replier de Hanoï si la situation l'exigeait ». *On peut donc dire que la chute du camp retranché avait très vite posé le problème de la défense de Hanoï et imposé un repli que le général Revers, dès 1950, et le général Blanc, dès le début de 1954, avaient suggéré. Sans déclencher pour autant un « sauve-qui-peut » comme les revers de Thieu en mars 1975, Dien-Bien-Phu avait profondément modifié le rapport de forces et la « carte de guerre ».*

Sur le plan diplomatique, les conséquences de la défaite du 7 mai 1954 furent également profondes, sans être foudroyantes. On le vit bien le 10 mai, quand, deux jours après M. Bidault, alors chef de la diplomatie française, M. Pham Van Dong exposa à Genève les propositions de Hanoï. En cette heure de triomphe, le porte-parole de la révolution vietnamienne se garde de toute jactance : cessez-le-feu, regroupements par larges zones, évacuation de toutes les forces étrangères, indépendance et unité du Vietnam, élections générales contrôlées, offre d'association du Vietnam à l'Union française : ces suggestions furent qualifiées de constructives par M. Eden, le chef de la délégation britannique, tandis qu'à Washington M. Foster Dulles lui-même devait convenir que ces offres n'étaient « pas inacceptables dans leur totalité ».

La victoire n'avait pas grisé les négociateurs vietminh. On le vit mieux encore le 25 mai, quand M. Dong formula, de façon fort discrète et enveloppée, mais perceptible aux observateurs attentifs, la formule du partage militaire et provisoire qui allait ouvrir la voie au règlement — formule précisée le 9 juin suivant au cours d'un entretien secret réunissant les experts militaires des deux délégations. Les représentants du Vietminh n'exigeaient qu' « un territoire, une capitale, un port » : en fait, le Nord, jusqu'au 18e parallèle. M. Pham Van Dong devait certes accentuer ces exigences dans les semaines suivantes, parlant d'étendre le nord jusqu'au 14e, au 13e parallèle, avant de se contenter du 17e. Mais jamais les représentants à Genève du peuple de Dien-Bien-Phu ne se départirent d'un sens politique qui leur fit constamment tenir leur victoire sur le terrain pour un moyen plutôt que pour une fin.

Une profonde continuité

En fait, Dien-Bien-Phu s'inscrivait, aux yeux des dirigeants vietminh, dans une séquence historique ouverte par la révolution de 1945, précisée par les premières reconnaissances obtenues de Leclerc et de Sainteny en mars 1946, élargie par leurs succès de Cao-Bang et de Langson en octobre 1950. De même peut-on voir en la prise de Saigon la suite logique d'un « scénario » stratégique amorcé avec la création du F.N.L. en 1960, manifesté par l'offensive du Têt de 1968, accéléré par la campagne du printemps 1972, développé grâce à la signature des accords de Paris de janvier 1973. La continuité est évidente. Elle exprime, avec ses méandres, ses accélérations, ses retenues, ses explosions, une pensée dont on peut se demander si la fin est la révolution, si le moyen est la nation dans son unité, ou vice versa. Qui pourra jamais distinguer, dans la pensée de Hô Chi Minh, de ses compagnons et de ses disciples, ce par quoi s'accomplit la nation, et ce par quoi progresse la révolution ?

Nous soutiendrons nos am et nous nous opposero à tout éventuel adversai

déclare le président Ford

Dans sa conférence de presse du mardi 6 mai à Washington première depuis la chute de Saigon, — le président Ford a tirer un trait sur le passé pour s'intéresser davantage à la pol *intérieure. Il s'est toutefois* montré très choqué de l'attituc certains américains à l'égard des réfugiés sud-vietnamiens. la journée, il avait déclaré au sénateur Hugh Scott (républ Pennsylvanie) que l'hostilité manifestée par certains de ses toyens le rendait « fou furieux ». Selon le porte-parole de la M Blanche, M. Ron Nessen, il aurait également déclaré par ail « Cela me met tout simplement en rage. Ces grands humanita ils veulent tous tourner casaque. Ce que nous avons fait po Hongrois et pour les Cubains, nous allons le faire de nouve tout de suite. »

De notre correspondant

Washington. — A en juger par les questions des journalistes et les réponses du président Ford, le problème du Vietnam est passé au second plan des préoccupations *américaines. Le Vietnam n'*a tenu, en effet, qu'une place relativement réduite dans sa conférence de presse. Il a dit : « *La guerre est finie... Regardons vers l'avenir... Ne cherchons pas à établir les responsabilités.* » Et le président a rejeté la sugggestion d'une enquête du Congrès qui, à son avis, serait « *inutile et créerait des divisions* ». Il a ajouté que les « *leçons du passé* » avaient déjà été tirées par les présidents, les Congrès et le peuple américain. M. Ford a ajouté que le sacrifice des n'avait pas été vain et qu'il les remercier de ce qu'ils a fait pour la liberté. De l'ambassadeur américain à S M. Martin, doit être félicité pas critiqué pour avoir l'opération d'évacuation.

Seul le problème des ré pèse encore sur la cons américaine. Le président a qu'il avait été « *bouleve déçu* » par l'opposition ex dans certains secteurs de l'o à l'entrée des réfugiés v miens. Il a souligné que 60 cent vingt mille réfugiés at étaient des enfants et trent *mille seulement* des chefs mille. M. Ford a ensuit l'éloge de la centrale inte cale A.F.L.-C.I.O., d'une c sation de juifs américains certain nombre de gouve d'Etat qui ont *pris positio* le programme d'aide aux ré

A dire vrai, l'opinion avoir évolué ces derniers Certes les réticences, les i tudes devant une arrivée m de réfugiés continuent de nifester et, le courrier de la son Blanche reste dans sa rité hostile au programme et à l'installation des ré Pourtant, un nombre de p grand d'entreprises, de mu lités et même de simples p liers se déclarent disposés des réfugiés, à leur offrir d vail, à leur donner une for professionnelle.

Mais les préoccupations mentales du président conc l'avenir, qu'il envisage ave misme. En confirmant sa dature à la Maison Blanch à son avis, devrait rall gauche comme la droite du républicain, M. Ford a que si le programme du pa bien diffusé dans le public *avons d'excellentes chanc vaincre en novembre 1976* président a pris le ton du dat pour évoquer les succ gouvernements républicain au cours des huit dernièr nées, ont réussi « *à mettr la guerre du Vietnam, à r les prisonniers, à progress le contrôle des arm nucléaires stratégiques* ».

Après avoir déclaré qu Etats-Unis étaient à la fin récession, il a défini le thème de la campagne éle de son parti : « *Une amélio économique à l'intérieur bonne politique étrangère à rieur.* » M. Ford a préd progrès dans les négoc SALT ainsi qu'une amélio des relations avec l'Europe qui « *nous voulons trava établir une position commu les problèmes de l'économie l'énergie* ». Certes, le présid dit que de nombreux gou ments étrangers s'interrog sur la validité de l'engag américain, mais, a-t-il aj « *Les Etats-Unis restent sants militairement, économ ment (...). Nous soutiendron amis et nous nous opposer tout éventuel adversaire...* »

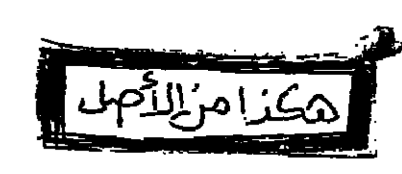
HENRI PIER

L'ENVOI DE TROUPES AI CAINES EST LE PIRE MOYENS POUR LUTTER CO UNE SUBVERSION INTÉRI déclare M. Kissinger.

Washington (U.P.I.). — une interview qu'il a enreg le mardi 6 mai pour une c de télévision américaine, M. Kissinger a déclaré que l' de troupes américaines pour des pays alliés des Etats-U lutter contre la subversion sans doute le « *pire moy* qui soit.

« *Au Vietnam*, a-t-il d *partir des années 1962 et lorsque nous nous sommes e gés pour la première fois là nous avons probablement l'erreur de considérer le Viet comme un cas exemplaire notre politique, plutôt que po politique vietnamienne.* » ajouté : « *Nous aurions peut pu considérer cela* (la progre des forces communistes) *da tage en termes vietnamiens comme une offensive tradu une conspiration globale.*

» *Je suis tenté de penser l'introduction de forces milit américaines est le pire moyen faire face* (à une subversion i rieure), *parce que cela impl un élément étranger. Si voulons rendre service, il est férable que nous restions à l'e rieur pour essayer de renfo la capacité de résistance du vernement et lui fournir aide, sans envoyer de forces a ricaines.* »



en Indochine

ASIE

Carnet de route de Phnom-Penh à la frontière thaïlandaise

(Suite de la première page.)

Plusieurs centaines auraient évité l'épreuve des deux semaines de confinement et d'un voyage épuisant, et pour quelques-uns la séparation avec un conjoint de nationalité khmère, s'ils s'étaient montrés lucides et raisonnables quand il était encore temps. Deux jours avant la chute de Phnom-Penh, alors que l'on croyait encore à l'arrivée d'hélicoptères, la femme d'un professeur, à qui on disait qu'elle ne pourrait emmener qu'un petit bagage, s'écriait : « *Dans ce cas, je ne partirai pas. Qu'est-ce que je ferai à Bangkok sans garde-robe ? Dans une valise, j'ai mes robes, dans l'autre mes produits de beauté.* »

Une dizaine de camions avaient été prévus à l'origine, puis les responsables cambodgiens en augmentèrent le nombre jusqu'à vingt-six. (A la dernière minute ce chiffre fut ramené à vingt-cinq). Ils demandèrent aussi au représentant français, M. Jean Dyrac, d'augmenter le nombre de passagers jusqu'à vingt par véhicule. Enfin, ils déclarèrent que seuls pourraient partir, en dehors des Européens, les Asiatiques disposant de papiers d'identité étrangers. En fait, le contrôle fut plus que théorique, et plusieurs personnes passèrent sans montrer leurs papiers.

Sur une route délabrée

Une fois le contrôle achevé, le convoi se mit en route. Il passa devant l'ancien hôpital Calmette. Devant la porte, pendaient des slogans révolutionnaires et un petit drapeau français, que personne n'avait pensé à enlever. Il longea ensuite l'ambassade soviétique — qui, contrairement à certaines rumeurs, n'avait pas été incendiée — et l'hôtel Phnom, où l'on voyait toujours les signes placés par la Croix-Rouge quand elle le déclara « *zone internationale* », avant de s'arrêter en face de la gare. Là, deux cents soldats de l'armée de libération au garde-à-vous écoutaient un transistor et des haut-parleurs diffusant de la musique traditionnelle — musique religieuse bouddhiste ? — avant de s'asseoir pour entendre la retransmission par radio du discours de M. Khieu Samphan. Derrière eux, se tenaient quelques cadres. La ville était entièrement déserte. Il n'y avait aucun cadavre dans les rues. Des escouades de militaires balayaient les trottoirs avec des branches d'arbres et brûlaient feuilles mortes et détritus. Les grilles des boutiques étaient relevées ; on y voyait quelques soldats au milieu de matériel et de rares marchandises.

Au lieu de prendre la route directe, la nationale 5, qui avait servi à l'évacuation de la population des quartiers nord de Phnom-Penh, et qui, nous avait-on laissé entendre, était coupée en plusieurs endroits, le convoi se dirigea vers l'aéroport, au milieu des flamboyants et des lotus en fleurs. Il n'y avait plus personne, à l'exception de groupes de soldats et de quelques civils dans une villa proche d'une usine textile. Sur les pistes de l'aérodrome de Pochentong, quelques personnes s'activaient. L'atmosphère était irréelle.

Plusieurs camps de réfugiés et quelques groupes de paillotes avaient brûlé. Au kilomètre 14, là où, sans doute, un poste de contrôle avait été installé, des centaines de voitures jonchaient les bas-côtés. La plupart avaient été rendues inutilisables. On leur avait enlevé une ou deux roues : il n'y a plus de place pour les automobiles individuelles dans le nouveau Cambodge. Quelques réfugiés continuaient d'avancer lentement, portant leur maigre baluchon, un sac de riz, ou marchant à côté d'une charrette. Des dizaines de casques appartenant à des soldats républicains de la 13e brigade du général Chantarangsay étaient abandonnés sur le [...]. Il ne semble pas que l'on [...]it beaucoup battu dans ce [...]r pendant les dernières [...]s. Les camps militaires étaient intacts. Pourtant, c'est là que, depuis le début de mars, les affrontements les plus durs avaient eu lieu, pour le contrôle de l'aéroport tout proche. Cette impression se confirmera pratiquement tout au long du chemin nous menant à la frontière thaïlandaise : après la chute de Phnom-Penh, les soldats révolutionnaires se sont imposés sans combat.

Un peu plus loin, à Thanal-Totung, le convoi tourne à droite, prenant la route royale vers l'ancienne capitale d'Oudong. Le long de cette voie, qui se transforme vite en piste, des milliers de réfugiés : certains avançaient en file indienne ; d'autres se reposaient sous les frondaisons ; d'autres cherchaient abri dans les pagodes ou semblaient prêts à s'installer dans des rizières désertes.

Car il n'y a pratiquement plus de paysans dans cette zone qui a, elle aussi, connu de sanglants affrontements. Des soldats, hommes et femmes en pyjama noir et le foulard khmer, le krama, autour du cou, étaient déjà au travail pour reconstruire les ponts détruits.

THAILANDE
BANGKOK
Poipet
Arenyaprathet
Battambang
CAMBODGE
Tonlé Sap
Sre Pok
Pursat
Kompong-Chhnang
Oudong
Kompong Cham
Song Bé
PHNOM-PENH
Thanal Totung
Golfe de Siam
Kampot
SAIGON
Kompong-Som
Bassac
0 km 100

Passé Oudong, ville qui a beaucoup souffert et dont les stupas se détachent sur les collines, le convoi reprit une autre piste. Là, par manque de coordination, des camions s'égaillèrent dans plusieurs directions. Il fallut quelques heures pour regrouper tout le monde. Les accompagnateurs khmers conseillèrent de ne pas parler anglais, car les villageois étaient inquiets et méfiants. Presque tous avaient les cheveux coupés court. Pendant qu'ils cuisaient le repas, en dépit de la demande du chef de convoi, des réfugiés commencèrent à cueillir les noix de coco pour en boire le contenu avant de se jeter sur la nourriture comme des bêtes affamées, piétinant la vaisselle, se bousculant, se servant plus qu'ils n'en pouvaient manger sans se soucier des autres. Le soir, au cours de la halte dans une pagode non loin de là, plusieurs Français défonceront des armoires de paysans qui leur avaient accordé l'hospitalité. Le nouveau régime cambodgien pouvait-il trouver meilleure justification de sa volonté de se débarrasser de tous les étrangers ?

Un individu, vraie tête brûlée, qui s'était battu avec les parachutistes républicains, qui se prétendait, il y a encore quelques semaines, en dépit de ses cheveux blonds, Khmer de Thaïlande, et qui s'était enfuit vers l'ambassade de France le 17 avril, critiquait à haute voix « *la bêtise et la mauvaise organisation* » des Khmers rouges. Quand nous lui fîmes remarquer que c'étaient eux, et non pas lui, qui avaient gagné la guerre, il menaça : « *Tu ne passeras pas vivant la frontière. Je te ferai la peau. D'ailleurs,* ajouta-t-il sur un ton sentencieux, *il se passera des choses étranges d'ici là.* » En fait, il ne se passa rien. Mais cet incident témoigne de la haine de ces soldats perdus et de nombreux anciens coloniaux envers la presse, en particulier *le Monde*, qu'un Français à bout d'arguments qualifiait devant nous de « *pro-viet* ».

Le voyage se poursuivit dans l'après-midi, sous un soleil brûlant, puis sous une pluie de mousson. Les camions n'étaient pas bâchés. Les cahots secouaient dans tous les sens hommes et femmes, enfants et vieillards. Le soir, nous avons trouvé asile dans une pagode et dans ses dépendances. Comme si l'on était encore en guerre, les camions se garèrent à l'abri des arbres. Les passagers dormirent dans la pagode ou chez des paysans. La facilité relative avec laquelle un demi-millier de personnes ont pu trouver un coin de natte pour dormir semble indiquer qu'il est possible d'héberger temporairement dans les campagnes un nombre considérable de réfugiés venus des villes.

Le lendemain 1er mai, le convoi repartit alors que le jour n'était pas encore levé. Les paysans s'activaient autour de leurs paillotes ou partaient pour les champs avec leur attelage. Contrairement aux habitants des zones « républicaines » et aux réfugiés chassés vers Phnom-Penh par la guerre, les gens étaient en bonne santé. On ne voyait pas d'enfants malingres et sous-alimentés vêtus de lambeaux. Beaucoup de soldats ou de miliciens, armés souvent de fusils américains ou sans armes, vaquaient à leurs occupations dans tous les villages, sans manifester d'inquiétude ou d'hostilité. Il semble que le nouveau régime contrôle bien le pays, car nous avons fait ce voyage sans escorte, si l'on excepte les chauffeurs armés et une demi-douzaine de soldats montés dans le dernier camion. Jamais nous n'avons eu l'impression que les responsables qui nous accompagnaient ne se faisaient pas obéir, ni que les ordres venus de la capitale n'étaient pas respectés. Le risque aurait été trop grand de nous faire voyager par des routes peu sûres.

Nous sommes passés ensuite par plusieurs pagodes en activité. Des bonzes se promenaient dans la campagne, se déplaçaient dans des camions militaires ; des bonzillons nous faisaient des signes des fenêtres de leur monastère-pensionnat. La pratique de la religion se poursuit donc. Des paysans nous ont fait part aussi de leurs profonds sentiments sihanoukistes.

La situation varie selon les villages traversés. Dans l'un, des réfugiés de Phnom-Penh viennent de s'installer, retournant à la terre. Dans un autre, un réfugié venu de Kompong-Chhnang se plaint d'être mal reçu, d'avoir à pratiquer le troc avec les paysans hostiles qui ne reconnaissent plus la valeur de l'argent.

Il parle de gens qui ont faim, de suicides. On voit souvent dans les rues des billets de banque républicains déchirés. Certains réfugiés épuisés ont marché pendant des jours sans savoir où aller. D'autres ont reçu la permission de se rendre dans un village où ils ont de la famille. Partout, nous avons croisé de petits groupes de ces gens qui avaient été chassés des zones restées jusqu'au bout républicaines.

Enfin, dans un village, nous avons vu des paysans travailler la terre : plusieurs charrues tirées par des buffles participaient au labourage d'un lopin. Ailleurs, des filles de plusieurs familles préparaient en commun l'ordinaire d'une unité militaire de passage. Toute cette partie du voyage s'est effectuée par des pistes utilisées depuis longtemps par les révolutionnaires ou construites par eux-mêmes à travers la campagne ou la forêt. A un moment, une digue de terre de plusieurs centaines de mètres traversait un étang.

C'était un monde inconnu qui s'ouvrait à nous, dont même les dirigeants de l'ancienne République n'avaient guère l'idée, eux qui vivaient hors du monde, dans leurs rêves et avec leurs idées toutes faites. Pas de travail forcé, pas de ces Nord-Vietnamiens dont on parlait tant, pas de pagodes brûlées, ces pagodes que les forces républicaines utilisaient systématiquement comme camps ou postes de commandement. Les régions que nous avons traversées sont pauvres, peu peuplées, mais la vie y ressemble à ce qu'elle était avant les ravages de la guerre, avec l'organisation politique et idéologique en plus.

La seconde journée s'acheva sous des trombes d'eau, en pleine nuit, à Kompong-Chhnang. Les premiers arrivés et les responsables français du convoi s'étaient installés le plus confortablement. Les derniers furent bien heureux de coucher sur les dalles du tribunal, où le calendrier mural marquait encore la date du 17 avril. Un enfant, déjà malade, mourut dans la nuit. La ville était entièrement déserte. A partir de là, un jour et une nuit consécutives, nous avons roulé sur une route n° 5 délabrée, aux ponts parfois détruits, à la chaussée coupée en « touches de piano », une route parsemée de fortins de terre et de barbelés désormais sans objet. Du bétail errait dans les villages déserts, où l'on ne trouvait que quelques soldats au sourire bon enfant. La circulation était pratiquement nulle.

C'est à Pursat, à mi-chemin, que s'effectua le transbordement en camions couverts ou en autocars chinois, qui devaient nous conduire sans escale jusqu'à la frontière. C'est là aussi que le chef de convoi venu de Phnom-Penh passa ses pouvoirs à une autre personne. Les chiffons blancs qui servaient jusque-là à identifier les véhicules passèrent au rouge : fallait-il accorder une signification politique à ce changement de couleur, ou au drapeau rouge flottant au poste-frontière ?

La civilisation occidentale exorcisée

Le voyage se poursuivit de nuit, avec une halte devant l'université de Battambang, pour se restaurer et prendre près d'une centaine de Pakistanais et un Français. Au petit matin, nous traversions encore les régions rizicoles de ce grenier du Cambodge, elles aussi désertes, à l'exception de quelques tracteurs qui continuaient de travailler la terre. En était-il de même quelques kilomètres plus loin, de part et d'autre de cette route contrôlée par les « républicains » presque jusqu'à la fin ? Des informations recueillies laissent à penser que la culture du riz se poursuit, et même parfois s'intensifie dans plusieurs régions, avec l'instauration de la double récolte, l'utilisation de semences à haut rendement, et le développement de l'irrigation. Car les nouveaux responsables du Cambodge sont fiers de tous ces travaux d'adduction d'eau, de ces petits canaux de dérivation, de ces norias qui permettaient à l'un d'eux de dire à Phnom-Penh : « *Il n'y a plus de saisons pour l'agriculture chez nous.* »

Après une halte pour distribuer oranges et noix de coco, et une autre au bord d'une rivière pour permettre aux responsables du convoi et aux fonctionnaires internationaux et à ceux de la Croix-Rouge de se préparer pour les officiels et les photographes qui les attendaient, ce fut l'arrivée à Poïpet, le poste-frontière cambodgien.

Beaucoup de réfugiés étaient émus, certains pleuraient. Les Khmers distribuèrent une dernière fois des cigarettes, et, camion après camion, les six cents réfugiés passèrent la frontière, sans contrôle cambodgien, à l'exception d'une décharge signée par les Thaïlandais, avant de se soumettre aux fonctionnaires tatillons de la douane et de l'immigration. Un certain nombre de Pakistanais sans papiers furent refoulés par les Thaïlandais.

C'était le retour dans le monde de la « civilisation occidentale », celle qu'en nous expulsant les Khmers rouges ont voulu exorciser et éliminer de chez eux.

PATRICE DE BEER.

[R]esponsables français de l'opération « évacuation »

[M]ARC BONNEFOUS : un inspecteur des postes diplomatiques

Marc Bonnefous, ministre [plénip]otentiaire, envoyé spécial [du go]uvernement français, chargé [des q]uestions touchant au trans[fert d]es réfugiés de l'ambassade [de Fr]ance à Phnom-Penh, est né [...] janvier 1924 à Bordeaux. [...]ur en droit et ancien élève [de l'E]NA, il a été de 1946 à 1956 fonctionnaire à la résidence [généra]le au Maroc. Il fut ensuite deuxième conseiller à Lima de 1961 à 1963, et premier conseiller à Alger de 1964 à 1966. Entre 1967 et 1969, il est directeur de cabinet de M. Yves Guéna, ministre des P.T.T., puis de l'information. Il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, haut représentant à Brazzaville en 1970, inspecteur des postes diplomatiques en 1973.

M. JEAN DYRAC : vingt ans d'Indochine

Jean Dyrac, qui assure à [Phnom]-Penh la délicate mission [de ve]iller au transfert des der[niers r]éfugiés, sert depuis 1946 en [Indoch]ine, où il aura passé plus [de vin]gt ans. Né en 1920, interné [par le]s Allemands pendant la [guerre], il a été, notamment, atta[ché au] consulat à Vientiane de [...] 1959. Intégré dans le cadre [des c]hanceliers en 1958 (il est [actuel]lement chancelier hors [classe]), il a travaillé aux services [de com]ptabilité du Quai d'Orsay [de 195]9 à 1962, puis a été vice-[consul] à Moscou et à Yaoundé. [En 196]8, il regagnait l'Indochine pour prendre le poste de consul adjoint à Saigon et, en 1972, de consul à Kompong-Som (ex-Sihanoukville). Replié au début de cette année sur Phnom-Penh, il est devenu alors vice-consul, la section consulaire de la capitale fonctionnant sous la responsabilité du chargé d'affaires. C'est cette qualité qu'il conserve aujourd'hui aux yeux du Quai d'Orsay, bien qu'il soit devenu, depuis le rappel du personnel diplomatique français, le 15 mars dernier, le plus important fonctionnaire français au Cambodge.

DIPLOMATIE

La non-prolifération nucléaire

LE MEXIQUE ACCUSE LES ÉTATS-UNIS ET L'U.R.S.S. DE NE PAS AVOIR RESPECTÉ LEURS ENGAGEMENTS

Nations unies, Genève, (A.F.P., A.P., Reuter). — Trois interventions, celles des représentants du Mexique, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., ont donné le ton au débat général de la première conférence sur les effets du traité de non-prolifération des armes nucléaires qui s'est ouverte lundi 5 mai à Genève.

Dans son allocution, le délégué mexicain, l'ambassadeur Alfonso Garcia Robles, a vivement critiqué les Etats dotés d'armes nucléaires en général et les deux super-puissances en particulier.

« Les trois Etats dotés d'armes nucléaires qui sont les dépositaires du traité, c'est-à-dire les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, doivent démontrer par des actions tangibles leur volonté d'appliquer les dispositions du préambule du traité concernant une interdiction totale des essais nucléaires. Il est inadmissible et injustifiable que ces trois pays continuent d'ignorer les engagements solennels qui y sont contenus », a-t-il dit.

PROCHE-ORIENT

Tandis que M. Ford annonce une « révision politique »

Les États-Unis ne penchent certainement pas du côté des Arabes

assure M. Kissinger

Le président Ford a déclaré, mardi 6 mai à Washington, au cours de sa conférence de presse, que ses prochains entretiens avec le président Sadate et le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, « *ne constituent pas une nouvelle initiative américaine au Proche-Orient, mais nous souhaitons savoir quelle contribution ces entretiens apporteront à la paix. (...) Ils représentent, en tout cas,* a ajouté le président, *un élément essentiel de la révision actuellement en cours de la politique américaine au Proche-Orient.* »

Parlant lundi du Proche-Orient, M. Kissinger a déclaré que « *les Etats-Unis ne penchaient certainement pas du côté des Arabes* ». M. Kissinger, qui s'adressait à la presse à l'issue d'une séance de la commission des affaires étrangères du Sénat, a précisé qu'il « *avait voulu rencontrer les membres de la commission sénatoriale afin de connaître l'avis du Congrès avant que la politique américaine au Proche-Orient ne soit définitivement décidée* ». Le secrétaire d'Etat a ajouté que les autorités américaines faisaient montre d'impartialité tant à l'égard d'Israël que des pays arabes. M. Kissinger a souligné aussi que les ventes de missiles américains Hawk (il s'agirait de deux cents engins d'une valeur de cent millions de dollars) à la Jordanie faisaient l'objet de négociations depuis plus d'un an et que, par hasard, ces démarches venaient d'aboutir en ce moment précis. Les livraisons ne seraient pas effectuées avant un an au moins.

Le secrétaire d'Etat a encore indiqué que les Etats-Unis avaient envoyé aussi, au cours des derniers mois, du matériel militaire « *en assez grande quantité* » à Israël. M. Kissinger a estimé que « *toutes les parties en cause au Proche-Orient sont dans l'obligation d'expliquer ce qu'elles pensent faire pour rétablir la paix : du côté israélien, quels territoires peut-on évacuer ; du côté arabe, quels engagements serait-on disposé à prendre en faveur de la paix. Il ne faut pas qu'il y ait une période de stagnation* ».

Dans une interview accordée à la chaîne américaine N.B.C., M. Kissinger a déclaré que les Etats-Unis ont prévu des plans pour ravitailler Israël en cas de nouvelle guerre au Proche-Orient, en se passant, s'il le fallait, de l'usage des bases des Açores.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie, prenant la parole mardi à Charleston (Caroline du Sud), devant les cadets de l'académie militaire, a affirmé que son pays, ainsi que l'Egypte et la Syrie, sont prêts à conclure un accord de paix avec Israël. Le souverain hachémite a ajouté : « *Les trois pays sont prêts à reconnaître Israël et son droit à l'existence, au sein de frontières reconnues, de même qu'ils étaient prêts à accepter l'état de non-belligérance en échange de l'évacuation des territoires occupés depuis 1967.* »

A Beyrouth, le journal *The Arab World* a annoncé mardi que la Syrie ne souhaitait pas prendre part à la conférence « au sommet » entre le président Ford et le président Sadate à Salzbourg, le mois prochain. Selon le journal, le président syrien Hafez El Assad aurait indiqué qu'il n'était pas personnellement intéressé à se joindre aux deux chefs d'Etat.

En Israël, le ministère des affaires étrangères a démenti, mardi, que M. Kissinger ait proposé à son collègue israélien, M. Ygal Allon, une nouvelle formule d'accord de dégagement avec l'Egypte lors de la dernière visite du ministre israélien à Washington. D'autre part, la presse israélienne annonce que M. Allon se rendrait prochainement en Roumanie et que des contacts pourraient être pris à cette occasion par le ministre israélien avec des personnalités soviétiques.

A Prague, que M. Arafat a quitté mardi pour Budapest, après avoir passé deux jours en Tchécoslovaquie, un communiqué indique que l'O.L.P. est « le seul représentant légitime du peuple arabe de Palestine » et que l'organisation pourra ouvrir un bureau dans la capitale tchécoslovaque. Notre correspondant à Vienne, Manuel Lucbert, nous signale que l'O.L.P. dispose déjà en Europe de l'Est d'une « *antenne* » en Roumanie, pays avec lequel les Palestiniens entretiennent depuis longtemps des relations suivies et très amicales. Avant d'entreprendre sa tournée dans les pays communistes, qui l'a conduit successivement à Moscou, puis à Prague et maintenant à Budapest, M. Arafat avait rencontré à Damas M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, qui avait fait lui-même un séjour imprévu en Syrie et en Egypte. Le communiqué publié à Prague ne parle pas de la vente d'armes tchécoslovaques au mouvement palestinien, mais, selon le journal *Al Nahar* de Beyrouth, les dirigeants de l'O.L.P. ont évoqué cette question avec les dirigeants, de même qu'ils l'avaient fait à Moscou avec les responsables soviétiques. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

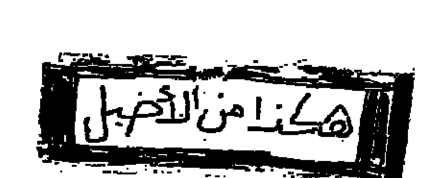
M. KOSSYGUINE VA SE RENDRE EN LIBYE ET EN TUNISIE

M. Alexis Kossyguine, président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., effectuera une visite officielle en Tunisie du 15 au 17 mai, à l'invitation du président Bourguiba, annonce un communiqué diffusé le 6 mai à Tunis.

L'agence Tass indique, pour sa part, que le chef du gouvernement se rendra en Libye dans la première quinzaine de mai. Selon le quotidien libanais *Al Safir*, proche des milieux libyens, M. Kossyguine arrivera à Tripoli le 12 mai.

Le double déplacement de M. Kossyguine constitue un événement politique important puisqu'il s'agit de la première visite qu'entreprend une personnalité soviétique en Libye et en Tunisie. Il y a tout juste un an, les relations entre Moscou et Tripoli prenaient un nouveau cap : le colonel Kadhafi interrompait sa campagne anti-soviétique, et son premier ministre, M. Abdel Salem Jalloud, au cours d'un séjour en U.R.S.S., du 14 au 21 mai, concluait une impressionnante série d'accords sur la coopération économique, industrielle, commerciale et technique.

Quant aux relations soviéto-tunisiennes, elles n'ont jamais été chaleureuses. Une crise a failli éclater entre les deux pays en septembre 1973, quand deux diplomates de l'ambassade de l'U.R.S.S., impliqués dans une affaire d'espionnage, furent expulsés. Mais un an plus tard, en octobre de l'année dernière, on annonçait que le président Bourguiba se rendrait à Moscou, en visite officielle, au cours de l'année 1975.



AFRIQUE

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU MAROC

Une diplomatie orientée vers le tiers-monde

(Suite de la première page.)

« *J'ai retiré des entretiens que j'ai eus avec le roi*, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, *le sentiment qu'il était possible et souhaitable que des conversations directes se nouent, concernant ce problème, entre toutes les parties intéressées. Si elles s'ouvraient, nous serions très favorables à leur déroulement. Mais l'initiative doit en être prise par les pays concernés.* »

De façon générale, le chef de l'Etat a réaffirmé, sur tous les sujets abordés, les positions françaises. Il a ainsi redit que Paris n'avait pas l'intention de prendre d'initiative dans le conflit du Proche-Orient. « *Notre position sur ce point est claire*, a-t-il déclaré. *Nous avons eu récemment l'occasion de le rappeler au roi Hussein de Jordanie et au ministre israélien des affaires étrangères. Certains pays arabes, et plus particulièrement l'Egypte, ont souhaité que nous participions aux travaux de la conférence de Genève. Nous sommes prêts à répondre favorablement si toutes les parties intéressées le désirent.* »

En ce qui concerne les relations franco-marocaines, M. Giscard d'Estaing a souligné que la coopération culturelle ne devait pas jouer un rôle de substitution, mais accompagner et enrichir l'effort propre du Maroc. Il a aussi annoncé que des mesures allaient être prises en faveur de la colonie française. Enfin, le chef de l'Etat a précisé qu'une convention garantissant les investissements français au Maroc serait signée le mois prochain.

Si l'on s'en tient à ces quelques points, les résultats politiques du voyage présidentiel peuvent paraître maigres. Ils sont sensiblement plus importants si on les analyse dans leur contexte.

Sur le plan intérieur marocain, les acclamations dont Hassan II a été l'objet au cours du voyage, la maîtrise avec laquelle l'accueil du chef de l'Etat français a été organisé, ont prouvé que le roi avait la situation bien en main. M. Giscard d'Estaing, quant à lui, n'a pas hésité, notamment lundi lors de son discours à l'ambassade de France, à faire l'éloge de la dynastie alaouite, « *qui a su préserver la personnalité de ce pays* ». Sa visite, mardi matin, au mausolée du roi Mohammed V allait dans le même sens. L'opposition ne s'y est pas trompée et a laissé percevoir une certaine mauvaise humeur, émettant quelques réserves sur l'attitude française à l'égard du Sahara espagnol. Cela n'a pas empêché le souverain de présenter au président de la République les principaux dirigeants des partis politiques à l'issue du déjeuner de mardi. MM. Boucetta (Istiqlal), Abdallah Ibrahim (U.N.F.P.), Ali Yata (P.P.S.), Bouabid (U.S.F.P.) et Aherdane (Mouvement populaire) ont pu ainsi s'entretenir pendant vingt-cinq minutes avec le chef de l'Etat. La conversation a surtout porté sur le Sahara espagnol et la situation des travailleurs marocains en France.

Ce voyage a, en outre, permis à M. Giscard d'Estaing, d'une part, de renforcer et de préciser son image de défenseur du tiers-monde ; d'autre part, d'apparaître plus que jamais comme un interlocuteur privilégié du monde arabe.

Le président a abordé les problèmes du tiers-monde, dès le premier jour de sa visite, en évoquant l'ajournement de la conférence préparatoire sur l'énergie et en annonçant que la France prendrait, en ce domaine, de nouvelles initiatives. Lors de sa conférence de presse, mardi, il est revenu sur ce sujet, en affirmant que la France n'interviendrait pas pour faire baisser les prix des matières premières, même si elle supporte les conséquences de leur hausse. « *Il est normal*, a-t-il dit, *que les matières premières produites par les pays en voie de développement soient payées équitablement à un prix rémunérateur. Quand on considère l'ampleur du problème du développement, on en arrive à considérer que la meilleure solution est que les Etats puissent tirer eux-mêmes de leurs ressources les moyens de leur croissance. Je crois que la communauté internationale sera conduite à une conclusion de même nature.* »

Cette préoccupation se retrouve dans le communiqué final publié à l'issue du voyage.

M. Giscard d'Estaing a enfin souligné, dans sa conférence de presse, que le choix de ses déplacements durant la première année de son septennat n'avait pas été le fruit du hasard. « *Je me suis rendu*, a-t-il dit, *aux Antilles, puis dans de grands Etats méditerranéens, toutes régions où se pose le problème du développement.* »

L'accueil enthousiaste réservé au chef de l'Etat par un pays profondément musulman est aussi de nature à accroître le prestige de M. Giscard d'Estaing dans le monde arabe. L'hommage qui lui a été rendu en l'autorisant à franchir le seuil du sanctuaire Moulay-Idriss, à Fès, revêt pour le monde musulman une grande signification et témoigne de l'audience acquise par le président de la République. Celui-ci en est conscient. Le communiqué commun affirme la nécessité de favoriser le développement « *concret et rapide* » du dialogue euro-arabe et d'instaurer « *des liens organiques de coopération* ». Mais il y a plus : M. Giscard d'Estaing semble décidé à tirer les conséquences de cette situation sur le plan culturel. Il faut, a-t-il affirmé dans sa conférence de presse, faire de l'interpénétration culturelle une réalité. « *La politique étrangère française en direction du monde arabe*, a-t-il ajouté, *rend nécessaire le développement des études linguistiques et de l'Islam en France. Nous avons eu dans le passé de grands arabisants. Il faudrait redonner vie à cette tradition.* » Le chef de l'Etat a précisé que des mesures seraient prises en vue de l'attribution de bourses de troisième cycle pour des étudiants désireux de se rendre dans des universités arabes. Il a aussi annoncé que M. Georges Gorse, ancien ministre et ancien ambassadeur à Alger, avait été chargé d'une étude concernant la création et le développement d'un institut de recherches culturelles islamique.

Le président de la République répond ainsi à une préoccupation *importante des pays arabes en* général, et maghrébins en particulier. La France, qui a sur son sol une communauté de plus d'un million de musulmans, pourrait jouer dans ce domaine un rôle de premier plan. (Actuellement, le nombre des élèves français qui étudient l'arabe au lycée ne dépasse guère cinq cents, et celui des professeurs est dérisoire.)

Le voyage de Rabat a aussi donné l'occasion à M. Giscard d'Estaing de rapeler ses préoccupations méditerranéennes. La visite faite précédemment à Alger, *celles qui auront lieu* en Grèce et en Tunisie, vont dans ce sens. Lors de sa conférence de presse, le président de la République a traité largement de ces questions en affirmant qu'il était nécessaire de « *mettre à jour* » les relations de Paris avec les capitales maghrébines. *Rappelant sa décision* de faire revenir en Méditerranée une partie des forces navales françaises, il a souhaité que les pays concernés portent plus d'intérêt à la région.

Problèmes du développement et des matières premières, relations avec le monde arabe, recherche d'une concertation dans le bassin méditerranéen, autant de thèmes qui ont été précisés et sur lesquels les deux gouvernements sont tombés d'accord. Il reste à tirer les conséquences de ces choix. Ce ne sera sans doute pas le plus facile.

DANIEL JUNQUA.


(Dessin de PLANTU.)

« Un copain parfait »

De notre correspondant

Rabat. — « J'ai trouvé un confrère agréable, un ami vraiment sincère et, sur le plan de l'âge, un copain parfait », *a déclaré le roi Hassan II au cours du déjeuner offert, mardi 6 mai, en son honneur, au Palais des hôtes de Rabat, par le président de la République. Mme Giscard d'Estaing esquissa un sourire... Les quelque deux cents convives applaudirent. Le repas s'achevait sous le signe de l'au-revoir, car, entre* « copains » *peut-on vraiment se dire adieu ?*

M. Giscard d'Estaing était assis entre le roi et le jeune prince héritier. Le prince Moulay Abdallah, frère du souverain, sa sœur, la princesse Lalla Amina, les membres du gouvernement marocain et de la suite présidentielle, le haut état-major de l'armée royale, dont plusieurs membres portaient la médaille militaire et la Légion d'honneur, les responsables des partis politiques et une centaine de membres de la colonie française, avaient été conviés à ce déjeuner.

Le président Giscard d'Estaing a remercié le roi de l' « attention bienveillante » *qu'il a manifestée à l'égard des Français établis ici, en décidant de porter à 250 000 dirhams (environ 275 000 F), au lieu de 100 000, le montant maximum de la somme qu'ils peuvent transférer en France lors de leur départ définitif.*

« Il n'était pas pensable, *a répondu Hassan II*, que nous puissions vous refuser quoi que ce soit concernant la communauté française, comme il n'est pas pensable que vous puissiez refuser tout ce qui peut améliorer le sort de la communauté marocaine en France. Ce sont-là des usages de courtoisie qui scellent encore plus que les usages administratifs ou économiques les amitiés entre les hommes et la loyauté entre les pays. »

La chaleur du ton était au diapason de celle de l'accueil réservé par le Maroc à M. Giscard d'Estaing. A l'amitié manifestée par le peuple s'ajoute une évidente sympathie des dirigeants pour le chef de l'Etat français.

« Il est allé au sanctuaire de Moulay Idriss », *nous a dit un de ces dirigeants.* « Il va regagner la France avec la baraka. »

L. G.

LE COMMUNIQUÉ FINAL

Remédier au désordre économique mondial

Voici les principaux passages du communiqué commun publié à l'issue de la visite de M. Giscard d'Estaing :

Les deux chefs d'Etat ont constaté les nombreux points de convergence qui rapprochent les deux pays dans leur analyse de la situation politique et économique internationale, en particulier leur attachement à l'indépendance nationale et leur égal souci de rechercher par priorité, dans l'esprit le plus constructif, les moyens de remédier au désordre économique mondial, d'établir entre tous les pays un nouvel équilibre des échanges plus satisfaisant et de venir en aide aux peuples les plus déshérités.

La délégation marocaine a tenu à exprimer son vif intérêt et sa grande appréciation pour les efforts inlassables entrepris par le président de la République française en vue de promouvoir par la concertation un nouvel ordre économique tendant à améliorer le climat des relations internationales et à instaurer un dialogue positif, élargi et permanent entre les peuples.

La délégation française a tenu à manifester sa considération et son appréciation pour la politique non-alignement et d'ouverture suivie par le Maroc depuis son accession à l'indépendance, politique conforme à sa longue histoire et à son génie, et qui constitue un facteur de stabilité et d'équilibre dans la région.

Les deux chefs d'Etat ont réservé une grande place dans leurs entretiens au problème du Moyen-Orient. Ils ont exprimé leurs vives préoccupations devant le manque de progrès réalisé malgré les diverses tentatives faites en vue de parvenir à un règlement juste et durable du conflit. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre ces efforts notamment par la reprise rapide de la conférence de Genève, après une préparation adéquate avec la participation de toutes les parties concernées.

Une attention particulière a été portée à la situation en Méditerranée. Les deux chefs d'Etat ont manifesté leur ferme résolution de poursuivre leurs efforts pour redonner à cette mer sa vocation de lac de paix et de trait d'union entre les peuples et les civilisations des pays riverains.

Les deux chefs d'Etat se sont entretenus des conditions dans lesquelles doit s'ouvrir le dialogue euro-arabe. Ils ont marqué leur volonté de favoriser le développement concret et rapide de cette importante entreprise. Ils y voient en effet un cadre particulièrement favorable à l'instauration entre l'Europe occidentale et le monde arabe de liens organiques de coopération qui, non seulement auront d'heureuses conséquences sur le plan du développement économique et social, mais qui, par leur existence même, constitueront un important facteur de stabilité politique.

S'agissant de la conférence de la sécurité et de la coopération en Europe, les deux délégations se sont félicitées des progrès réalisés en vue d'instaurer entre les pays concernés un climat d'entente et de coopération. Elles ont reconnu la nécessité de la contribution des pays riverains de la Méditerranée à cette œuvre de paix.

Les deux délégations ont enregistré avec la plus grande satisfaction le processus de décolonisation en Afrique australe, et salué l'accession à l'indépendance des territoires sous domination portugaise. Dans ce contexte, la partie marocaine a exposé les efforts entrepris par le Maroc pour hâter la libération de ses territoires tant au nord qu'au sud du pays, et marqué sa détermination de parachever son intégrité territoriale. Prenant en considération l'appui donné par la délégation française à la dernière session de l'Assemblée générale des Nations unies à la proposition conjointe du Maroc et de la Mauritanie demandant un avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la question du Sahara, les deux parties ont exprimé le souhait qu'une solution juste et pacifique soit trouvée à cette question conformément aux principes de la charte des Nations unies et en accord avec les droits et les traités internationaux.

Sur le plan bilatéral, les deux chefs d'Etat ont constaté le caractère privilégié des relations entre les deux pays. (...)

En ce qui concerne les transferts de fonds des nationaux français quittant le Maroc, les deux parties ont reconnu l'opportunité d'une amélioration du régime actuel, en conformité avec la politique de contrôle des changes du gouvernement marocain. Les modalités d'application des décisions prises à cet effet seront examinées prochainement. (...)

Il a été en outre reconnu que les capitaux français devaient prendre une part plus importante à la réalisation du plan de développement du Maroc. A cette fin, il a été convenu d'accélérer la conclusion d'un accord relatif à la protection réciproque des investissements sur la base des orientations qui ont été dégagées au cours des entretiens.

Les deux chefs d'Etat ont fait le point des négociations portant sur le renouvellement de l'accord d'association entre le Maroc et la Communauté économique européenne. La partie française a donné l'assurance qu'elle poursuivra ses efforts auprès des autres pays membres de la Communauté en vue de faire aboutir les négociations en cours. (...)

L'approfondissement de la connaissance de la culture et des langues respectives sera poursuivi et la contribution des universités marocaines à la formation d'arabisants français sera encouragée. (...)

Le président de la République française a remercié Sa Majesté le roi du Maroc de la qualité de l'accueil qui lui avait été réservé, ainsi qu'à la délégation française. Il a invité Sa Majesté le roi Hassan II à se rendre en visite officielle en France. Cette invitation a été acceptée. La visite du souverain, qui sera précédée par l'échange des visites des premiers ministres, aura lieu en mars 1976.

Rhodésie

LES CORPS MUTILÉS DE QUATORZE NATIONALISTES DÉCOUVERTS EN ZAMBIE

La police zambienne a découvert, vendredi 2 mai, les coprs mutilés de quatorze membres de l'Union africaine du Zimbabwe (ZANU), le mouvement nationaliste rhodésien que dirige le révérend Sithole. Parmi eux se trouve le corps de John Mataure, commissaire politique du ZANU, considéré comme le troisième responsable du mouvement. Le ZANU *avait été le principal auteur de la* poursuite de la guérilla après la signature de l'accord de cessez-le-feu, à Lusaka, en décembre dernier.

EUROPE

République d'Irlande

M. Cosgrave réaffirme la nécessi[té] du partage du pouvoir entre les deux communautés d'Ulste[r]

De notre correspondant

Dublin. — Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Cosgrave, a déclaré mardi soir 6 mai que son gouvernement était toujours favorable au partage du pouvoir entre les deux communautés, catholique et protestante, de l'Ulster et à l'établissement de relations suivies entre la province du Nord et la République. La déclaration du premier ministre survient après trois jours de controverses qui ont succédé aux élections en Ulster, où les loyalistes ont remporté un succès retentissant (*le Monde* du 6 mai). M. Conor Cruise O'Brien, ministre des P.T.T., avait déclaré dimanche, dans une interview radiodiffusée, qu'il était maintenant impossible d'envisager en Ulster une solution de partage du pouvoir. Les propos du ministre ont suscité des réactions favorables chez les loyalistes d'Irlande du Nord, qui y ont vu un certain « *réalisme* », mais de vives protestations des représentants [...] communauté catholique, qu[i ...] parlé de « *trahison* ».

M. Cosgrave ne pensait [...] seulement aux Irlandais du [...] et du Sud lorsque, mardi s[...] confirmait ses positions. D[...] commence à craindre que Lo[...] ne soit plus aussi favorab[le ...] partage du pouvoir au No[rd ...] à la coopération entre les [...] parties de l'île.

La situation en Ulster a [...] ment été au centre des d[...] sions qui ont eu lieu mard[i ...] entre M. Cosgrave et l'a[...] leader du parti conservateu[r ...] tannique, M. Heath, en vis[ite à] Dublin. Selon certaines ru[meurs,] M. Heath, qui fut à l'origi[ne de] la création, au début de 19[...] l'exécutif interprofessionne[l de] Belfast, serait mécontent [...] position actuelle de son par[ti ...] la politique britanniqu[e en] Irlande du Nord.

J.

Grèce

Washington multiplie les invitatio[ns] pour maintenir la Grèce et la Turqu[ie] au sein de l'OTAN

De notre correspondant

Athènes. — Passant à Rhodes, en compagnie de plusieurs ministres, les fêtes de la Pâque orthodoxe, M. Caramanlis a indiqué que le risque d'un conflit entre la Grèce et la Turquie est écarté, et que les relations entre les deux pays s'orientent vers la détente. Cette indication se trouve renforcée par l'annonce par M. Kissinger d'une rencontre, le 28 mai prochain, à Bruxelles, entre MM. Caramanlis et Demirel, sous les auspices du président Ford.

Les milieux officiels à Athènes font toutefois remarquer qu'une *telle* rencontre ne pourra être envisagée que si le gouvernement grec décide de participer à la conférence de l'OTAN, ce qui n'est pas encore le cas. Cependant, tout indique ici que M. Caramanlis finira par se rendre au rendez-vous atlantique.

De leur côté, les ministres des affaires étrangères de Grèce et de Turquie se rencontreront afin de signer le protocole d'accord d'arbitrage, qui sera soumis au tribunal international de La Haye, concernant le plateau continental en mer Egée. Au cours de leur entretien, les deux ministres se livreront également à un examen de l'ensemble des problèmes en suspens. Ils évoqueront, entre autres, la question de l'entrée de la Grèce et de la Turquie dans l'Europe des Neuf, *question qui se trouve au centre des* conversations que M. Ortoli aura, ces jours-ci, avec les dirigeants athéniens.

On estime à Athènes que, après la rencontre entre Mgr Makarios et M. Kissinger à Washington, la diplomatie américaine multiplie *les initiatives* afin de régler la question chypriote, rapprocher Grecs et Turcs et reconstituer le secteur sud-est de l'OTAN. Les récents accords concernant les bases américaines en Grèce répondent à ce souci. Certes, les Américains ont fait des concessions sur des problèmes de forme et des points secondaires, mais ils maintiennent tout ce qui est vraiment important pour leur présence militaire dans le pays [...] la base 7206 USAF d'Ell[iniko ...] est supprimée, mais elle n[e pou]vait plus raisonnablemen[t être] maintenue, car elle perturb[ait le] trafic de l'aéroport intern[ational] d'Athènes, qui va faire l'ob[jet de] travaux d'extension. De mê[me, les] Américains ne tenaient plus [...] ment aux facilités portua[ires d'] Eleusis accordées à six c[ontre-] torpilleurs et à environ sep[t ...] officiers et marins de la VI[e flotte.] Depuis les incidents surve[nus au] début de cette année à C[...] lors de la visite d'un bâtim[ent de] guerre, les officiers de la VI[e flot]te *redoutaient une explosio[n ...]* américaine à Eleusis ou d[ans la] région d'Athènes, ce qui fut [...] le 31 avril dernier. De nomb[reuses] familles de marins américa[ins ne] se sentaient plus à l'aise a[u milieu] d'une population hostile.

Les Américains mainti[ennent] en revanche, leurs bases [et ins]tallations militaires à Néa-[...] près d'Athènes, à Laris[sa, à] Cavala et à Lagarda, p[rès de] Salonique. Toutefois, ces [bases] passeront sous comman[dement] grec et leur nouveau [statut] juridique sera plus confor[me à la] politique de souveraineté [natio]nale suivie par le gouver[nement] Caramanlis.

MARC MARCE[AU]

Belgique

GRÈVES ET INCIDENTS A BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — De graves incidents se sont produits dans la « *zone neutre* » *de la* capitale, le quartier gouvernemental et parlementaire de la rue de la Loi, où les manifestations sont interdites. Plus de deux mille grévistes de l'administration communale de Bruxelles et des faubourgs ont tenté de pénétrer *dans la zone pour manifester* devant les ministères de la santé et de l'intérieur, mais ils ont été interceptés par des gendarmes. Les heurts ont été très violents et une dizaine de personnes ont été blessées. Selon les manifestants et la presse, la gendarmerie a fait preuve d'une violence excessive. Vingt manifestants ont été arrêtés.

Cinquante mille agents de l'Etat environ étaient en grève, mardi, pour obtenir de meilleurs salaires. Il s'agit du personnel communal et provincial de Bruxelles et du personnel des hôpitaux et des commissions d'assistance publique de tout le pays. Les services de garde étaient toutefois assurés.

D'autres grèves importantes sont en cours. Les gardiens de prison et d'autres membres du personnel judicaire achèvent ce mercredi un arrêt de travail déclenché pour obtenir des augmentations de salaires.

P. D. V.

EUROPE

Hongrie

LE CARDINAL MINDSZENTY EST MORT des suites d'une intervention chirurgicale

Vienne. — Le cardinal Mindszenty, qui est décédé le mardi 6 mai (notre dernière édition d'hier), avait été admis il y a une semaine dans l'établissement des Frères miséricordieux, à Vienne, pour y subir une opération de la prostate. Il a succombé à un arrêt du cœur consécutif à cette intervention chirurgicale.

Le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, qui avait rendu visite au malade dimanche, se dit « profondément touché » par cette disparition.

Depuis qu'il avait quitté, à l'automne 1971, l'ambassade américaine à Budapest, où il s'était réfugié lors de la révolution de 1956, le prélat vivait à Vienne dans un « exil complet et absolu ». Il avait souhaité rester le plus près possible de sa terre natale. Dans la capitale autrichienne, il avait trouvé accueil dans le Pazmaneum, séminaire hongrois jouxtant l'ambassade américaine. Mardi soir, un grand drapeau noir pendait à la façade de l'imposant bâtiment.

De son exil viennois, Mgr Mindszenty partait de temps à autre visiter des communautés hongroises disséminées de par le monde. Lors de ses voyages, il ne se faisait pas faute d'égratigner la politique, selon lui trop conciliante, du Vatican à l'égard des pays de l'Est. Le prélat devait prochainement se rendre à Paris.

Le règlement du cas Mindszenty avait cependant permis de détendre à l'intérieur les relations entre l'Etat hongrois et l'Eglise catholique. Depuis l'an dernier, le gouvernement de Budapest a donné son approbation à la nomination de sept évêques par le Vatican. — M.-L.

Intransigeant face au communisme

Dans l'histoire millénaire souvent mouvementée de l'Eglise catholique de Hongrie, Joseph Mindszenty occupera une place particulière. Pendant plus d'un demi-siècle, dans des circonstances souvent dramatiques, ce prélat, passionnément attaché à son Eglise et à son pays, eut pour but principal la lutte contre le communisme, qui, selon lui, mettait en péril l'âme du peuple.

Né le 29 mars 1892 à Csehmindszent, petit village transdanubien du département de Vas, fils d'une famille de paysans aisés appartenant depuis le dix-huitième siècle à la petite noblesse, le jeune Joseph Pehm, après avoir passé son baccalauréat au lycée de Szombathely, a fait ses études de théologie et a été ordonné prêtre en 1915. Il fut nommé, deux ans plus tard, professeur d'instruction religieuse au lycée de Zalaegerszeg, cité transdanubienne qui comptait alors seize mille habitants. Cette ville jouera un rôle important dans sa carrière. En 1919, il en deviendra le curé pour une période de vingt-six ans. En cette même année 1919, le pouvoir appartint en Hongrie — pendant cent trente-trois jours — à la République des conseils de Béla Kun. Joseph Pehm aura quelques démêlés avec les autorités : déjà, ses déclarations violemment anticommunistes déplaisaient. Beaucoup plus tard, ses adversaires trouveront dans ses écrits quelques passages *marqués d'antisémitisme. Ils crurent même déceler dans ses discours* pendant la deuxième guerre mondiale quelques propos plutôt favorables aux puissances de l'Axe.

Pourtant, Joseph Pehm fit magyariser son nom en 1941 et, trois ans plus tard, il commença à jouer un rôle national. Nommé évêque de Veszprem, il fut sacré le 25 mars 1944, six jours après l'occupation de la Hongrie par les Allemands. En avril, les premiers juifs étaient déportés alors que débutait, dans le pays entier, la chasse aux antifascistes.

Des prélats, de simples curés, s'exposaient héroïquement pour sauver les persécutés. D'autres se laissaient gagner par l'ambiance antisémitique. La grande majorité, dont l'évêque de Veszprém, se gardait de prendre publiquement position. Les documents abondants publiés depuis la guerre gardent un silence prudent sur l'activité de Mgr Mindszenty. Cependant, lorsque les Croix-Fléchées, partisans inconditionnels du régime nazi, prirent le pouvoir, l'évêque de Veszprém, et tous les autres prélats de Transdanubie adressèrent un mémorandum au vice-président du gouvernement pro-hitlérien de Szalasi, protestant contre la poursuite de la guerre et la destruction des villes et des villages. Mgr Mindszenty fut arrêté le 21 novembre. Il dut son salut à l'avance des troupes soviétiques.

Alors que, dans la partie déjà libérée, un gouvernement provisoire comprenant les représentants de tous les partis démocratiques et de gauche était en place, Mgr Mindszenty adressait, encore en janvier 1945, une lettre au vice-président du gouvernement Szalasi replié à Köszeg. Il insistait notamment sur *le danger croissant du communisme.* Néanmoins, après la libération complète du territoire hongrois et le décès de Mgr Serédi, il fut nommé primat de Hongrie. Le gouvernement de Budapest — avec l'accord des Soviétiques — entérina cette désignation.

Mais, au fond de lui-même, il avait la plus grande peine à justifier ce sacrifice. Pendant deux années encore, il conserva son titre de primat... Puis, en février 1974, le pape déclara que le siège était vacant. Le cardinal fit immédiatement savoir qu'il n'avait pas donné sa démission.

Il était clair qu'il suivait avec méfiance la « *politique à l'Est* » du Vatican. Il mettait la dernière main à ses Mémoires (publiés en France à la Table ronde, à la fin de 1974). Auparavant, Paul VI avait attiré l'attention du prélat sur « quelques inconvénients » de la publication de cet ouvrage. L'ancien primat ne tint pas compte de cet appel.

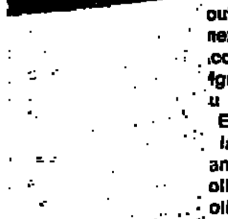
Il faisait aussi de temps à autre des conférences. Il était attendu à Paris, en avril 1974, mais sa venue, qui donnait lieu déjà à des controverses, fut ajournée en raison de la mort du président Georges Pompidou. Un nouveau rendez-vous avait été pris pour le 23 mai de cette année.

Que représentait dans son pays, à la fin de sa vie, cet évêque intransigeant ? Quels sentiments inspirait-il à la grande masse de ses compatriotes ? De son vivant, il était entré dans l'histoire. Peut-être s'y était-il enfoui.

THOMAS SCHREIBER.

Le « régent »





Le nouveau prince-primat s'est considéré dès le premier jour comme le « régent du royaume de Hongrie ». C'est là une histoire vieille de près de mille ans. Le roi Etienne, qui évangélisa la Hongrie au onzième siècle, fut consacré, par le pape Sylvestre II, « roi apostolique ». La tradition veut que le primat de Hongrie (c'est-à-dire l'archevêque d'Esztergom) soit en quelque sorte le régent, lorsque le trône est vacant. Mgr Mindszenty — et c'est là son drame — a souvent agi, depuis 1945, comme s'il était le chef de la nation.

Le 31 décembre 1945, il protesta, dans une lettre adressée au président du conseil, contre l'établissement d'un régime républicain. Jusqu'à son arrestation en décembre 1948, il critiquera la plupart des actes des gouvernements successifs, de plus en plus dominés d'ailleurs par des staliniens rentrés de Moscou. Le conflit ouvert avec le nouveau régime était inévitable.

Les conditions de l'arrestation en décembre 1948, les tortures ou mauvais traitements qu'il subit et le déroulement du procès ont fait l'objet d'articles innombrables, de plusieurs livres. Beaucoup semblent toutefois avoir oublié que, contrairement à Laszlo Rajk et aux autres accusés des procès préfabriqués, Mgr Mindszenty s'est défendu face au tribunal.

En février 1949, il fut condamné à la détention à perpétuité. En prenant cette décision, Rakosi et ses collaborateurs ont commis une erreur politique de taille. Pour l'opinion publique hongroise et internationale, le cardinal devint le martyr vivant de l'Eglise persécutée.

Le 17 juillet 1955, le ministère de la justice décida une « suspension de la peine ». Le cardinal fut alors transféré de sa prison à Rétsag, localité de la Hongrie septentrionale, où il vécut en résidence surveillée. Libéré en octobre 1956, pendant l'insurrection, il retourna au palais épiscopal de Buda. Le gouvernement d'Imre Nagy, dont faisait partie M. Janos Kadar en qualité de ministre d'Etat, annonça officiellement la réhabilitation de l'archevêque.

Le comportement du primat pendant les journées dramatiques du soulèvement fut souvent discuté. Il nous déclara, ainsi qu'à d'autres visiteurs, que la Hongrie devait vivre en bons termes avec l'Est comme avec l'Ouest. Il condamnait tout acte arbitraire en disant : « *On doit proscrire et empêcher toute vengeance personnelle.* » Toutefois, dans ses discours radiodiffusés, il montrait fort peu de sympathie pour les dirigeants révolutionnaires, qualifiés de « *participants et héritiers du régime déchu* ». Le cardinal avait certainement d'autres objectifs que le soutien d'Imre Naguy et de ses amis « communistes nationaux »...

Le 4 novembre, lorsque revinrent les soldats soviétiques, le prélat trouva refuge à l'ambassade (alors légation) des Etats-Unis à Budapest, à 100 mètres du Parlement. Il y resta quinze ans, convaincu qu'il avait emporté avec lui la légitimité. Cependant la vie continuait sans lui. Après plusieurs années de tension, un accord partiel fut conclu en septembre 1964 entre le Vatican et le gouvernement hongrois. Cet accord laissait de côté le problème devant les diplomates catholiques célébrer la messe chaque dimanche devant les dilpomates catholiques occidentaux, dans la petite pièce de l'ambassade transformée en chapelle.

En septembre 1971, il accepta enfin « *pour prouver son amour illimité de l'Eglise* » l'« *indication* » de Paul VI : il partit pour l'exil, d'abord à Rome, puis à Vienne pour y mener « *une vie de prière et de pénitence* ».

POLITIQUE

Mme GISCARD D'ESTAING A ORLÉANS

L'envoyée spéciale du président

Mme Giscard d'Estaing préside, jeudi 8 mai, à Orléans, les fêtes de Jeanne d'Arc, qui commémorent la libération de la ville il y a cinq cent quarante-six ans. L'épouse du chef de l'Etat devait participer, le matin, à la cérémonie religieuse, avant d'assister dans l'après-midi au cortège traditionnel puis au défilé militaire. Mme Giscard d'Estaing devait également prononcer une allocution à l'hôtel-de-ville, au cours d'une réception à laquelle les conseillers municipaux socialistes ont décidé de ne pas s'associer.

M. Giscard d'Estaing ne s'est pas contenté, depuis son accession à l'Elysée, de moderniser l'image du président de la République. Il a voulu aussi changer le rôle de l'épouse du chef de l'Etat. Jusqu'à présent, celle-ci était confinée dans la double fonction de dame d'œuvres (à l'usage intérieur) et d'hôtesse d'accueil (à l'usage extérieur). Mme Giscard d'Estaing est restée fidèle à cette tradition. Elle s'acquitte de ses obligations de bienfaisance en se penchant sur les « cas sociaux », en visitant des centres d'aide ou *de rééducation, en répondant* à un courrier nombreux. Elle remplit ses devoirs de mondanité en recevant à l'Elysée les chefs d'Etat étrangers, en accompagnant son mari dans ses voyages officiels, en allant dîner avec lui, une fois par mois, dans une famille française.

Mais M. Giscard d'Estaing lui en demande désormais davantage. Certains de ses conseillers lui ont fait observer que le nouveau style présidentiel s'accommodait mal d'une telle routine. Le chef de l'Etat a donc décidé d'assigner à sa femme un certain rôle politique. Mme Giscard d'Estaing a inauguré publiquement ce nouvel emploi à Poitiers, le 13 avril, à l'occasion du colloque du Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure. Un mois avant, elle avait offert un dîner en l'honneur des femmes participant aux travaux du Conseil international des femmes. Quelques jours après le colloque de Poitiers, elle a accompli une sorte de visite officielle dans le Morbihan.

Après les cérémonies d'Orléans, le 8 mai, Mme Giscard d'Estaing se rendra le 14 mai à New-York pour participer au Festival Maurice-Ravel. En chacune de ces circonstances, Mme Giscard d'Estaing se comporte comme l'envoyée spéciale du président de la République. Sa présence à *Poitiers était* le signe, *avait-elle* précisé, de l'intérêt porté par le chef de l'Etat au Nouveau Contrat social. Du reste, le discours qu'elle avait prononcée sur la protection sociale avait été préparé par l'un des conseillers du président, M. Olivier Fouquet, chargé des affaires sociales à la présidence de la République.

A Vannes comme à Orléans, précise-t-on à l'Elysée, Mme Giscard d'Estaing a reçu pour mission de représenter son mari à des manifestations auxquelles celui-ci ne peut pas assister. Mais il arrive aussi à l'épouse du chef de l'Etat de prendre des positions personnelles : par exemple, sur l'idée d'un salaire maternel, qu'elle approuve, alors que le chef de l'Etat n'en a jamais parlé, et que Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, s'y est déclarée hostile.

L'entourage de M. Giscard d'Estaing souligne cependant qu'il ne saurait être question de rompre avec la tradition et de donner à l'épouse du chef de l'Etat une fonction politique que, d'ailleurs, la Constitution ne lui reconnaît pas. Cette ambiguïté ne facilite pas la tâche de Mme Giscard d'Estaing, qui semble assez mal à l'aise dans sa fonction nouvelle. Sur ce point, le « changement » voulu par le président de la République n'est pas convaincant.

THOMAS FERENCZI.

La tentation dynastique

par JACQUES ROBERT

Mme Giscard d'Estaing, qui préside la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, avait déjà fait une entrée remarquée dans la vie publique ou même politique en parlant au congrès du Nouveau Contrat social, à Poitiers. « Rentrée » d'ailleurs plus *qu'*« entrée ». On se souvient en effet qu'au cours de la campagne présidentielle, Mme Giscard d'Estaing avait accompli déjà, pour le compte de son mari, une mission outre-mer qui n'avait point été sans résultats. Mais elle agissait alors comme l'épouse d'un candidat, non comme la femme d'un *président*. La démarche n'avait, à l'époque, aucunement choqué, toute campagne présidentielle — où qu'elle se déroule — mobilisant toujours famille, amis, supporters du candidat.

La présence de Mme Giscard d'Estaing à Orléans, comme son intervention au congrès du Nouveau Contrat social, apparaît d'une tout autre dimension. Elle pose un problème politique important : celui du rôle que jouent, peuvent ou doivent jouer les femmes que l'élection, la naissance ou le mariage placent, en fait ou en droit, à la tête de l'Etat. La question n'est pas nouvelle, et l'on peut esquisser aujourd'hui une théorie ou une typologie des « premières dames ».

Dans un premier groupe, *les femmes des dynasties régnantes*, ou plus précisément les épouses des rois.

Les « reines par mariage » sont chargées de seconder leurs maris pour certaines tâches, en général la protection des arts, l'animation des œuvres sociales, l'inauguration des équipements collectifs, l'organisation et la présidence des réceptions... Selon leur personnalité, leur beauté ou leur talent, elles jouent un rôle national ou international. Plus ou moins bénéfique. Plus ou moins nocif. La reine Frédérika de Grèce n'a point laissé que de bons souvenirs...

Dans un second groupe, les « *femmes-élues* » à la tête de l'Etat. Le cas de l'actuelle Mme Peron est à cet égard exemplaire. Son mari et elle-même figuraient sur le même ticket présidentiel lors de la dernière élection, et la mort de Peron a fait accéder son épouse — élue vice-présidente en même temps que lui — à la magistrature suprême de l'Etat. C'est l'« *élection familiale* », la femme remplaçant constitutionnellement son mari, comme l'épouse « suppléante » peut en France — et cela se voit — remplacer le sien au Parlement quand il vient à être nommé à un poste ministériel ou désigné pour une mission de longue durée.

Les femmes de président

Enfin, dans un troisième groupe, *les femmes de président*.

Il faut ici distinguer trois hypothèses : celle des *régimes présidentiels*, des *régimes parlementaires* et des « *monarchies électives* ».

Dans les régimes présidentiels, la femme du président joue un rôle capital. Non seulement pour la désignation de son mari comme candidat ou, au cours de la campagne présidentielle, pendant laquelle elle l'accompagne dans ses déplacements et doit se montrer constamment, mais tout au long du mandat officiel. C'est en fait un couple que le pays élit. Les Etats-Unis ont, certes, désigné avant tout John Kennedy, mais à la détermination des choix de chaque électeur américain, Jackie n'a pas été étrangère. Il n'y avait pas qu'une boutade dans la déclaration fameuse du président américain à Paris : « *Je suis celui qui a épousé Jackie Kennedy* ».

Ce qui est vrai pour les U.S.A. l'est aussi pour la plupart des pays qui ont adopté la forme présidentielle, en Afrique ou en Amérique latine.

La situation est radicalement différente dans les démocraties parlementaires classiques. Ici, la considération de la personnalité de l'épouse du président joue beaucoup moins dans l'élection dès l'instant que le président n'aura plus tard qu'un rôle politique effacé. Et, une fois à l'Elysée, au Quirinal ou dans d'autres palais présidentiels..., elle n'aura elle-même qu'un simple rôle d'hôtesse. Qui se souvient encore en France des épouses des présidents de la IIIe République ? Lesquelles d'entre elles ont vraiment marqué ? Les maîtresses entrent à cet égard plus facilement dans l'histoire que les épouses légitimes.

Sous la IVe République, ni Mme Vincent Auriol ni Mme Coty n'ont voulu ou pu jouer un rôle politique quelconque. L'opinion conserve, certes, le souvenir de l'amabilité souveraine et de l'élégance de la première, de la simplicité et de la bonté rayonnante de la seconde. Mais rien de plus.

Restent les « monarchies électives ». Où la situation de la femme du président est la plus paradoxale et la plus ambiguë. C'est le cas de la France depuis 1962.

Elu au suffrage universel, le président n'est déjà plus « parlementaire » sans être encore pour autant « présidentiel ». L'hôtesse de l'Elysée ne peut être ni Jackie Kennedy ni Mme Coty...

Selon le tempérament ou le style du président, selon l'image aussi que veut donner de lui le couple présidentiel, la place de l'épouse est plus ou moins marquée. Comme l'est ou non celle de la famille du président tout entière.

Mme de Gaulle a eu sans doute une influence réelle, mais la personnalité du général comme la modestie et le tact de son épouse l'ont conduite à un effacement officiel voulu qui n'était point sans grandeur.

Dans une atmosphère différente, les Pompidou ont continué la même tradition.

Le rôle nouveau de Mme Giscard d'Estaing marquerait-il donc un changement d'orientation et de politique ?

Déjà, au moment de la campagne, la famille du président avait été mise à contribution. On se souvient de certaines affiches électorales — largement répandues — montrant le président avec l'une de ses filles. L'initiative était sympathique et habile : elle ne s'était en France encore jamais vue. En outre, se « présentant » au corps électoral lors d'une émission à la télévision, le futur président avait non seulement rappelé les principales étapes de sa carrière, mais consacré un développement remarqué à l'évocation de son foyer et de ses quatre enfants ? C'était là encore une innovation. Ce fut ensuite le voyage de Mme Giscard d'Estaing outre-mer. Puis, lors de la remontée officielle des Champs-Elysées, l'arrêt du président pour embrasser ses filles postées sur le parcours. C'est maintenant l'entrée de Mme Giscard d'Estaing dans la vie publique...

Est-ce une nouvelle conception « familiale » de la présidence qui prend naissance sous nos yeux ? Elle ne serait point sans rappeler la conception « kennedyenne » du pouvoir qui attribuait à chaque élément du « clan » un rôle déterminé dans l'Etat.

Une telle vision n'est pas à exclure en France. Sans doute sa nouveauté peut-elle séduire. Sa jeunesse et son *dynamisme aussi.*

Il est néanmoins permis de se demander — dans l'hypothèse où le mouvement viendrait à s'accentuer — si un tel infléchissement ne risque pas de choquer à terme certaines traditions républicaines bien ancrées. Les Français ne sont après tout conviés tous les sept ans qu'à élire le président. C'est le choix d'un homme. D'une famille certes aussi. Mais point sans doute au même niveau.

Il ne faudrait point qu'une involontaire confusion des genres conduise à d'autres réserves, imméritées.

A l'heure de la personnalisation, l'ère des dynasties ?

POLITIQUE

M. Motte : le C.N.I.P. est indispensable à la collecte des voix libérales

M. Bertrand Motte, qui a été élu le 30 avril président du Centre national des indépendants et paysans, a parlé, mardi matin 6 mai, de la Confédération des indépendants, nouveau cadre des relations entre sa formation et la Fédération nationale des républicains indépendants.

« Dans notre corps électoral et parmi nos élus locaux s'exprime le souhait, a-t-il expliqué, *de voir au cœur de la famille libérale une force politique majeure »* laquelle *« ne peut exister qu'à la faveur d'un rapprochement entre R.I. et C.N.I.P. »* Pour lui, ce rapprochement *« clarifie et établit sur des bases contrôlables l'appartenance du C.N.I.P. à la majorité présidentielle »*.

Après avoir relevé que *« les républicains indépendants s'étaient, dès leur création, affirmés d'entrée de jeu comme giscardiens »*, il a rappelé que *« depuis vingt-cinq ans les membres du C.N.I.P. avaient eu l'ambition de s'inscrire dans une tradition de libéralisme impersonnel »*, sans toutefois renier les trois idées de M. Antoine Pinay : *« Indépendance totale, bon sens et courage tranquille. »* L'ancien président du groupe parlementaire des indépendants à l'Assemblée nationale a ensuite souligné qu'en matière électorale son mouvement est *« indispensable à la collecte des voix de la famille libérale en France »*.

Réfutant le préalable de la lutte des classes, il a estimé que le *« mot de passe »* pour l'avenir est la *« décentralisation »*, c'est-à-dire la *« démultiplication des des responsabilités et de l'information »*.

M. PONIATOWSKI : la télévision ne doit pas être l'exutoire de tous les défoulements verbaux.

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, rappelle, dans une interview à *Télé-Sept Jours*, qu'*« il n'existe pas de liberté réelle sans liberté de l'information »*.

Le ministre note : *« M. Marchais, depuis sa convalescence, parle d'abondance, à tout vent, mais a-t-il toujours quelque chose d'intéressant à dire aux Français ? Je ne l'ai pas toujours perçu. Je crois que la télévision ne doit pas être l'exutoire de tous les défoulements verbaux. Par contre, lorsqu'un homme politique responsable, qu'il appartienne à l'opposition ou à la majorité, a réellement quelque chose à dire, alors, la télévision doit jouer pleinement son rôle. (...) Il est normal et même de son devoir que le président de la République informe les Français des grandes lignes de sa politique et leur explique les problèmes qui sont les leurs. »*

M. Poniatowski a indiqué également :

« Si l'augmentation de la redevance est un problème de gouvernement, celui de la création de radios privées est du ressort du Parlement, tant que la législation en vigueur concernant le monopole de l'État n'est pas modifié. »

Au conseil de district de Belfort

M. BAILLY RENONCE A SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT

M. Jean-Marie Bailly, ancien secrétaire d'État, ancien député et ancien maire de Belfort (U.D.R.), a annoncé mardi 6 mai qu'il se démettait de ses fonctions de président du conseil de district de l'agglomération de Belfort.

M. Bailly a proposé que M. Pierre Bonnef, maire de Belfort (favorable à la majorité), lui succède à ce poste, qui revient, à son avis, au maire de la ville qui fournit l'ensemble des services publics.

[Cette démission avait été demandée le 28 janvier par les membres du conseil de district, dans une motion de défiance adoptée par 26 voix contre 7 et 3 bulletins blancs, qui précisait que « M. Bailly ne semblait plus à même de remplir la fonction de président pour laquelle il avait été élu ».

Le 6 décembre 1974, M. Bailly, président du conseil général depuis 1970, avait remis au préfet du Territoire de Belfort sa démission de ses fonctions de maire de Belfort, expliquant qu'en raison de sa nomination à la présidence des Houillères du Centre et du Midi il n'était plus en mesure « d'assurer avec la même régularité et la même constance le service de la cité ».

M. Bonnef, deuxième adjoint, avait été élu maire de Belfort le 10 décembre 1974.]

● *M. Michel Jobert* a déclaré, lundi 5 mai à Clermont-Ferrand, qu'il ne rejetait pas pour l'avenir la perspective de briguer un mandat parlementaire. A propos du Mouvement des démocrates, qu'il préside, il a assuré : *« Nous avons à peu près dans tous les coins de France des comités qui sont en place avec la possibilité de participer ici ou là à des élections. »*

● *M. Eric Hintermann*, animateur du Centre d'études pour le socialisme, courant « réformiste » du parti socialiste, a décidé de passer outre au vœu exprimé par M. François Mitterrand de voir cesser la parution de *Socialisme 2000*, organe de cette tendance.

● *M. Ceccaldi-Raynaud*, maire de Puteaux, qui a été déclaré civilement responsable de ses partisans condamnés pour la fusillade qui s'était produite à l'occasion des élections municipales de 1971 (*le Monde* du 6 mai) a décidé de se pourvoir en cassation. Répondant, d'autre part, à la fédération des Hauts-de-Seine du P.C.F., qui demande sa démission, M. Ceccaldi-Raynaud a indiqué qu'il n'avait nullement l'intention de se retirer.

Les travaux de l'Assemblée nationale

L'emprunt destiné à relancer les investissements arrive sur un marché financier en plein redressement

L'Assemblée nationale a examiné et approuvé, mardi 6 mai, le projet de loi relatif à la garantie de l'État à un emprunt groupé émis par des établissements de crédit.

Cette garantie, qui faisait initialement l'objet de l'article 7 du projet de loi de finances rectificative pour 1975, constitue l'une des six mesures de relance adoptées par le gouvernement (*le Monde* du 25 avril) et destinées *« à protéger l'emploi en encourageant l'investissement productif »*. A cette fin, l'État mettra à la disposition des entreprises désireuses d'investir des crédits à des conditions *« particulièrement avantageuses »*.

Il donnera sa garantie à un emprunt groupé de 5 milliards de francs émis par divers établissements spécialisés (Crédit national, Crédit hôtelier, Caisse nationale des marchés de l'État et Société de développement régional) et le groupement des petites et moyennes industries. Les acquéreurs pourront bénéficier de conditions de crédit plus favorables. L'emprunt étant bonifié par l'État, le taux de prêt sera, pour les cinq premières années, limité à 8,5 %.

Pour M. PAPON (U.D.R.), rapporteur général de la commission des finances *« cet emprunt dont le taux devrait être de 10,30 % s'est trouvé émis dans une situation caractérisée à la fois par une excellente activité du marché financier et d'importants besoins de financement tant dans le secteur public (E.D.F., P.T.T., par exemple), que dans le secteur privé »*.

M. Christian PONCELET, secrétaire d'État au budget, annonce que le projet de loi de finances rectificative pour 1975 sera examiné par l'Assemblée nationale, le 13 mai. Toutefois le gouvernement a estimé souhaitable que le lancement de l'emprunt intervienne dans les plus brefs délais (la date du 20 mai a été retenue) afin de bénéficier au maximum *« d'un marché financier en plein redressement »*.

Dans la discussion générale, M. BOULLOCHE (P.S., Doubs) estime que rien ne justifie une mesure qui fait un cadeau de 700 millions de francs à certaines entreprises.

Pour M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) *« la politique d'austérité du gouvernement est inacceptable tout comme les cadeaux fabuleux faits au capitalisme, tel l'emprunt proposé aujourd'hui »*. Son groupe votera également contre le texte.

M. HAMEL (R.I., Rhône) réfute les critiques formulées par l'opposition à l'encontre d'un emprunt dont, à son avis, l'impact psychologique est aussi important que l'impact financier.

M. Poncelet précise que le marché financier, qui sera quelque peu asséché par l'emprunt, devrait reprendre dès le mois de juin. Il affirme également que l'emprunt bénéficiera pour moitié aux petites et moyennes entreprises.

L'Assemblée adopte finalement le projet de loi, l'opposition votant contre.

La transformation du Crédit maritime mutuel en organisme de crédit à part entière

L'Assemblée en vient au projet de loi adopté par le Sénat le 12 novembre 1974, relatif au Crédit maritime mutuel.

Rapporteur de la commission des finances, M. GABRIEL (apparenté R.I.) rappelle que ce projet permettrait au Crédit maritime mutuel de recevoir des dépôts de toute personne et ouvrirait son accès à de nouveaux sociétaires, personnes physiques ou morales ; en contre-partie, il donnerait un fondement législatif au contrôle qu'exerce sur le Crédit maritime mutuel la Caisse centrale de crédit coopératif.

M. Poncelet, secrétaire d'État au budget, indique que ce texte, qui fait du Crédit maritime mutuel *« un établissement de crédit à part entière, s'inscrit dans la politique de modernisation poursuivie par le gouvernement dans le domaine de l'économie maritime »*.

En séance de nuit, M. JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) reconnaît qu'il fallait moderniser et préciser des textes anciens, mais redoute que l'on ne dénature l'esprit du Crédit maritime mutuel en favorisant la concentration capitaliste. Face à la crise actuelle, il faut, à son avis, *« aller beaucoup plus loin »*.

M. OFFROY (U.D.R., Seine-Maritime) se félicite du dépôt d'un projet qui voit accroître l'aide dont bénéficient déjà les artisans pêcheurs.

Dans la discussion des articles, les députés adoptent des amendements élargissant le champ de compétence du Crédit maritime mutuel, ainsi qu'un amendement précisant que l'extraction sous-marine de substances minières ne peut être financée par le Crédit maritime.

Afin d'organiser une véritable concertation entre les pouvoirs publics et la profession, les députés prévoient la création d'une commission supérieure de crédit maritime, organisme consultatif auprès du ministre chargé de la marine marchande, où le Parlement sera représenté.

Quant à la Caisse centrale de crédit coopératif, elle assurera le contrôle de la régularité des opérations financières et comptables des caisses régionales, effectuera, à leur bénéfice, toutes opérations financières, leur apportera l'assistance technique la mieux adaptée et centralisera l'excédent de leurs liquidités dans certaines limites fixées par voie réglementaire.

Est ensuite adopté un amendement incluant les ascendants de marins-pêcheurs décédés dans les personnes pouvant devenir sociétaires des caisses ou unions du Crédit maritime.

Il en va de même d'un amendement socialiste, sous-amendé par le gouvernement, et qui garantit aux artisans pêcheurs et ostréiculteurs une majorité au sein du conseil d'administration des caisses régionales ou unions.

L'Assemblée décide également que les caisses doivent avoir un véritable pouvoir de décision quant à l'octroi des prêts.

L'Assemblée adopte finalement le projet de loi, l'opposition s'abstenant.

● *M. Péronnet*, secrétaire d'État à la fonction publique, en réponse à M. Schielé (Union centriste), qui lui demandait ce qu'il était advenu de sa promesse de création d'un secrétariat permanent aux réformes administratives, a expliqué au Sénat que les nécessités budgétaires contraignent le gouvernement à renoncer à ce projet.

La carte professionnelle d'importateu[r] de produits de pêche est supprimée

Les députés ont ensuite examiné le projet de loi adopté par le Sénat (*le Monde* du 4 avril) supprimant la carte professionnelle d'importateur de produits de la pêche.

Après avoir rappelé que la suppression de cette carte a été demandée à plusieurs reprises au gouvernement français par la commission des communautés européennes qui la considère comme une restriction quantitative à l'importation, incompatible avec les dispositions du traité de Rome, M CHAUVEL (P.S.), rapporteur de la commission de la production et des échanges, démontre le caractère *« inopportun »* de ce texte *« alors que nos pêcheurs se trouvent dans une situation dramatique et que la question de l'avenir de la pêche française se pose en termes alarmants »*. Et il ajoute : *« Il faut d'abord se donner au niveau national et surtout européen, les moyens de mettre fin à la crise actuelle. Ce n'est qu'une fo[is la] situation assainie qu'il sera [pos]sible d'harmoniser le droit [fran]çais et la réglementation [euro]péenne. »* La commission [de]mande donc le rejet du [texte] présenté.

M. CAVAILLE, secrét[aire] d'État aux transports, reco[nnaît] que ce texte est présenté [dans] une période de crise grave [dont] la solution est, toutefois, [in]dépendante du gouvernement. [Après] avoir précisé que le projet m[et la] France en harmonie avec le [droit] communautaire en suppri[mant] une formalité administrativ[e dé]sormais sans justification te[chni]que ou économique, il affirm[e que] l'amélioration du régime de [pro]tection du marché commu[nau]taire et l'aménagement du [règle]ment de base du marché des [pro]duits de la pêche sont les [vrais] moyens de remédier à la cr[ise].

Dans la discussion gén[érale], M. LE PENSEC (P.S., Finis[tère]) demande que les importa[teurs] soient soumis aux mêmes c[ondi]tions que les mareyeurs e[xpor]teurs. A son avis, le projet « [pro]fondément inopportun » fris[e la] provocation ».

M. BARDOL (P.C., P[as-de-]Calais) dénonce les conséqu[ences] nocives de ce projet. *« Ce [texte] ne règle aucun des problèm[es en] suspens, affirme-t-il. Il ne [fait] qu'aggraver la situation. »* [Son] groupe ne le votera pas.

M. MARIE (U.D.R., Pyr[énées-]Atlantiques) parle de te[mpête] dans un verre d'eau, la [carte] d'importateur ayant une [por]tance limitée. Il n'en demeu[re pas] moins nécessaire, à son av[is, de] se mettre dans un souci d'[effica]cité, en conformité avec les [règle]ments communautaires. C[e fai]sant, explique-t-il, le gou[verne]ment français se trouvera [en] meilleure position pour dé[fendre] les intérêts de ses pêc[heurs]. Opinion défendue égalemen[t par] le secrétaire d'État et pa[r] par M. GUERMEUR (I[..,] Finistère) qui souhaite cepe[ndant] l'organisation d'un grand [débat] sur la pêche maritime.

Finalement, l'assemblée [adopte] dans le texte du Sénat, définitivement, le projet [...] par 289 voix contre 190.

L'ORDRE DU JOUR

Réunie mardi 6 mai, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée nationale jusqu'au vendredi 16 mai :

MARDI 13 MAI : loi de finances rectificative pour 1975 *et* modifications de certaines dispositions de droit pénal ;

MERCREDI 14 : questions au gouvernement et déclaration, suivie d'un débat, de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et *de la recherche, sur la politique* de l'énergie ;

JEUDI 15 : projet de loi sur les handicapés (deuxième lecture) ;

VENDREDI 16 : indivision, statut des sociétés civiles (deuxième lecture) et rapports sur des propositions relatives au statut de la magistrature et à la *clause pénale*.

Le gouvernement n'a aucune informa[tion] sur le sort du commandant Galopi[n]

Mardi 6 mai, l'Assemblée nationale *a adopté définitivement* plusieurs conventions et accords internationaux votés par le Sénat le 24 avril.

Lors de l'examen de la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO (rapporteur, M. NESSLER, U.D.R.), M. BAREL, député communiste des Alpes-Maritimes, a attiré l'attention sur *« la criminelle détérioration de la Méditerranée »* et insisté pour que l'Assemblée ouvre un débat sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire.

En réponse à une question de M. HAMEL (R.I., Rhône), M. BERNARD DESTREMAU, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères, a déclaré :

« Il est tout à fait inexact qu'Israël ait été exclu de l'UNESCO : ce qui aurait été intolérable. En réalité, certains pays qui n'appartiennent pas physiquement à l'Europe ont souhaité faire partie d'une commission européenne. Les États-Unis et le Canada ont obtenu satisfaction ; Israël pas, en raison des votes hostiles de qui vous savez. Israël n'est donc pas membre de cette commission européenne, mais n'a pas été écarté de l'UNESCO. Le comité directeur peut d'ailleurs toujours l'inviter à la commission à titre d'observateur. Le vote qui a eu lieu est loin de nous satisfaire. Et, quand il a été question de condamner Israël à propos de certaines fouilles, le représentant de la France, sur instructions du gouvernement, a voté contre. »

Après avoir adopté quatre projets relatifs à des accords franco-camerounais (rapporteur, M. NESSLER), l'Assemblée a approuvé quatre textes passés entre la France et le Congo (rapporteur, M. FORENS, réf.). [Inter]rogé *sur le sort des Fr[ançais]* détenus par les rebelles tcha[diens], M. PIERRE ABELIN, minis[tre de] la coopération, a précisé :

« Le fait que le général [Ma]loum soit maintenant le c[hef du] gouvernement du Tchad n'[a pas,] semble-t-il, modifié l'attitu[de de] M. Habré, et les mêmes exi[gences] sont formulées. Quant au [com]mandant Galopin, nous n[e pou]vons actuellement ni con[firmer] ni infirmer sa mort, car [nous] n'avons aucune informatio[n pré]cise à son sujet. »

Les députés ont égal[ement] adopté en première lectur[e une] convention fiscale avec Sing[apour] *ainsi que des protocoles* [proro]geant les conventions sur le [com]merce du blé et sur l'aide al[imen]taire (rapporteur, M. Nessle[r).]

P.

LES COMMUNISTES RÉCLAMENT UN DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale demande *« l'ouverture dès la semaine prochaine d'un grand débat de politique extérieure sur la base d'une déclaration gouvernementale »*. Après avoir noté *« l'évolution rapide »* *de la situation internationale*, *« comme en témoignent »* les événements au Cambodge et au Vietnam, *« les revers subis par l'impérialisme américain »*, et *« l'échec au Moyen-Orient de la diplomatie d'Henry Kissinger »*, le groupe communiste estime que, *« la venue en Europe, à la fin de ce mois, de Gerald Ford, a pour but de resserrer encore la cohésion de l'alliance atlantique »* et affirme que *« dans le même temps, la politique étrangère du président de la République est de plus en plus dépendante des États-Unis »*.

Les subventions aux collectivités publiq[ues]

LE GROUPE SOCIALIST[E] DEMANDE UNE ENQUÊ[TE] DE LA COUR DES COMP[TES]

Le groupe du parti socialis[te et] des radicaux de gauche de [l'As]semblée nationale a fait pa[rt] mardi 6 mai de son « *éto[nne]ment* » à la suite des déclara[tions] de M. Poniatowski à Dijon an[non]çant l'attribution d'une sub[ven]tion exceptionnelle à cette [ville] (*le Monde* du 7 mai). *« Il [n'est] pas acceptable*, estiment les [dé]putés socialistes et radicau[x de] gauche, *que la tutelle de l[’État] sur les communes puisse se [dou]bler de jugements arbitraire[s du] ministre de l'intérieur, à l'évid[ence] influencées par des considéra[tions] politiques. »* (1) En effet, [rap]pellent-ils, de *« tels jugem[ents] de valeur sur la gestion des é[qui]pes municipales appartient, [en] démocratie, aux électeurs et [non] pas à un ministre dont les f[onc]tions politiques ne garantis[sent] pas l'indépendance »*.

« A moins de deux ans [des] élections municipales, ajout[ent-]ils, *M. Poniatowski semble [vouloir] vouloir distribuer à des fins é[lec]torales les crédits de l'Éta[t, à] l'exemple de son prédécesseur, [qui] s'était montré d'une génér[osité] remarquée dans l'attribution [de] subventions à son propre dé[par]tement. »*

Pour le groupe socialiste, [la] *généralisation de ces pratiqu[es]* nécessite l'ouverture d'une [en]quête de la Cour des comptes « [sur] *les conditions d'attribution [des] subventions exceptionnelles [aux] collectivités publiques* ». [Les] membres socialistes et radic[aux] de gauche de la commission [des] finances déposeront une prop[osi]tion de 10 % en ce sens.

(1) Le maire de Dijon est M. [Ro]bert Poujade, ancien ministre, an[cien] député, ancien secrétaire général [de] l'U.D.R.



SOCIÉTÉ

Le médecin devant la mort

III. — L'euthanasie

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Sur six décès, cinq se produi-
ent actuellement à l'hospice
u à l'hôpital. Si ce dernier est
apable d'exploits techniques
our maintenir la vie dans des
onditions extrêmement diffici-
s, il n'est guère préparé à
accompagner » les mourants
: à leur donner l'aide dont ils
nt besoin aux ultimes instants
le Monde » du 6 et du 7 mai.)

*Je dis, moi, qu'il est absurde
scandaleux de prolonger de
ques semaines la vie de vieil-
s grabataires, au prix de souf-
ces inutiles. Je respecte la
l, et je ne veux pas qu'on
celle des autres.* » (René Le-
, secrétaire d'Etat à l'action
ale.)

e 10 janvier dernier, le profes-
Haemmerli fut suspendu de
fonctions de chef des services
icaux de l'hôpital de Zurich.
une plainte de Mme Pesta-
, directeur de la santé publique,
procédure pénale est engagée
re lui, pour meurtre avec pré-
itation. Il risque de 5 à 20 ans
rison. Ce médecin suisse, dont
éputation scientifique et déon-
gique est internationale, est
isé d'avoir, chez des malades
génaires, tous irréversiblement
nscients depuis des mois à la
e de congestions cérébrales
tiples, remplacé par de l'eau
e le mélange nutritif qui leur
t administré par sonde gastrique. Il aurait, ce faisant, abrégé leur agonie, bien que l'un de ces malades ait survécu ainsi plus d'un an, bien que la décision ait toujours été prise en plein accord avec le collectif soignant (médecins, internes, infirmières et assistantes sociales) et bien qu'elle ait été motivée neuf fois sur dix par des troubles digestifs (vomissements suivis d'infections pulmonaires, hémorragies, diarrhées ou ulcères) consécutifs au gavage.

Cette affaire a suscité en Suisse une telle émotion populaire que, dès le 3 février, le cap des cinq mille signatures requises était franchi pour la soumission au référendum populaire d'une proposition de loi légalisant l'euthanasie pratiquée par un médecin à la demande d'un malade. Un sondage réalisé en février montre que 60 % des Suisses sont favorables à « l'euthanasie active », 17 % indécis et 23 % contre.

Les déclarations faites à la radio par le docteur B. Ibsen firent, au Danemark, l'effet d'une bombe l'été passé. Ce professeur d'anesthésiologie de l'université de Copenhague reconnaissait qu'il lui était souvent arrivé d'arrêter l'appareil respiratoire maintenant en vie des patients au cerveau lésé, et même d'administrer une dose importante d'analgésique à la fin d'une intervention chirurgicale chez des malades condamnés.

Des parodies d'êtres humains

ur les trois cents morts surve-
s en deux ans dans la « Spe-
Care Nursery » (centre de
s pour nourrissons, ou centre
réanimation néo-natal) de
l'hôpital universitaire Yale,
rante-trois, soit 14 %, ont
i un arrêt délibéré du traite-
nt chez des enfants porteurs
iomalies multiples, concernant
ntiellement le système ner-
x central. Ces décisions, disent
docteurs Duff et Campbell
rapportent la chose, ont été
ours prises collectivement par
parents et les médecins
cernés.

l les médecins s'abstiennent
fois de réanimer à leur nais-
ce les grands anormaux, ou de
appliquer des procédés théra-
tiques complexes, une telle
aboration et une telle coopéra-
avec les parents *sont loin*
re la règle. Un juge américain,
uis par le corps médical du
ine Medical Center, ordonnait
si, le 24 février dernier, que
opéré, contre la volonté for-
le de ses parents, un enfant
int d'une fistule entre la tra-
e et l'œsophage. Il importe de
ciser que cet enfant était gra-
ent malformé, qu'il n'avait à
che *ni œil, ni oreille, ni mem-*
supérieur, qu'il présentait des
malies vertébrales, et qu'il ne
llait guère d'imagination, nous
it le professeur A. Hellegers
ashington), *pour concevoir*
l souffrait, en outre, de multi-
malformations internes ».

n autre juge, de Floride cette
lui aussi requis par les auto-
médicales, avait au même
ent pris une *décision diffé-*
e. Il est vrai qu'il s'agissait
d'un enfant, mais d'une
me de soixante-douze ans qui,
nte d'une anémie hémolyti-
résistant aux diverses théra-
iques tentées, refusait que
nt poursuivies des transfu-
s salvatrices, mais douloureu-
et refusait aussi l'ablation de
ite. Tenant compte du carac-
incurable de la maladie et
souffrances provoquées par
ransfusions, le juge estima
un patient adulte, conscient
s actes, a le droit de refuser
raitement, même si l'opinion
cale la plus éclairée estime
ce traitement est essentiel
conserver la vie ».

« *J'ai tué, au cours de ma carrière, une vingtaine de malades. L'euthanasie, dans des cas bien précis, est une bénédiction.* » Cette déclaration fit scandale en Angleterre, l'automne dernier, lorsque parut le livre du docteur Mair *les Confessions d'un chirurgien* (1). Des injections massives de drogues appropriées utilisées à la requête instante de cancéreux condamnés et qui souffraient le martyre y sont décrites sans fard. « *Bien d'autres médecins font comme moi dans le secret*, écrit le docteur Mair. *Il faut à présent parler clairement.* »

Aux Pays-Bas, le 21 février dernier, un tribunal condamne à une semaine de prison avec sursis une femme médecin qui avait mis fin aux souffrances de sa mère par une injection massive de morphine. Agée de soixante-dix-huit ans, elle était atteinte d'un cancer généralisé et se trouvait à demi-paralysée à la suite d'une hémorragie cérébrale. Le directeur de la clinique où elle était hospitalisée avait porté plainte contre le médecin. L'émotion soulevée dans le pays par ce procès a conduit à un projet actuellement à l'étude de révision de la législation sur l'euthanasie qui date de 1886.

Le 5 février dernier un tonnerre d'applaudissements avait accueilli la décision d'acquittement prononcée dans des circonstances analogues par un jury américain en faveur d'un médecin accusé d'avoir, par une injection, mis fin aux jours d'un de ces malades. Souffrant atrocement d'un cancer du larynx, il était atteint d'une double pneumonie et avait présenté, en outre, une embolie.

Le Mouvement américain pour l'euthanasie, qui n'avait que six cents membres il y a cinq ans, en a près de quarante mille à présent, dont vingt mille ont adhéré — et payé pour ce faire — durant la seule année 1974.

Cependant, le manifeste en faveur de « l'euthanasie demandée par le malade » qu'a publié en août dernier sous la signature de personnalités de grand renom, dont trois titulaires du prix Nobel, la revue américaine *The Humanist* continue de soulever, en dépit de sa modération, de très vives controverses.

Le voile de crainte et de secret

la mort et certains agisse-
médicaux émergent ainsi
à peu du voile sombre de
te et de secret qui les recou-
jusqu'alors, le débat n'en
pas moins hautement pas-
iel et les arguties rhétoriques
éculatives y tiennent, et pour
, plus de place que les faits.
est peu de sujets où la confu-
sémantique et technique soit
grande, et dans les polémi-
engagées le même terme
hanasie évoque souvent chez
in des situations radicale-
différentes.

« bonne mort » que suggère
nologie grecque du mot s'est
formée au seizième siècle en
action délibérée que Francis
n recommandait aux méde-
d'entreprendre pour procurer
s patients une « mort calme
cile » grâce à l'atténuation
urs souffrances. Le terme évoque aujourd'hui l'accélération ou la provocation de la mort par un tiers pour mettre fin à des souffrances intolérables ou inutiles. Ce résultat peut être obtenu à la suite de comportements médicaux très divers.

● NE PAS TRAITER

Un enfant naît prématuré et asphyxique. Il présente à l'évidence de graves malformations. Les médecins présents dans la salle d'accouchement prennent souvent (mais pas toujours) la décision de ne pas engager le processus de réanimation sans lequel il ne peut survivre.

Il arrive que la décision de « laisser faire la nature » implique une attitude d'abstention thérapeutique beaucoup plus difficile à prendre. Tel est le cas des grandes anomalies appelant une intervention chirurgicale, et qui s'accompagnent de troubles mentaux. Devant certains refus catégoriques des parents, et avec parfois l'aide ou le conseil de médecins de famille, nombre d'enfants ont ainsi disparu, qui étaient atteints de *spina bifida* (hernie de la moelle accompagnée ou non de troubles nerveux et mentaux), de hernies du cerveau ou de monstruosités diverses. Des pressions très fortes sont souvent exercées sur les familles pour qu'elles autorisent le traitement de ces « parodies d'être humain », et des dispositions récentes autorisent les médecins à recourir à la justice en cas de conflit et s'ils le jugent souhaitable. L'importance des progrès de la chirurgie et de l'anesthésie-réanimation du petit enfant a conduit à une multiplication de ces conflits.

La doctrine de sacralisation de la vie fait que le médecin amené à soigner l'enfant est souvent mal placé pour prendre en compte d'autres considérations, telles que la qualité de la survie ainsi offerte, ou l'ampleur du drame familial que provoquerait son geste thérapeutique. Un « conseiller médical » moins directement impliqué pourrait vraisemblablement aider les parents à prendre leur décision en toute connaissance de cause. Décision qui, si elle est négative, conduit le médecin à une simple abstention thérapeutique forcée ou acceptée, mais laisse souvent entier le problème du décès de l'enfant.

Ne serait-il pas plus courageux, dans certains cas, de substituer aux agonies interminables observées récemment un geste de pitié ? De donner des barbituriques à mettre dans un biberon plutôt que de laisser mourir de soif et de faim ?

Une même attitude d'euthanasie passive peut être amenée par le refus d'un malade adulte de se voir traité. De tels refus placent parfois le médecin dans une situation intenable, justifiant son retrait.

● NE PAS PROLONGER LA VIE EN RETARDANT LA MORT

Lorsqu'un traitement a été engagé (chez un vieillard, après des hémorragies cérébrales répétées par exemple, ou chez un cancéreux arrivant au stade terminal), il arrive un moment où les bienfaits possibles de ce traitement doivent être mesurés en regard des souffrances ou des survies inhumaines qu'il peut impliquer. C'est ce qu'a fait à Zurich le professeur Haemmerli. Si de telles attitudes restent peu fréquentes, il est plus rare encore qu'elles soient rendues publiques. Le public reproche volontiers au corps médical de se livrer à une véritable frénésie thérapeutique et réclame vivement, ici ou là, « le droit à la mort douce et digne ». Mais il n'est pas exceptionnel que des traitements désespérés soient entrepris sous la pression des familles, et que le cancérologue ou le gérontologue soit considéré comme un monstre s'il ne s'y prête pas. Le mythe de la toute-puissance médicale pèse sur les deux parties en présence, et, s'il faut à un médecin du courage pour interrompre une thérapeutique inutile, la tâche devient impossible si le malade ou sa famille se refuse à admettre l'idée même de la mort.

Les cas de cancéreux atteints de douleurs intolérables, qui motivent la plupart des procès d'euthanasie, résultent plus pour leur part, semble-t-il, de négligence ou d'ignorance médicale que d'une carence déontologique. Le traitement de la douleur fait encore l'objet de puissants préjugés, d'origine religieuse ou pharmacologique (le risque d'accoutumance). *Son enseignement* aux futurs médecins est, en outre, gravement insuffisant. « *Nous n'avons jamais eu aucune requête euthanasique. Nos malades sont entre ciel et terre* », disent le médecin et la directrice de la clinique du Calvaire, disent aussi les dirigeants de l'hospice Saint-Christophe de Londres, qui ne reçoivent que des cancéreux au stade terminal et dont, en effet, aucun ne souffre, en dépit de situations souvent effroyables.

Il devrait être largement admis et enseigné que le traitement de tous les symptômes, douleur incluse, qui assombrissent la survie d'un malade doit être entrepris, comme il l'est dans ces établissements, avec dévouement et compétence, quelles qu'en soient les conséquences. L'apprentissage de ces traitement, trop mal connus à l'heure actuelle par les généralistes et les infirmières, permettrait en outre et dans bien des cas de les *conduire à domicile*, ce *qui* présente sur le plan humain des avantages évidents.

● METTRE FIN A UNE REANIMATION

Il est convenu, même par les hautes autorités religieuses, que des lésions cérébrales étendues et irréversibles, manifestées par une absence d'activité électrique (*électro-encéphalogramme plat*), autorisent à mettre fin aux méthodes de réanimation circulatoires, rénales ou respiratoires, qui permettaient la survie du malade. Il est moins connu que, pour éviter une agonie pénible par étouffement, le médecin doit, dans ces cas, non seulement déconnecter les appareils, mais injecter dans le cœur ou les vaisseaux un sel de potassium dont l'effet mortel est immédiat.

Et le problème d' « euthanasie passive » qui se pose aux réanimateurs est souvent d'une grande complexité, piégé comme il l'est par la routine et l'efficacité de toutes les techniques substitutives permettant la prolongation artificielle d'une vie dont il lui faudra peser le sens, et non plus seulement la réalité biologique.

● *L'EUTHANASIE ACTIVE*

Elle exige de la part du médecin un geste délibérément meurtrier qui ne semble pas pouvoir lui être demandé. Si la requête lui en a été faite directement par le malade, il s'agit d'une demande de suicide. Elle est parfois totalement illégitime, et tous les médecins ont entendu de tels souhaits, souvent pressants, exprimés dans un moment de détresse par un patient qui guérirait ultérieurement sans séquelles. Elle peut être au contraire motivée par une situation réellement sans issue.

Il appartient alors à la communauté tout entière de lever l'interdit et le tabou qui pèsent encore sur le suicide, d'admettre que chacun est maître de sa mort, et libre d'en choisir le moment, et d'autoriser que soient connus et accessibles les moyens, qui n'ont rien de très médical ni de très compliqué, et qui permettent d'en finir avec la vie. Un certain nombre de médecins n'hésitent pas, dans une telle situation, à placer ces moyens à la portée du malade. Encore faut-il que ce dernier ne se trouve pas dans le guêpier hospitalier, et qu'il soit libre de ses mouvements.

Le problème que pose l'effroyable survie des déments séniles et des oligophrènes (débiles profonds) est lui aussi d'ordre social.

En toute hypothèse, le terme d'euthanasie ne saurait être appliqué que par un détournement dangereux, observé, hélas ! au temps du nazisme, à des actes délibérément meurtriers entrepris sur des personnes humaines. Et le médecin, moins encore que quiconque, ne saurait s'y prêter. En revanche, l'exploit thérapeutique est particulièrement mal venu dans des cas où la survie implique à l'évidence des souffrances physiques et morales tenant tant aux conditions de l'enfermement qu'aux délabrements organiques.

Il suffit d'avoir entrevu le spectacle d'horreur que présentent dans tout le monde occidental certains hospices ou asiles concentrationnaires, et de connaître la progression démographique du mal, pour comprendre que la mort peut être dans ces cas non pas cruelle mais miséricordieuse. Mais il suffit aussi d'avoir perçu que ces lieux sont souvent l'ultime refuge de l'amour, du désintéressement et du dévouement pour savoir qu'ils témoignent plus que tout autre de la solidarité, de la compassion et de la civilisation.

Prochain article :
DU MYTHE TECHNOLOGIQUE A LA SAGESSE

La traduction française de
uvrage vient de paraître aux
s de la Cité (222 pages,
francs).

ÉDUCATION

Aux Pays-Bas

L'enseignement du français est l'enjeu d'une bataille nationale

La Haye. — L'enseignement du français restera obligatoire en « classe d'orientation », une commission d'enquête (à laquelle participeront les enseignants français) sera constituée pour étudier les problèmes que pose l'enseignement du français aux Pays-Bas, c'est ce que M. Veerman, secrétaire d'État à l'enseignement, a officiellement annoncé au conseil d'administration de l'association des professeurs de français.

Cette retraite stratégique du pouvoir, à peine espérée, est l'épilogue, au moins pour quelques années, de la longue et difficile bataille dont l'enseignement du français est l'enjeu ici. Le dernier épisode en date (avant la décision de M. Veerman) de cette petite guerre linguistique et culturelle avait été, le 19 avril à La Haye, une manifestation nationale particulièrement incisive et riche de significations.

De notre envoyé spécial

Banderoles brandies, slogans repris par la salle presque comble du Palais des congrès, orateurs vigoureux et souvent *cruellement* mordants, cette manifestation a été un incontestable succès pour ses organisateurs : trois mille personnes *au moins, c'est pour les* Pays-Bas un rassemblement de masse. Pourquoi cette mobilisation ? Pour le maintien de l'enseignement obligatoire *du* français dans la « Brugklas », l'équivalent approché d'une sixième d'orientation.

Jusqu'en 1920, le français était obligatoire dans les classes primaires. Dans le secondaire, il était resté l'une des trois langues enseignées jusqu'à l'examen terminal ; les deux autres étant évidemment l'anglais et l'allemand, ce dernier conservant de fortes positions dans l'est du pays ; la loi Mammouth (ce n'est pas le nom d'un parlementaire ou d'un ministre, mais une allusion ironique aux neuf ans de « gestation » de cette loi) en maintenait encore, en 1963, l'obligation dans les trois premières années du cycle long et la première année du cycle court.

Le français conservait donc quelques chances, non de concurrencer l'anglais, mais de rester la langue étrangère la plus « favorisée » des Pays-Bas, plus tournés vers la mer (et l'Angleterre) que vers le continent, et grand port obligé de l'industrie allemande.

Or, en avril 1973, un amendement à la loi Mammouth, défendu par *le ministre* de *l'enseignement*, M. Van Veen, prévoit qu'une seule langue étrangère sera désormais obligatoire dans la « Brugklas », *au choix des élèves bien* sûr. C'est un nouveau recul, que les défenseurs du français jugent décisif et dramatique : en l'absence de fortes incitations officielles (que l'autonomie des établissements rend à peu près inconcevables), ce choix se portera massivement sur l'anglais, réputé plus « payant » et plus facile que le français.

D'où la décision de la section « français » de l'Association des professeurs de langues vivantes de se battre, le dos au mur, sur cette position ultime. C'est la théorie des « dominos » : si la Brugklas devient, linguistiquement parlant, un territoire anglophone, *tout* le cycle court suivra, et l'enseignement général (classique), minoritaire, sera gagné de proche en proche par l'exclusivité de fait de l'anglais.

Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si l'un des orateurs les plus applaudis de la manifestation de La Haye a été le président de la section « allemand » de l'A.P.L.V. néerlandaise, qui a déclaré en substance à la tribune : « *Nous autres, professeurs d'allemand, ne sommes pas actuellement menacés. Mais nous défendons à vos côtés la véritable démocratisation et une harmonisation intelligente de notre enseignement en défendant le droit* effectif, *pour chaque élève, au choix d'une langue qui ne soit pas l'angais.* »

Ce n'était pas, pour un observateur français, l'aspect le moins étonnant du débat du 19 avril que de voir s'établir, durant près de deux heures, une controverse animée entre la salle et les représentants, présents à la tribune, des partis politiques ; ceux de la coalition gouvernementale échangeant avec ceux de l'opposition de droite et de gauche, solidaires dans la défense du français, des propos qui, chez nous, seraient jugés excessivement polémiques. Il est vrai que, au point où en étaient les choses ce jour-là, *c'est moins le statut du français* qui est en cause que la vocation culturelle des Pays-Bas dans l'Europe d'aujourd'hui. C'est au nom de l'indépendance et de l'originalité nationales que le parti communiste néerlandais réclame, aux côtés de professeurs qui ne sont pas tous de « gauche », le retrait de l'amendement Van Veen.

Les défenseurs du français l'ont donc finalement emporté de haute lutte. Ils ont d'ailleurs beau jeu. Les échanges économiques et touristiques entre les deux pays s'accroissent très rapidement ; les Pays-Bas comptent six départements *universitaires de français*, d'une qualité exceptionnelle ; la qualification des maîtres de français est de mieux en mieux assurée. Et *surtout* la bataille pour le maintien du français obligatoire en Brugklas a pris valeur de signe : c'est d'abord une bataille *contre le nivellement technocratique* et utilitaire de l'enseignement, contre la volonté des milieux dirigeants d'intégrer à marches forcées l'ensemble des « éducations » aux mécanismes et aux besoins de la machine économique.

En ce sens, la bataille des Pays-Bas pourrait bien être un jour celle de toute l'Europe.

JACQUES CELLARD.

M. GABRIEL VENTEJOL PRÉSIDERA UNE COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, a pressenti M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social et président du conseil d'administration de l'Office national d'information *sur les enseignements et les professions* (ONISEP), pour former une commission nationale d'étude sur l'enseignement professionnel. Cette commission *devrait* comporter une représentation équilibrée, à la fois syndicale, patronale et universitaire.

La mission confiée à M. Ventejol concerne d'une façon générale l'« insertion des jeunes dans la vie professionnelle », mais considérée à partir des possibilités offertes par l'enseignement professionnel et, en particulier, dans ce dernier, par l'« enseignement alterné », qui consiste à faire « alterner » périodes de formation théorique dans les établissements scolaires et périodes de travail effectif dans les entreprises.

M. Soisson et le changement dans l'enseignement supérieur

L'habileté de certains responsables à remplacer l'action réelle par les déclarations d'intention, à tenir un langage public et à agir différemment dans la pratique est une constante de la vie politique. Cette dualité étonne toujours. Mais, par la magie des mass media, deux réalités se superposent en permanence, embrouillant les esprit : qu'est-ce qui est projet ? qu'est-ce qui est intention ? Décision ? Réalité ?... S'agissant de l'enseignement, où les réformes — ou idées de réformes — se succèdent à un rythme infernal, le jeu est particulièrement tentant.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Eta[t aux] universités, y est passé maître. Depuis son a[rrivée] au gouvernement, il n'a cessé de multipli[er les] déclarations sur tous les sujets, annonçan[t des] réformes, des projets de loi, des change[ments,] une « politique »... De conférences de pres[se en] communiqués, d'inaugurations en déplace[ments] « sur le terrain », M. Soisson s'est bea[ucoup] dépensé. Mais au fil des mois l'image du « [jeune] loup » giscardien promu rapidement à de [hautes] responsabilités, qui semblait dynamique et [« mo]tant », s'est sensiblement ternie.

LE VERBE ET L'ACTION

Au mois d'août 1974, M. Soisson propose, dans une refonte des cycles universitaires, de supprimer l'actuelle licence (trois ans après le baccalauréat), en appelant les nouveaux DEUG — diplômes d'études universitaires générales, deux années d'études — « licence ». Il annonce en même temps que les titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) pourront accéder au deuxième cycle et obtenir une maîtrise (*le Monde* des 20 et 22 août). Aujourd'hui, aucun texte n'est venu confirmer cette accession, et la licence est toujours solidement accrochée : la supprimer reviendrait en effet à modifier les échelles d'indices dans la fonction publique, ce qui pose des questions financières ardues...

Au début du mois de septembre, M. Soisson annonce qu'il déposera au Parlement, au printemps de 1975, un projet de loi réformant l'enseignement supérieur (*le Monde* daté 8-9 septembre 1974). Au *début* du mois d'octobre, il propose une réforme des centres régionaux des œuvres universitaires, liée à une modification du système d'aide aux étudiants (*le Monde* du 2 octobre). Après la publication du « rapport de Baecque » sur les carrières des universitaires (*le Monde* du 3 octobre), le secrétaire d'État avait indiqué que des décisions seraient prises en juin 1975. Sur ces trois points, le recul a été total. M. Soisson, dans une *interview* accordée le 2 mai au *Quotidien de Paris*, déclare : « *Je ne suis pas décidé à me présenter devant le Parlement avec un projet de modification de la loi d'orientatioin de 1968 (...). La globalisation de 1968 (...). La globalisation de l'enseignement supérieur et la formulation politique de cette globalisation interdisent tout consensus possible (...). C'est pourquoi je travaille par voie réglementaire.* »

Quant aux CROUS et surtout aux carrières des enseignants, il n'en est plus du tout question dans les « six objectifs » précisés récemment par M. Soisson : relation entre l'État et les universités, aide aux étudiants, accession des bacheliers et des non-bacheliers à l'enseignement supérieur, refonte du deuxième cycle, coopération universitaire, réforme des bibliothèques.

Le secrétaire d'État a fait aussi à maintes reprises des déclarations catégoriques sur la coopération universitaire européenne. Ne proposait-il pas, lors de journées parlementaires des républicains indépendants à Talloire, la création d'une fondation européenne de l'enseignement supérieur, en liaison avec le ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 18 septembre 1974), dont on n'a plus *entendu* parler ?

M. Chirac s'en mêle

Au fil des semaines et des mois, on ne comprend plus où on en est. Il y a une politique des mots et une politique des faits : les paroles « progressistes » sont souvent démenties par des décisions qui le sont beaucoup moins.

Le secrétaire d'État aux universités s'est intéressé notamment au problème de la participation des étudiants et des enseignants aux structures universitaires. Ainsi envisageait-il, au mois de décembre dernier, de remanier la loi d'orientation de 1968, en supprimant notamment la règle du « quorum » pour les étudiants. Au mois de janvier, il avait exprimé l'in*tention de faire élire* tous les conseils d'université au suffrage direct, pour, avait-il déclaré, « *relancer la participation* ». *Or*, aussi bien à Toulouse-le-Mirail (*le Monde* du 21 janvier) qu'à Caen (*le Monde* du 20 février), puis par la récente circulaire du directeur des enseignements, de la recherche et des personnels (*le Monde* du 26 avril), les décisions *ou* les orientations prises vont exactement en sens inverse : réduire la représentation étudiante, gêner l'élection de président désireux de jouer le jeu de la loi d'orientation.

La liste des exemples pourrait s'allonger. Ainsi l'encouragement à la création de nouvelles filières universitaires, à vocation professionnelle, s'est accom[pagnée] de la décision de suspendre [l']habilitation de maîtrise[s de] sciences et techniques (*le* [*Monde*] du 19 octobre 1974). A Ang[ers, la] promesse de nouveaux cré[dits] liés à la mise au point d'u[n plan] de développement de l'uni[versité] — a *très vite été retirée*, quant la colère des ensei[gnants] et des étudiants (*le Mon*[*de* des] 7 mars et 17 avril)...

Cette fâcheuse habitud[e de] M. Soisson de présenter se[s pro]jets comme des décisions g[ouver]nementales lui ont mêm[e valu] quelques déboires au m[ois de] janvier. Le secrétaire [d'État] n'avait-il pas annoncé (*le* [*Monde*] du 21 décembre) la créat[ion de] sept grandes régions u[niversi]taires, puis évoqué la po[ssibilité] de « capitales » à propos [de la] région lorraine ? Tollé d[es élus] locaux, réunion des cons[eils ré]gionaux, intervention aup[rès du] premier ministre. Que les [univer]sitaires s'agitent, soit. Mais [que la] France des provinces s'inqu[iète et] donne de la voix, garde ! A [l'issue] d'un déjeuner avec le bur[eau de] la conférence des pré[sidents] d'universités, M. Jacques [Chirac] donnait un coup de frein [qui] était en même temps un [camou]flet pour M. Soisson : [il n'y] aurait pas de « carte u[niversi]taire » (*le Monde* du 29 j[anvier]).

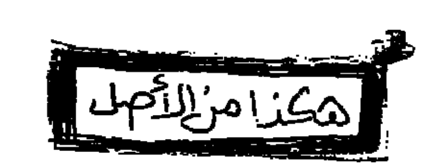
Aussi depuis cette [date] M. Soisson s'est-il montré [re]lativement — plus discret [, réser]vant l'essentiel de ses pro[jets à la] conférence des présidents [d'uni]versité. Il vient pourtan[t d'an]noncer encore à Nice une réforme des bibliothèques [et de la] lecture publique, assortie [d'une] concertation (*le Monde* du [...]).

Le secrétaire d'État a, [d'autre] part, déclaré qu'il comptai[t régler] la plupart des questions [de] ses « six objectifs » avant [la fin] du mois de juin, not[amment] l'aide aux étudiants (mai) [, la ré]forme du deuxième cycle et la création imminent[e d'une] conférence consultative [des or]ganisations étudiantes. [...] peu de temps à M. Soiss[on pour] rétablir, si c'est encore [possible,] une crédibilité largement [entamée] auprès de nombreux u[niversi]taires et étudiants.

YVES A[...]

● *Le Fédération nationale des associations d'élèves en grandes écoles (FNAGE)* vient de tenir son quatorzième congrès à Paris. *Le conseil d'administration* a été renouvelé et M. Jean-Jacques Orit a été élu président en remplacement de M. Martial Schmidt. « *Alors que certains parlent d'inclure les grandes écoles dans l'Université* », la FNAGE réaffirme, à l'ocasion de ce congrès, « *son attachement à la spécificité des grandes écoles* ». « *Celles-ci sont encore les seuls*, estime-t-elle, *à former des cadres d'entreprises.* » La FNAGE préconise néanmoins « *le décloisonement entre les différents types de formation en grande école pour préparer le futur cadre au travail en équipe* ».

● *Renouvellement de[s assis]tants à l'université de D[ijon].* — Le conseil restreint de l['univer]sité de Dijon a décidé, le 6 mai, par 16 voix cont[re et] 4 abstentions, de renou[veler le] contrat de tous les assista[nts. Le] 28 avril, une cinquantaine [d'étu]diants, membres d'un co[mité de] soutien à M. Bernard [...] assistant de sociologie [menacé] de licenciement, après u[ne grève] des *cours de plusieurs se*[*maines,*] avaient occupé le bureau [du pré]sident de l'université. (*Le* [*Monde*] du 2 mai). Grâce à l'en[tremise] des responsables locaux d[u syn]dicat national de l'enseig[nement] supérieur, ils avaient obt[enu la] convocation du conseil. Ils [avaient] accepté de ne pas disso[cier le] cas de M. Vernier de ce[lui des] autres assistants, et de [ne pas] troubler la réunion du [...]



ÉDUCATION

[D]ix syndicats de l'enseignement supérieur, de la recherche et des bibliothèques lancent un « plan d'action »

Dix syndicats de l'enseignement [s]upérieur, de la recherche et des [b]ibliothèques (1) ont réuni mardi [.] mai, à Paris, une conférence [d]e presse pour annoncer le lance[m]ent d'un « plan d'action ». [C]elui-ci devait débuter le 6 mai [p]ar des actions locales d'informa[t]ion et de « mobilisation des per[s]onnels ». Le 14 mai, une manifes[t]ation rejoindra à Paris, celle [o]rganisée par les sections FEN [d]e la région parisienne. Les dix [s]yndicats représentés à cette [c]onférence de presse ont égale[m]ent appelé leurs adhérents « à [a]ssurer le succès » des manifesta[ti]ons organisées le 24 mai par le Comité national d'action laïque. « *Fin mai, début juin, l'accent sera mis sur les conditions et les moyens de travail par une « opération vérité » : ouvertures des laboratoires et universités aux élus, aux responsables syndicaux, à la presse, etc...* » Enfin, le 9 juin, « *ces initiatives convergeront vers une action et des manifestations d'ampleur nationale* ».

Les syndicats se sont félicités de l'action « *menée sous des formes diverses depuis le début de l'année* ». Le gouvernement, selon eux, « *a dû reporter le projet Haby et le projet Soisson-de Baecque* ». D'autre part, « *les licenciements massifs des hors statut ont été tenus en échec* », même si M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, « *persiste dans son refus d'assurer pour 1975-1976 le renouvellement automatique de tous les assistants en droit et sciences économiques* ».

Pour les dix syndicats qui ont lancé le « plan d'action », « *les objectifs sont clairs* ». Ils demandent notamment « *la sécurité d'emploi pour tous, la titularisation de tous les contractuels, vacataires et auxiliaires, l'amélioration des carrières et des conditions de travail* », ainsi que « *le vote d'un collectif budgétaire pour satisfaire ces revendications prioritaires et pour donner à l'enseignement supérieur, à la recherche et aux bibliothèques les moyens de survivre et de se développer* ».

(1) Cinq syndicats de la Fédération de l'éducation nationale : Syndicat national des bibliothèques, Syndicat national de l'enseignement supérieur, *Syndicat national des chercheurs scientifiques*, Syndicat national du personnel de la Fondation nationale des sciences politiques, Syndicat national des personnels contractuels de l'éducation nationale ; trois syndicats affiliés à la C.G.T. : Syndicat C.G.T. de l'Institut national de la recherche agronomique, Syndicat national des personnels de l'enseignement supérieur et des bibliothèques, Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique ; deux syndicats affiliés à la C.G.T.-F.O. : Syndicat national des personnels de recherche et d'enseignement supérieur, Syndicat national des personnels des bibliothèques publiques.

[U]N MOBILIER SCOLAIRE « FONCTIONNEL » A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ DANS LE PREMIER CONCOURS OFFICIEL

Sobre, pratique, plus « fonction[n]el » que « novateur », tel sera le [m]obilier scolaire de vingt établisse[m]ents secondaires qui devraient [o]uvrir leurs portes en 1975 et 1976.

Pour la première fois cette année, [u]n groupe interministériel compre[n]ant le ministère de l'éducation, le [m]inistère de l'industrie, le ministère [d]e l'équipement et le secrétariat [d]'Etat à la culture (Fonds d'inter[v]ention culturelle et Centre de créa[t]ion industrielle) organisait un [c]oncours - appel d'offres sur le mobi[l]ier scolaire, en collaboration avec [l]e centre Beaubourg. Le concours [é]tait ouvert aux équipes concepteurs-[i]ndustriels et portait sur l'équipe[m]ent de salles d'enseignement gé[n]éral des établissements du second [d]egré.

Le premier prix a été décerné à un [p]édagogue, M. Jean Lemerre, profes[s]eur au lycée technique de Montar[g]is, et aux établissements Mulica [à] Noisy-le-Sec. L'Union des groupe[m]ents d'achats publics, agissant [p]our le compte du ministère de [l]'éducation, leur passera une com[m]ande portant sur l'équipement de [v]ingt établissements d'environ neuf [c]ents élèves chacun.

Un prix spécial a été attribué à [d]eux « concepteurs - désigneurs », [M]M. Daniel Pigeon et Marc Berthier, [d]ont M. Robert Mallet, recteur de [l]'académie de Paris et président du [j]ury, a loué, lundi 5 mai, au cours [d]'une conférence de presse, l'« es[p]rit novateur ». « Poétique et élé[g]ant », le projet dépassait malheu[r]eusement beaucoup trop largement [l]'enveloppe budgétaire prévue : il n'a [p]u être retenu pour le premier prix.

M. Mallet, tout en soulignant [l]'importance du concours — qui [p]our la première fois rassemblait les représentants du ministère de [l]'éducation, des groupements [d]'achats, de l'industrie, mais aussi les pédagogues, des médecins et des [a]rchitectes, — a déploré l'absence de [t]est par les utilisateurs

● *Grève d'assistants à Montpellier.* — Les assistants de droit [e]t sciences économiques de l'uni[v]ersité de Montpellier-I — une [s]oixantaine au total — ont décidé [l]e lundi 5 mai une grève des en[s]eignants pour protester, comme [à] l'université de Nanterre, contre [l]e non - renouvellement de cinq [d]'entre eux par la commission de [s]pécialistes de droit. Le mouve[m]ent est suivi par les deux tiers [d]es assistants, qui, depuis le [.]7 mars, avaient décidé, suivant [u]n mot d'ordre national, de ne [p]as transmettre à l'administra[ti]on les notes du contrôle continu [e]t des examens. — *(Corresp.)*

● *La police est intervenue* dans [l]a nuit du 5 au 6 mai, au siège [d]e l'Institut de psycho-pédagogie [m]édico - sociale de l'université [P]aul-Valéry de Montpellier, pour [li]bérer M. Pierre-Robert Lafon, [d]irecteur de cet institut, ainsi que [n]euf membres de son conseil, [«] retenus » par des étudiants de [ps]ychologie. Cinquante-quatre étu[d]iants ont été interpellés et remis [e]n liberté après vérifications [d']identité. Les étudiants récla[m]ent la levée du *numerus clausus* [q]ui les empêche de préparer le [di]plôme de psychologue clinicien, [et] la possibilité de préparer un [d]octorat du troisième cycle. — *(Corresp.)*

● *La Fédération des cercles de [re]cherche et d'action pédagogi[q]ues* (CRAP) organise pendant [l']été 1975 des « rencontres », sur [de]s *thèmes pédagogiques*, desti[né]es « *aux membres de l'ensei[gn]ement public et aux non-ensei[gn]ants engagés dans une action [éd]ucative* ». Ces « rencontres » [ab]orderont les problèmes sui[va]nts : « L'enfant et l'enseigne[m]ent de la mathématique au long [de] la scolarité obligatoire. » (Pra[de]s, Pyrénées-Orientales, du 4 au [.] juillet, 380 F.) « Vie de groupe [et] psycho-pédagogie. » (Prades, [.-]12 juillet, 380 F.) « L'expression [or]ale, ses techniques, ses problè[m]es. » (Prades, 12-18 juillet, [38]0 F.) « Muse musique. » [.] culture, les projets socialistes. » [(P]rades, 12 -18 juillet, 380 F.) « Pourquoi, comment former l'es[pr]it scientifique ? » (Prades, 20-[.] juillet, 380 F.) « Pratique de la [cla]sse de français dans le second [cy]cle classique, moderne et tech[ni]que. » (Prades, 20-26 juillet, [38]0 F.) « Muse et musique. » [(N]antes, 2-6 juillet, 350 F.) « Théâtre - animation - enseigne[m]ent. » (Farges - Allichamp [(B]erry), 15-25 juillet, 570 F.) « Ecologie. » (Bastia, 1-8 juillet.)

★ CRAP, 68, chaussée d'Antin, [75]009 Paris.

DÉFENSE

UN NOUVEL ÉQUILIBRE STRATÉGIQUE

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, *a eu l'occasion de rappeler* à son homologue ouest-allemand, M. Georg Leber, qu'il n'était toujours pas question, pour la France, de prendre, comme ses alliés continuaient d'en envisager l'éventualité, une part des responsabilités dans la défense dite de l'avant, préconisée par l'OTAN. Cette stratégie veut, si on la résume à grands traits, que les troupes alliées stationnées sur le territoire ouest-allemand, se portent aux frontières orientales de la République fédérale d'Allemagne pour occuper, en période de crise grave, une ligne de défense entre la Weser et l'Elbe. Cette ligne de défense est divisée en différents créneaux, autant de secteurs dont la protection revient à chacun des partenaires de l'OTAN qui ont délégué *outre*-Rhin des forces permanentes. Dans cette hypothèse, la France aurait pu se voir assigner la défense d'un créneau devant la frontière germano-tchécoslovaque.

Le refus, réaffirmé, de la France, de participer à cette défense de l'avant et le rappel que les troupes françaises cantonnées outre - Rhin restent en réserve, dans la région de la Forêt noire, au terme d'accords sur les procédures d'engagement signés précédemment entre les généraux Lemnitzer et Ailleret, expliquent sans doute que la Bundeswher ait constitué, récemment, deux brigades supplémentaires qui renforceront ses disponibilités pour tenir les créneaux. D'autant que, si le gouvernement travailliste britannique vient de réaffirmer sa participation militaire à l'OTAN avec le maintien de ses cinquante-cinq mille hommes outre-Rhin, d'autres pays de l'alliance atlantique, à commencer par les Pays-Bas ou le Danemark, envisagent de limiter leurs dépenses de défense, abandonnant aux Etats-Unis et à la République fédérale d'Allemagne l'essentiel de la charge d'une stratégie de l'avant en Europe, fondée d'abord sur l'emploi de forces classiques.

Tout se passe, en définitive, comme si les réflexions des états-majors français les avaient conduits à considérer — en dépit de l'existence en Europe de l'Est de puissants potentiels militaires installés, pour reprendre l'expression du chef d'état-major des armées, le général François Maurin — que le statu quo n'était pas menacé et que la situation actuelle était « gelée » par la dissuasion nucléaire. En revanche, le bassin méditerranéen, traversé de courants d'influences conflictuels et sillonné d'armadas n'appartenant pas à des pays riverains, tend à devenir le théâtre privilégié d'une stratégie dite périphérique par laquelle des agresseurs éventuels pourraient vouloir contourner un front de l'Est stabilisé par le « gel » nucléaire.

Deux grands commandements ?

Une telle conception n'est peut-être pas étrangère à la décision du ministre français de la défense, qui a consacré sa première visite, le lundi 28 avril, à Toulon, à la marine nationale et à l'escadre de la Méditerranée. Aux marins qui l'ont *accueilli, à terre ou à bord de* l'escorteur d'escadre *Duperré*, M. Yvon Bourges a donné l'assurance que la Méditerranée était désormais « *une zone d'action principale* » pour la France et que le commandement à Toulon prendrait « *un relief particulier* ». « *C'est une zone du monde où la France*, a ajouté le ministre, *a un rôle à jouer de façon à ne pas la laisser aux mains, en particulier, de deux grandes puissances qui sont extra-méditerranéennes.* »

Chaque jour, la moitié des navires de combat qui naviguent dans le monde croisent en Méditerranée, et cette mer accueille, chaque jour, une centaine de bâtiments français de commerce, dont une trentaine en transit. Les Etats-Unis y entretiennent, en permanence, deux groupes de combat autour d'un porte-avions et un groupe amphibie, soit au total quarante-cin bateaux en moyenne, dont une demi-douzaine de sous-marins nucléaires d'attaque. Les Soviétiques maintiennent de soixante à soixante-cinq bâtiments, dont trois croiseurs lance-missiles surface-surface à longue portée, un train d'escadre qui leur permet de se contenter de mouillages « forains » en haute mer et une quinzaine de sous-marins. La marine britannique ne sera plus représentée de façon permanente qu'à Gibraltar le jour où, à partir de 1977, elle aura dissous son Royal Marines Commando Group de Malte et retiré ses avions Nimrod et Canberra de Malte et de Chypre.

Le gouvernement français considère *de son intérêt à long terme de renforcer* son influence dans ce bassin méditerranéen, y compris par le moyen d'une présence militaire accrue, destinée à protéger ses approches maritimes et son trafic commercial de ravitaillement extérieur. Dès octobre prochain, le porte-avions *Clemenceau* appareillera de Brest, où il était basé jusqu'à présent, pour Toulon et, à la fin de cette année, la frégate lance-missiles *Suffren* le rejoindra. Au milieu de l'an prochain, ce sera au tour du porte-avions *Foch*, du croiseur lance-missiles *Colbert* et de la frégate lance-missiles *Duquesne* de rallier la Méditerranée. En douze mois environ, la III[e] région maritime (Toulon) et l'escadre de la Méditerranée, qui comptent actuellement vingt-trois mille cinq cents marins et onze mille ouvriers de l'arsenal, passeront à vingt-sept mille marins, dont douze mille seront embarqués.

Les sous-marins de l'Atlantique

Il n'est pas exclu que le rééquilibrage — en cours — de ces moyens militaires incite un jour le gouvernement à répartir les forces sous deux commandements opérationnels nouveaux : un grand commandement aéro-terrestre du nord-est et un grand commandement aéro-naval du sud de la France. Pour l'heure, les préoccupations sont autres et il s'agirait plutôt de remédier aux insuffisances ou aux faiblesses qui caractérisent l'état actuel de l'escadre de la Méditerranée, dès lors que le ministre de la défense veut donner à ses bâtiments des missions plus actives d'intervention.

En particulier, ces navires sont anciens et ils ont été sous-entretenus, pendant de nombreuses années, pour des raisons qui tiennent à la volonté du gouvernement d'attribuer, depuis une décennie, la priorité à la construction des sous-marins nucléaires lance-missiles. L'équipement antiaérien de plusieurs des bâtiments de surface est notoirement insuffisant, et leurs moyens de lutte anti-sous-marine risquent d'être rapidement dépassés par les progrès de marines étrangères qui disposeront, sous peu, de sous-marins dotés de torpilles filoguidées d'une portée accrue. Les *escorteurs d'escadre ont une autonomie limitée*, qui nécessite un ravitaillement après six jours de mer, et leurs contre-mesures de guerre électronique (détection, lance-leurres et brouilleurs) sont pratiquement inexistantes. Les moyens de dragage en Méditerranée sont si restreints qu'ils ne suffiraient peut-être pas à maintenir ouvertes les installations de Toulon et de Marseille-Fos.

Pendant que les porte-avions et que leurs frégates lance-missiles d'accompagnement iront renforcer les capacités d'intervention et de défense antiaérienne de la flotte de la Méditerranée, la plupart des unités de lutte anti-sous-marine, tels les escorteurs d'escadre, les corvettes ou les avisos, seront basées à Brest. Si sa mise en chantier n'est pas retardée, le porte-hélicoptères nucléaire PH-75, dont la construction reste prévue, stationnera, sans doute ultérieurement, en Atlantique. En son temps, la formation d'une puissante escadre de l'Atlantique autour des deux porte-avions avait été interprétée comme l'une des preuves que la France demeurait liée aux Etats-Unis et à l'OTAN, qui considèrent que ce théâtre des opérations est probablement l'un des plus importants.

Le redéploiement naval au profit de Toulon ne signifie pas, *a contrario*, que la France tourne le dos à ses alliances. Le renforcement des moyens de sûreté des approches atlantiques, de l'escorte et de la lutte anti-sous-marine est, de toute évidence, dicté par le souci de préserver la liberté et l'efficacité de manœuvre des sous-marins stratégiques basés à l'Ile-Longue.

JACQUES ISNARD.

Les propos du commandant supérieur à Djibouti

UN MESSAGE DU GÉNÉRAL BRASART

Le Figaro du 7 mai publie un message que lui a adressé le général Brasart, dans lequel le commandant supérieur à Djibouti reproche à Christian Hoche le « *manque d'objectivité* » dont il aurait fait preuve dans un article, ajoutant :

« *J'ai donc souhaité, et sans y voir de mal, qu'un séjour chez les Viets « purs et durs » ramène M. Hoche à plus d'objectivité vis-à-vis de l'armée française, éternelle accusée d'impéritie en métropole, de mercantilisme au T.F.A.I. (Territoire des Afars et des Issas).*

» *Il n'est pas très fair play de votre part de lier la mort d'un homme courageux disparu dans l'accomplissement de son devoir professionnel à des propos qui n'ont rien à voir avec lui. N'ayant souhaité la mort de personne, mais seulement un peu plus d'équité de la part de Christian Hoche à l'égard des militaires, je n'ai aucune raison d'avoir des remords.* »

Le Figaro répond au général en ces termes :

« *Se réjouir — « sans y voir de mal » — des tribulations et des risques trop réels d'un journaliste français en mission sur un terrain d'opérations militaires et dont le sort a été longtemps très incertain relève — pesons nos mots — d'un état d'esprit inquiétant et constitue, de la part d'un officier général, un étrange manque de jugement.* »

M. STIRN : je ne critiquerai jamais les journalistes.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, interrogé, mardi 6 mai, au micro de R.T.L. sur les propos tenus par le général Brasart (*le Monde* du 7 mai), a répondu :

« *C'est au ministre de la défense, car c'est de sa responsabilité, qu'il appartient d'apprécier quelle doit être sa réaction à la suite des propos tenus par le général Brasart. Les paroles n'engagent que celui qui les a prononcées, sous sa seule responsabilité.* »

M. Stirn, qui a rappelé qu'il était lui-même ancien journaliste (il a travaillé au journal *l'Information* avant d'entrer dans la carrière préfectorale, en 1961), a ajouté qu'il « *connaissait les difficultés et la tâche ingrate des membres de cette profession. Le fait que l'un d'entre eux, un photographe, vient de mourir au Vietnam est un événement qui fait de la peine à tous les Français. Les journalistes sont amenés à prendre des risques et jamais, en ce qui me concerne, vous ne m'entendrez faire des critiques à leur égard* ».

LA CAPITULATIO

La ruée vers les vainqueurs de l'Ouest

(Suite de la première page.)

Les soldats soviétiques avaient bousculé en quelques jours le *« mur de l'Est » réputé infranchissable* par la propagande de Goebbels. Ils avaient passé le Niémen et la Vistule, pris Varsovie, chassé Hitler de Prusse-Orientale. Bientôt, les routes défoncées, bombardées, étaient pleines de centaines de milliers de civils poméraniens, silésiens, brandebourgeois, qui abandonnaient tout pour se réfugier à l'Ouest, par *moins 25 degrés !*

Qu'importent les vies humaines ! Hitler, de son nouveau P.C. de *la chancellerie — le célèbre « bunker »*, — dirigeait les opérations. L'O.K.W. (1) avait organisé une nouvelle ligne de résistance, *sur le front* Oder-Neisse. « Jusqu'à la mort du Führer, devait dire Jodl à Nuremberg, nous *n'avons jamais discuté au quartier* général de la possibilité d'une reddition ». Les 75 divisions qui se battaient encore à l'Est étaient à 1 contre 11.

Hitler avait-il perdu toute lucidité ? En sept semaines, ses armées avaient reculé de 400 kilomètres sur le front de l'Est. Les Russes eux-mêmes étaient épuisés. Sur *quoi pouvait-il compter ? Les nouvelles* fusées ? Les avions à réaction ? Où trouver l'essence pour les faire voler ? Plus vraisemblablement peut-être escomptait-il, comme tous les dirigeants nazis, la division et l'affrontement des Alliés. Inlassable, Goebbels comparait alors Hitler au « grand Frédéric », qui avait, à la fin de la guerre de Sept Ans, réussi à briser la coalition de ses ennemis, gardant, contre toute attente, son royaume. Comme Hitler, les Allemands déjà vaincus n'avaient d'yeux qu'à l'Ouest. Que feraient les Alliés ?

* *

Qu'ils n'aient pas eu de la paix une conception commune ne doit pas surprendre. Mais il est plus juste de dire qu'ils n'avaient pas de conception du tout. Pour Staline, de plus en plus défiant à l'égard *des Occidentaux à mesure* que la ligne des fronts se rapprochait à travers l'Allemagne, le problème était déjà d'organiser dans les pays libérés par l'armée rouge, et contrairement aux engagements pris à Yalta, des régimes *communistes satellites, solidement* tenus en main. Roosevelt, malade, qui devait mourir le 12 avril, avant la victoire, donnait tous ses soins à l'élaboration de l'ONU, frappée dès le départ d'inefficacité. Quant à Churchill, le vieil impérialiste *ne songeait* qu'à disputer à Staline des zones d'influence en Europe, échangeant les Grecs contre les Bulgares et divisant allégrement les Yougoslaves, comme si Tito n'existait pas. Comment les nazis, dans ces conditions — ils étaient au courant non seulement des divergences des Alliés mais de la détérioration de certains de leurs plans, comme par exemple *le plan d'occupation de l'Allemagne*, — n'auraient-ils pas tenté de miser sur l'affrontement entre l'Ouest et l'Est ?

Non seulement les alliés de l'Ouest n'étaient pas d'accord avec Staline, mais ils n'étaient pas d'accord entre eux. Obsédé par son vieux démon anticommuniste, Churchill, qui devait quitter le pouvoir cinq mois après la paix, soutenait en Europe la restauration des monarchies et les partis de droite, alors que Stettinius, le nouveau secrétaire d'État américain, aidait les partis de gauche dans les pays libérés. Churchill était prêt à se battre pour les Polonais de Londres, mais non pas Roosevelt. Enfin, Churchill soutenait la cause française et gaullienne que repoussaient les Américains. Ces divergences n'étaient pas tragiques ; elles indiquaient à tout le moins l'absence de vues communes sur la paix.

Sur la fin de la guerre, en tout cas, tout le monde était d'accord, et les espoirs des nazis étaient bien vains. Aucun des Alliés *ne* souhaitait négocier la capitulation, ne songeait à des paix séparées. Tous étaient d'accord non seulement pour abattre mais pour dépecer l'Allemagne. La vieille distinction wilsonienne entre le peuple allemand abusé et les responsables politiques de la guerre n'avait plus cours. Il fallait écarteler l'Allemagne et la dénazifier radicalement. Les interlocuteurs de Yalta étaient parfaitement d'accord sur ce point.

* *

Du côté des Alliés, la fin des combats semble avoir été arrêtée d'un commun accord à Yalta. Il avait été convenu de laisser aux Russes le soin — et la gloire — de prendre Berlin. On discuterait après de la paix. Après une foudroyante attaque tout au long du Rhin des Anglais, des Américains et des Français, les Alliés s'étaient arrêtés sur l'Elbe. Sur l'Oder, Joukov avait attaqué le 16 avril, bombardant Berlin de ses 20 000 canons pendant que les Américains et les gardes rouges faisaient, le 26, leur jonction à Torgau. Du fond de son bunker, Hitler commandait à des armées qui n'existaient pas, envisageait un moment, *le 22 avril*, la possibilité de la défaite, mais limogeait et faisait arrêter peu après Goering, qui parlait de paix séparée. Après le suicide du 30, minutieusement décrit par Trevor-Ropper, il ne restait plus aux Himmler, aux *Goebbels et aux Bormann* d'autre recours que la fuite ou la mort.

Le liquidateur du III[e] Reich nommément désigné par Hitler, le grand amiral Karl Dönitz, avait perdu tout espoir de paix séparée. *Mais il avait conçu*, dès qu'il avait pris son commandement, un plan de sauvetage de ce qui restait de l'armée et des réfugiés venus de l'Est. Il devait tout faire pour gagner le maximum de temps, afin de faire passer dans les zones *occupées par les Occidentaux le plus* grand nombre d'Allemands. Ce parti pris explique les huit jours de délai qui ont suivi la mort de Hitler.

L'objectif de Dönitz était de multiplier avec les Alliés les armistices partiels, ce qui permettait *aux Allemands d'obtenir des conditions* plus avantageuses.

L'attitude des Alliés l'encouragea d'abord dans cette voie. A la grande colère de Staline, une capitulation partielle fut effectivement conclue, le 2 mai, celle des troupes *allemandes d'Italie. La négociation* avait été conduite, en dehors de *Dönitz, par le général Karl Wolff* et Allan Dulles, le chef des services secrets américains. Le 4 mai, le maréchal Kesselring avait été chargé, cette fois par Dönitz lui-même, de conclure des armistices pour les troupes allemandes qui *se trouvaient* entre l'Inn supérieure et la Bohême. Kesselring devait étudier les possibilités de ramener vers l'Ouest plus d'un million de soldats allemands combattant en Autriche, en Tchécoslovaquie et dans les Balkans. Dönitz négociait avec Montgomery le 5 mai une capitulation concernant les troupes allemandes du Nord. Dans le Sud, les troupes combattant en Autriche avaient cessé toute résistance le 4 et Löhr, qui commandait en Yougoslavie, avant d'être lui-même pris et l'Ouest une partie de ses forces, avant d'être, lui-même, pris et fusillé par Tito. Dans le but de négocier d'autres capitulations partielles, Dönitz avait envoyé l'amiral von Friedeburg au quartier général d'Eisenhower, à *Reims*.

Mais les Alliés étaient devenus *prudents. Staline prenait prétexte* de ces capitulations partielles pour ne pas exécuter les promesses faites vaguement à Yalta, notamment en ce qui concernait les Polonais. Déjà un gouvernement *procommuniste était constitué en* Roumanie. Si l'on voulait obliger les Russes à *tenir* leurs engagements, encore fallait-il respecter le front commun. Eisenhower avertit aussitôt les Soviétiques de la visite de l'amiral von Friedeburg et leur demanda d'envoyer des représentants. Il ne pouvait être désormais question d'autre chose que d'une capitulation générale et sans conditions de l'ensemble des forces armées allemandes.

C'est ce que dirent à von Friedeburg le général américain Bedell Smith et l'Anglais Strong. Friedeburg n'avait de pouvoirs que pour des capitulations partielles. Il dut télégraphier à Dönitz. Les exigences des Alliés ne portaient pas seulement sur l'arrêt des combats, mais sur l'arrêt immédiat de tout mouvement de troupes. *Dönitz reçut le télégramme le 6 au matin : son plan* de repli vers l'Ouest était compromis. Jodl lui en fit reproche. Il envoya Jodl à Reims le soir même.

Celui-ci ne put obtenir davantage. *Eisenhower refusa bien sûr* une capitulation limitée aux forces de l'Ouest — puis un plan de capitulation en deux étapes, avec quatre jours d'intervalle pour permettre le transfert vers l'Ouest du maximum de troupes possible. Il refusa *de reculer la signature* au 8 mai avec un délai de [...]rante-huit heures pour exécu[...] Les Allemands devaient si[...] immédiatement, et la capitula[...] entrerait en vigueur le 9 ma[...] zéro heure. Dönitz dut conse[...] et Jodl signa, le 7 mai, à 2 [...] du matin.

Il dut *même* accepter une [...]monie de « signature formell[...] Berlin, pour faire plaisir aux [...]ses. Keitel s'y rendit en pers[...] dans la nuit du 8 au 9. St[...] avait envoyé Joukov, le vainq[...] de Berlin. Cette fois la g[...] était bien finie à l'Ouest.

Certes Dönitz, par son obs[...]tion, avait réussi son pla[...] transfert à raison de 50 %. [...] il avait sacrifié pour ce bu[...] somme idéologique, des millie[...] vies humaines par la prolong[...] des combats. Le 23 mai, D[...] les membres de son gouverne[...] et les chefs de l'OKW ét[...] spectaculairement arrêtés. [...] Alliés prenaient en main les [...]nées de l'Allemagne et exerç[...] leur gouvernement militaire [...] tous les territoires allemand[...] dernier gouvernement nazi n[...] pas réussi à rompre le front [...]mun des ennemis du Reic[...] pourtant, au cours du pro[...] d'occupation et de démilit[...]tion, que de piqûres d'ép[...] déjà entre alliés ! Le voya[...] Harry Hopkins à Moscou, [...] mai au 7 juin, ne devait pas [...]sir à faire de la rencont[...] Potsdam, le 17 juillet au [...] Cecilienhof, une pré-conféren[...] la paix. Déjà les cobelligérant[...] saient le constat de leur pr[...] désaccord et entraient da[...] « guerre froide ». A propos de[...]rest, où les membres de la [...]sion britannique ne pouvaien[...]culer librement, Churchill l[...] tomber un de ses mots histori[...] *« Un rideau de fer semble [...] abaissé autour d'eux. »*

Comment la charte de l[...] sortie toute neuve des trava[...] la conférence de San-Fran[...] pouvait-elle espérer, avec se[...] neuf chapitres et ses cent [...] articles, « maintenir la paix [...] sécurité internationale » alor[...] Potsdam était apparue, ave[...] évidente clarté, l'impossibil[...] s'entendre sur la paix en Eu[...] Les Alliés occidentaux a[...] déclaré la guerre à Hitler [...] des mobiles humanitaires et [...]logiques. L'Allemagne détru[...] ne pouvaient guère que pr[...] à un partage *de facto* de [...]magne, de l'Europe et du [...] qui enlevait, hélas ! à la v[...] *sur le nazisme*, beaucoup [...] signification.

PIERRE MIQU[...]

(1) Etat-major suprême de l'[...]

Le 8 mai 1945, les forces alliées de l'Est et de l'Ouest, après les capitulations des divers groupes d'armées allemands, sont en contact plus ou moins rapproché sur une ligne qui s'étend de Wismar, sur la Baltique, à Budejowice, en Tchécoslovaquie. Cette ligne de jonction ne constituera pas la démarcation entre les secteurs *d'occupation de l'armée soviétique et des Alliés de l'Ouest. Les frontières portées, à titre indicatif, sur la* carte, sont les frontières actuelles.

Le Monde

DOSSIERS

ET DOCUMENTS

Le Monde édite des « Dossiers et Documents » pédagogiques composés d'articles ou d'extraits d'articles déjà publiés dans ses diverses publications et destinés particulièrement aux élèves du second degré, aux étudiants et aux professeurs.

Ces dossiers comprennent deux séries « Économie et Société » et « Vie sociale et politique » Un numéro regroupant un dossier de chaque série paraît chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires d'été.

DANS LE NUMÉRO 21

LA POLICE

LE TROISIÈME AGE

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT

Prix de vente :

le numéro comportant un dossier dans chaque série : 2 F

Abonnements : 1 an (10 numéros) : 18 F

En vue de faciliter l'acquisition en plusieurs exemplaires de ces dossiers par des établissements scolaires des classes ou des collectivités un tarif dégressif est proposé pour les abonnements groupés expédiés à une même adresse Renseignements : « le Monde » Service des Abonnements, 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09

M. BORD : DÉCRÉTER UN JOUR FÉRIÉ, C'EST AFFAIRE DE RÉFLEXION.

A propos de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, dont MM. Lefort (P.C.) et Champeix (P.S.) auraient voulu faire un jour de fête nationale, M. Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, a notamment déclaré au Sénat :

« L'éclat donné à la commémoration du 8 mai sera exceptionnel, en cette année du trentième anniversaire de la libération.

» Je compte pour cela sur une participation volontaire de la population — la seule qui compte dans un régime démocratique.

» Nous avons demandé aux préfets de créer le choc psychologique pour que cette participation soit intense.

» A Paris, trois cérémonies auront lieu : l'une au Mont-Valérien, une autre à Saint-Louis des Invalides, une troisième à l'Arc de triomphe.

» En province, les cérémonies traditionnelles seront empreintes d'une particulière solennité. Dans toutes les métropoles nationales, des enfants planteront des arbres du souvenir. Des cérémonies analogues se dérouleront dans les cimetières alliés, et même dans un cimetière allemand et un cimetière italien, pour marquer que l'heure est venue de la réconciliation, mais non de l'oubli.

» Quant à décréter le 8 mai jour férié, c'est affaire de réflexion. »

DES ARTISANS DE L[...]

Les Allemands antifascistes dans la Résistance françai[...]

De nombreux étrangers vivant en France pendant la guerre ont participé à la résistance contre l'occupant nazi. Parmi eux, plusieurs centaines d'antifascistes allemands, dont parle ici M. Gerhard Leo, correspondant à Paris du Neues Deutschland *(République démocratique allemande).*

Cette résistance des antinazis allemands en France est un fait, et nous avons aussi nos morts, dont les noms sont gravés sur divers monuments aux martyrs, entre autres à La Parade (Lozère) ou au Passage des Tourettes dans le Vercors ; mais ces noms sont inscrits surtout dans nos cœurs, comme celui de l'admirable Irène Woslkowski, jeune ouvrière originaire de Hambourg, arrêtée par la Gestapo à Marseille lorsqu'elle tenta de créer un groupe résistant parmi les marins allemands, affreusement torturée sans divulguer un seul nom, et décapitée le 27 octobre 1944 à Berlin-Plötzensee.

Quels étaient ces antifascistes allemands en France ? C'étaient d'abord des émigrés politiques, ayant dû quitter leur pays après l'avènement du nazisme en 1933, notamment des anciens combattants des Brigades internationales *de la République espagnole* qui furent internés dans des camps après leur passage en France et qui purent s'enfuir pour continuer la lutte. Ils étaient communistes dans leur grande majorité, mais d'autres se sont joints à eux, des sociaux-démocrates, des chrétiens, des libéraux. Moi-même j'étais un jeune social-démocrate de dix-neuf ans, fils d'un avocat berlinois émigré en France, et jusqu'à mon arrestation par les autorités nazies en février 1944 à Castres (Tarn) je fis partie du réseau important que la Résistance allemande avait créé sous la direction du Front national français à Toulouse.

Mais si les émigrés politiques, préparés à la lutte clandestine par leurs convictions et leurs expériences, *furent le noyau de la* résistance allemande en France, des soldats, des sous-officiers et des officiers de la Wehrmacht se joignirent bientôt à nous, gagnés par notre travail de propagande au sein de l'armée. Je pense à mon ami Hans Heisel, quartier-maître à l'état-major de la marine allemande place de la Concorde à Paris, qui dirigea un groupe de jeunes marins antinazis au sein de ce commandement, qui réussit à tenir et à accomplir de multiples actions jusqu'au soulèvement du peuple de Paris auquel il participa les *armes à la main*, pour *finir* la guerre dans les rangs de l'armée française libérant l'Allemagne. Je pense aussi au lieutenant-colonel Caesar Baron *von Hofacker*, un cousin du comte Stauffenberg, qui, le 20 juillet 1944, posa une bombe au quartier général de Hitler. Le dirigeant de notre mouvement, Otto Niebergall, convainquit von Hofacker au printemps 1944 à Paris de participer activement au mouvement « Allemagne libre pour l'Ouest » que nous avions formé fin 1943. Von Hofacker fut décapité à la prison de Brandebourg après l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler (1).

Convaincre les membres de la Wehrmacht...

Beaucoup d'entre nous prirent part à la résistance armée dans les unités des Forces françaises de l'intérieur. Il est toutefois évident que notre tâche principale consistait à convaincre les membres de la Wehrmacht au sein de leurs unités de refuser les ordres nazis, de ne pas tirer sur des patriotes français, de s'opposer aux crimes *de guerre odieux commis contre* la population française, *« de renverser Hitler pour que le peuple allemand puisse vivre »*, un mot d'ordre repris dans *tous nos* appels. Des tracts en langue allemande, des journaux antinazis ronéotypés et même imprimés furent distribués en masse par nous-mêmes et par nos camarades français et de beaucoup d'autres nationalités. Fin 1943, les tracts et journaux antinazis en langue allemande diffusés en France atteignirent une moyenne de deux cent mille exemplaires par mois. Plus efficaces encore que les tracts furent les innombrables discussions que nous menions avec les soldats et les officiers allemands. C'était aussi la partie la plus dangereuse de notre activité (je fus moi-même arrêté à la suite d'une série de ces conversations), mais ces discussions aboutissaient, dans de nombreux cas, à des résultats positifs.

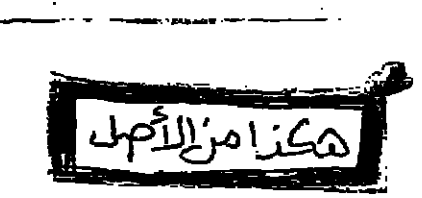
Une solidarité exemplaire

C'est parce que nous étions véritablement intégrés dans la Résistance française que *notre action* put être diversifiée sur tout le territoire. Des textes pour les tracts, les appels et les journaux rédigés dans les centres de Paris, de Lyon, de Toulouse et de Marseille, furent tirés et diffusés dans de nombreuses villes où nous ne pouvions être présents. L'ennemi avait l'impression d'une organisation puissante, ramifiée dans tous les départements. Après mon arrestation, je fus questionné longuement par les services de l'Abwehr au sujet des distributions massives de tracts de notre mouvement dans des villes comme Bordeaux, Cannes ou Menton, où nous n'avions jamais pu installer notre propre organisation.

Il faut souligner à ce sujet la solidarité exemplaire du parti communiste français et de son comité central clandestins qui soutinrent notre activité depuis l'automne 1940 par la création du réseau TA (Travail allem[...] Ce sont nos camarades fra[...] qui nous procurèrent des [...]ments clandestins — combien [...]cieux pour nous et combien [...]gereux *pour nos hôtes*, — qui [...] donnèrent les premières indi[...]sables fausses pièces d'ide[...] sans lesquelles on était à la [...] de chaque *rafle*, et des a[...] lorsque nous devions nous d[...]dre contre les agents du S.I[...] avril 1944, le Conseil nation[...] la résistance reconnut notre [...]vement Comité Allemagne [...] pour l'Ouest (Calpo), par [...] convention signée des deux [...] comme partie intégrante [...] Résistance, décision qui fut [...]firmée par le haut comma[...]ment des Forces françaises [...] à Alger. Immédiatement apr[...] *libération* de Paris, nous pûm[...] ouvrir nos bureaux boule[...] Montmartre.

Notre contribution à la lib[...]tion de la France fut, je le r[...] sans aucune fausse modestie, [...] limitée, puisque malgré nos [...]forts, la grande majorité [...] unités de la Wehrmacht com[...]tirent en France jusqu'à la dé[...] militaire complète. Mais [...] lutte eut des continuations, su[...] en République démocratique [...]mande, où de nombreux par[...]pants de la Résistance [...] France accédèrent à des respo[...]*bilités importantes*. Franz Dah[...] qui avant sa déportation à M[...]thausen guida les premiers et [...]ficiles pas de notre mouvemen[...] France, *fut pendant de lon[...]* années vice-ministre pour l'édu[...]tion supérieure. Il est aujourd[...] président de l'Association d'am[...] R.D.A.-France. Ernst Scholz, c[...]battant de la Résistance en Sa[...] fut vice-ministre des affa[...] étrangères avant de devenir n[...] premier ambassadeur à P[...] Rentrés dans notre pays dè[...] victoire sur le nazisme, nou[...] avons apporté et communiqué, [...]tamment aux jeunes, *notre am[...]* du peuple de France, l'exem[...] de sa lutte déterminée pour [...] indépendance nationale, lutt[...] laquelle *nous avons pu partic[...]* à la mesure de nos forces.

(1) Voir *Résistance, Erinnerungen deutscher Antifaschisten*, Dietz-Verlag, Berlin 1973. Cette documentation avec récits et photos inédits retrace l'histoire de la Résistance allemande en France, de ses débuts jusqu'à la libération. La publication de ce livre en France est en préparation.



ERSAI... DU 8 MAI 1945

...ITULATION DU IIIe REICH

...Ouest

Le jeu du pouvoir et de la nécessité

(Suite de la première page.)

Le plus habile, mais aussi le plus ...us habile, mais aussi le plus ...nvaincu, le plus déterminé. « *Le ...uvoir, sans que nul pensât à le ...ntester, était d'abord à celui qui ...attendait pas qu'on le lui donne* », ...vait dire plus tard Michel Debré.

Le Pouvoir en province à la ...bération, de Charles-Louis Foulon, ...r la base d'une documentation ...marquablement vaste et précise, ... très grande partie inédite, utili...nt à la fois certaines archives ... ministère de l'intérieur, les ...chives privées de nombreux ac...urs de premier plan et une cen...ine de témoignages de même ...leur, montre ce que furent alors ... savant mouvement, les brillantes ...*anœuvres des forces en présence*.

Pourquoi « *en province* » ?

Parce que pour une fois, en effet, ... décision devait être acquise hors ...ris. Il était évident qu'une partie ... la province, au moins, serait ...érée avant la capitale, que la ...estion du pouvoir serait posée dès ...e les armées alliées poseraient le ...ed sur le sol de France, et tran...hée dans la foulée.

Or l'administration militaire alliée ...s territoires occupés, plus connue ...us ses initiales anglaises ...AMGOT, n'était pas une plaisan...rie. Le président Roosevelt, ren...rcé dans sa méfiance vis-à-vis de ... Gaulle par l'élimination de ...iraud, envisageait « *plus que jamais ... mise en place dans la France ...érée d'une occupation militaire de ...x mois ou d'un an avec l'utilisation ... 90 % des maires, de nombreux ...esponsables communaux et dépar...mentaux, et avec le contrôle direct ... l'administration générale par le ...ommandant en chef allié* ». Mille ...nq cent cinquante-deux hommes, ...ont quatre cents officiers, étaient ...hargés d'administrer les affaires ...viles avec le concours du person...el existant et d'assumer, dans les ...êmes conditions, la police civile ... l'exécution des règlements mili...ires locaux.

La grande habileté du gaullisme, ... assurément sa plus grande vic...ire, celle par laquelle il s'imposa ...omme une force politique historique, ...t d'avoir su ramasser le pouvoir ...vant que personne d'autre ne le ...uche et de couper l'herbe sous le ...ied à toute prétention alliée d'arbi...er un quelconque conflit d'autorité. « *Les pouvoirs sont en place, béné...ciant des facilités de locaux et de ...ersonnel, lorsque les Alliés arrivent* », ...ote C.-L. Foulon à propos de la ...emière « vraie région » libérée, ...elle de Rennes, démentant au pas...age les allégations de quelques-uns, ...i prétendirent parfois que de ...aulle fut amené « *dans les four...ons* ». Sauf quelques anicroches, ...ela se passa partout de la même ...anière

Une telle réussite était le résultat d'une longue, patiente, minutieuse et habile préparation, au terme de laquelle le troisième partenaire, la Résistance, se trouvait neutralisé sans avoir bien compris comment, et « *toute la merveilleuse illégalité*, comme l'écrivit un jour Emmanuel d'Astier, *cousue studieusement avec les fils de la légalité* ».

Plusieurs ouvrages récents, notamment ceux d'Henri Frenay et de Claude Bourdet, ont mis en lumière les raisons des difficultés qu'eut le mouvement autonome, original, de la Résistance à imposer ses vues. C.-L. Foulon rassemble le dossier et le fournit d'arguments difficilement récusables.

Pour le gaullisme, conscient qu'il n'était rien s'il ne réussissait pas à prendre la tête du mouvement et que d'autre part la Résistance réagirait violemment si on lui proposait des projets qu'elle ne pouvait accepter, il s'agissait de trouver une synthèse acceptable par cette dernière entre l'aspiration au changement, la volonté révolutionnaire qui s'exprimait un peu partout et sa propre conception intransigeante, traditionnelle, de l'Etat. Synthèse plus formelle que réelle, la contradiction entre ses termes était trop profonde pour être résolue par un amalgame. Ce qu'écrit C.-L. Foulon à propos de d'Astier, alors commissaire à l'intérieur, vaut pour la Résistance dans son ensemble : « *En acceptant la stricte limitation du pouvoir résistant,* (il portait) *lui-même atteinte à son espoir d'un grand rôle réservé aux mouvements pour le renouvellement de la politique en France.* »

Pour de multiples raisons, et l'expérience de la Corse aidant, il fallait « *éviter les empiétements de l'autorité militaire ou d'autorités dissidentes, spécialement de comités de libération extrémistes* ». Il fallait « *réaliser le plus tôt possible une première mise en place de l'appareil d'administration civile* ». La pièce maîtresse d'un mécanisme qui se révéla en fin de compte d'une surprenante efficacité fut la création d'un « *nouveau type de responsables de l'Etat, investis de larges prérogatives, représentants réels de la puissance publique et du pouvoir central* », les commissaires régionaux de la République.

Le nom avait une résonance jacobine, propre à flatter le sentiment très « 93 » des organisations de la Résistance. L'idée exprimait une « *convergence autour d'une vision qui reconstruit la France à partir du pouvoir exécutif* », vision gaullienne s'il en fut. Au demeurant, c'était l'œuf de Colomb, la solution la plus simple et la plus élégante.

Jouissant de pouvoirs quasiment discrétionnaires, y compris le droit régalien de grâce, il appartenait aux commissaires de la République de constater la nullité des actes de Vichy, de proclamer la suspension des lois et règlements, de dissoudre les groupements et organismes, d'installer les pouvoirs publics et de remettre en place les administrations en épurant le personnel et désignant les chefs de service ; de diriger et coordonner l'action des services de police et assurer le maintien de l'ordre ; d'assumer les responsabilités économiques fondamentales, et en priorité celles du ravitaillement. Comme forces, ils ne pouvaient compter dans les premiers temps, c'est-à-dire les temps décisifs, que sur les F.F.I., sur « *quelques polices supplétives* et sur... leur éloquence.

Dans ces conditions, le choix des individus était décisif. Ce fut la responsabilité d'Emile Laffon et de Michel Debré, qui surent choisir dans l'ensemble des hommes acceptés par la Résistance. Tous à leur poste en fin juin ou début juillet 1944, ils tenaient déjà en main les éléments fragiles de la nouvelle situation.

Le temps est venu d'apprécier leur rôle et leur travail. Charles-Louis Foulon le fait en ces termes : « *Pour le pouvoir central, ils ont été d'abord des hommes sûrs... Ils ont été les indispensables représentants de l'Etat souverain. Pour imposer le respect des contraintes du ravitaillement et le maintien de l'ordre, leur prestige était indispensable. Pris pour la plupart hors de la carrière préfectorale, ils n'étaient pas paralysés par le légalisme ou la volonté de respecter des normes. Cette capacité d'innovation leur a permis de suivre les grandes lignes de la politique gouvernementale et de les faire suivre sans moyens de contrainte.* » Réussite donc à peu près complète, par rapport aux objectifs fixés.

Faut-il partager l'opinion de C.-L. Foulon, qu'avec la suppression des commissaires de la République a été perdue une occasion unique de réaliser une véritable réforme régionale, ce serpent de mer de la politique française ? La question, en tout cas est posée, et mérite de l'être.

Les commissaires avaient acquis un pouvoir réel. « *On n'est le représentant du gouvernement qu'en gouvernant soi-même* », déclarait l'un d'entre eux, Henry Ingrand. Ils avaient amorcé une décentralisation effective. En instituant, par exemple, des conseils économiques, ils avaient montré « *comment le contrôle démocratique pouvait trouver de nouveaux champs d'action* ».

Mais leur existence avait été pensée, voulue provisoire. Emile Laffon l'avait dit clairement : « *Dans la mesure où vous aurez rempli votre tâche, vous n'aurez plus de place dans les institutions.* »

Au fur et à mesure que la situation se normalisait, les commissaires de la République se heurtaient aux efforts conjugués des administrations centrales, des préfets et des élus pour les abattre. La restauration n'avait pas besoin d'eux, de leurs initiatives, de leur personnalité, de leurs éclats. Pour tout le monde, du ministre de l'intérieur, qui préférait les préfets au ministre d'Etat Maurice Thorez, qui préparait le décret de leur dissolution, ils étaient devenus les « *satrapes* », les représentants d'un « *mandarinat* », voire d'un *pachalicat* ».

Le « *seul élément nouveau des structures étatiques* » était condamné. Le pouvoir ramassé, l'imagination était remisée au placard.

PAUL GILLET.

★ Charles-Louis Foulon, *le Pouvoir en province à la libération*, préface de René Cassin. Fondation nationale des sciences politiques. Armand Colin, 320 pages, 115 F.

M. Giscard d'Estaing déposera une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu

La célébration du trentième anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 sera marquée en France par de très nombreuses cérémonies. A Paris, la première manifestation aura lieu le 7 mai, à 18 h. 30, sous l'Arc de triomphe, où la flamme sera ravivée par le représentant du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, après le défilé d'un cortège des porteurs de flambeaux du Relais sacré, sur les Champs-Elysées.

Le lendemain, 8 mai, une autre cérémonie sera célébrée, à partir de 9 h. 30, devant le Mémorial de la France combattante, au Mont-Valérien, en présence du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense ; le secrétaire d'Etat effectuera le « parcours du souvenir » après avoir déposé des fleurs sur la dalle symbolique, au centre de la clairière.

A 9 h. 30 également, mais à l'église Saint-Louis des Invalides, M. Jacques Chirac, premier ministre, accompagné par M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, assistera à une messe solennelle. Auparavant, il aura déposé, en présence de Mme Leclerc de Hauteclocque et de Mme Juin, une gerbe sur les tombeaux des maréchaux Leclerc et Juin. A la même heure, M. Jean-Baptiste Prost, préfet de la Vendée, déposera une autre gerbe sur le tombeau du maréchal de Lattre de Tassigny, à Mouilleron-en-Pareds.

C'est à 12 heures que M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, déposera une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de triomphe, en présence notamment du ministre de la défense, du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, du gouverneur militaire de Paris, du préfet de la région parisienne, etc.

A l'issue de cette cérémonie, le chef de l'Etat passera les troupes en revue et remettra des décorations à d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

D'autre part, les principaux monuments de Paris seront illuminés dans la soirée du 8 mai, de 20 heures à minuit ; à 22 heures, une veillée organisée par le Comité de la flamme, avec la participation de toutes les organisations d'anciens combattants, commencera sous l'Arc de triomphe ; les flambeaux seront éteints à 23 heures.

***

D'autres cérémonies sont prévues, et notamment :

— Le 8 mai, le monument départemental à la résistance et à la déportation sera inauguré à Créteil (Val-de-Marne) ;

— Le vendredi 9 mai, à 16 heures, M. Jacques Chirac, premier ministre, doit prononcer un discours à l'intention du monde combattant, lors du quarantième congrès national des médaillés militaires qui aura lieu à la mairie du vingtième arrondissement, les 9, 10 et 11 mai ;

— Le samedi 10 mai, à 15 heures, à la maison de l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, à Paris-7e, l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre, les Fédérations des officiers et sous-officiers de réserve républicains et l'Association nationale des cheminots anciens combattants organisent une manifestation au cours de laquelle sera remise la croix de chevalier de l'ordre républicain du Mérite civique et militaire à trente-deux combattants étrangers ayant combattu en France dans les armées alliées ou dans la résistance.

La fin de la guerre au « Normandie-Niémen »

par le général PIERRE POUYADE (*)

Le 20 juin 1945, quarante avions de chasse soviétiques aux couleurs françaises survolaient les Champs-Elysées avant d'atterrir au Bourget.

C'étaient les pilotes du régiment « Normandie-Niémen » qui revenaient chez eux aux commandes des avions avec lesquels ils avaient combattu sur le front de l'Est et dont le gouvernement de l'U.R.S.S. leur avait fait cadeau.

Pendant trente mois, ils avaient défendu et représenté la France à 2 000 kilomètres de leur patrie et avaient laissé bien des leurs entre Moscou et la mer Baltique.

Pour eux, la guerre se termina le 9 mai 1945, près de Dantzig, à la frontière germano-polonaise, là où précisément elle avait commencé en septembre 1939.

Depuis la fin de 1944, ils se trouvaient en Prusse orientale. Le groupe d'armées dont ils dépendaient était le IIIe Front de Russie blanche du maréchal Tcherniakovski, et leur régiment appartenait à la 303e division de chasse du général Zakharov.

Pendant cet hiver très dur, ils prirent part à toutes les offensives en direction de Kœnigsberg, l'orgueilleux bastion de la Prusse, tombé le 10 avril et dont il ne restait que des ruines. Au long de ce dernier assaut vers l'ouest, ils avaient occupé successivement dix terrains, entre autres ceux de Friedland et d'Eylau dont les noms évoquaient pour eux tant de souvenirs historiques et même parisiens.

Les combats furent particulièrement acharnés car les Allemands défendaient farouchement leur sol, pour la première fois envahi. Les pertes du « Normandie-Niémen » furent lourdes : des trente-six pilotes qu'il comptait en janvier, huit avaient été tués, cinq blessés, dont deux grièvement, et un fait prisonnier.

Mais la résistance allemande faiblissait peu à peu. A partir de la mi-avril, réactions ennemies et missions aériennes se firent plus rares, d'autant que les pluies diluviennes et le dégel rendaient les terrains souvent impraticables. De temps à autre, pourtant, quelques actions ponctuelles comme l'attaque de la presqu'île de Samland ou celle de la forteresse de Pillau, le 25 avril, et sa prise le 26. Il ne restait plus guère, alors, que quelques poches de résistance ennemies.

On sentait, puis l'on sut, que la fin des combats était proche. Pendant toute la guerre, les nouvelles du monde extérieur étaient rares et en tout cas toujours longues à arriver. L'obligation d'une veille permanente de la voiture-radio du régiment sur le réseau de commandement et l'éloignement du théâtre des opérations du front occidental gênaient ou interdisaient jusqu'alors l'écoute des émissions alliées. Maintenant, la situation était différente et l'écoute possible. C'est ainsi que tous purent apprendre, le 21 avril, que l'armée rouge était dans les faubourgs de Berlin ; le 27, que Russes et Américains avaient fait jonction sur l'Elbe ; le 1er mai, qu'Hitler serait mort, et le 7 mai que les Allemands avaient fait à Reims leur demande de reddition.

Pendant ce temps, dans un calme relatif, les pilotes exécutaient leurs dernières missions dans un ciel à peu près vide d'avions ennemis.

Le 7 mai, ils étaient sur le terrain de Bladiau, tout près de Kœnigsberg. Le 8 à l'aube, ils reçurent l'ordre de se rendre sur celui d'Heiligenbeil, en direction de Dantzig, pour réduire une poche de résistance allemande subsistant dans la région.

L'action fut menée dans la journée, sans réaction de l'aviation allemande.

En fin de matinée arrivèrent quatorze avions neufs pour remplacer les plus vieux et équiper la dizaine de pilotes de renfort récemment arrivés.

A 16 heures, à la voiture-radio, ils apprirent la grande nouvelle : la fin des hostilités venait d'être célébrée en France, en Angleterre. Ils en avertirent aussitôt leurs camarades russes, dont le commandant de la division, qui tombèrent des nues à cette annonce, cependant que les avions continuaient gaillardement leur attaque et leurs bombardements de la poche allemande.

C'est au milieu de la nuit, par le vacarme d'une interminable pétarade de coups de feu et de hurlements de joie, suivie, le lendemain matin, d'une réunion d'information à l'état-major, qu'ils surent que pour eux aussi la guerre était finie ce 9 mai 1945... enfin !

C'est aujourd'hui le trentième anniversaire de la victoire et de la fin d'un cauchemar dont les rescapés garderont à jamais la mémoire. Pour eux, trente ans c'est court, car leurs joies et leurs peines leurs paraissent d'hier et leurs camarades disparus sont et seront toujours les compagnons d'une même histoire et d'un même idéal.

(*) Pilote et ancien commandant au régiment « Normandie-Niémen ». Président national de l'Association France-URSS.

Le 10 mai à Chartres

M. ANDRÉ MALRAUX S'ADRESSERA AUX RESCAPÉES DE LA DÉPORTATION

M. André Malraux prononcera, le samedi 10 mai, vers 11 heures, sur le parvis de la cathédrale de Chartres, un discours à l'intention des rescapées de la déportation, réunies à Chartres pour célébrer le trentième anniversaire de la libération des camps.

Avant le discours d'André Malraux, une messe sera célébrée à 10 heures par Mgr Michon, évêque de Chartres, à la mémoire de tous ceux qui sont morts dans les prisons et dans les camps, et, à la fin de la matinée, une cérémonie aura lieu devant le monument de Jean Moulin, qui, dès le 17 juin 1940, alors qu'il était préfet d'Eure-et-Loir, s'opposa aux troupes d'occupation à Chartres.

« NOUS AVONS APPRIS NOTRE LEÇON »

Le président Walter Scheel célèbre à Bonn « un jour lourd de contradictions »

De notre correspondant

Bonn. — Le 8 mai est pour les Allemands un jour douloureux, contradictoire, ambigu. Le trentième anniversaire de la capitulation a placé les hommes politiques de la République fédérale dans l'embarras. Devait-on commémorer la libération de la dictature nationale socialiste ou la défaite de l'Allemagne ? Le 8 mai 1945, le peuple allemand a-t-il été libéré ou vaincu ?

La question était d'autant plus délicate que, sans aucun cas de conscience, les autorités de la République démocratique allemande ont choisi leur camp : celui des vainqueurs. Le 8 mai donne lieu en R.D.A. à trois jours de réjouissances populaires. Les Allemands de l'Est sont invités à célébrer la libération à grand renfort de parades militaires, de défilés, de fêtes. N'y a-t-il pas une certaine indécence, une certaine hypocrisie à faire comme si une certaine partie de l'Allemagne s'était trouvée du côté des alliés pendant la guerre ? Ce sont d'ailleurs moins les résistants allemands au fascisme — et nul ne saurait oublier leurs sacrifices, notamment ceux des communistes — qui sont célébrés à l'Est que les « *libérateurs soviétiques* ».

A l'Ouest, pourtant, les Allemands ne voulaient pas éveiller l'impression de laisser au seul Etat communiste le soin de commémorer la défaite du régime hitlérien. Avec des motifs différents, tous les hommes politiques de la R.F.A. sont d'accord : le trentième anniversaire du 8 mai 1945 ne doit pas être un jour de fête. « *Les Allemands n'ont aucune raison de faire de la destructon et du démembrement de leur patrie un jour de fête* », a déclaré M. Willy Brandt. Pour M. Kohl, président de l'Union chrétienne démocrate, le 8 mai est « *un jour de honte, de tristesse et de réflexion* ».

Les cérémonies officielles ont été limitées au minimum prescrit par la nécessité et la décence. M. Walter Scheel, président de la République, a prononcé, mardi, une allocution dans le Scholosshirche de Bonn, qui avait été entièrement détruit par les bombardements de 1944. Il devait recevoir, jeudi, le corps diplomatique. Le chancelier Schmidt a fait ce mercredi une déclaration solennelle au conseil des ministres.

« *Certes, le 8 mai 1945, le régime national-socialiste s'est effondré définitivement*, a dit M. Walter Scheel. *Nous avons été libérés d'un joug épouvantable, de la guerre, du crime, de l'asservissement et de la barbarie... Mais n'oublions pas que cette libération est venue du dehors, que nous, Allemands, n'avons pas été capables de secouer nous-mêmes ce joug. Il a fallu que la moitié du monde soit détruite avant qu'Adolf Hitler soit poussé hors de la scène de l'histoire. Mais, le 8 mai, ce n'est pas seulement la fin de la dictature hitlérienne, c'est aussi la fin de l'empire allemand. Le Reich allemand n'était pas l'œuvre d'Hitler, c'était l'Etat des Allemands, l'œuvre d'un grand homme d'Etat allemand... Devions-nous moins aimer* [notre patrie] *parce qu'un dictateur s'en était emparé ou parce qu'elle gisait, totalement détruite ?* »

Entre la libération et la défaite, il est impossible pour les Allemands *de choisir et difficile de* ne pas choisir. Certains souhaiteraient que l'accent fût mis sur la fin de la dicdature, d'autres sur la fin du Reich, la division de l'Allemagne, l'expulsion de douze millions d'Allemands des territoires de l'Est placés la guerre sous administration soviétique ou polonaise. Les dirigeants chrétiens-démocrates n'ont pas participé à la commémoration officielle du 8 mai, « *parce que leur emploi du temps ne le leur permettait pas* ». Pour eux, la fin de la guerre est avant tout une défaite. M. Scheel, dans un discours très balancé, a rappelé que les Allemands avaient payé. Il n'en a pas moins été très net : « *La tragédie allemande n'a pas commencé en juin 1945, mais en 1933* ».

Libérés ou vaincus ? Les Allemands ne peuvent s'identifier ni au passé national-socialiste ni aux « *libérateurs* » qui ont bombardé leurs villes, annexé leurs territoires et divisé leur pays. La République fédérale est longtemps apparue comme un Etat sans racines historiques, alors que la R.D.A. cherchait à s'approprier tout ce qui dans l'histoire de l'Allemagne avait été honorable ou progressiste. Les Allemands n'ont-ils donc le choix qu'entre l'oubli ou la mauvaise conscience ? L'année dernière, la mode rétro n'a pas épargné la R.F.A. Certains observateurs inquiets se demandaient alors si les Allemands ne regrettaient pas plus l'échec du Reich que les crimes nazis.

La résistance allemande à Hitler est, en ces journées, pratiquement passée sous silence. Les Allemands communistes, sociaux-démocrates, chrétiens ou libéraux, qui ont refusé la dictature nazie, étaient-ils des opposants à la barbarie ou des traîtres à leur patrie ? Rappelons le tombereau d'injures déversées par la droite allemande sur M. Brandt pendant plusieurs campagnes électorales, parce qu'il avait fui l'Allemagne en 1933. Le putsch manqué du 20 juillet 1944 est lui-même ambigu. Les conjurés ne se dressaient-ils pas contre Hitler autant parce qu'ils voulaient éviter une défaite que parce qu'ils s'opposaient à la barbarie nazie ?

L'anticommunisme qui a sévi dans les premières années de la République fédérale a laissé des traces profondes, qui marquent encore ces journées de commémoration.

Libérés ou vaincus ? La deuxième chaîne de télévision a fait poser la question à un échantillon représentatif des jeunes Allemands entre dix-huit et vingt ans. 16 % ont répondu que le 8 mai était une défaite et 44 % une libération. Le pourcentage atteint même 51 % chez les jeunes qui ont fait des études secondaires.

DANIEL VERNET.

...NS DE VICTOIRE

...ance franç...

Les évadés de France par l'Espagne

Parmi les artisans de la capitulation du IIIe Reich, les « Evadés de France par l'Espagne » forment une catégorie peu connue. Le secrétaire général de leur association (1), M. Marcel Vivé, explique ici dans quelles conditions ils parvinrent à gagner l'Afrique du Nord, et ce qu'il advint d'eux.

...endant la guerre civile espa...ole, des « spécialistes » envoyés ... Hitler avaient organisé un ...mp de concentration à Miranda ...r les prisonniers républicains. ... partir de 1940, des étrangers y ...ent internés : d'abord des ...glais échappés de Dunkerque ... ayant tenté en vain de s'em...rquer à Saint-Jean-de-Luz, et ...is cents Polonais ; puis, des ...angers continuant à franchir ... frontière, une trentaine de ...tionalités furent bientôt repré...tées dans le camp. Tous les ...ançais arrêtés en Espagne ne s'y ...rouvèrent pas : certains furent ...és aux Allemands en zone ...upée, puis déportés en Alle...gne ; d'autres furent ramenés ... zone libre et, après trois mois ... prison, remis en liberté.

...n 1942, le camp de Miranda ...prenait environ cinq mille per...nes. La vie y était très dure, ... nourriture se réduisait à la ...upe aux choux », l'eau était ...itement rationnée, la dysen...ie, sous le nom de « mirandite », ...issait. En novembre 1942, avec ...débarquement allié en Afrique ... Nord et l'invasion de la zone ...e par les Allemands, les Fran...s affluèrent vers l'Espagne. ...aucoup tentèrent de se faire ...ser pour Canadiens français, ...érant du gouvernement d'Otta... une protection que Vichy refu... à ces « rebelles ».

...iranda ne suffisant plus, la ...part furent internés dans les ...ons d'Irun, Pampelune, Hues..., Saragosse, Barbastro, Lérida, ...ueras, Gerone et Barcelone. ...sque les prisons du nord de ...pagne furent bondées, on ...artit les internés dans des stations balnéaires comme Zarauz, Cestona, Deva, où les Français furent parqués dans des hôtels vides gardés militairement, nourris de pois chiches ou de haricots mal cuits.

Le gouvernement espagnol prenant un peu de champ vis-à-vis de Hitler, le gouvernement de Vichy perdant tout crédibilité, la délégation de la Croix-Rouge française à Madrid put se mettre en contact avec les Alliés, qui lui fournirent les moyens d'aider les Français internés.

Une répartition fut faite : les hommes de vingt à quarante ans furent envoyés à Miranda et dans diverses prisons ; les plus jeunes et les plus vieux, ainsi que quelques femmes, dans d'anciens hôtels balnéaires n'ayant pas repris d'activité depuis la guerre civile.

En février 1943, un premier convoi de Français, comprenant des officiers et des sous-officiers, quitta Algésiras : à partir de fin avril, huit convois partaient de Setubal, au Portugal, puis six autres de Malaga, et, en 1944, vingt et un de Gibraltar et d'Algésiras. Tous ces convois allaient à Casablanca. Trente mille Français environ transitèrent par l'Espagne, dont plus de vingt mille s'engagèrent dans les forces françaises en Afrique du Nord ou en Grande-Bretagne.

Ces volontaires participèrent à tous les combats, et la moitié d'entre eux y furent tués. D'autre part, quelque mille deux cents Français, y compris de nombreux passeurs, succombèrent en tentant de franchir la frontière, tués par les patrouilles allemandes ou morts de froid, tandis que cinq mille environ étaient arrêtés et déportés dans les camps hitlériens, et qu'une centaine périrent en Espagne de maladies et de mauvais traitements.

Tel fut le prix dont les évadés de France payèrent leur place dans la lutte contre le nazisme.

(1) Confédération nationale des anciens combattants français évadés de France et des internés en Espagne, 3, rue Guillaumot, 75012 Paris, tél. : 344-21-87.

PRESSE

ALORS QUE LE DIALOGUE SEMBLAIT RENOUÉ

Le « Parisien libéré » n'a pas paru le 7 mai et les ouvriers du Livre votent sur la poursuite de la grève

Alors qu'une reprise du dialogue devait s'amorcer mardi au *Parisien libéré*, le numéro du mercredi 7 mai n'a pas été mis en vente par suite d'un nouvel arrêt de travail des ouvriers du Livre pour protester contre l'annulation de la réunion prévue le 6 mai à 15 heures. « *Le motif étant,* selon le syndicat C.G.T., *que les ouvriers s'opposaient à l'enlèvement des archives du quotidien entreposées à l'imprimerie de la rue des Petites - Ecuries tant qu'une solution au conflit acceptée par les ouvriers ne serait pas trouvée.* »

« *Le comité intersyndical tient à protester énergiquement contre le manquement aux engagements pris par M. Amaury, manquement qui a provoqué la décision de suspendre pour vingt-quatre heures la parution du journal,* poursuit le syndicat C.G.T. *Les ouvriers des différentes catégories professionnelles sont appelés dès le 7 mai à voter à bulletin secret pour exprimer leur position quant à la parution du quotidien pour les prochains jours. Le comité intersyndical du Livre parisien déclare qu'il est toujours prêt à engager des discussions sur des bases conformes à l'intérêt de l'ensemble des ouvriers.* »

Pour la direction du *Parisien libéré*, l'annulation de la réunion prévue est due au fait que « *le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) a cru bon de rendre publique une déclaration qui témoignait de sa volonté totalement irréaliste de maintenir les privilèges périmés et abusifs qui sont, précisément, l'objet du conflit. C'était vouloir rendre vain tout dialogue, le jour même où il devait s'engager et, en même temps, prendre exactement le contrepied des conversations franches, lucides et positives du lundi matin entre* le Parisien libéré *et la F.F.T.L.*

» *De surcroît, ce même mardi matin, le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) organisait pratiquement le siège des deux immeubles où est installé* le Parisien libéré : *l'immeuble appartenant à la société du Petit Parisien, rue d'Enghien, et l'immeuble du* Parisien libéré, *rue des Petites-Ecuries.*

» *Dans ces conditions, et sous réserves, pour ces derniers faits, de toutes conséquences de droit, il était évident que les conversations demandées par le bureau de la Fédération française des travailleurs du Livre ne pouvaient, du fait même du comité intersyndical du Livre parisien, qu'être annulées.* »

ÉDITION

M. BERNARD DE FALLOIS AUX « PRESSES DE LA CITÉ »

M. Bernard de Fallois, qui avait quitté récemment Hachette, où il dirigeait le « Livre de poche » (voir « le Monde » du 22 mars), entre aux Presses de la Cité, où il occupera, dès le mois prochain, le poste de directeur général adjoint.

A « France-Soir »

M. FERRY A REÇU LES DÉLÉGUÉS DE LA RÉDAC

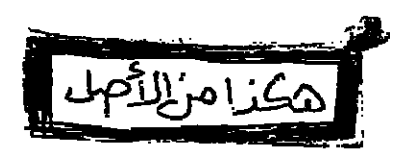
Les représentants de la rédaction de « France-Soir » (délégués de l'Intersyndicale et membres du conseil de la Société des journalistes) ont rencontré le directeur général de la FEP, M. Dominique Ferry mardi après-midi 6 mai.

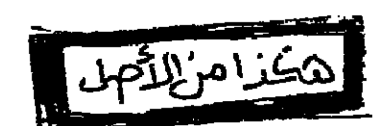
Les journalistes ont expliqué au directeur général du groupe, déclare un communiqué de la rédaction, « les termes de la motion app la veille par 77 % des votants : Monde » du 7 ai), dénonç refus de concertation au suj remplacement de M. Henri roux. « De son côté, le dir général n'a pas caché que la tion créée par les initiatives de part et d'autre lui par mériter réflexion. Il compte les représentants de la rédac

● *Le quotidien « Libération »* annonce que, pour des raisons techniques — la rotative étant tombée en panne dans la nuit de mardi à mercredi — le numéro du 7 mai ne sera mis en vente à Paris qu'en début d'après-midi et en province, jeudi matin, 8 mai.

● *Un groupe de chercheurs, d'universitaires et de journalistes a constitué, en 1973,* un Centre d'études et de recherche sur la presse et le personnel politique de la France contemp (CEREP, 38, rue Gambetta, Houilles), afin de précise connaissances sur l'évoluti la presse contemporaine. structures et ses rapports la « classe politique ».

Ce centre a organis deuxième colloque, les 26 avril 1975 en mettant l'a sur les problèmes de financ de la presse, des débuts IIIe République à la Libéra





ance-Soir
DELEGUES DE LA
E
TIFIQUE
QUALIFIED EXP

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE REMAKE D'« A BOUT DE SOUFFLE »

Rencontre avec Godard sur un îlot de socialisme

VENDREDI dernier à Grenoble, il faisait beau. Les filles de la rue ressemblaient à Juliet ...rto. Les quotidiens, en retard d'un ...r mai, titraient sur la libération de ...igon. Les trolleybus faisaient de ...cologie parmi les arbres en fleur. Derrière l'arrêt des cars, sous ...nseigne (à peine détournée) de ...nimage, « *information, calcul, écriture* », il suffisait de pousser ... porte pour pénétrer dans une ...sta salle repeinte de neuf : la ...us grande salle de montage d'Eu...pe. Il n'y manquait, pour le mo...ent, qu'une table de montage.

Assis, face à face, des deux côtés ... une table quelconque, un comé...en et une comédienne lisaient des ...ustrés pour passer le temps. « Il » ...uilletait une revue de cinéma ; elle » parcourait *C i n é r e v u e* : étaient les interprètes d'*A bout de ...uffle, numéro 2* ; un r e m a k e, ...mme son titre l'indique. Le réali...teur, Jean-Luc Godard, est entré ... son tour dans la pièce.

On était dans son « local ». Godard, après 1968, après Dziga ...ertov (*Pravda, Vent d'Est, Luttes ... Italie*), après Godard-Gorin (*Tout ... bien*), a choisi Grenoble et Soni...age, comme territoires : « *L'inté...ssant, dans le mot « local »*, disait-... *c'est l'idée de localisation.* » Il ...ait retrouvé tout son accent suisse ... l'ombre des Alpes.

« *C'est une a u t r e localisation*, ...sait-il, *dans mon histoire, et dans l'histoire du cinéma, qui est elle-même une partie de mon histoire et de ma vie.* ». Il disait aussi : « *Je rentre chez moi, mais moi, c'est un endroit de l'histoire du cinéma. C'est un peu comme les Vietnamiens du Nord qui commencent à rentrer chez eux au Sud.* » Les journaux de l'après-midi avaient déjà oublié Saigon : l'ambassade de France à Phnom-Penh avait mangé les gros titres. Il y a plus de dix ans (déjà), quelqu'un avait écrit : « *Vingt-quatre fois par seconde, Godard réinvente le cinéma.* » A Grenoble, vendredi, il prenait son temps. Il était venu là pour ça.

« *Ma tête est vide*, disait-il, *et mon corps est trop plein. Mes yeux sont aveugles ou aveuglés. Tout ça parce que mes mains sont mortes à écrire des pages et des pages. Mortes à l'oppression de l'écriture.* » Mais il n'avait pas changé : ses lunettes, ses cheveux en bataille, sa barbe de deux jours. A quarante-cinq ans, il improvisait — sur le terrain — le scénario de son discours.

Les *Cahiers* semblaient loin : « *La caméra*, disait-il, *n'est pas un stylo pour écrire, un fusil pour tirer. Moi qui n'utilisais que mes yeux, je ne voyais plus rien. Je ne voyais plus Vietnam, je lisais* « Vietnam ». *Je ne voyais plus celle qui me quitte, je lisais* « celle qui me quitte ». *C'était* Sartre, Chateaubriand *ou* le Monde. »

On était à Grenoble

...Grenoble et Sonimage, des lieux ...u voir : « *Sortir de Paris consiste ... un moment donné à s'enterrer, à ... plus voir personne, puisque per...nne ne veut plus vous voir.* » Au ...ébut de la conversation, Godard ...isait « on » : « *Quand il y avait ...orin, je disais « nous » et j'en ... gardé l'habitude. Disons que ... on », c'est aussi « je ».*

— *Mais « on » était à Grenoble : La question du nationalisme existe ...ussi dans mon métier. Le seul mo...ent où je me sois senti synchrone, ...est en me mettant à l'écoute des ...euples qui voulaient rentrer chez ...ux : le Vietnam m'a beaucoup aidé. ...a lutte d'identité personnelle res...emblait à une lutte d'identité na...onale, et le G.R.P. n'a pas recon...uis Saigon quand il négociait ave...ue Kléber : il était à Paris.* » Pa...nthèse : « *Tout ce qu'on faisait ... un moment donné était contre Pa...s. Ça ne pouvait plus se passer ...e dans un ailleurs qui deviendrait ...otre ici.* »

Dans la seconde pièce du local, ...ngénieur de la vision réglait une ...méra vidéo d'origine japonaise ...ur réaliser une incrustation.

Godard, agacé, disait à son assistant : « *Ce n'est pas la peine de faire des images comme à l'O.R.T.F.* »

Après mai 1968, Michel Cournot a écrit dans le *Nouvel Observateur* un article intitulé « *Jean-Luc ex-Godard* » : « *Après mai, je ne savais plus faire des films* », explique Godard en allumant une Boyard maïs.

« *J'ai toujours fait les films des autres : A bout de souffle, j'en ai toujours eu honte ; il y a certains moments que j'aime dans les* Carabiniers *ou dans* Pierrot le Fou. *Je crois que ce qui m'a étonné dans tout ça, c'est que j'ai toujours été connu. Il y a des gens qui n'ont jamais vu mes films, mais qui me connaissent, comme on connaît* Alain Delon. *Si je suis connu, je pense, c'est parce que j'ai simplement fait ce que les autres cinéastes ne voulaient pas pouvoir faire, ne pouvaient pas vouloir faire : lorsqu'ils voyaient mes films, les autres cinéastes voyaient surtout le film qu'ils n'avaient pas fait. Comprenez, ce n'était pas mon film, c'était le leur et c'était trop de décharge. Et puis, il y a eu Gorin qui avait besoin d'un autre ; pour lui, j'ai été une sorte de grand-père technique. Travailler avec lui, c'était comme apprendre au gosse comment on fait un feu... Maintenant, donc, j'essaie de retrouver mon identité.* »

Faire quelque chose avec ses mains. S'intéresser à l'outil. Remonter la chaîne.

Sonimage. « *Information, calcul, écriture* », ressemblait à un local de télévision, avec six caméras vidéo (dont une en couleurs), deux télécinémas, une douzaine d'écrans témoins, etc. Et pourtant, Sonimage travaillait pour le cinéma : « *Nous sommes financés par deux personnes qui ont le pouvoir chez Gaumont* », expliquait Jean-Luc Godard, ça se passait ici : « *Je veux faire un autre usage d'un pouvoir reconquis, administrer autrement ma localisation.* » Et dès maintenant : « *Pas besoin d'aller filmer chez Lip, on fait la même chose. Nous avons des films à faire avec des gens vivant à l'heure de Lip, pas à celle de l'O.R.T.F. J'ai envie d'être heureux : les gens de cinéma sont des angoissés ou des paresseux — et quand je dis « paresseux », je voudrais que ce soit ressenti comme une injure : par Averty, par Guy Lux, par Verneuil et par Rivette ; ce sont des gens qui font travailler les autres et qui ont le génie de se faire passer pour des organisateurs.* »

Pour faire un parallèle, Godard parle des journalistes — « *des criminels* », disait-il — et donne *Charlie-Hebdo*, Gébé, Wolinski, Reiser et Willem en exemple : « *Des gens qui dessinent, et, parfois, leur main fait autre chose : ils ne sont pas « point-à-la-lignés* ». Voilà, mais que dire de Sonimage ? « *Nous avons du matériel professionnel, semi-professionnel et amateur : vidéo, super-8 et autres ; tous concurrents l'un de l'autre. Pour cent cinquante millions anciens, on peut enregistrer, monter, diffuser, repiquer. On peut faire plus qu'un auditorium pour trois fois moins cher. Mais le système ne s'intéresse pas à des prototypes comme le nôtre ; il veut des trucs chers : il faut que la télé ou le ciné soient chers pour qu'on trouve le bon marché ailleurs, à Carrefour ou à Prisunic.* »

Au début de l'après-midi, Jean-Luc Godard avait dit : « *Nous allons parler d'économie.* »

Au soleil couchant, il faisait encore chaud sur la ville ; dans la régie de poche s'inscrivait le brouillon d'une scène d'amour : elle, aveuglée de lumière à un bout de la pièce ; lui dans l'objectif de la caméra couleurs, lisant toujours... « *On cherche à faire en professionnels les films que les gens cherchent à faire en amateurs. Mais ils font des films de vacances alors qu'il faut aussi faire des films de travail.* »

C'est ça le remake ? « *J'étais perdu quelque part sur la chaîne, comme un type dans une usine ; le cinéma est conçu dans les mêmes termes que l' i n d u s t r i e décrite par le marxisme : production, distribution, exploitation. On s'aperçoit qu'on est sur la chaîne et on n'en voit jamais le bout ; il faut une grève pour savoir ce qui se passe à l'autre extrémité : il fallait que je tourne pour voir une caméra, que je monte pour voir une table de montage, que je mixe pour voir un auditorium. Notre petit matériel vidéo permet de restituer immédiatement une image de l'usine dans laquelle nous sommes. Si nous sommes enchaînés, et si nous voulons faire des enchaînements, il faut connaître la chaîne.* »

Les jeux de mots sont parfois des symptômes disait Jean-Luc Godard : entrevoir notre identité biologico-sociale ; retrouver les éléments que l'on peut prendre en notre pouvoir... C'était peut-être pour ça qu' « elle » ne ressemblait pas à Jean Seberg ; « elle » était brune et avait l'accent du Midi.

« Je t'aime » sur un écran

Sonimage a déjà une histoire : un producteur indépendant (Jean-Pierre Rassam) l'a financé dans un premier temps pour faire de la recherche en audiovisuel. Maintenant, Jean-Pierre Rassam est un des deux majoritaires de Gaumont, et c'est Gaumont qui a pris le relais : « *Pour l'instant on nous finance en tant que « producteurs », mais les mêmes refusent de nous ouvrir leurs réseaux de diffusion. On a proposé de réaliser, une fois par mois, Gaumont-Magazine — le voyage de Giscard en Algérie, par exemple, — mais nos associés, ceux qui nous financent, ont refusé. Le responsable du magazine, M. Toscan du Plantier, dit que je suis le plus grand metteur en scène du monde, mais il confie la réalisation du reportage à François Reichenbach.* » Autre contradiction : « *On fait des films de télé, dans le temps de la télé, on doit les diffuser dans l'espace du cinéma.* » Tout à l'heure « elle » et « lui » quittaient le champ et le contrechamp, « elle », image déchirée par la lumière incrustée dans son visage à « lui ». Et on aurait pu écrire, sur le côté droit : « *J'en ai assez de tous ces « je t'aime » qui me mangent.* » C'était la seule prise de la journée. Un essai, juste un essai. Mais Godard avait vu son film : « *J'ai réussi à écrire « je t'aime » sur un écran.* »

Elle était sortie du champ du projecteur. Et un long temps était passé. Jean-Luc Godard avait passé l'aspirateur pour ramasser les cendres de cigarettes. Allusion à la propreté suisse. La scène aurait pu être « dans » le film, au lieu d'être « autour ». Ce que Godard disait aurait pu faire partie du film.

Numéro deux sortira à Paris le 18 juin. Et c'était un remake.

« *On est*, disait Jean-Luc Godard, *dans la situation du peuple chinois qui, à un moment donné de son histoire, est forcé de passer un marché avec Boeing, puis de vendre du blé aux Russes pour avoir des dollars, afin de payer Boeing. Notre capital de départ est faible. Alors plutôt que de demander plus d'argent, on fait des films pour des gens susceptibles de les utiliser. On leur montre un poulailler organisé autrement, et on leur dit qu'on va quand même produire des œufs. C'est ça le remake. Nous travaillons avec des joueurs ; je leur lance un pari : nous faisons le même film pour le même prix qu'il y a quinze ans, cinquante, soixante millions anciens. Et, bien que les prix aient triplé, tout le monde sera bien payé. Je dirais même que, si on n'était pas dans ce système crétin, on p o u r r a i t faire le film pour dix fois moins cher.* » Et Godard demande, questionnant à son tour : « *Est-ce que Renault pourrait produire une R5 pour l'ancien prix d'une 4 cv ?* » *Sonimage* ou la solution godardienne à l'heure de la croissance zéro : « *Il y a à peu près le même matériel ici que sur le tournage d'un film. Mais, là, il y a vingt personnes. Ici, nous sommes trois, quatre. Avec soixante millions à nous partager. On ne voit pas pourquoi ceux qui restent à vingt sur un tournage tiennent à gagner si peu. Avec notre système, on peut faire vingt films par an. Même dans l'optique des producteurs, il y a davantage de chances de récupérer deux cents millions avec dix films de vingt millions qu'avec un seul de deux cents. Mais c'est logique : il faut mal payer les gens, car, si on les payait bien, ils travailleraient bien, ils s'intéresseraient à leur travail, et ce serait la fin du monde capitaliste.* » Sonimage, pour s'autofinancer, envisage de faire des films de commande.

« *Nous cherchons des commandes qui nous regardent :* « Numéro deux », *c'est réfléchir une deuxième fois sur le film fait il y a quinze ans.* »

Le canal de l'information

Une seconde commande déjà : « *Comment ça va* ». C'est unique dans l'histoire du cinéma, disait Jean-Luc Godard : « *Le producteur a doublé la mise au cas où le premier ne serait pas un succès. Mais l'important est ailleurs : c'est la première fois qu'un contrat est signé juste sur un titre. Eisenstein n'a pas obtenu ça de Staline, ni Veit Harlan de Hitler, ni Hitchcock de la Fox, ni Sautet de Gaumont.*

» *Et puis nous avons nos projets. L'un d'eux est achevé. Il s'appelait* « Victoire », *c'était un film sur la Palestine, comportant des éléments tournés il y a quatre ans et des documents sur la France d'aujourd'hui. Ici et ailleurs sont liés. Tout notre travail, c'est d'amplifier le « ET » : toi ET moi, ici ET ailleurs. Ni récepteurs ni émetteurs, nos films rendent compte d'une façon visuelle de ce que peut être le canal dans une information :* Numéro deux, *c'est* Numéro un *ET* Numéro trois. *C'est à la fois la question du cinéma de mon temps et celle du cinéma de demain.* Numéro deux *est le ET. On le fait pour que les gens aient envie de traverser plutôt que de subir. Car il ne faut pas se tromper : quand les gens ont trouvé un film bon, c'est eux qui l'ont fait bon.* »

Et le temps de *Numéro trois* ?

« *Il s'agit de gagner un peu d'argent pour faire nos propres films avec le temps qui reste. Mettre un an pour faire un film avec 300 mille anciens francs et avec le postier du coin. Alors, l'amortissement du matériel ne comptera pas, et le postier ou la copine monteuse pourront réfléchir et vendre des images sans se prostituer, ce qui n'est pas facile. Mais nous, professionnels, nous avons besoin que la copine et le postier vivent un peu ça pour nous apporter des informations qui se trouvent dans la page qui n'est pas encore écrite. Nous sommes seulement dans la marge du système, ce qui signifie que nous faisons encore partie de la page d'avant.* »

Godard parlait également de la diffusion : pas seulement dans les salles d'art et d'essai, mais aussi dans les hôtels, dans des clubs, ou chez des citoyens indépendants, ou par le biais des syndicats.

« *Quelle est la différence entre nous et les autres cinéastes ? Moi, je m'intitule « producteur » pour discuter avec les autres qui se nomment producteurs. Notre matière grise vaut du fric, au moins 50 % du budget. On leur donne même un crayon : « Ecrivez les dialogues, travaillez un peu », mais il ne le font pas car ils ont volé leur titre de « producteurs ». Les travailleurs du cinéma ont démissionné : aucun travailleur de chez Renault n'accepterait que son P.-D.G. aille se nommer « producteur ».*

» *Notre expérience ne durera peut-être pas, mais je sais que, plus tard, je pourrai me contenter d'une caméra super-8, grâce à elle. Une image unifiée sera née d'une image divisée — toujours le Vietnam, — alors que les gens ne savent pas produire une image unique : si les postiers en grève avaient envoyé des lettres — qui sont leur instrument — au lieu de rédiger des tracts, ils auraient été lus.*

» *Ainsi, chaque film aura un tournage et un montage différents : on ne sait plus ce qui vient avant et ce qui vient après. Si, pour le moment, tous les tournages sont pareils, c'est parce que tous les films sont semblables. Nous pouvons faire un film en huit mois, et dix films ensemble. Nous voudrions aussi faire moins de films mais plus souvent, c'est-à-dire suivant d'autres normes. Pas faire en pauvres du cinéma de riches. Les Vietnamiens — encore eux — n'ont pas tenu ce type de raisonnement. Ils n'ont pas dit :* « On a peu de fusils, alors on » mettra trente ans. » *La force du système est de forcer les pauvres à vivre comme des riches.*

» *Le fait d'avoir des occupations dans la journée un peu différentes, balayer, faire les comptes, partager, tenir compte des désirs et du possible, connaître la T.V.A. et les objectifs Zeiss, nous permet d'avoir un parcours quotidien dans un décor autogéré où on s'entend un peu parler.* »

Tourner un plan, disait Godard, renvoie à une autre activité : un peu de technique, une recherche sur une incrustation électronique, trouver des idées de scénario en regardant des images, acheter des cigarettes, *trouver qu'un plan est beau.*

« *On vit dans le pays où on vit* », disait aussi Jean-Luc Godard.

Qu'est-ce qu'un remake ? Il faisait gris sur Grenoble, samedi matin.

MARTIN EVEN.

« PHÈDRE » par ANTOINE VITEZ

LE JANSÉNISTE ET LES ALEXANDRINS

C'EST une chambre ; le jour qui traverse la fenêtre poussiéreuse saisit dans sa clarté une jeune fille étendue sur le sol, face contre terre, les bras en croix. Un jeune homme au visage italien, les yeux pâmés, psalmodie des vers symétriques. Jansénisme et alexandrins, dans son « atelier » d'Ivry, Antoine Vitez répète *Phèdre* : « *Une recherche contemporaine sur la musique et la société dans la poésie de Racine.* » Larmes, gestes pompeux, symphonie déclamée de mensonges et d'aveux, accompagnée au violon et à l'épinette, Antoine Vitez, à travers *Phèdre* regarde le XVII[e] siècle et note : « *L'Antiquité, la préhistoire ou Byzance ne sont que des déguisements.* »

« *L'action se déroule*, dit-il, *dans une Grèce imaginaire, qui n'est pas un décor, mais un détour. Nous sommes dans le monde chrétien de Versailles, à la cour, dans un salon. Racine décrit les mœurs cruelles de son entourage, noblesse châtrée par un roi qui pense pour elle et lui dicte son attitude : hypocrisie sociale et mortifications. En même temps, il raconte quelque chose d'universel : la répression du désir. Le désir, même légitime, est lié au péché. C'est un crime d'aimer, le monde est là pour empêcher, pour torturer.* »

Travaillant sur *Phèdre*, Antoine Vitez lit beaucoup et surtout Pascal. Dans ses notes, il cite Kostas : « *La tragédie est l'histoire des larmes.* » L a r m e s perverses, larmes d'extase qui inondent les visages renversés. L'ombre du Christ au corps abandonné qui régnait sur le *Tartuffe*, de Roger Planchon, semble être là encore, dans cette chambre de répétitions à Ivry.

Mais Antoine Vitez, à l'opposé de Roger Planchon quand il montait *Bérénice*, ne veut pas « casser » les vers. Au contraire, il insiste sur le rythme de l'alexandrin.

« *L'alexandrin*, dit-il, *n'est pas une « gêne » ; il est l'instrument même de la cruauté ; il détermine les personnages, leurs costumes, leur comportement, leur mode de vie.* »

Les comédiens disent, modulent, chantent les alexandrins sur une musique que Georges Aperghis compose en suivant les répétitions, commencées au mois de novembre par une série d'exercices sur le texte, pour « *se sensibiliser à la prosodie* ». La mise en marche du spectacle proprement dit s'est faite dès le mois de mars.

« *La mélodie des vers*, dit Georges Aperghis, *déteint s u r mon travail. A force d'écouter les comédiens, et pour ne pas trahir la musique de Racine, je suis allé vers celle de son siècle. Racine, d'ailleurs, a travaillé avec Rameau, et la manière de dire ses textes, on la trouve dans les récitatifs de Lulli. Les moments de violence ne sont pas chantés. Pour moi, l'intérêt vient de ce que la musique n'est pas seulement un accompagnement, un soutien, elle n'est pas seulement intégrée au spectacle, elle est une cote de jeu supplémentaire.* »

La distribution est très jeune. Antoine Vitez y accorde une grande importance : « *Je dois à Aragon d'avoir compris que Phèdre a dix-huit ans, et Hippolyte un peu moins, et que cela s e u l e m e n t rend la tragédie explicable. Ils sont jeunes à en mourir. Seuls Théramène et Thésée sont adultes.* »

Antoine Vitez est Thésée, le roi qui ne parle que de regards, d'éclaircissements, et pourtant s'aveugle. « *Dans la tragédie*, a-t-il écrit dans la revue « l'Arc », *même si les personnages ne savent rien, le poète sait pour eux, et anticipe, et distribue dans le texte de la récitation les mots annonciateurs. Tout est dit au début, et il faut être fou, aveugle et sourd pour ne pas comprendre. Mais justement, ils sont aveugles et sourds.* »

« *Le mythe d'Œdipe*, ajoute Vitez, *télescope celui de la fille du soleil. Phèdre est aussi la tragédie de l'inceste, des amours bizarres, la tragédie du père torturé, blessé dans son orgueil, dans son autorité, déchiré par le péché du fils plus que par celui de la femme.* »

Incestes, amours bizarres, fumées sulfureuses qui conduisent à la rédemption, cependant. Vitez note : « *Nous ne montrons pas l'orgie. Nous restons classiques, c'est-à-dire propres, élégants, discrets. Q u e l'on puisse tout imaginer. Il n'est pas nécessaire d'expliquer.* »

Au studio d'Ivry, les acteurs seront masqués de lourds vêtements superposés ; ils se déplaceront sur un plancher presque nu : « *Le plancher donne à lui seul l'idée d'intérieur* »... A travers *Phèdre*, Antoine V i t e z regarde le siècle de Racine et ajoute une pièce à son analyse de la bourgeoisie : « *Comme les c o u r t i s a n s domestiqués, les intellectuels de la bourgeoisie d'aujourd'hui ont les privilèges, mais pas le pouvoir. On les laisse jouer, et quelquefois, le jeu tourne mal...* »

COLETTE GODARD.

★ Studio d'Ivry, à partir du 10 mai.

Une sélection

Cinéma

LES JOURS GRIS
d'Iradj Azimi

La première œuvre, sans aucune concession, d'un jeune cinéaste d'origine iranienne. Le voyage vers la sagesse, le dépouillement, d'un vieil homme (interprété par Jean Dasté) qui n'a plus pour compagnon qu'un livre de Montaigne. Iradj Azimi montre envers le cinématographe la même exigence pure et dure que Robert Bresson.

LILY, AIME-MOI
de Maurice Dugowson

Grande originalité pour le cinéma français : un ouvrier a droit à une crise conjugale et à un chagrin d'amour parce que, selon Michel Vianey (scénariste) et Maurice Dugowson (réalisateur de télévision, débutant au cinéma), l'amour peut changer l'existence des perdants de la vie sociale. Style en liberté, justesse de ton, sympathie à l'égard des personnages. La leçon bien assimilée du cinéma suisse.

LE CŒUR ET L'ESPRIT (HEARTS AND MINDS)
de Peter Davis et Bert Schneider

Prix Georges-Sadoul, Oscar du meilleur documentaire 1975, ce film de montage, achevé en 1974, prend aujourd'hui valeur de témoignage historique. Discours officiels, interviews de combattants et de civils, reportages sur le terrain, permettent aux auteurs de dénoncer la double responsabilité des hommes politiques et de la majorité silencieuse dans l'engagement américain au Vietnam.

HISTOIRE DE WAHARI
de Jean Monod et Vincent Blanchet

Le mythe de la création du monde vu et vécu quotidiennement par les Indiens Piavoa au Venezuela. Un document filmé par l'ethnologue Jean Monod et le cinéaste Vincent Blanchet, qui a remporté le prix Georges-Sadoul 1975.

— FRANKENSTEIN JUNIOR, de Mel Brooks : *Mel Brooks* (Le shérif est en prison) *fait revivre à sa manière, par une avalanche de gags, mais avec une ex[...] précision dans la reconstitution du [...] original de James Whale, le myth[...] Frankenstein, qui a voulu dérober l[...] du ciel, mais finit par créer un m[...] très humain.*

— ALOISE, de Liliane de Kerma[...] *Description d'une vie passée dans u[...] psychiatrique à exécuter d'extraordi[...] dessins d'« art brut » Delphine [...] dans le rôle d'Aloïse Porraz.*

— L'EXTRADITION, de Peter [...] Gunten : *Portrait d'un révolutio[...] russe obligé de fuir son pays et h[...] en Suisse, patrie traditionnelle des [...]giés. Peter Van Gunten, Suisse [...]nique, traite l'histoire en poète, en [...]naire, avec un regard glacé et pas[...] à la fois.*

Théâtre

LA MORT DE DANTON
à la Cité internationale

Bruno Bayen raconte l'histoire de Büchner, révolutionnaire déçu, qui écrivit la Mort de Danton *pour gagner de quoi fuir la police politique, et montre les déchirements d'un intellectuel pris dans le creux de l'histoire. Préparation pour une révolution du rêve, rêve pour une révolution à venir, le spectacle, dans son austère et pure beauté, met la poésie et l'intelligence au même niveau.*

LUXE
à la Renaissance

Nouvelle version de Marucha Bo, descendant le grand escalier, nue sous un manteau d'or. La star, les petites femmes et les boys rêvent de nuits étoilées par les feux de la rampe, voyagent en chansons sur une musique plus folie que nature de Carlos d'Alessio, changent de chapeau en changeant de pays. Le groupe T.S.E. regarde à sa manière, ironique et grave, les chatoiements des faux-semblants du luxe, offre un diamant en forme de bulle de savon.

MARIE
à Gennevilliers

Petrograd en 1920 : un général du tsar et sa famille s'apprêtent à laisser leur bel appartement à de jeunes ménages ouvriers. Une chronique précise d'Isaac Babel, mise en scène par Bernard Sobel.

GOUVERNEURS DE LA ROSÉE
à la Cité universitaire

Le retour dans son village, en Haïti, d'un garçon qui est allé louer son travail à un propriétaire cubain. Le roman célèbre de Jacques Roumain est adapté et joué par des actrices et des acteurs noirs exceptionnels d'invention.

— ALBERTO VIDAL, au Théâtre d'Edgar : *Catalan d'origine, le mime Alberto Vidal a travaillé avec Dario Fo. Il réunit la gaieté, la poésie, les techniques polyvalentes d'un vrai conteur populaire, capable d'enchanter une foule d'adultes et d'enfants.*

— TROIS FEMMES, au Récamier : *L'Anglaise Sylvia Plath, qui s'est tuée il y a quelques années, a écrit cet oratorio sur l'accouchement. Il est dit avec ferveur par trois comédiennes remarquables : Sylvie Herbert, Danièle Van Bercheycke et Garance.*

— LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, à la Cartoucherie de Vincennes : *Comédie très perverse de Marivaux, où l'on ne sait plus du tout de quel sexe sont les amants. Mise en scène d'une certaine fraîcheur, dans un décor de vraie forêt.*

— LE PUPILLE VEUT ETRE TUTEUR, à l'Essâïon : *Pour se préparer à l'été, une pantomime brûlante de l'écrivain autrichien Peter Handke : un fermier et son aide s'observent dans un champ de tournesols. Une mystérieuse fascination.*

— LE BALCON, au Récamier : *L'œuvre si rarement jouée, de Jean Genet, l'un des plus grands écrivains de ce temps. Décor, costumes, jeu des acteurs, sont discutables, mais l'univers de Genet mérite l'hommage du public.*

— TIMON D'ATHENES *et* LES IKS, aux Bouffes du Nord : *Dans l'[...] décor d'un théâtre crypte se joue[...] désarrois de deux civilisations qu[...]rent d'un excès de richesse, d'un [...] de misère.*

— L'AGE D'OR, à la Cartouch[...] *Le Théâtre du Soleil ébauche les [...]tions d'un théâtre nouveau, abo[...]ment d'un travail de virtuoses [...] poètes.*

— LA STATION CHAMPBA[...] au Théâtre d'Edgar : *Le regard [...] d'Alain Duclos sur la bêtise p[...] Labiche et ses personnages en [...] éclats de rire.*

— ANDROCLES ET LE LIC[...] TEP : *Conversations de salon ent[...]times et bourreaux en attendant [...]lions veuillent bien manger les c[...] Les sarcasmes de Bernard Shaw [...] joyeusement en pièces le confo[...] de la bonne société.*

— JE SUIS LE REVE, à l'Ar[...] *A la recherche de la vérité, E[...] Huppert parle des femmes en [...] une pièce sur les hommes.*

Musique

LE JOLI MAI DE BORDEAUX

Festival classique, le 26e Mai de Bordeaux fait preuve de plus d'imagination que par le passé. A côté du Ballet de Tokyo, du Wayang-Wong de Tjelepud (Bali), du Prince Igor *par l'Opéra de Zagreb, et d'une vingtaine de concerts à travers la ville, à Talence, à Yquem, on notera dès l'ouverture la présence de l'Opéra de Prague avec deux œuvres de Bohuslav Martinu,* Ariane *d'après Georges Neveux et* la Comédie sur le pont *(9 mai, 21 h. et 11 mai, 14 h. 30), l'excellent Quatuor Orford et le pianiste soviétique Slobodianik au château de la Brède (10 mai, 16 h. 30), et la Tebaldi au Grand-Théâtre (10 mai, 21 h.).*

LE BARBIER
par Ronconi

Le Centre lyrique d'Angers, auréolé par la gloire de son Idoménée, *et Luca Ronconi dans un* Barbier de Séville *sans nul doute exceptionnel. (Odéon, à partir du 14 mai.)*

— WILHELM KEMPFF : Beethoven (le 13 mai), Bach, Beethoven, Schubert (le 15 mai) à Pleyel : *Des confidences inoubliables.*

— MUSIQUE POUR LA COURONNE DE PARIS : Haydn, Weber et la *Cinquième Symphonie* de Tchaïkovsky, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, avec la jeune trompettiste américaine C. D. Reinhart, direction J. Fournet (Goussainville, le 9 ; Charenton, le 10 ; Villejuif, le 11 ; Melun, le 13 ; Bondy, le 16 ; Saint-Michel-sur-Orge, le 20 ; Longjumeau, le 24 mai) : *Enfin une décentralisation de haute qualité.*

— ORCHESTRE DE PARIS, avec Marylin Horne, direction M. Plasson (Palais des congrès, le 7 mai ; T.E.P., le 9 mai) : *Avec les* Kindertotenlieder *de Mahler et* l'Italienne *de Mendelssohn, la création de la* Symphonie d'ombre et de lumière *de Daniel-Lesur.*

— SENLIS : *A la cathédrale, inauguration des orgues restaurées, par Jean Guillou* (Frescobaldi, Bach, Widor, Prokofiev, Guillou, le 10 mai, 21 h.).

— ORCHESTRE DE CHAMBRE PAUL KUENTZ : *Comme chaque année, un grand cycle de musique baroque, classique et moderne, à Saint-Séverin* (tous les mercredis, 21 h., à partir du 7 mai).

— BACH et STOCKHAUSEN par M. F. Bucquet (théâtre des Champs-Elysées, le 13 mai) : *Feux croisés par une pianiste de tempérament.*

— ENSEMBLE 2e2m : Huber, Maderna, Makino, Messiaen, Schoenberg, Vivier, Calonne, Davies (Odéon, 12 mai, 18 h. 30 et 21 h.) : *Clôture parisienne d'une saison exemplaire.*

Danse

LES FANTASMES DE RUSSILLO
au Nouveau Carré

D'un ballet à l'autre, Joseph [...] n'en finit pas de solliciter ses so[...] Sentiment du temps qui passe, du [...] fugitif, et maintenant une nouvell[...]rogation : que reste-t-il des co[...] notre enfance quand on a tout [...] Une occasion pour le spectateur [...] par danseur interposé.

STRAVINSKY
au Grand Théâtre de Lyon

Vittorio Biagi entreprend à son [...] chorégraphier les Noces *et le* S[...] printemps, *deux succès de Mauric[...] dont il reconnaît l'influence. Une [...] peut-être de s'en délivrer. (Audit[...] partir du 10 mai.)*

Variétés et pop'

DEUX JOURS DE LIBRE EXPRESSION
aux ex-abattoirs de La Villette (10 et 11 mai)

Organisées par Politique-hebdo, *deux journées de « contre-culture » et de « libre expression », avec Brigitte Fontaine, Isabel Parra, Gilles Servat, Joan-Paul Verdier, Patrick Font, Areski, Rufus, Luc Ferrari, d'autres chanteurs, d'autres Michel Portal, le Coheimec Ensemble, groupes pop'.*

RORY GALLAGHER

Un blues spontané, joué superbement avec une passion qui conduit l'Irlandais comme à l'intérieur même de cette musique et de son âme. (Toulouse le 8, Marseille le 9, Lyon le 10, Grenoble le 11, Paris le 12).

DONOVAN
à l'Olympia (le 12)

Le langage du naturel. Une manière décontractée d'improviser, de faire naître une chanson.

CIRQUE D'ETE
au Nouveau Carré

Un nouveau spectacle de cirque à l'ancienne qui donne la sensation, r[...] le chapiteau, de bonheur.

EDDY MITCHELL : ROCKING IN NASHVILL[...]
à l'Olympia

Retour en force d'Eddy Mitchell, [...] du meilleur joueur d'harmonica de[...] Unis (Charlie McCoy) et de quelq[...] des bons musiciens « country » des [...] de Nashville.

Arts

PALLADIO
à la chapelle de la Sorbonne et à l'Hôtel de Sully

Les maquettes palladiennes de Vicence circulent de capitale en capitale depuis deux ans. Les voici à Paris, à la chapelle de la Sorbonne. Six villas, trois églises, trois palais, une douzaine de petits chefs-d'œuvre d'ébénisterie : c'est presque le quart de l'œuvre en miniature du grand architecte italien qu'il nous est donné de parcourir, en survol, accompagné d'une trentaine de dessins prêtés par la collection de l'Institut des architectes britanniques.

En parallèle, une exposition à l'hôtel de Sully propose une documentation explicitant la nature et les modalités du palladianisme en France.

FUSSLI
au Petit Palais

Johann-Heinrich Füssli nous a laissé une synthèse des grandes idées littéraires et non l'une des visions oniriques les plus singulières du dix-huitième siècle.

Deux cent sept peintures et dessins présentés pour la première fois à Paris — après Hambourg et Londres — d'un grand peintre pré-romantique, qui peut également être considéré comme un précurseur des surréalistes contemporains.

VAN THIENEN
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

— *Lire notre article page 15.*

PHILLIP KING
à Galliera

Une sculpture qui ne s'inspirerait pas de la nature, mais dont la nature serait une manière de construire des formes « ouvertes », plutôt que de les tailler. Le fer et le poids du fer y combinent de nouvelles « images » mentales qui dépassent le simple processus d'assemblage.

WAGENFELD
aux Arts décoratifs

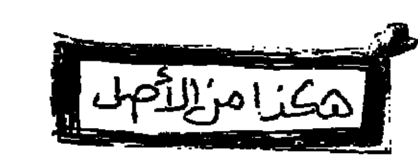
Un spécialiste du « petit design » qui vient du Bauhaus de Weimar. Depuis un demi-siècle, Wagenfeld est le créateur inlassable d'une série de verrerie, de porcelaine et d'orfèvrerie, qui illustrent le passage aux années 20 de la création artisanale à la production de masse.

MILLET
à Barbizon

En avant-première de l'exposition de l'Orangerie, qui commémorera à l'automne le centenaire de la mort de Millet, une présentation, à la salle des fêtes [...]bizon, d'un choix d'œuvres du ma[...] l'Angélus et des peintres qui, a[...]surent, dans les solitudes de la f[...] Fontainebleau, « surprendre la [...] chez elle ».

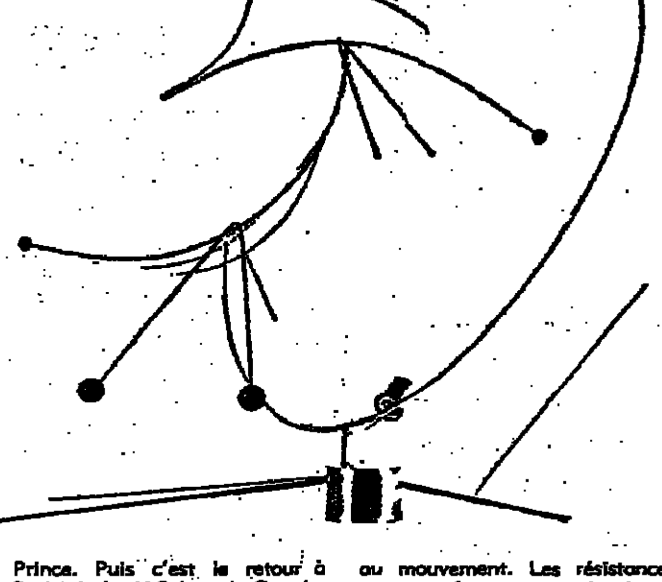
CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUÉBEC
aux A.T.P.

Une cinquantaine de couverture[...] les longues nuits d'hiver, qui co[...] parmi les plus belles réalisations [...] populaire du Québec. Elles ont po[...] « la paresse-boutonnue », « la plan[...] « la brodée », « la fleurie »... selon l[...] de décor et la variété des techni[...] bien maîtrisées, au siècle dernier, [...] tisserands québécois.



Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Van Thienen ou le hasard provoqué



« ADAGIO », 1958 : premier mobile de Marcel Van Thienen. En appuyant sur un bouton, le mécanisme est déclenché, un petit projecteur s'allume, le spectacle commence. C'est celui d'un déploiement de tiges articulées qui s'ouvrent lentement, atteignent un maximum de hauteur puis se referment au son d'une corde de guitare pincée à sa base par une roue hérissée de pointes. Jusqu'en 1964 toutes les sculptures de Van Thienen sont conçues à partir de cette idée de spectacle visuel et sonore doté d'un programme, d'un commencement et d'une fin.

Puis le propos s'enrichit d'une donnée nouvelle : le hasard. Non pas le hasard par ratage, par imprécision de la formulation technique — un tel hasard, précise l'artiste, n'existe que temporairement, et jusqu'à la détérioration pure et simple du mécanisme. En fait, il s'agit plutôt d'un aléatoire orienté, donnant à la sculpture un certain nombre de possibilités qui peuvent ou non se combiner entre elles et permettre à un programme précis de se réaliser, mais dans un temps indéterminé. Van Thienen veut faire converger l'ensemble des moyens techniques — moteurs électriques, champs magnétiques, circuits électroniques — vers une recherche toujours plus maîtrisée d'une animation qui échappe à l'ennui d'une programmation. Pour que les œuvres vivent leur vie.

Cet itinéraire que l'on suit à rebours au Musée d'art moderne, et qui nous met en présence de quelque quarante sculptures, d'une dizaine de maquettes et de dessins, était préparé de longue date par un passé de musicien.

Né en 1922 à Paris, Marcel Van Thienen étudie le violon à l'école normale de musique, entre au conservatoire russe, où il apprend la composition, puis, en 1940, au conservatoire de Paris. La guerre. La clandestinité. Il compose néanmoins plusieurs œuvres de musique symphonique qui seront jouées après la libération. A partir de 1945, il travaille épisodiquement avec Nadia Boulanger et Roland Manuel. Pour vivre, il exerce de nombreux métiers : dépanneur de radio, marchand forain, réalisateur d'émissions à la R.T.F., enquêteur, messager à l'ONU.. En 1952, il tente un essai de musique concrète, une mise en scène sonore d'un texte de Michaux... Sa musique est peu jouée. Déçu, il s'embarque pour Haïti, où il devient directeur du premier conservatoire national de musique haïtienne, à Port-au-Prince. Puis c'est le retour à Paris via les U.S.A. et le Canada, en 1956. Il monte son propre studio expérimental de musique électronique... Un an plus tard, il réalise son premier mobile. Le musicien cède le pas au sculpteur et le sculpteur s'affirme en tirant parti d'une connaissance musicale poussée, orchestrant le mouvement dans l'espace en lui associant le son.

A la carrière de musicien malchanceux ne s'est pas substituée d'emblée celle d'un sculpteur cinétique heureux. La période de reconnaissance a été longue. Quelques rares expositions personnelles (notamment chez Iris Clert), beaucoup d'expositions de groupes, à l'étranger surtout, des réalisations monumentales pour le 1 %, avant un premier panorama de son œuvre à la Maison de la culture de Reims, en 1973, et enfin cette rétrospective du Musée d'art moderne, dont la visite requiert la disponibilité de l'œil et de l'ouïe.

***

On ne pouvait imaginer meilleure introduction aux sculptures que la présentation des dessins. Exercices calligraphiques en couleurs, tracés fulgurants de lignes tourbillonnantes, d'arcs et de flèches d'une part, études et schémas de circuits électriques, analyse des programmes de l'autre, ils situent le visiteur au cœur d'une œuvre qui colle aux nécessités fonctionnelles pour déboucher sur un univers plastique qui les dépasse.

Au repos, tout moteur coupé, tout feu éteint, ces sculptures, faites de tiges d'acier maintenues en équilibre précaire dans l'espace, ont pour elles élégance et finesse. En mouvement, elles offrent un spectacle de ballet à temps variables, sur une partition rigoureusement établie, mais où les figures ne se renouvellent pas.

Dans une œuvre comme « Altitude » (1966), un des rares exemples d'animation de matériaux préexistants — des éléments en bois de la mécanique d'un piano, — les formes fixées sur une même hampe et actionnées par un seul fil d'acier ne font jamais la même chose en même temps. Elles pivotent, basculent, tournent sur elles-mêmes, tandis que le son, étudié en rapport constant avec le mouvement, monte, modulé, aigu, dramatique.

Avec « Astable » et « Astatique », de la même année, le jeu aléatoire repose sur un système de rouages qui agissent les uns sur les autres avec, à certains niveaux, des résistances au mouvement. Les résistances sont prévues, mais interviennent de façon imprévisible ; elles bloquent la mécanique, font tourner la partie mobile tout entière dans un cliquetis métallique. Et les sculptures accrochées à leur centre de gravité à un pied fixe s'émeuvent, s'affolent, s'agitent, s'emmêlent et se démêlent. Ces œuvres ont encore un côté « bricolage » que n'auront plus les sculptures autour de 1970.

Van Thienen abandonne alors le système de gros rouages et de tiges hérissées de courts segments pour des combinaisons d'arcs et de droites de plus en plus épurées, sans rajouts, sans fioritures ; chaque élément — ailerons, poids, terminaisons sphériques — joue un rôle précis. Les formes découlent de la fonction mais prennent un aspect plus naturel. Ce sont les formes en V d' « Arpège », d' « Oiseaux », de « Dualité », dont les branches ramifiées se balancent sur leur axe, pivotent sur elles-mêmes, heurtent d'autres ramifications, provoquant une suite de réactions en chaîne.

Ces mouvements d'élan, d'ascension et de chute, ces ruptures d'équilibre et de rythme, peuvent aussi se passer de moteur électrique et répondre aux impératifs d'une sculpture monumentale de plein air qui confie ses grands bras au seul souffle du vent.

***

Economie de moyens et dépouillement ne veulent pas dire sécheresse et absence de fantaisie. Il est arrivé à Van Thienen de dévier quelque peu de sa route pour donner à son langage de curieux développements. « Alfred le Magnifique », « la Liseuse de grand-père », sont de ceux-là. La « Liseuse » est un couple en fil de fer qui fait l'amour — programmé par des champs magnétiques tournants — dans l'ironie d'un décor kitsch, sous une lampe de tissu et de dentelle. Quant à l'inquiétant Alfred, c'est un squelette articulé, personnage-balancier, qui, par un ensemble de combinaisons aléatoires, se débat comme un beau diable au bout de sa tige, secouant bruyamment sa carcasse de métal, un pied rivé au sol, l'autre à demi entravé.

Appliqués à la figuration, les mêmes moyens d'animation qui libèrent la forme abstraite, prennent un son grinçant, révèlent l'homme, déterminé et prisonnier de sa condition.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'à 25 mai.

L'art et l'argent, l'art sans l'argent

DE L'INACTUALITÉ

par PIERRE GRANVILLE

IL y a des couchers de soleil qui jamais ne se couchent, dévorant le temporel par leur lumière. Telles des créations humaines redécouvertes nient une durée éphémère, perpétuant — comme la ramure dressée des bois de cerf survit après l'hallali à la dépouille morte — le souverain accomplissement d'un demi-dieu. Car l'art chasse l'actuel, et, s'il a l'audace de prétendre à l'actualité, il ne peut se classer que dans les faits divers de chiens écrasés. Ni passé, ni présent, ni futur. Il se tient religieusement dans l'amplitude du devenir.

Aussi, lorsque vers 1840 un cousin P... — ce passionné assoiffé de « curiosité » qui « possédait les trois qualités du succès : les jambes du cerf, le temps des flâneurs et la patience de l'israélite » — tient sur ses genoux un panneau mesurant 0,61×0,47, figurant un homme jeune en buste, le visage tourné vers sa droite, face au spectateur, dans le mystère du clair-obscur, le vieil amateur s'interroge sur l'auteur de ce tableau qu'il a marchandé à la brocante pour quelques louis d'or répondant aux maillons dorés de la chaîne ostentatoire *sur le camail* : bien entendu, il sait Rembrandt, mais cet ardent « curieux » préfère se satisfaire d'un anonymat dont il tire une secrète jouissance. Et puis, l'homme figuré, qui semble être plus près de quarante ans que de vingt-quatre, possède quelque douceur trop enveloppante pour ne pas désigner là peut-être la main d'un compagnon ou d'un élève. La main du maître de Leyde ? Un autoportrait ? Ou, pourquoi pas, son portrait par le camarade des premières années à Leyde, Lievens, sinon la facture d'un jeune suiveur entiché de sa première manière, un Gérard Dou ? Qu'importe au cousin P..., le tableau est plaisant, il révèle, sinon l'âme brûlante d'un jeune peintre, du moins un pinceau très ou trop habile. Et la non-identification de l'auteur rehausse encore le mystère du clair-obscur...

Schmucke, l'ami musicien qui devrait recueillir à la mort du cousin P... l'énorme prix de tant d'achats discrets, se met à jouer devant le tableau la *Sonate au clair de lune*, comme si la peinture l'y incitait. D'âpres héritiers, eux, entameront la danse du scalp et n'ont de cesse de baptiser leur proie du nom de Rembrandt associé dès lors au tableau jusqu'à nos jours. Ainsi le trophée, tels les bois de cerf, s'accrochera durant plusieurs générations aux murs de manoirs anglais tachés du sang de l'ampélopsis. « Our Rembrandt, Sir ! » On congratule, on applaudit, les historiens d'art s'en emparent, le scrutent à la loupe et le publient en de lourds ouvrages. C'est un Rembrandt. On le retrouve à New-York le 21 février 1928, où M. N. Katz en fait l'acquisition. La vente, où la collection du dernier acquéreur s'envole, a lieu à Paris, à la galerie Charpentier, sous la houlette de Mᵉ Rheims, assisté de M. Lebel, expert. Et « Our Rembrandt, Sir » emporte l'enchère de 10 millions d'anciens francs (7 déc. 1950). Pour un *Autoportrait* par Rembrandt, situé c. 1630 — l'artiste n'a que vingt-quatre ans, bien que les traits de l'homme semblent en porter trente-cinq. — ce n'est pas enchère délirante dans l'euphorie de l'après-guerre. L'acheteur pourra s'en réjouir jusqu'à ce 26 novembre 1974 (Galliera) où « Our Rembrandt, Sir » réapparaît sous la baguette de Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan, M. Antonini expert, qui arrachent de justesse l'enchère de 1 million de francs. Le rapport en vingt-quatre ans ? A vos règles à calcul, messieurs, avec toutes les dépréciations et dévaluations de notre saine monnaie.

Mais la bibliographie s'est enrichie : du moins on l'annonce *oralement* ; dans son sévère et fastueux ouvrage publié en 1968, M. O. Gerson reproduit « Our Rembrandt, Sir » sous le n° 40. Toutefois, on omet de dire que, dans une note correspondante, l'historien d'art, n'ayant pas vu le tableau, n'affirme pas son authenticité. Le cousin P... voyait moins loin. Il mourut de passion amoureuse pour tous ses objets épars que l'actualité rejette, enfants trouvés dans un incognito paradisiaque et choyés sous les lambris feutrés de la Restauration. « Our Rembrandt, Sir » est parti prendre le bon air en Suisse.

***

Ma foi, il n'est peut-être pas mauvais que le pâle reflet d'un miroir sans tain finisse de lui-même par éteindre ce qui lui reste de lumière en faisant le tour du monde comme une planète morte poursuit sa course en ne renvoyant l'éclat solaire que par intermittences lunatiques. Le cousin P..., ce fanatique du Museum, qu'il fréquentait assidûment, n'avait-il pas songé que sa trouvaille de 50 francs chez l'Auvergnat brocanteur où il chinait régulièrement, et d'où il avait rapporté cette merveille d'éventail peint par Watteau, rappelait singulièrement l'*Autoportrait à la tête nue*, inscrit dans un ovale, où Rembrandt s'était peint juvénile et fier, sûr de la conquête de la vie, riche de ses commandes de portraits que démontrait visiblement la chaîne en or admirablement ciselée par le pinceau, alors que cette même chaîne faisait piètre figure sur le portrait qu'il avait chiné. Et puis, la hauteur des sourcils lui paraissait fort exagérée à considérer celle de l'*Autoportrait* du Museum. En fin de compte, le cousin P... n'était pas fier de cette trouvaille-là, peu digne d'enrichir *son* musée, car, comme son testament l'énonce : « ...Or, comme j'ai passé ma vie à choisir quelques tableaux [...] francs, sans retouche, ni repeints, je n'ai pas pensé sans chagrin que ces toiles, qui ont fait le bonheur de ma vie, pouvaient être vendues aux criées [...] ; j'ai donc résolu de les soustraire à ces misères. » Et de confier à sa paroisse son esquisse de la *Descente de croix* de Rubens. Mais pour ce que d'aucuns considéraient avec cupidité comme *le* Rembrandt de la collection du vieux gourmet de bouche et du pinceau, le cousin P... s'en était détaché presque avec volupté, ne désirant laisser goûter aux futurs visiteurs de ses inventions que la crème la plus savoureuse, sans la moindre goutte amère de petit-lait. Son musée vivrait mieux sans l'illusion d'un maître et il suffirait au cousin P... d'évoquer avec Schmucke la promenade au Museum et l'*Autoportrait à la tête nue* dont le souvenir s'imposait à leur tendre amitié. Wilbelm Schmucke remémorait aussi l'ombre de la victorieuse redingote grise de l'Empereur, enlevant après Iéna dans ses bagages, tel un otage, ce tableau même qui avait rayonné sur sa jeunesse. Aujourd'hui, il était là, à portée de main et d'yeux, ondoyant leurs visages extasiés d'une musique inaudible parmi d'autres autoportraits des collections royales logées au palais du Louvre. Il en est, dit-on, une soixantaine, dispersés dans le monde, projection d'images échelonnées en un miroir d'où l'élan juvénile jaillit assuré de superbe, puis une maturité pétrie de songes, enfin une déclinaison terreuse où la solitude dévisage le destin de l'homme élargi à la dimension d'une lumineuse monade jusqu'à mourir en braises de gloire, le pinceau à la main (Kenwood House).

La trouvaille du cousin P... — un « à peu près » paraissant singer, au détail près du tour de cou, un chef-d'œuvre de la jeunesse du maître (1633) — chercha dès lors à se faire naturaliser quelque part dans le monde. Mais le miroir des vieilles lunes renvoie l'image déformée d'une apparence sans âme et en demeure trouble, car, comme disait le cousin P... : « *Moi, je crois à l'intelligence des objets d'art, ils connaissent les amateurs, ils les appellent, ils leur font : chit ! chit !...* » Seulement voilà, trouvaille parfois peut être piège.

Décentralisation

LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE A CAEN

Henri Langlois et la Cinémathèque française présentent à Caen, depuis le lundi 5 mai, une grande manifestation de décentralisation sur le thème : « Cent ans de cinématographe ».

Exposition au Théâtre municipal : cent cinquante affiches de cinéma, appareils, maquettes de décors, costumes, vidéo-cassettes, carrousel photographique retraçant l'histoire du cinéma dans sa chronologie et par genres. Cette exposition durera jusqu'à la mi-septembre.

Quatre cycles entremêlés de projections, à raison d'une séance par jour : hommage à Louis Lumière ; quatre-vingts ans de cinéma français ; le jeune cinéma international ; hommage à un réalisateur français : René Clair. Cela jusqu'à la mi-juillet.

Des séances spéciales sont prévues dans les écoles maternelles, *pour voir* la réaction des jeunes enfants aux films de Lumière et de Méliès. Le 6 juin, projection spéciale du *6 Juin à l'aube* de Jean Grémillon, pour le trente et unième anniversaire du débarquement allié en Normandie.

Cette manifestation est organisée avec le concours de la municipalité de Caen et d'une association locale, la Fédération pour le développement du cinéma à Caen.

J. S.

EN BREF

Disques

PATTI LABELLE

L'audience inopinée de Patti Labelle, alors qu'elle chante depuis 1951, n'a pas de quoi surprendre. On sait que le *« rhythm and blues »* continue de vivre en marge alors même qu'il alimente ou inspire tant de musiques qui ont la cote et qui ne le valent pas. Le groupe Labelle était connu dans les milieux du jazz et du rock pour ses bons disques et, notamment, pour l'album « Pressure cooking » (1), mais il n'a dû sa popularité — au demeurant restreinte, comme on l'a vu au concert de l'Olympia — qu'à la farce érotico-commerciale de Lady Marmelade, avec sa banale petite phrase : « Voulez-vous coucher avec moi ce soir », pour *une fois en français dans le texte*. Le nouvel album, « Night Birds » (2), inclut, et ne manque pas de le crier sur la pochette, ce thème maintenant ressassé.

Pourtant, la qualité du groupe éclate mieux en de tout autres moments des deux recueils, et d'abord par des paroles plus fortes. Car s'il est vrai, comme le pense Marcuse, que « la sexualité désublimée est un élément essentiel de la société où elle apparaît, et point du tout sa négation », s'il est vrai que « cette sexualité se vend justement parce qu'elle est inoffensive », il n'en va pas de même pour des sujets provocants que *traite l'équipe, tel celui de Pressure cookin'* justement (la cuisine à vapeur). « Pressure cookin', keep the lid on », librement traduit : « cocotte-minute, garde ton couvercle », claire métaphore où se trouve désignée la société étouffante des extrêmes tensions, société minée par la menace, dit encore le groupe dans *Something in the air*, d'« une révolution qui ne sera pas télévisée, et dont les vedettes ne seront ni Nathalie Wood ni Steve McQueen ».

Patti Labelle est de Philadelphie, où vivait Sister Rosetta Tharpe, où vivent Marie Knight, Clara Ward, Marion Williams. C'est une baptiste, comme ses deux partenaires Sarah Dash et Nona Hendryx dont le père est « preacher ». Les trois vocalistes se reconnaissent des affinités avec Aretha Franklin. Mais pas seulement avec elle. Avec Sarah Vaughn aussi, et avec Stevie Wonder, dont elles interprètent l'*Open up your heart* et dont elles font imiter les riffs orchestraux typiques de sa manière dans *Are you lonely*.

Il faudrait beaucoup de place pour rendre pleine justice à cet ensemble à plus d'un titre remarquable et dont le deuxième des disques diffusés en France accuse le goût pour les thèmes en mineur ou, plutôt, en climat mineur, qui apparaissent sept fois sur dix, et dont quatre sont signés par Nona Hendryx, l'écrivain du groupe. Seuls *I took a long time, Night birds, All girls band* échappent à cette inclination. Le trio suit là une pente naturelle à la musique noire qui aime l'ambiguïté et que la « blue note », souvent sollicitée même en l'absence du cadrage du blues, et dans les passages les moins douteusement majeurs, tend à rappeler constamment.

LUCIEN MALSON.

(1) « Pressure cookin », R.C.A APL 1-0305.

(2) « Night Birds », EPIC EPC 80 568.

Musique

LE QUATUOR ORFORD

Il y a dix ans, quatre jeunes musiciens se retrouvaient au camp du Mont-Orford, organisé par les Jeunesses musicales du Canada, et décidaient de constituer un quatuor à l'enseigne du lieu qui les avait réunis. Dix ans plus tard, ayant remporté le premier prix du concours de l'Union européenne de radiodiffusion à Stockholm, le Quatuor Orford va participer au Mai de Bordeaux, dans la bibliothèque de Montesquieu à la Brède (le 10 mai) et au château d'Issan (le 11 mai). Il vient de signer un disque qui témoigne de très belles qualités de sonorité et de style dans les *Dissonances* de Mozart et le *Quartettsatz* de Schubert, et révèle une œuvre âpre et tendue de Murray Schafer (1933), d'une extrême vigueur expressionniste. Des Canadiens qui parlent haut et clair, mais non sans nuances (Guilde internationale du disque, SMS 2902).

J. M.

Théâtre

UN PRINTEMPS A AUBERVILLIERS

Le Printemps théâtral d'Aubervilliers, organisé par le Centre dramatique national (Théâtre de la Commune), aura lieu du 21 mai au 28 juin : « *Cherchant à favoriser la création et la confrontation d'œuvres diverses, à faire reconnaître les besoins culturels de la population d'une ville et à rendre sa place à la fête et au spectacle* », le Théâtre de la Commune accueillera des troupes nombreuses, des formations musicales et des chanteurs. Le grand ballet *Schéhérazade* sera présenté par Robert Hossein. Théâtre dans la rue et expositions contribueront à l'animation de la ville.

Richard Demarcy montera un spectacle créé au Portugal, *la Nuit du 28 septembre*, avec le Naïf Théâtre. Réalisé par José Valverde, avec le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, *Chile vencera*, de Juan Fondon, mêle cinéma, poésie et politique. *Nuit de guerre au musée du Prado*, de Raphaël Alberti, mise en scène de Pierre Constant, sera présenté par le Centre dramatique de La Courneuve. *Victor ou les Enfants au pouvoir*, de Roger Vitrac, est joué par les comédiens du Théâtre Essaïon, dans une mise en scène de Régis Santon. Enfin, la troupe du Teatro de Sesenta, qui participe au Festival de Nancy, présentera *Puerto Rico fua*, qui se veut une mise en pièce du music-hall américain.

Les théâtres de Luca Ronconi

ROSSINI A PARIS...

LES murs sont au plafond, on entre en scène par les cintres, le jeu d'orgue est à la verticale, les machinistes se déplacent comme des cosmonautes en état d'apesanteur. Le théâtre est à l'envers. Luca Ronconi met un opéra à l'épreuve de l'absurde : le Barbier de Séville *de Rossini (à partir du 12 mai à l'Odéon).*

Le théâtre lyrique n'a qu'une frontière, la partition musicale, écrite, définitive. La scène est libre, offerte à des images qu'il faut inventer. La mise en scène, dit Ronconi, n'a pas de tradition, et la convention vieille de l'opéra peut être effacée.

Il a donc décidé de ne pas savoir comment monter le Barbier, *ou de faire semblant. Selon lui, il faut d'abord considérer l'état de la musique. Aller à l'opéra est une fausse tradition. On écoute aujourd'hui plus de musique enregistrée que de musique « dal vivo ». D'autre part, le théâtre « s'est décroché de ses lieux habituels ». Et, lorsqu'il y demeure, il les change.*

Avec Rossini, « une musique qui pousse la convention à l'absurde », avec l'Odéon « qui interdit d'imiter les grands théâtres lyriques », les conditions étaient requises pour tenter de « placer un opéra dans le vide ». La parodie, ainsi, est esquivée. Restent les situations, les rapports entre les personnages, en suspension.

Dans ce même théâtre où il a construit, il y a quatre ans, une architecture d'alvéoles pour l'étrange pièce XX, Ronconi imagine un nouvel art de représenter la musique. Couchée sur son lit, Rosine s'élève dans un ciel encombré de chaises et d'armoires où elle croise le vieux Bartolo. L'illusion serait-elle délivrée de la vraisemblance ?

L. D.

...APRÈS ARISTOPHANE A VIENNE

AUTOUR des murs de cuivre d'une maison, d'où regardent deux guignols noirs, une étrange société — militaires, notables en frac donnant le bras à des dames mûres, empanachées — parade salue, tourne en rond avec une démarche saccadée, sur un rythme de balancier. Bien qu'il n'y paraisse pas de prime abord, il s'agit des *Oiseaux* d'Aristophane dans la mise en scène, il est vrai, de Luca Ronconi, au Burg Theater de Vienne.

Et la pièce se poursuit, farce méchante qui sape à la base toute idée de jovialité. Ronconi suit *à la lettre* les mésaventures des deux « héros », censés s'échapper d'Athènes, aller sur les routes à la recherche de la liberté, trouver un peuple d'oiseaux avec qui ils construisent une ville dont ils deviennent les maîtres... Seulement, Ronconi part du principe que Pisteros et Evelpides ne sont pas hommes à agir mais plutôt à refaire le monde en parlotes de Café du Commerce. Prisonniers de leur ville, de leur classe, de leur maison, de leur chambre, prisonniers du théâtre, ils se représentent dans un monde idéal à la mesure de leurs rêves revanchards.

A la poursuite d'une utopie — d'une illusion, — ils se laissent *charmer par un funambule*, inventent d'inquiétants oiseaux aux yeux ronds, symboles des chemins défendus, goûtent aux racines de l'hallucination et, de plus en plus retranchés en eux-mêmes, se grisent de leur imaginaire puissance. Pisteros reste seul, invoque une Iris charnue, emplumée comme une chanteuse de caf'conc', des dieux de force obtuse, épais soldats, touristes exotiques, un Prométhée-Christ aux stigmates grotesques, demande à épouser la fille de Jupiter, célèbre ses noces avec une grosse vieille péripatéticienne en robe blanche, tandis que la société, réunie autour d'une table de banquet, mange avec componction un oiseau plumé, un enfant...

Sans cris, avec une véhémence tout intérieure, Ronconi dessine l'horreur des rêves étriqués de la petite bourgeoisie. Dures images dépouillées dans un enfer de cuivre éteint. Ronconi fait partie de ces metteurs en scène qui ne peuvent créer que la beauté. Mais la force de son mépris est telle qu'elle renverse, inverse l'effet de fascination. Ronconi ne manifeste pas la moindre indulgence pour les esprits bornés inventés par Aristophane, « *auteur réactionnaire*, dit-il. *Son discours politique est passéiste. Aristophane est un nostalgique des bonnes mœurs, de la propreté et de l'ordre. Un de ceux qui soupirent : notre ville n'est plus ce qu'elle était. Ses personnages redoutent toute évolution, cherchent seulement un endroit où ils pourraient vivre plus tranquilles. Ils veulent aller vers la liberté, mais appartiennent à une société qui ne leur permet que les évasions du rêve.*

» *Leurs rêves reproduisent les structures auxquelles ils sont soumis. Au lieu de rester au bas de l'échelle, ils se voient au sommet, c'est ce qu'ils appellent la liberté.* Les Oiseaux *sont un spectacle sur les origines petites-bourgeoises du fascisme. Je l'ai placé en 1900 parce que c'est une allégorie sur la ville, et qu'aujourd'hui la ville est un lieu de conflits trop violents, les prétextes d'Aristophane ne les soutiendraient pas. Et aussi parce que je le présente à Vienne. Le public fait partie du spectacle, ses particularités lui donnent son sens.*

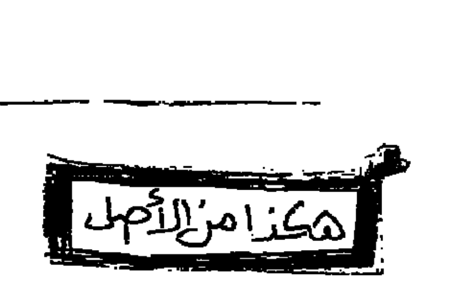
» *Sur un plateau on peut seulement parler de théâtre, la réalité reste au-dehors. La seule manière d'échapper à l'illusion, la seule possibilité que nous ayons d'ébranler les consciences, c'est de découvrir les points faibles et d'attaquer. Si je donnais* les Oiseaux *en Italie, rien ne serait pareil.*

» *Je vais faire un spectacle sur* l'Utopie, *un montage avec des fragments de trois pièces d'Aristophane ; l'esprit en sera tout à fait différent. Je pourrai établir une dialectique qui me permettra sans doute de regarder notre temps* ».

L'Utopie sera créée en avant-première à la Biennale de Venise, officiellement au Festival de Chiraz, retournera en Italie pour le Festival de *l'Unita*, voyagera à Edimbourg, et peut-être à Paris si le Festival d'automne trouve un lieu assez vaste pour la recevoir.

C. G.





LA SAISON DES FESTIVALS



LES CINQ VOLETS DE CANNES

EN quinze jours, du vendredi 9 au vendredi 23 mai, le vingt-huitième Festival international du film de Cannes propose au « festivalier » sérieux quelque soixante-quinze films inédits, en compétition et hors compétition, au Palais des festivals et rue d'Antibes. Un calcul élémentaire lui impose donc de voir un minimum de cinq films par jour, sans compter les projections éventuelles du marché du film.

Le Festival proprement dit, créé en 1946 par M. Philippe Erlanger et géré depuis sa création par M. Robert Favre Le Bret, présente en compétition une vingtaine de films choisis dans une masse de quelque trois cents envois. La sélection s'effectue pour l'essentiel à Paris, avec des déplacements en Amérique du Nord et en Europe de M. Favre Le Bret, président du Festival, et de M. Maurice Bessy, délégué général. Une commission de sélection composée de critiques donne à l'occasion un avis essentiellement consultatif. La direction du Festival est souveraine dans le choix des films étrangers, sauf dans le cas de l'Union soviétique qui a désigné d'office Ils ont combattu pour la patrie, *de Serge Bondartchouk. La sélection française s'effectue en trois étapes : d'abord au Centre national de la cinématographie française, à travers le filtrage de deux commissions composées de diverses personnalités de la profession et du monde de la culture ; ensuite lors d'une réunion finale où le conseil d'administration du Festival (organisme autonome indépendant de l'Etat, comme le Festival lui-même) entérine ou modifie la sélection effectuée par la seconde commission du C.N.C.*

La Semaine internationale de la critique, créée en 1962 sur une initiative conjointe du Festival du film, du Centre national de la cinématographie et de l'Association française de la critique de cinéma, se propose de révéler les premières ou secondes œuvres de long métrage, documentaires ou de fiction, de cinéastes du monde entier qui ne trouvent pas toujours place dans un festival. La sélection est effectuée par une douzaine de critiques, français et étrangers, membres de l'Association. La commission de sélection a vu cette année cent huit films, en a retenu sept qui seront présentés d'abord dans la grande salle du Palais des festivals, puis rue d'Antibes. Olivier Barrot, responsable du cinéma à la Maison des arts et des lettres de Créteil, assure la coordination avec la Semaine de la critique.

La Quinzaine des réalisateurs, émanation de la petite révolution de mai 1968 à Cannes, a été créée en 1968 par la Société des réalisateurs de films et est dirigée depuis cette date par Pierre-Henri Deleau, critique, cinéaste, producteur et unique responsable du choix des films étrangers. Sont retenus aussi bien des premiers films que des œuvres de grands cinéastes comme Robert Bresson ou Oshima. Dès sa création, la Quinzaine s'est posée en quelque sorte comme le Festival bis *de Cannes. Perspectives du cinéma français, autre création de la Société des réalisateurs de films, elle est née en 1973 sur l'initiative de Jacques Poitrenaud, cinéaste, assisté de Schula Siegfried, attachée de presse. Le but clairement avoué est la promotion du cinéma français indépendant. Seize films de long métrage ont été retenus cette année sur soixante proposés. La sélection était effectuée collégialement par sept membres de la S.R.F.*

Les Yeux fertiles, *cinquième volet du Festival, succèdent à* Etudes et Documents *comme section informative, non compétitive, de la manifestation cannoise. Ils incluent des adaptations cinématographiques d'œuvres célèbres de la littérature, du théâtre, de la musique, des films expérimentaux.*

Reconnu aujourd'hui dans le monde entier comme le premier du genre, le Festival de Cannes a fait la réputation internationale de la station balnéaire qui l'abrite. Il conjugue, selon les vœux de son fondateur, M. Favre Le Bret, les exigences de l'art et du commerce. Si les grandes productions commerciales n'ont pas besoin de l'appui de Cannes, si un Stanley Kubrick ne présentera jamais ses films sur la Croisette par crainte de les voir mal compris par une presse surchargée de travail, si le tiers-monde n'est guère à l'honneur, le Festival international du film n'en a pas moins acquis aujourd'hui une stature à l'américaine qui en fait l'exact complément européen de l'Academy of Motion Pictures Arts and Sciences hollywoodienne, pourvoyeuse des célèbres Oscars. Défenseurs de l'art pour l'art, affamés de révolution, iront chercher ailleurs un terrain d'action (1) : le cinéma est d'abord une industrie.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Le parti socialiste organise cependant une Semaine de réflexion sur le cinéma et certains thèmes politiques, en corollaire des manifestations purement cinématographiques.

LA SEMAINE DE LA CRITIQUE (au Palais des festivals)

SAMEDI 10 : *Brother, can you spare a dime ?*, de Ph. Mora (Grande-Bretagne).

DIMANCHE 11 : *Konfrontation*, de R. Lissy (Suisse).

LUNDI 12 : *Vase de noces*, de Th. Zeno (Belgique).

MARDI 13 : *Hester Street*, de J. M. Silver (Etats-Unis).

MERCREDI 14 : *L'Assassin musicien*, de B. Jacquot (France).

JEUDI 15 : *Knots*, de D. Munro (Grande-Bretagne).

VENDREDI 16 : *L'Eta delle pace*, de F. Carpi (Italie).

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS (au cinéma Le Star)

Black Angel (l'Ange noir), de W. Shroeter (R.F.A.) ; *Faustrecht der Freiheit* (le Droit du plus fort), de R.W. Fassbinder (R.F.A.) ; *Hauptlehrer Hofer* (Professeur Hofer), de P. Lilienthal (R.F.A.) ; *Zone interdite*, de A. Lallem (Algérie) ; *Sunday Too Far Away*, de K. Hannam (Australie) ; *Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles*, de Ch. Akerman (Belgique) ; *Guerra Conjugal*, de J. P. de Andrade (Brésil) ; *les Vautours*, de J.-C. Labrecque (Canada) ; *La Batalla de Chile* (la Bataille du Chili), de P. Guzman (Chili-Cuba) ; *les Œillets rouges d'avril*, de V. Belmont (France) ; *Souvenirs d'en France*, de A. Techinée (France) ; *Di Assimenton Alormin* (Sous un prétexte dérisoire), de T. Psarras (Grèce) ; *O Thiassos* (le Voyage des comédiens), de Th. Angelopoulos (Grèce) ; *Shazdeh Ehtedjab* (Prince Ehtedjab), de B. Farmanara (Iran) ; *Allonsanfan*, de P. et V. Taviani (Italie) ; *L'Ultimo Giorno di Scuola Prima delle Vacanze di Natale* (le Dernier Jour d'école avant les vacances de Noël), de G. V. Baldi (Italie) ; *Strike !*, de O. B. Tuhus (Norvège) ; *Chac*, de R. Klein (Panama) ; *Njangaan*, de M. J. Traore (Sénégal) ; *Das Rückendekolite* (le Décolleté dans le dos), de J. Nemec (Suisse-R.F.A.) ; *The Texas Chain Saw Massacre*, de T. Hooper (U.S.A.) ; *Milestones*, de R. Kramer et J. Douglas (U.S.A.) ; *Strah* (la Peur), de Klopcic (Yougoslavie).

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

La Brigade, de Gilson ; *Histoire de Paul*, de R. Feret ; *Véronique ou l'été de mes treize ans*, de C. Guilmain ; *Cocorico Monsieur Poulet*, de J. Rouch, Damouré Zika, Lam Dia ; *Mister Brown*, de R. Andrieux ; *Souvenir d'en France*, de A. Téchiné ; *Lily aime-moi*, de M. Dugowson ; Sélection des courts métrages 1975 : *Dehors - Dedans*, de A. Fleischer ; *Quatre Journées d'un partisan*, de A. Aubert ; *Exhibition*, de J.-F. Davy ; *le Jardin des Espérides*, de J. Robiolles : *le Droit à la ville*, de J.-L. Bertucelli ; *Avec le sang des autres*, de B. Muel ; *Quand on aime la vie on va au cinéma*, Cinéthique ; *Muhammad Ali the Greatest 1964-1974*, de W. Klein.

LA MANIFESTATION OFFICIELLE (au Palais des festivals)

VENDREDI 9. — Inauguration : *Divorce heureux*, de H. Carlsen (Danemark).

SAMEDI 10. — *Pour Electre*, de M. Jancso (Hongrie); *Section spéciale*, de Costa Gavras (France).

DIMANCHE 11. — *Mariken de Nimègue*, de J. Stelling (Pays-Bas) ; *Yuppi -du*, d'A. Celentano.

LUNDI 12. — *Cache-cache pastoral*, de S. Terayama (Japon): *Chronique des années de braise*, de M. Lakhdar-Hamina (Algérie).

MARDI 13. — *Alice n'est plus ici*, de M. Scorsese (Etats-Unis), *les Ordres*, de M. Brault (Canada).

MERCREDI 14. — *Lotte in Weimar*, d'E. Gunther (R.D.A.), *My man Friday*, de J. Gold (Grande-Bretagne).

JEUDI 15. — *L'Enigme de Kaspar Hauser*, de W. Herzog (R.F.A.). *Profession reporter*, de M. Antonioni (Italie).

VENDREDI 16. — *La Flûte enchantée* (hors compétition).

SAMEDI 17. — *Lenny*, de B. Fosse (Etats-Unis), *Parfum de femme*, de D. Risi.

DIMANCHE 18. — *Day of the locust*, de J. Schlesinger (Etats-Unis) (*hors compétition*).

LUNDI 19. — *Aloïse*, de L. de Kermadec (France), *Romantic English woman*, de J. Losey (Grande-Bretagne) (hors compétition).

MARDI 20. — *N'entends-tu pas les chiens aboyer*, de F. Reichenbach (Mexique), *Histoire d'un péché*, de W. Borowczyk (Pologne).

MERCREDI 21. — *L'Amulette*, de N. Pereira dos Santos (Brésil), *Touch of Zen*, de King Hu (Hongkong).

JEUDI 22. — *Ce cher Victor*, de R. Davis (France), *Ils ont combattu pour la patrie*, de S. Bondartchouk (U.R.S.S.).

VENDREDI 23. — Palmarès : *Tommy*, de K. Russel (Grande-Bretagne).

LES YEUX FERTILES

VENDREDI 16 : *la Flûte enchantée* (Mozart), de I. Bergman (Suède) ;

SAMEDI 17 : *Anna Karenine, ballet* (U.R.S.S.) ;

DIMANCHE 18 : *les Bonnes* (J. Genet), de Ch. Miles (Royaume-Uni) ; *le Prince en bois - le Mandarin merveilleux*, de Bela Bartok (Hongrie) ;

LUNDI 19 : *Galileo* (Brecht), de J. Losey (Royaume-Uni) ; *Je t'aime, tu danses*, de M. Béjart (France) ;

MARDI 20 : *India Song*, de M. Duras (France) ; *Orlando Furioso*, de Ronconi (Italie) :

MERCREDI 21 : *Moïse et Aaron* (Schonberg), de J.-M. Straub (franco-allemand) :

JEUDI 22 : *Georges Braque ou le temps différent*, de F. Rossif (France).

CET ÉTÉ A L'ÉTRANGER

SCHWETZINGEN (Jusqu'au 26 mai)

L'Enlèvement au sérail, création d'un opéra de G. Bialas et *la Calisto* de Cavalli.

MADRID (Jusqu'au 21 juin)

Festival d'opéras, avec le Théâtre national de Prague.

WIESBADEN (Jusqu'au 31 mai)

Festival d'opéras, avec *le Château de Barbe-Bleue, la Femme silencieuse, Iolantha, Mavra, Katarina Ismailova*, etc.

FLORENCE (mai-juin)

Le célèbre Maggio musicale, opéras, ballet, théâtre (A.E.F.).

PRAGUE (12 mai-4 juin)

Le Printemps musical avec les opéras tchèques et les plus grands orchestres et solistes de l'Est et de l'Ouest (A.E.F.).

BERGEN (21 mai-4 juin)

Concerts chez Grieg et Ole Bull, *les Noces de Figaro*, Orchestre de Hambourg, pièces d'Ibsen, festivals de cinéma et de folklore, etc. (A.E.F.).

GLYNDEBOURNE (22 mai-6 août)

L'opéra à la campagne : nouvelles productions du *Petit renard* de Janacek et du *Rake's Progress*, avec *Eugène Onéguine, Cosi fan tutte* et *Intermezzo* (rens. : Glyndebourne, Lewes, E. Sussex, BN8 5UU, Angleterre).

BATH (23 mai-1er juin)

Brendel, I. Musici, Vegh, C. Davis, concerts et promenades, du Moyen Age à Tippett (A.E.F.).

VIENNE (24 mai-26 juin)

Le 150e anniversaire de Johann Strauss au milieu d'une foule de concerts (Abbado, Giulini, Rostropovitch, Ormandy, Pavarotti, Böhm, etc.) et d'opéras (A.E.F.).

ZURICH (23 mai - 1er juillet)

Théâtre (avec R. Blin, Barrault, Chéreau) et opéras de Weber, Orff, Strauss, Haydn, Puccini, Verdi, Klebe (A.E.F.).

HOLLANDE (1er-23 juin)

Orphée de Gluck et d'Offenbach, et concerts avec Kondrachine, Harnoncourt, Martinon, Fournet, Sinopoli, Rostropovitch (A.E.F.).

ALDEBURGH (6-23 juin)

Mort à Venise de Britten, *Vêpres* de Monteverdi, *Messe en si* de Bach, avec Bowman, Pears, Los Angeles, Baker, Norrington, etc. (rens. : Festival Office, Aldeburgh, Suffolk, IP15 5AX, Angleterre).

SPOLETE (17 juin - 6 juillet)

Opéra, théâtre, concerts, sous la direction artistique de Menotti (A.E.F.).

GRENADE (23 juin - 6 juillet)

Dans la cour des Lions et le palais de Charles Quint, orchestres et ballets tchèques, japonais, espagnols, etc. (A.E.F.).

BAALBECK (2 juillet -1er septembre)

Pour le 20e anniversaire, un feu d'artifice dans le temple de Jupiter : *Timon d'Athènes* par Brook, l'orchestre de Paris, la chanteuse noire Myriam Makeba, une création de Bob Wilson, *Ouverture II* (18/20 juillet), folklore libanais, Alwin Nikolais, la Mama de New York, *Electre* et *les Troyennes* par A. Serban, le Ballet du XXe siècle de Béjart dans deux programmes avec une création (rens. : Office du tourisme libanais, 124, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 359-10-38).

BAD HERSFELD (4 juillet-10 août)

Dans une petite ville de Hesse, *l'Art de la fugue, Orphée* de Gluck et de Monteverdi, l'intégrale Ravel d'un pianiste coréen, de l'orgue, du Bach etc. (rens. : Arbeitskreis für Musik, Sitz Bad Hersfeld).

DUBROVNIK (10 juillet-25 août)

Cent manifestations, dont trente-cinq en plein air, dans la cité médiévale (A.E.F.).

VERONE (12 juillet-26 août)

Carmen, Turandot, la Force du destin et la *9e Symphonie* par Béjart, dans les arènes (A.E.F.).

MUNICH (10 juillet-4 août)

Nouvelles réalisations d'*Antigone* de Orff et de *Don Carlo*, deux Mozart, trois Strauss, trois Wagner, *Falstaff, Pelléas, le Barbier de Séville* (A.E.F.).

BREGENZ (17 juillet-18 août)

Sur le lac de Constance, *Une nuit à Venise* de Strauss et *le Corsaire* d'Adam, ainsi que *Don Pasquale, la Finta semplice* et des concerts (A.E.F.).

BAYREUTH (25 juillet-28 août)

Nouvelle réalisation de *Parsifal* par Wolfgang Wagner, avec *Tristan, les Maîtres chanteurs* et *la Tétralogie* (A.E.F.).

SALZBOURG (26 juillet-30 août)

Cosi fan tutte, l'Enlèvement au sérail, les Noces de Figaro, la Femme sans ombre, Don Carlo, et toutes les têtes couronnées de la musique (A.E.F.).

FLANDRES (26 juillet-24 septembre)

Les richesses architecturales et picturales de la Flandre avec Abbado, Boulez, Kondrachine, Rojdestvensky, etc. (A.E.F.).

SANTANDER (1er-31 août)

Musique et danse, avec Caballe, Menuhin, Zabaleta, Dorati (A.E.F.).

LUCERNE (13 août - 6 septembre)

La tradition symphonique des Toscanini et Walter, avec Karajan, Muti, Corboz, Atzmon, Lutoslawski, Schreier, Bream, Kocsis, Rankl, Mehta, etc. (A.E.F.).

CHIRAZ - PERSEPOLIS (21-30 août)

Au confluent des deux mondes, No et Kiogen (Japon), *Médée, Electre* et *les Troyennes* (par A. Serban), *Utopia* d'Aristophane (par Ronconi), Alwin Nikolais, l'orchestre de la Radio polonaise, direction Penderecki, musiques et danses de l'Orissa, de l'Inde, du Maghreb, musique et théâtre traditionnels indiens (rens. : N.I.R.T., 30, rue la Boëtie, 75008 Paris, tél 225-02-68).

HELSINKI (21 août - 5 septembre)

De la musique d'église au pop, toutes les formes de l'expression artistique contemporaine (A.E.F.).

EDIMBOURG (24 août - 13 septembre)

Les Noces de Figaro, Salomé, Lulu et création de *Hermiston* de R. Orr, concerts avec Boulez, Mehta, Rostropovitch, Giulini, Abbado, Bernstein, Previn, théâtre avec Ronconi, exposition Kandinsky, etc. (A.E.F.).

MONTREUX (29 août - 6 octobre)

Orchestres de Leipzig, Hambourg, Moscou, Cleveland, Osaka, cycle d'orgue Bach, concours Clara Haskil (A.E.F.).

A.E.F. Renseignements : Association européenne des festivals de musique, 122, rue de Lausanne, 1202 Genève, et 7, rue Auber, 75009 Paris, tél. 742-63-69.

Expositions

Tous les musées nationaux seront fermés le jeudi 8 mai. « Le Monde » daté 7 mai a publié la liste complète des expositions fermées et *ouvertes*.

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F; le dimanche : 3 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 2 juin.

DONATION CLAUDE-ROGER MARX. VINGT DESSINS ET PASTELS : Corot, Delacroix, Daumier, Boudin, Redon, Jongkind, Bonnard, etc. — Musée du Louvre, cabinet des *dessins*. Entrée *: 3 F* (voir ci-dessus).

FUSSLI : peinture et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée *: 8 F*; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

PHILLIP KING : sculptures (1970-1975). — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 mai.

VAN THIENEN, SCULPTURES EN MOUVEMENT. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 mai.

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

R. CANOGAR : *constructions* 1968-1975. — J. DAURIAC : œuvres récentes : 1973-1975. — J. GERZ : Exit. Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 (voir ci-dessus).

SECTION DES JEUNES DU MUSEE D'ISRAEL A JERUSALEM. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mai.

MARK DI SUVERO. Sculptures. — Jardin des Tuileries. Mai-juin.

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue route du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F, le dimanche 3 F (gratuite le 14 mai). Jusqu'au 30 juin.

POMMEREULLE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 1er juin.

MITHILA, LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES DIEUX. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h.; le dimanche de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 26 mai (ouverte le 8 mai).

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

WILHELM WAGENFELD DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts arts décoratifs. Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

PALLADIO Maquettes des œuvres : Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. *L'influence de Palladio en France* : C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Les deux expositions sont *ouvertes* de 10 h. à 20 h., sauf le mardi. Jusqu'au 6 juillet.

LES GALERIES

BOLLO. — Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 28 mai. De 14 h 30 à 19 heures.

CAVAILLES, dessins. — *Galerie* Art et Orient, 10, rue Jean-du-Bellay. Jusqu'au 21 mai.

DALI. Méthode paranoïaque critique, *hasard objectif et troisième dimension. Photographies.* — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Jusqu'au 14 juillet.

DEGAS (1834-1917). — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Du 15 mai au 21 juin.

DODEIGNE. Grands dessins. — Galerie Albert Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (*633-06-87*). *Jusqu'au* 10 mai.

RAOUL DUFY. Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 7 juin.

LLYN FOULKES. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques Callot (033-78-41). Jusqu'au 6 juin.

DAVID HOCKNEY. Dessins et gravures. — Galerie Claude Bernard, 5-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 24 mai.

JAN LEBENSTEIN, œuvre graphique. — *Galerie Altmann-Carpentier*, 46, rue du Bac (222-79-58) et galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 17 mai.

LE PARC : la longue marche. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boétie (359-93-17).

MARTA PAN. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37 80). Jusqu'au 31 mai.

HANS RICHTER. — Galerie D.-René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Jusqu'au 24 mai.

ROUGEMONT. — Galerie du Luxembourg (326-80-05). Jusqu'au 10 mai.

Y. ROUVRE : végétaton. — Galerie *Louise-Leiris, 47, rue Monceau (522-57-35)*. Jusqu'au 25 mai.

DANIEL SPOERRI. Natures mortes. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (546-87-98). Jusqu'au 7 juin.

ROLAND TOPOR. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 31 mai.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

Concerts

MERCREDI 7 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8ᵉ (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. M. Bredicesnu, sol. J.-B. Pommier (Mozart, Bruckner).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 26, rue des Francs-Bourgeois, 4ᵉ, 21 h. : G.R.M., Concert phonothèque.

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5ᵉ, 21 h. : Orchestre de chambre P. Kuentz, avec Zabaleta, harpe, et P.-A. Biget, flûte (Mozart, Boieldieu, Ravel, Debussy).

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17ᵉ (758-27-08), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Plasson, avec M. Horne (Daniel-Lesur, Mahler, Mendelssohn, Rossini).

SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17ᵉ (277-88-73), 20 h. 30 : Menuhin Festival Orchestra, dir et sol. Yehudi Menuhin, avec J. Glickman, M. Dobson (Mozart, Beethoven, F. Martin, Haydn).

SALLE GAVEAU, 45, rue la Boétie, 8ᵉ (225-29-14), 18 h. 45 : E. Heidsieck, piano (Beethoven).

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9ᵉ (874-20-44), 18 h. 45 : A. Slobodianik, piano (Liszt, Bartok).

JEUDI 8 MAI

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : L. Argence, orgue (Vierne, Mendelssohn, Franck).

VERSAILLES, château de Versailles à 16 h. et 18 h. : les Musiciens du prince de Conti (œuvres du dix-septième et du dix-huitième siècle).

VENDREDI 9 MAI

SALLE PLEYEL, 21 h. : les petits chanteurs à la Croix de bois, dir. abbé Delsinne

DIMANCHE 11 MAI

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7ᵉ 17 h. 45 : Denise Launay, orgue (Muffat, Böhms, Bach).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Schmid, orgue (Kelterborn, Bruhns, Bach).

LUNDI 12 MAI

LE LUCERNAIRE, 16, rue d'Odessa, 14ᵉ (326-57-23), 20 h. 30 : Ensemble Da Camera de Paris (Monteverdi, Morley, Weelkes, Purcell, Mozart, Brahms).

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4ᵉ (278-46-42), 20 h. 30 : W. Voguet, piano (Bach, Chopin).

THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7ᵉ (548-65-90) : Concert à 18 h. (Maderna, Huber, Stockhausen) ; à 20 h. 30 (Vivier, Calonne, Stockhausen, Maxwell, Katori, Globokar).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : M Tagliaferro, piano (Schumann, Chopin).

MARDI 13 MAI

SALLE PLEYEL, 21 h. : Wilhelm Kempff, piano (Beethoven).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Marie-Françoise Bucquet (Bach, Stockhausen).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. : D. Binder, M. Boussinot, J. Cazauran, *M. Cardoze*, *O. Desurmont*, J. Dupouy, M. Garcin-Marrou, A. Moglia, Penassou, Pidoux, Pierre, Royer, Wallez (Jolivet, Schubert).

MONTREUIL-SOUS-BOIS, mairie, salle des *fêtes*, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. et sol. E. Krivine (Wagner, Mozart, Tchaikovsky).

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18ᵉ (874-26-22) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Revue de Roland Petit.

CENTRE AMERICAIN, 261, boul. Raspail, 14ᵉ (033-99-92), le 9, à 21 h. : Los Koyas.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, *15*, avenue Montaigne, 8ᵉ (359-37-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 18 h 30 : Guy Bedos et Sophie Daumier.

EGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Mouffetard, 5ᵉ, les 7, 8, 9, 10, 11, 13, à 20 h. 30 : Georges Zamfir et sa flûte de Pan.

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18ᵉ (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire d'oser (à partir du 13).

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9ᵉ (770-02-51) (L.) 20 h. 30 : J'aime à la folie.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5ᵉ (331-59-77) (D., L.) 22 h. : Jacques Bertin.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9ᵉ (742-25-49) : Du 7 au 12, à 21 h. 15 : Eddy Mitchell ; à partir du 13, à 21 h. 25 : Amalia Rodrigues.

PALAIS DES CONGRES, Porte Maillot, 17ᵉ (758-27-78), le 13, à 21 h. : Les Osmond Brothers.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7ᵉ (548-63-81), les 8 et 9, à 18 h. et 24 h. ; le 10, à 16 h. et 22 h. 30 ; le 11, à 11 h., 16 h. et 20 h. 30 : Mahmud Mirza.

LA TAVERNE, 6, rue Caumartin, 9ᵉ (Ma.) 20 h. 30 : Jacques Higelin ; sam. soir, mardi soir, 22 h. 30, mat. à 18 h. 30 : Jan-Paul Farre.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8ᵉ (225-44-36), les 9 et 10, à 20 h. 30 : Patrick Juvet.

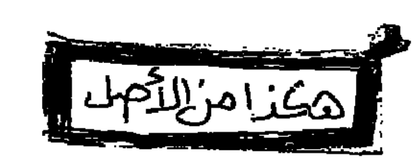
VARIETES, 6, bd Montmartre, 2ᵉ (231-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : Jacques Martin (dernière le 11).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3ᵉ (278-44-45) T.l.s. 21 h. mat. Dim. et le 8 à 15 h. 30 : le Cabot de la République.

DEUX-ANES, 100, bd de Clichy, 18ᵉ (606-10-26) (Mar.) 21 h. mat. Dim. et le 8 : 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18ᵉ (606-07-48). T.l.s. à 22 h. Persiflons.



Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-50). le 7 (Abt Ho) à 20 h., les 10, 13 et 16 à 19 h. 30 : la Forza del destino ; les 8 (Abt Jt), 9 et 14 (collect., étud.) à 20 h. 30 : la Sylphide ; les 13 et 17 à 18 h. 30 : la Sylphide, ballet.

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (239-04-41), relâche jusqu'au 11. Les 12 (Abt D), 13 (Abt A) et 17 à 20 h. 30, les 14 (Abt jaune) et 17 (Abt 1) à 14 h. 30 : l'Ile de la raison ; les 14, 15 (salle réservée), 16 à 18 h., à 20 h. 30 ; le 18 à 14 h. 30 : *Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche*.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), relâche jusqu'au 11 mai. A partir du 12, 20 h. 30. (D. soir), mat. D. à 16 h. : le Barbier de Séville.

PETIT-ODEON, (D., L.) 18 h. 30 : Albertine. A partir du 13 à 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (J., V., D., L.) 20 h. 30 : Androclès et le Lion ; le 8 à 20 h. : Cinéma. Le 9 à 20 h. 30 : Concert — Petit TEP, à partir du 13 (D., L.) de 11 h. à 20 h. : *exposition* Jean-Marie Serreau.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), (S., D. soir) 18 h. 45 : Comédies à une voix ; (D. soir, L.) 20 h., mat J., S. et D. à 15 h. 30 : Cirque Gruss ; le 7 à 21 h. : Hootennany ; le 8 à 21 h. : la Bamboche, folk ; à partir du 9 (D., L.) à 21 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo ; le 9 à 21 h. : Papa Charlie, jazz ; le 10 à 21 h. : Free music ; le 12 à 18 h. : Concert-débat et à 21 h. : Concert 2e 2m ; le 13 à 21 h. : Chanson.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), 20 h. 30 (D., L.) : Théâtre national de marionnettes de Budapest (jusqu'au 17) ; les 7, 8, 9 et 10 à 18 h. 30 : jazz ; les 13, 14, 15, 16 et 17 à 18 h. 30 : Bruno Leonardo Gelber, piano.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (D.), 10 h. : le Médecin malgré lui ; (S., D.), 14 h. 30 : la Farce de maître Pathelin.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30 : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (D.), 21 h. : Tutti-Frutti.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Andromaque.

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04), les 7 et 10 à 20 h. 30 : les Ils ; les 8, 9 et 13 à 20 h. 30, le 10 à 14 h. 30 : Timon d'Athènes.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la *Pyramide* : Théâtre du Soleil (808-87-63) (Mer., Jeu., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 16 h. : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Trakl. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61). ven. et sam. à 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour (jusqu'au 10).

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim. 15 h. : Jamais deux... sans toi.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h 30 : le Lit-cage ; 22 h. : Intime conviction (jusqu'au 8).

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : M. Masure.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35), du mer. au sam. à 20 h. 15 : France, terre d'asiles.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Chat en poche.

ESPACE CARDIN, 1, av. Gabriel, 8e (265-97-60), t.l.j. à 21 heures : Echafaudages (jusqu'au 14 inclus).

FONTAINE, 10, rue *Fontaine*, 9e (874-74-40) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Saut du lit.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99), (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la *Leçon*.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D.), 21 h. : les Branquignols.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Solange ; Gogiu ; (L.) 22 h. : Le soir, on fait les poubelles ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : le Plaisir des dieux.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Qui, quoi, quoi de qui.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : la Libellule.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D.), 22 h. 30 : la Chose blanche.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : *Septembre à Santiago*.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et à 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, bd Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D. soir, L.), 22 h. 30, mat. dim. à 18 h. : Rocky Horror Show.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 3e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : Luxe.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81). Grande salle (D.), 20 h. 30 : *le Balcon*. *Petite salle (D.)*, 22 h 30 : Trois femmes ; Garance.

RIVE-GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, Mar.), 21 h. 15, mat. dim. à 17 h. 15 : l'Intervention.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. et à 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h. 45, mat. sam. à 18 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (272-31-31) (D., L.), 20 h. 30 : Là-bas (je gagnerai beaucoup d'argent et je reviendrai vite...).

TERTRES, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (les 7, 8, 9, 10), 20 h. 30 ; le 11 à 15 h. 30, en anglais : People are living there.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57). — Grand-Théâtre (D., L.), 21 h. : la Mort de Danton. La Galerie (D.), 21 h. : Gouverneurs de la rosée. La Resserre (D.), 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.

THEATRON, 2, rue Frochot, 9e (878-61-56). I (D.,L.), 21 h. : le Retour de miss Univers. — II (D., L.), 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (Mer., dim.), 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) — Grande salle, le 9 à 20 h. 30 : Zarathoustra ; les 7, 8 et 13 à 20 h. 30 : Christophe Colomb ; le 10 à 20 h. 30, le 11 à 15 h. : Harold et Maude. Petite salle, les 7, 8, 9, 13 à 20 h. 30 : Pas moi.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : Crime et châtiment

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25), t.l.s., 21 h., mat. dim. 17 h. : Marcel sera content (jusqu'au 11 en matinée).

THEATRE PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (228-09-27) (L.), 20 h. 45 : Le jour où la terre explosa.

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (Ven., sam., dim.), 20 h. 30 : l'Homme couché ; les 7, 8, 9 10 à 20 h. 30 : Ben Zimet.

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, *11e* (805-78-51). — Petite salle (L.), 21 h. : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie. Grande salle (L.), 21 h. : Acte sans parole ; Hein !

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-83-54), du 7 au 10, à 22 h. : l'Inconfortable. A partir du 13 : Xà Hàt.

Les théâtres de banlieue

CHAMPIGNY - OCAL, Centre Jean-Vilar, 52, rue P.-M.-Derrien (885-43-20), le 8 à 21 h. : Groupe Canto General ; le 10 à 21 h. et le 11 à 17 h. : le Pays des larmes de sang.
sang ; Théâtre du Val-de-Marne, 4, rue Proudhon (706-36-43), les 10 et 13 à 20 h. 30, le 11 à 16 h. : la Grand-Route.

CRETEIL-MAC, Place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), le 13 à 21 h. : Cohelmec Ensemble.

GENNEVILLIERS, Salle des Grésillons, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), les ven., sam. à 20 h. 45, dim. à 17 h. : Marie (dernières).

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D.L. soir), 21 h. (à partir du 9), mat. dim. à 16 h. : Phèdre.

MARLY-LE-ROI - MJC Jean-Vilar, allée des Epines (958-74-87), le 13 à 21 h. : le Misanthrope.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), les 7, 9, 10 à 20 h. 30 ; le 11 à 16 h. ; le 13 à 19 h. 30 : la Bécane, ou le Journal d'une ouvrière du papier. Salle des Fêtes, 2, rue des Anciennes-Mairies (rens. 204-18-81), le 10 à 20 h. et le 11 à 15 h : Othello.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, 1, rue Charles-Pathé (808-73-74), les 7 et 9 à 21 h : Skandalon.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 14 h. 30 : Valses de Vienne.

MOGADOR - HENRI-VARNA, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta.

La danse

Voir Opéra et Nouveau Carré.

DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) T.l.s. à 21 h mat. Dim. 16 h. 30 : Maitreyi : Danse classique du sud de l'Inde. Les 8 et 9 à 20 h. : Edith et Faustino, dormir debout.

PALACE, 9, rue du Fg-Montmartre, 2e (770-44-37) (D.) 20 h. 30 : Graziella Martinez, White Dreams (nouvelle version)

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN, 16, bd Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. sam. 17 h., dim 15 h. Kolo, grand ballet national yougoslave

VOTRE TABLE CE SOIR

LE BOUCANIER 033-53-79 ★ 11, rue J. Chaplain, 5e. (Discothèque au sous-sol)	Crêpes, fruits de mer. Filet de sole champagne. Agneau lait à la libanaise. Spéc internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube T.l.s. au piano Robert Herman. Charlotte Leslie. Toni et Carmélo
AU CHARBON DE BOIS 288-77-46 10 rue Guichard, 16e. F. dim AU CHARBON DE BOIS LIT.57-04 10, rue du Dragon, 6e F. dim.	Foie canard. Brochettes de moules. Œuf à la broche. Côte de bœuf. Selle de gigot. Boudin pommes en l'air. Tarte chaude aux pommes. Profiterolles au chocolat MENUS : 45, 50 et 55 F.
LA FICELLE 387-22-82 (Villiers) ● 97, rue des Dames, 17e. F. dim.	(Une ★ au Michelin). Souper apr spect. Foie gras frais brioch. Ficelle normande. Homard beurre bl. Fil. bœuf truff. Gde cave. 80/100. VcSnc.
FLORA DANICA ELY 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	Midi à minuit. Spécial. danoises et scandinaves. Assiette de hors-d'œuvre danois 34 F. Festival du saumon. MENU gastronomique 38 F.
LE LOUIS-XIV 208-5656 8, bd Saint-Denis, 10e. F. mardi	Assiette fruits de mer. Gigue de chevreuil. Purée de marrons. Airelles Plat fromages Crêpe flamb. Gd Marnier. Bourgogne. 70 à 100 F. VSnc.
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart 2e (face Opéra Comiq.)	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces 38 à 53 F Vin discrétion Snc
LA PECHERIE 236-82-41. 24, rue Pierre-Lescot, 1er.	Vérit. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Homard. Entrecôte. 1/2 Clos La Poussie. 70 à 80 F. VSnc. Dans un splendide décor des plus aquariums de poissons exotiq.
R. PLEGAT, LA WESTPHALIE 8, av. F.-Roosevelt, 8e. ELY 91-20.	De midi à 2 h. matin. Ses « Diners 1900 ». Spéc. du Rouergue et Périgord. L'omelette Brayaude. MENU 39,80, Vin à disc. Serv. comp.
LE RUDE 727-13-21 11, av. Grande-Armée, 16e. F. dim.	A l'Etoile, magnif. terras. Déj., dîn. jusq. 22 h. Cadre confort. Calme. Cuisine bourgeoise. Plats du jour. MENU 25 F vin. Serv. compris.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F. lun.	Gratin crabes Poulardes morilles Plateau fromages Salade. Glace et pâtisseries maison Sancerre de Salmon Christian Saumur Breze 1969 Comte de Colbert 50 à 90 F Sc. Vieille cave Souper aux chandelles
LE COLIBRI 346-59-59 ● 216, r Faubourg-Saint-Antoine, 12e	Punch coco Boudin antillais Accras. Matété de crabe. Colombo de porc Sorbet au coco. 50 à 60 F Vin *et* service compris.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44.	Spécialités Lorraines - MENU Gastronomique à 32 F Vin et Serv. comp. Grillades au Feu de Bois. Salons de 10 à 100 couverts.
PAUL et FRANCE WAG. 04-21 27, avenue *Niel*, 17e.	Terrine de Merles (Corse) 22 F (2 pers.). Gambas flambées façon « Paul et France » 20 F. Baguette Fruits de Mer 19 F. Brochette agneau au romarin 20 F. Crêpes flambées chartreuse *11 F*.
FLO PRO 13-59 63, rue du Fg-St-Denis. 10e F. dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouvert jusqu'à 2 heures du mat Ses spécialités. Son Foie Gras frais gelé au Riesling. 17 F.
LA TOUR DE JADE RIC 07-56 20, rue de la Michodière, 2e.	Ouv apr. spect 1 h. mat. Menu suggest. : potage ravioli Boulettes Langoustines grillées. Filet Bœuf citronelle grillé. Env. 40 F.
TROU DANS LE MUR OPE 66-63 23, bd des Capucines, 9e F. dim	Dans le calme de ses vieilles voûtes. Spécialités régionales. Soupe de poissons, terrines maison, vins du terroir en pichet.
CHEZ JACQUES 343-97-39 62, r. Crozatier, 12e *F.* sam. soir et d.	La frisée aux lardons, les filets de maquereau, la bavette d'aloyau aux échalotes, le pavé au poivre flambé, la coupe mexic. 35 F. V.S. n.c.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-81 1, bd de Strasbourg, 10e T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Gratinée 6,50 F Sa choucroute spéciale 14 F. Coquille Saint-Jacques « Régina », 19 F. Escargots aux avelines, 18 F Sa bavette à l'échalote, 16 F., et son menu 24 F Boiss. et serv. comp.
CHEZ VINCENT NOR 21-27 ★ 4, r. Saint-Laurent, 10e *F. lundi*	Dans le cadre typique d'une Hacienda... Dîners dansants aux chandel. *Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.*

● Ambiance musicale ou orchestre ★ Spectacle en soirée.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 7 MAI. — 15 h, *Oliver*, de C. Reed ; 18 h 30, *Deux ou trois choses que je sais d'elle*, de J.-L. Godard ; 20 h 30, *La Bataille de Berlin*, de Ozerov ; 22 h 30, Out 1 : *Spectre*, de J. Rivette...

JEUDI 8. — 15 h, *L'Homme du 18 juin*, de R. Stéphane ; 18 h 30, *La Victoire*, de R. Stéphane ; 20 h 30, *La Dernière Etape*, de W. Jarubowska ; 22 h 30, *La Bataille de Berlin*, de Ozerov.

VENDREDI 9. — 15 h, *Le Journal d'Anne Franck*, de G. Stevens ; 18 h 30, *Le Temps d'aimer, le temps de mourir*, de D. Sirk ; 20 h 30, *Le Dictateur*, de C. Chaplin ; 22 h 30, *Pour qui sonne le glas*, de S. Wood.

SAMEDI 10. — 15 h, *Paris brûle-t-il ?* de R. Clément ; 18 h 30, *La Bataille de l'eau lourde*, de J. Dreville et T. V. Muller ; 20 h 30, *Samson*, d'A. Wadja ; 22 h 30, *Rome ville ouverte*, de R. Rossellini.

DIMANCHE 11. — 15 h, *Histoire de la Deuxième Guerre mondiale* (1) et (2) à 18 h 30 ; 20 h 30, *Les bourreaux meurent aussi*, de F. Lang ; 22 h 30, *L'Odyssée du docteur Wassel*, de C. B. de Mille.

LUNDI 12. — 15 h, *Plus fort que la nuit*, de S. Dudow ; 18 h 30, *Histoire de la Deuxième Guerre mondiale* (3) ; 20 h 30, *Nu parmi les loups*, de F. Beyer ; 22 h 30, *Le Caporal épinglé*, de J. Renoir.

MARDI 13. — 15 h, *Des enfants, des mères et un général*, de L. Benedek ; 18 h 30, *Histoire de la Deuxième Guerre mondiale* (4) ; 20 h 30, *Nous étions jeunes*, de B. Jeliazkova ; 22 h 30, *Les Vainqueurs*, de C. Foreman.

Les exclusivités

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).

ADDIO ANNA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 11e (343-04-67).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Max-Linder, 9e (770-40-04), Mistral, 14e (734-20-70) Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-86), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Galaxie, 13e (331-76-86).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (HISTORY OF THE BLUE MOVIE) (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts I et II, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).

LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), de 14 h. à 18 h.

LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o. : Action-République, 11e (805-51-33), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55). — V.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).

DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h 10 à 20 h 40.

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 20 h et 22 h.

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h, 18 h et 21 h.

DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxeville, 9e (770-72-87), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). - V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

G. BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) (1re partie : A. Malraux : la métamorphose du regard).

LE GRAND DELIRE (F.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA GUERRE DES MOMIES (chil.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). - V.F. : Royal-Passy, 16e (527-41-16).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24).

LES JOURS GRIS (Fr.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).

LIBRA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Jusqu'à jeudi : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h., 20 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).

PAUL ET MICHELE (Fr.-Ang., vers. ang.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89).

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 sf Dim.

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ROSEBUD (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).

LA ROUTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), Murat, 16e (288-99-75).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

SKEEZAG (A., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86), de 16 h. à 20 h. 30.

SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82).

SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Abc, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), Boîte à films, 17e (754-51-50).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) (jusqu'à jeudi) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), *Murat, 16e (288-99-75)*.

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h et à 22 h.

VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

VIOLENCE ET PASSION (It., v. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 12e (700-51-13).

Les films nouveaux

L'HOMME AUX NERFS D'ACIER, film italo-français de Michele Lupo, avec L. Van Cleef, v.o. : Napoléon, 17e (359-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BELLADONNA, dessin animé japonais d'Euchi Yamamoto : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA BRIGADE, film français de René Gilson, avec Brigitte Fossey, Edouard Wojtassek, Jean Bouise, Marcel Cuvelier : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LE VENT DE LA VIOLENCE, film américain de Ralph Nelson, avec Sidney Poitier, v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

A partir du 9 : UN DIVORCE HEUREUX, film français de Henning Carlsen, avec Jean Rochefort, Bulle Ogier, Bernadette Lafont : U.G.C.-Odéon, 6e (325 71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.

L'AUTRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 0 h. 15.

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90, à 12 h. et 24 h.

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

ON N'EST PAS SERIEUX QUAND ON A DIX-SEPT ANS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

CAMPUS (A.) (Buster Keaton) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'EXTRAVAGANT MR. FIELDS (A., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA FILLE DE LA CINQUIEME AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE FILS DU SHEIK (A.) : Pagode 7e (551-12-15).

TOP-HAT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., vers. inter.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer. : le Silence ; jeudi : le Septième Sceau ; vend. : la Source ; sam. : A travers le miroir ; dim. : la Nuit des forains ; lundi : le Visage ; mardi : Toutes ces femmes.

ROBERT REDFORD - PAUL NEWMAN (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. et lundi : la Poursuite impitoyable ; jeudi et dim. : Gatsby le magnifique ; sam. et mardi ; Hombre ; vend. : l'Arnaqueur.

ORSON WELLES (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), mer. et jeudi : Macbeth ; vend. et sam. : Voyage au pays de la peur ; dim., lundi, mardi : la Splendeur des Amberson

WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), mer. et dim. : Woody et les robots ; jeudi, vend., sam., lundi : Bananas ; mardi : Tout ce que vous avez voulu savoir sur le sexe...

ALFRED HITCHCOCK (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34), mer., jeudi : l'Inconnu du Nord-Express ; ven., sam. : le Faux Coupable ; dim., lun., mar. : Le crime était presque parfait.

BEATLES-POP (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Quatre garçons dans le vent ; 14 h. 30 : Hop ; 16 h. 15 : Yellow Submarine ; 18 h. : Let It Be ; 20 h. : Gimme Shelter ; 22 h. : A Film About Jimy Hendrickx.

LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.f.). Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Marseille : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93).

L'AGRESSION (Fr.). Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Lyon : Pathé (42-61-03) ; Nice : Monte-Carlo (87-28-95) ; Marseille : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57).

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.f.). Lyon : Duo (37-05-5…

LES AMAZONES (Fr.-It.). Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; U.G.… Ritz (52-17-67) ; Bordeaux : Ar… (44-31-17).

ANTHOLOGIE DU PLAISIR (… v.f.). Marseille : Festival Vieux-P… (90-38-77), Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Rennes : Ar… (79-00-56) ; Strasbourg : Le Capitole (32-13-32).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.f.). Grenoble : Eden (…06-72), Stendhal (96-34-14) ; Marseille : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Nancy : Paramount (24-53-37) ; Nice : Paramount (…15-48) ; Rennes : Ariel (79-00-5…

DUPONT LAJOIE (Fr.). Lyon : Pa… (42-61-03).

LE FANTOME DU PARADIS (… v.f.). Nancy : Gaumont (24-56-…

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA. Cannes : Palais des festiv… (à part. du 9), Olympia (39-04-…) (à part. du 9).

FLESH GORDON (A., v.f.). Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Marseille : K7 (48-42-79).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.). Nice : Concorde (88-39-88) ; Marseille : Pathé (48-14-45).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Lyon : U.G.C.-S… (42-15-41).

JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.). Cannes : Le Rex (39-09-95) ; Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Marseille : Capitole (48-27-64) ; A… (33-11-65) ; Nice : Le Rialto (…08-41) ; Strasbourg : Le Capitole (32-13-32).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bordeaux : Ariel (44-31-17) ; Grenoble : Stendhal (96-34-14) ; Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Marseille : K 7 (48-42-79) ; Hollywood (…74-93) ; Ariel (33-11-65) ; …lhan (48-27-64) ; Nice : Fo… (88-50-80) ; Rennes : Paris (…25-55) ; Strasbourg : Le Cap… (32-13-32).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) Bordeaux : Gaumont (48-13-3… Grenoble : Gaumont (44-16-4… Lyon : Pathé (42-61-03) ; Marseille : Pagnol (49-34-79) ; Rex (33-82-… Nancy : Gaumont (24-56-3… Toulouse : Gaumont (22-09-38).

ROSEBUD (A., v.f.) : Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41).

SECTION SPECIALE (Fr.) : Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Grenoble : Ariel (44-22-16) ; Stendhal (96-34-14) ; Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Zola (…36-28) ; Paramount (42-61-5… Marseille : Rex (33-82-57) ; Odéon (48-35-16) ; Nice : Concorde (…39-88) Rennes : Ariel (79-00-5… Toulouse : Américains.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (… v.f.), Nancy : Gaumont (24-56…

SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.), Toulouse : Gaumont (22-09-38).

LA TOUR INFERNALE (A), v.f. Bordeaux : Gaumont (48-13-… Lyon : Pathé (42-61-03), Com… (72-10-59) ; Marseille : P… (48-14-45).

TREMBLEMENT DE TERRE (… v.f.), Grenoble : Royal (96-33-… Lyon : Tivoli (37-33-25) ; Marseille : Pathé (48-14-45) ; Nancy : P… (24-54 31) ; Nice : Gaumont (…39-88) ; Toulouse : Gaumont (22-09-38).

LE TRIANGLE ECORCHE (… Bordeaux : Ariel (44-31-17).

UN FLIC HORS LA LOI (It.), Ni… Escurial (88-10-12) ; Marseille : Drive-In (54-16-00) ; K 7 (48-42-… Majestic (38-38-32).

VIOLENCE ET PASSION (It., v… Bordeaux : Club (52-24-17) ; Lyon : Royal (37-31-49) ; Rennes : A… (79-00-56).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LE MUSÉE DE LA MORT

Là-bas, dit un témoin, voix off, images fixes, le temps ne s'y écoule pas sur la terre. Là-bas, c'était Auschwitz, « planète des cendres ».

Pour le trentième anniversaire du retour des camps, les « Dossiers de l'écran » présentaient un document réalisé par des cinéastes israéliens. Images de cinémathèque, voix des témoins du procès Eichmann, musique héroïque et chants de mort, un film contre l'oubli et qui ne prétendait pas à l'objectivité historique. Des images, au contraire, qui voulaient décaper la patine statistique de l'histoire, des images qui disaient « je » : je survis, mais je suis mort là-bas...

Le propos du débat relevait, confronté à ce cri, d'un certain idéalisme. Il s'intitulait Plus jamais ça, *alors que chacun a présent à l'esprit, selon la manière dont il veut infléchir le cours de l'histoire, les stades des antipodes ou les archipels d'Alexandre S.* Plus jamais ça, *pourtant : il y avait des téléspectateurs qui auraient préféré l'oubli. Ils l'ont dit à S.V.P.*

Il y a trente ans déjà. La plupart d'entre nous n'étions pas nés. Et Mme Germaine Tillion dit : « A l'époque, nous n'y avons pas cru. » *Et en Allemagne ? Le professeur Fechler dit :* « Les gens refusaient de savoir. En Afrique du Sud, la population blanche continue bien de méconnaître la situation de la communauté noire... » *Et les livres d'histoire, par historicisme ici, par opportunisme là, ne jouent pas leur rôle de formateurs de citoyens :* « Ce n'est pas tout de montrer « Nuit et Brouillard », *dit une ancienne déportée,* il faut aussi expliquer comment l'Allemagne aux prises avec l'inflation et le chômage était prête à accepter une idéologie aussi minable. » *Et M. Ben Natan, ambassadeur à Paris, qui inaugurait, il y a dix ans, l'ambassade d'Israël à Bonn :* « Les livres d'histoires étaient censurés. On m'a expliqué que c'était à cause des habitants des villages qui demandaient aux enseignants : « Pourquoi voulez-vous monter nos enfants contre nous ? » *Aujourd'hui encore, on se contente de « savoir », c'est-à-dire d'oublier.*

Le film parlait d'Israël en montrant ceux auxquels aucune terre n'était promise.

Le débat (une fois de plus aux « Dossiers ») était freiné par la formule du direct que seule la polémique justifierait à la rigueur. Et l'absence de construction du discours — après les sous-titres presque illisibles du film-prétexte — ont sûrement renvoyé les téléspectateurs à leurs certitudes.

Il existe cependant à la télévision un film décapant sur les camps. C'est le Train de la mort, *de Claude Otzenberger. Polémique, arbitraire, passionnant. Et il parle d'aujourd'hui, dans les traces d'hier.*

Ce film appartient à TF 1 qui ne désire apparemment pas le passer, malgré une intervention de l'ensemble des déportés qui y ont participé. Si, en échange de la médiocrité des programmes, le système est devenu aussi libéral qu'on le dit — au double sens politique et économique du terme — TF 1 devrait solder le Train de la mort *à un de ses concurrents.* — M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 MAI

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau politique du parti socialiste, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe I, à 19 h. 20.

— *Le Mouvement pour le socialisme par la participation* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. François Mitterrand* répond aux questions de Danièle Breem (Antenne 2), Noël Copin (*la Croix*), Michèle Cotta (*l'Express*), Christian Guy (Antenne 2) et Xavier Marchetti (*le Figaro*) pour « *Le point sur l'A 2* », à 21 h. 45.

JEUDI 8 MAI

— *Arlette Laguiller* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jean Sauvagnargues*, ministre des affaires étrangères, est interviewé au cours du magazine « *Satellite* » sur *TF 1*, à 21 h. 20.

● *Présentant les cahiers des charges* qui ont été remis aux sociétés héritières de l'O.R.T.F. (à l'exclusion de la S.F.P.) au journal d'I.T. 1, M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a estimé que la bataille des sondages qui oppose actuellement les trois chaînes était « *une bonne chose* » et « *une forme d'émulation* ».

Une enquête réalisée par le journal *Sud-Ouest* tendrait à montrer qu'Antenne 2 est la chaîne préférée des lecteurs de ce quotidien, avec 55 % pour les informations et 56 % pour les programmes. Une précédente enquête de *Sud-Ouest* avait provoqué une vive polémique entre les chaînes sur l'interprétation des sondages. Rappelons que ces chiffres indiquent des tendances et non des statistiques d'écoute.

D'une chaîne à l'autre

LES PRODUCTEURS C.G.T. FONT UN BILAN

● Cinq mois après le démantèlement de l'O.R.T.F., les producteurs de télévision font, à leur manière, un bilan de cette réforme : aggravation des conditions de travail, dégradation constante de la qualité des émissions, augmentation du chômage dans les professions participant directement à la production télévisée, mise à l'écart de certains producteurs... « *Rien dans la politique actuelle des administrations ne permet d'espérer un redressement d'une situation catastrophique parfaitement mise en évidence dans le Livre blanc du Syndicat français des réalisateurs de télévision C.G.T.* », déclare le Syndicat national des producteurs de télévision C.G.T., qui dénonce « *le crime silencieux perpétré contre le principal instrument de la culture nationale et la dilapidation des fonds versés par les téléspectateurs* ».

VICTOIRE DES VARIÉTÉS ITALIENNES A MONTREUX

● La quinzième Rose d'or de *Montreux a été* attribuée à l'émission italienne « Fatti e Fattachi » (qui a également reçu le prix de la presse) ; les Roses d'argent et de bronze sont allées respectivement à « The Goodies » (B.B.C.) et à « Mad in Austria » (télévision autrichienne).

Des mentions spéciales ont été également décernées à l'émission polonaise « Les biches » (pour ses recherches télégéniques et ses qualités de divertissement) et à un spectacle comique de la télévision hongroise : « Le cirque Alfonso ».

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 7 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer ».

20 h. 30 Les grandes batailles : « la Bataille d'Allemagne », de J.-L. Guillaud et H. de Turenne, réal. D. Costelle.
Après l'offensive soviétique de février 1945 et la bataille de Prusse orientale, deux « Europe » naissent à Yalta. Les armées alliées franchissent le Rhin. Berlin-Est est pris par vingt mille soldats russes, en avril. En mai, le troisième Reich capitule.
Parmi les témoins de ces événements, seront entendus au cours de cette émission : le général Evguéni Boltine et le capitaine Joseph Prott (pour l'Union soviétique), le colonel Charles B Mac Donald (pour les Etats-Unis), Hermann von Borck, le lieutenant August von Hageneck et Albert Speer, ancien ministre de Hitler (pour l'Allemagne), et le général André Demetz, chef d'état-major du général de Lattre de Tassigny.

2 h. Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à Mourmelon, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing.

CHAINE II (couleur) : A 2

h. 40 La parole est à l'Assemblée nationale.
h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
h. 35 Série : Le Justicier. « Naissance d'une vocation ».
h. 45 Magazine d'actualités. Le point sur l'A 2. Avec M. François Mitterrand.
h. 45 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes . Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Mouvement pour le socialisme par la participation.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « Dieu seul le sait », de J Huston (1956), avec D. Kerr, R. Mitchum.
Réunis par les hasards de la guerre contre le Japon, sur un îlot du Pacifique, un soldat américain et une religieuse, rescapés du bombardement d'une mission catholique, apprennent à se connaître et à s'estimer.

FRANCE-CULTURE

20 h., Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, témoignages et documents, par A. Trutat et Y Darriet Le message des témoins, anthologie par P Tillard (réal. A. Barroux-Radiff) ; 21 h. 9, Disques : « Messe militaire » (B Martinu) ; 21 h. 30, Musique de chambre (Haydn, Debussy, W. Lutoslawski, M. Splask, Nikiprowetski) ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.) En direct du théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. M. Bredicéanu : « les Noces de Figaro », ouverture ; « Concerto pour piano et orchestre en la majeur (Mozart), soliste J.-B Pommier ; « Symphonie n° 6 » (A. Bruckner) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile ; 24 h., Musique et poésie : Christian Dotremont (Schubert, Praetorius, Takemitsu, Kabelac, Mayuzumi, P. Mariétan.

JEUDI 8 MAI

CHAINE 1 : TF 1

h. Sport : Rugby, demi-finale du championnat de France à Toulouse.
h. 30 Film : « la Route Napoléon », de J. Delannoy (1953), avec P. Fresnay, H. Vibert, C. Laydu.
Un agent de publicité transforme une calme localité en station touristique sous le prétexte (fallacieux) que Napoléon y séjourna.
h. 20 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
h. 35 Série : Maîtres et valets. « Les deux exilés », d'A. Shaughnessy, avec D. Lancton, R. Curney, N. Pagett, S. Williams.
h. 20 Magazine de reportage : « Satellite », de J.-F. Chauvel.
Trente ans après : guerre ou pas ? L'Amérique s'interroge.
h. 20 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer.

CHAINE II (couleur) : A 2

h. 25 Sport : Rugby, demi-finale des championnats de France à Lyon.
h. Film : « Bonsoir Paris, bonjour l'amour », de R. Baum (1956), avec D. Gélin, D. Robin, A. Hoven.
Un pianiste viennois, venu à Paris, y fait la connaissance d'un frère et d'une sœur, charmants jeunes gens très bohèmes, qui l'aident sans qu'il le sache à payer ses études
h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.
h. 35 Opérette : « M. Choufleuri restera chez lui le 24 janvier 1833 », de Saint-Rémy. Musique de J. Offenbach. Réal. et mise en scène de Claude Deflandre. Avec J. Bodoin, F. Lacombrade, F. Bouffard.
Choufleuri, riche parvenu, organise une soirée pour laquelle il annonce le concours d'une cantatrice et de deux chanteurs d'opéra célèbres. Les étoiles se désistent... Choufleuri, sa fille Ernestine et Babylas, jeune compositeur aimé de celle-ci, vont les remplacer au pied levé.
22 h. 10 Alain Decaux raconte : « Louis II de Bavière ».

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Le cygne.
19 h. 40 Tribune libre : Arlette Laguiller.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « Tout ce que le ciel permet », de D. Sirk (1955), avec J. Wyman, R. Hudson, Ch. Drake, V. Grey.
Une femme, veuve et encore jeune, habitant un cottage de Nouvelle-Angleterre, s'éprend d'un pépiniériste qu'elle voudrait épouser. Ses grands enfants et la société de bourgeois aisés à laquelle elle appartient sont hostiles à ce projet.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre d'hier : « Un homme de Dieu », de G. Marcel, avec E. Riva, N. Klein, F. Darbon, M. Vitold. (réal. J. Follin-Welsz), suivi d'un débat avec H. Gouhier, J. Deschamps, G. Hacquart et J.-M. Marcel ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « le Couronnement de Poppée », actes II et III (Monteverdi), avec H. Donath, E. Sodersiroem, C. Berberian, P. Esswood, G. Luccardi, Concentus Musicus de Vienne, direct. N. Harnoncourt ; 22 h. 45 (S), Clarté dans la nuit ; 23 h., Jazz vivant : Le sextette de Steve Lacy.

MÉDECINE

La publication des décrets sur la contraception

UNE PROTESTATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

Après la publication au *Journal officiel* de trois décrets généralisant la contraception et autorisant la liberté et la gratuité de la pilule pour les mineures, quel que soit leur âge (*le Monde* du 7 mai), les Associations familiales catholiques protestent dans un communiqué contre « *la propagande faite en faveur de la délivrance de la pilule aux adolescentes de treize à dix-sept ans à l'insu de leurs parents* ».

Elles soulignent également « *les dangers graves qu'entraînerait sur le plan moral, psychologique et médical, l'utilisation de la pilule par des mineures dont le développement pubertaire n'est pas achevé ou la maturité psychologique insuffisante* ».

« *Pour assurer la protection des jeunes, il faut d'abord leur donner une véritable éducation morale, favoriser la prise de conscience de leurs responsabilités et ne pas faciliter le libertinage* », dit enfin le communiqué signé par M. Reverdy, président des Associations familiales catholiques.

Une regrettable confusion

L'attention du public n'a pas encore été suffisamment attirée sur les risques que présentent les contraceptifs chimiques à action hormonale chez les jeunes filles dont la maturité génitale n'est pas accomplie.

L'action de freinage exercée par ces substances sur les influx hormonaux peut entraîner un blocage irréversible du développement des organes de reproduction. C'est donc après examen médical et avec la plus grande prudence qu'elles devront être prescrites dans ces cas, comme nous l'avions expliqué dans « le Monde » du 17 juillet 1974.

Les stérilets ont aussi chez les jeunes filles de sérieux inconvénients, et l'irritation de la matrice qu'ils provoquent, si légère soit-elle, est porteuse d'une menace de stérilité ultérieure dont le risque ne saurait être pris à la légère. Les contraceptifs mécaniques ne présentent pas ces inconvénients (diaphragme, spermicides, préservatifs), et il y aurait un grand intérêt à diffuser le plus largement possible auprès des jeunes les informations les plus complètes et les plus objectives à ce sujet.

Il importe néanmoins de ne pas confondre, comme le fait le président des Associations familiales catholiques, les mises en garde relevant de connaissances objectives d'ordre médical et les avertissements « moraux » issus, pour leur part, d'un jugement de valeurs strictement subjectif ou individuel.

Ce sont de telles confusions qui ont, durant de si longues années, obscurci tout le débat sur la contraception.

Ce sont elles qui sont, pour une part, responsables de l'insuffisant développement d'une prévention dont nul — pas même les Associations familles catholiques — n'oseraient prétendre qu'elle n'est pas préférable au recours désespéré qu'est l'avortement. — Dr E.-L.

● *L'Académie nationale de médecine a élu*, au cours de la séance du mardi 6 mai, membre titulaire dans sa deuxième section (chirurgie, accouchements et spécialités chirurgicales) le professeur Claude Olivier.

[*Né le 29 janvier 1910 à Paris*, le professeur Olivier a fait ses études au collège Stanislas et à la faculté de médecine de Paris, où il fut l'élève d'Henri Mondor.

Chirurgien des hôpitaux de Paris depuis 1946, il est professeur de clinique chirurgicale de pathologie vasculaire à l'Hôtel-Dieu. Il dirige depuis 1961 le certificat d'études spéciales de chirurgie générale à l'université de Paris.

Vice-président de l'Association française de chirurgie et secrétaire général du Collège *français de* pathologie vasculaire, le professeur Olivier a été nommé cette année président de l'académie de chirurgie.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et travaux scientifiques.]

CARNET

Naissances

— Alain-Gérard Cohen, inspecteur des finances, et Jacqueline, née Smadja, ont la joie d'annoncer la naissance de
Arnaud-Grégory,
le 2 mai.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Jacques ALBAHARY,
née Clarisse Boisseau d'Artiges,
survenu le 23 avril.
L'inhumation a eu lieu le vendredi 25 avril dans la plus stricte intimité.
De la part de
M. et Mme Yves Albahary,
M. et Mme Etienne Rousse-Lacordaire,
Le professeur agrégé Claude Albahary et Mme,
Et ses petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Juan Alvarez del Vayo,
M. Diego Alvarez del Vayo,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
S.E. Don Julio
ALVAREZ DEL VAYO,
ancien ministre
des affaires étrangères
de la République espagnole,
ambassadeur d'Espagne,
ancien député aux Cortès,
Grand-Croix de la République,
Grand-Croix de l'Aigle aztèque,
leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 3 mai, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation a lieu ce jour à Genève.
8, avenue de Miremont,
Genève.

— Le docteur vétérinaire et Mme Louis Bar et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Bar,
M. et Mme Guy Musnier, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Michel Baclé et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Banos et leur fils,
Mme Jean Delaitre, ses enfants et petits-enfants,
Simon Bar,
Les familles Bariety, Carron de la Carrière, Jouët-Pastre et Bar,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort de
Mme Jacques BAR,
née Marie-Thérèse
Carron de la Carrière,
pieusement décédée dans sa quatre-vingtième année, le 6 mai 1975.
Le service religieux aura lieu en l'église de la Ferté-sous-Jouarre le vendredi 9 mai, à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Hardy-Guillard,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.

— Les familles Barral, Nègre, Vidal, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Robert BARRAL,
née Gabrielle Nègre,
survenu à Parignargues (30) le 29 avril 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Geniès de Malgoires (30).

— On nous prie d'annoncer que l'eucharistie sera célébrée pour l'inhumation de
Paul COLLET,
en l'église des Essarts-le-Roi en Yvelines, le samedi 10 mai, à 11 heures.
Mme Paul Collet, née Mireille Wade,
Mary-Astrid et Gregory,
M. Oswald Wade et ses enfants,
Toute sa famille,
invitent à partager leur espérance.
Il est vivant parmi les siens.

— M. et Mme Max Crépy et leurs enfants,
Mlle Odette Crépy,
M. et Mme Paul Peufaillit et leurs enfants,
Mme Marcelle Crépy et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme le docteur
Yvonne FAYOL-CREPY,
survenu le 6 mai 1975.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 9 mai, à Lambersart (Nord), dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Gen Paul fils a la douleur de faire part du décès de son père,
Gen PAUL,
survenu le 30 avril, dans sa quatre-vingtième année, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 6 avril, au cimetière Saint-Vincent, dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt. *Merci pour la sympathie que vous lui avez témoignée.*
[La biographie de M. Gen Paul a paru dans « le Monde » du 4-5 mai.]

Erratum

— Pour l'avis de décès de
M. André BRAUDEAU,
il fallait lire également :
De la part de M. et Mme Georges Braudeau et leurs enfants.

Avis de messe

— *Une messe solennelle sera célébrée* en l'église du vicariat patriarcal maronite, 17, rue d'Ulm, Paris, le dimanche 11 mai 1975, à 11 heures, en l'honneur de la fête de Notre-Dame du Liban, sous la présidence de Mgr Michel Descamps, vicaire général du cardinal Marty, pour les catholiques de rite oriental en France.

— Une messe pour le repos de l'âme de
M. Jean DUISSON,
avocat au barreau de Pontoise, décédé subitement le 13 avril 1975, sera célébrée en la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise, le lundi 12 mai 1975 à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— A l'occasion de son quarantième congrès national, qui se tiendra à la mairie du vingtième arrondissement, les 9, 10 et 11 mai, la Société nationale des médaillés militaires fera célébrer une messe à la mémoire des médaillés militaires, le dimanche 11 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, sous la présidence de M. l'aumônier Marcel Mingam, vicaire général, aumônier adjoint des armées.
L'homélie sera prononcée par M. l'aumônier Fougerousse.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Richard LAMBERT DE LA CROIX,
une messe sera célébrée le mardi 13 mai à 18 heures, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou.

Remerciements

— Gilberte Duclos, très touchée par les témoignages de sympathie qui lui sont parvenus à la suite de la disparition de
Jacques DUCLOS,
remercie tous ceux qui ont pris part à sa douleur.

Communications diverses

— Le quarantième congrès de la Société nationale des médaillés militaires tiendra ses assises à Paris les 9, 10 et 11 mai 1975 dans les salons de la mairie du vingtième arrondissement, place Gambetta. M. Jacques Chirac, premier ministre, prononcera un discours le vendredi 9 mai à 15 h. 15 précises.

— Sous le patronage de l'Alliance vietnamienne, 70, rue du Javelot, 75013 Paris, un comité provisoire a été constitué, en dehors de toute considération ou préoccupation confessionnelle ou politique, ayant pour but l'aide morale et matérielle aux victimes de la guerre au Vietnam.
Ce comité, présidé par le magistrat général Gratien Gardon, a fixé son siège 84, boulevard Masséna, porte 1 206, 75013 Paris. Tél. : 583-09-55. C.C.P. n° 19.802-05.
Il adresse un appel pressant à toutes les personnes en mesure de contribuer à l'action désintéressée ainsi entreprise.

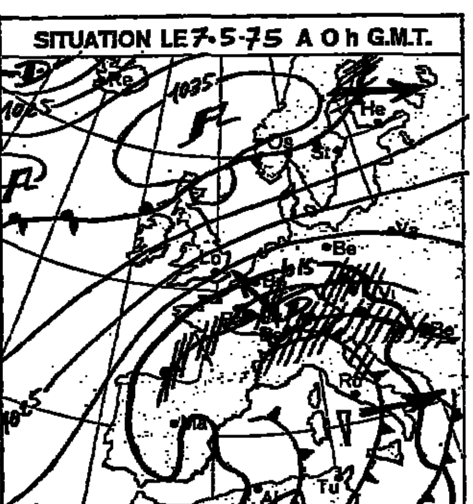
Visites et conférences

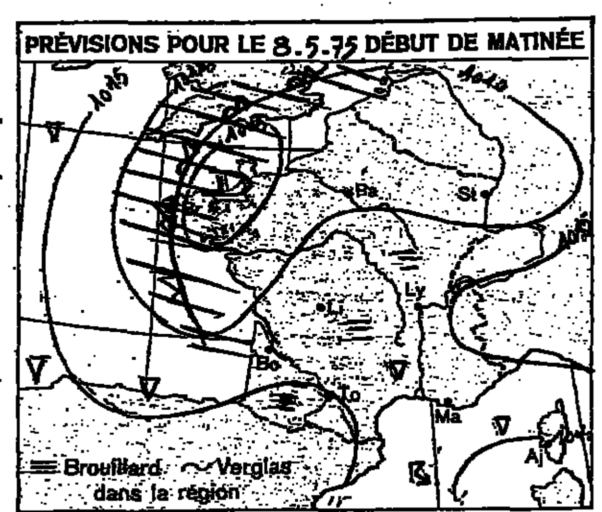
JEUDI 8 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Réunion des musées nationaux, 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 15, 5, rue de Navarre : « Les arènes de Lutèce ; la Contrescarpe ; le sanctuaire du Christ-Roi » (Mme Barbier). — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal : « Les salles du Conseil d'Etat » (Mme Ferrand), entrées limitées. — 15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Itinéraire ésotérique et érotique au Père-Lachaise » (Mme Hager). — 15 h. 30, porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche). — 15 h., face mairie : « Le vieux Clamart et son petit musée » (Paris inconnu). — 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Augarde : « Les salons du ministère des finances » (Tourisme culturel).
CONFERENCES, 18 h. 30, le Rallye, 35, boulevard des Capucines, Mlle Chaton, Mme Michel : « Le féminisme et le mariage » (AFDU). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « H.P. Blavatsky » (Loge unie des théosophes).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige. ▽ averses. orages. Sens de la marche des fronts
Front chaud. Front froid. Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 mai à 0 heure et le jeudi 8 mai à 24 heures :

Une petite dépression qui s'est formée mardi sur la Bavière se déplace vers l'ouest à travers le Bassin parisien. La zone pluvieuse qui lui est associée gagnera l'Angleterre et le proche-Atlantique, mais notre pays restera sous l'influence d'air humide et instable venant de la Méditerranée occidentale et du golfe de Gascogne. Jeudi 8 mai, sur le nord-ouest de la France, il pleuvra le matin, puis une légère amélioration se produira l'après-midi. Ailleurs, après des brouillards matinaux de l'Aquitaine au Bassin parisien et aux régions de l'Est, des éclaircies apparaîtront temporairement, mais le ciel restera nuageux en général avec des ondées éparses. Celles-ci seront toutefois plus nombreuses des côtes de l'Atlantique au *Massif Central, ainsi que sur le Midi* méditerranéen et le sud des Alpes. Des orages éclateront localement.

Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au sud ou au sud-ouest.

Les températures s'élèveront un peu.

Mercredi 7 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,3 millibars, soit 754,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mai ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Biarritz, 14 et 8 degrés ; Bordeaux, 15 et 4 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 12 et 9 ; Grenoble, 10 et 7 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 17 *et 9 ; Nancy, 15 et 10* ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 17 et 3 ; Ajaccio, 19 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 9 degrés ; Athènes, 21 et 15 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 27 et 17 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 16 et 7 ; Lisbonne, 19 et 10 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 16 et 4 ; Moscou, 24 et 11 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 3 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 17 et 5 ; Téhéran, 19 et 12 ; Genève, 15 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du 7 mai 1975* :

UN DECRET

● Portant nomination des membres du conseil supérieur de l'éducation nationale.

DES ARRETES

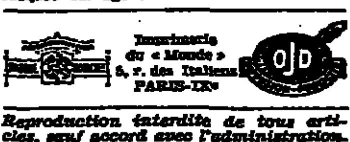
● Relatif aux opérations d'accession à la propriété dans le cadre de la législation sur les habitations à loyer modéré.

● Portant attribution du brevet d'études militaires supérieures.

UNE LISTE

● Des élèves de l'école nationale supérieure d'arts et métiers ayant obtenu en 1974 soit le diplôme d'ingénieur, soit le certificat d'ancien élève de cet établissement.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Documentation

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

● *La coordination documentaire — l'accès du public aux documents administratifs* : le deuxième rapport de la commission de coordination de la documentation administrative, présidée par M. Francis de Baecque, conseiller d'Etat, met l'accent sur la lutte contre le secret de l'administration. Il propose de poser, en principe, que soient accessibles au public *tous les documents détenus par* l'administration (à part de rares exceptions) (92 p., 15 F).

● Le ministère de la santé publie deux volumes sur *la Pharmacie*, présentant les caractéristiques principales de l'industrie pharmaceutique (272 p. + 196 p., 60 F).

● Continuant la publication d'une *série de monographies sur les déplacements français*, les *Notes et Etudes documentaires* font paraître une importante étude sur le département du Rhône. On y trouve tous les renseignements souhaitables sur les équipements du département, sur son organisation administrative et aussi sur son intense activité économique (n° 4 160 à 4 163, 164 p., 15 F).

● On trouve les tableaux donnant les objectifs et réalisations du plan 1974 en U.R.S.S. dans *le Courrier des pays de l'Est* (n° 182, 20 F).

★ Vente par correspondance. — Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation françaises, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes C.C.P. Paris 9060-98. Les commandes d'un *montant* égal ou supérieur à 15 F seront expédiées franco de port, par voie postale ou maritime. Les commandes inférieures à 15 F seront majorése d'une somme forfaitaire de 3 F pour participation aux frais d'enregistrement, de facturation et de port.

CONTRE L'ESCLAVAGE

La société Abbé Grégoire-Victor Schoelcher-André Chalard, qui est affiliée à l'Anti-Slavery Society (60 Weymouth Street, London WIN 4DX), laquelle bénéficie du statut consultatif auprès des Nations unies, souhaite recevoir des informations sur des faits d'esclavage qui pourraient être portés à sa connaissance. L'adresse de la société française est : 7, rue Guy-Patin - 75010 Paris.

LES PUBLICATIONS DE L'INED

En avril, l'Institut national d'études démographiques a fait paraître :

● *Population*, numéro 2, mars-avril 1975 (trentième année). Revue bimestrielle d'informations et d'études démographiques.

Au sommaire : Perspectives d'évolution du personnel d'un corps ; Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu urbain ; Actualité de la pensée de Haldane (généticien et biométricien anglais) ; L'intégration des rapatriés d'Algérie en France ; La durée de séjour des travailleurs étrangers en France ; La population marocaine : reconstitution de l'évolution de 1950 à 1971.

Le numéro (200 pages) : France, 15 F ; étranger, 20 F. Abonnement six numéros : France, 60 F ; étranger, 75 F.

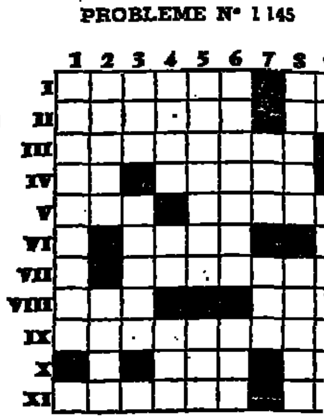
● *Population et Sociétés*, bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales, numéro 79, avril 1975. Au sommaire : Le suicide en France depuis 1853. Qui se suicide, quand, comment, pourquoi ?

Abonnement annuel : France, 10 F ; étranger, 15 F.

En vente à l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cédex 14. Tél. 336-44-45.

MOTS CROISÉ

PROBLEME N° 1 145



HORIZONTALEMENT

I. On le prend au col quan est étranglé : Baisser pavi (épelé). — II. Ornement de tê Sous les ponts de Saint-Omer III. Rendues moins fortes ou position horizontale. — IV. peu de vert ; D'un auxiliaire. V. Préfixe ; L'eau de ses pe est très pure. — VI. Il est v ment conseillé de ne pas en t compte. — VII. A du tact et manque pas de doigté. — V *Lointain* résultat d'un prél ment exceptionnel : C'est sur là qu'intervient l'ordre des teurs. — IX. Trébuchaient Rome. — X. Ornement ; Fin participe. — XI. Brûlées dan hâte ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Pour eux, le péril jaune pas un vain mot. — 2. Aver rier ; La couleur préférée ceux qui ne désespèrent pas 3. Coule en Suède ; Essences 4. Ronde lorsqu'elle est plei Sujet indolent (inversé) ; Si sonore. — 5. Quotidiennem ramassées sur la voie public Ne connut jamais la vraie tude. — 6. *Rencontrèrent* M un jour où il n'avait pas e de plaisanter ; La chose de C ron. — 7. Fin de participe. globe tout c dont on ne pas opportun de faire men — 8. Se paye parfois très c Déchets. — 9. Particule ; Sé sement pincées.

Solution du problème n° 1

Horizontalement

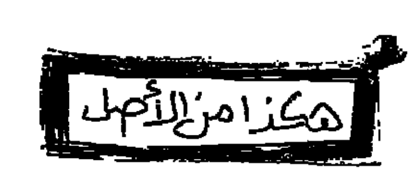
I. Aimant. — II. Naissanc III. AC ; Rias. — IV. Losa V. M.G. ; Ens (Enns). — Menottes. — VII. Rusent ; R VIII. El ; Délai. — IX. V (échecs) ; S.N. — X. Etire XI. S.S. ; Isthme.

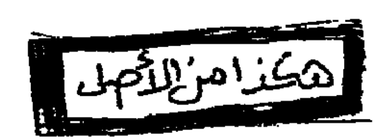
Verticalement

1. Angle ; Rêves. — 2. Ia ; lets. — 3. Miasmes ; Si. Ascagne ; Tri. — 5. N.S. ; dées. — 6. Targettes. — 7. Ni Oh ! — 8. Casseras. — 9. Sainte.

GUY BROUT







AMERIQUE DU NORD.
PARTEZ A L'AVENTURE. PAS AU HASARD.

"VACANCES A CONSTRUIRE." UNE NOUVELLE FAÇON DE DECOUVRIR L'AMERIQUE.

Pour découvrir l'Amérique, il faut être libre. Libre de partir quand vous voulez, d'aller où vous voulez, comme vous voulez. Mais comment faire de cette aventure une bonne aventure?

Air France a négocié les tarifs les plus avantageux avec des hôteliers, des loueurs de voitures, des transporteurs aériens et des compagnies d'autocars.

Vous n'avez plus qu'à construire votre voyage en établissant votre itinéraire, en déterminant vos durées de séjour, en choisissant vos moyens de transport.

Avec la petite brochure Air France-Jet Tours, c'est facile.

A Paris, vous achetez des chèques-échange. En Amérique, vous les donnez contre telle ou telle chambre, contre tel ou tel transport. C'est moins cher, c'est simple, c'est sûr. Et c'est souple: vous voulez retarder votre départ de 3 jours? Faites-le.

Vous voulez prolonger votre séjour? Vous pouvez. Vous voulez changer d'itinéraire, de moyen de transport, ou d'hôtel? Personne ne vous en empêche.

Vive la liberté.

PARTEZ QUAND VOUS VOULEZ.

Pour traverser l'Atlantique, vous avez le choix entre tous les horaires et tous les tarifs Air France: les tarifs normaux, les tarifs excursions, le tarif Apex,* ou le tarif jeune.

Vous pouvez donc déterminer en toute liberté l'itinéraire principal de votre voyage, votre date d'arrivée et votre ville d'entrée en Amérique du Nord: Montréal, New York, Chicago, Boston, Washington, Houston, Los Angeles.

ALLEZ OU VOUS VOULEZ.

En Amérique du Nord, trois grandes chaînes d'hôtels (1000 hôtels au total) vous attendent: Quality Inn, Travelodge (100 F la chambre - 2 grands lits doubles - tarif unique pour 1, 2, 3 ou 4 personnes) ou Hilton (130 F la chambre pour 1 ou 2 personnes en hôtel première catégorie, 160 F en catégorie luxe).
Choisissez une, deux ou les trois chaînes selon leur localisation, selon les types de service que vous attendez ou selon votre préférence pour tel ou tel style d'hôtellerie.

C'est ça, la liberté.

VOYAGEZ COMME VOUS VOULEZ.

Vous n'allez pas en Amérique du Nord pour rester au même endroit. Air France a donc sélectionné pour vous trois grands moyens de transport.

Selon votre programme, *votre budget et le temps dont vous disposez, utilisez l'un* ou l'autre ou les trois à la fois.

Vous pouvez louer une voiture pour vous promener et pour rayonner autour des villes. Nos accords avec Hertz et Europcar (National, Tilden) vous permettent de *bénéficier des meilleures conditions. Un exemple: 610 F prix forfaitaire pour* louer 8 jours "une belle américaine", kilométrage illimité!

Vous pouvez prendre le car pour les longues distances. Air France vous propose le réseau de Continental Trailways qui couvre tous les territoires des USA *et du Canada avec un forfait kilométrage illimité: 15 jours, 600 F; 1 mois, 850 F,* etc.

Vous pouvez prendre l'avion pour les très longues distances ou les déplacements rapides. Vous aurez 20% de réduction sur les tarifs intérieurs, par exemple sur les lignes d'American Airlines, United Airlines et Eastern Airlines.

En voiture, en car ou en avion, partez à l'aventure.

Pour découvrir l'Amérique du Nord, Air France vous recommande ce nouveau style de "Vacances Jet Tours".

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France; ils sauront vous conseiller et vous donneront la brochure "Vacances à construire".

Jet tours
USA
CANADA

*Réservation et paiement 2 mois à l'avance – frais d'annulation en cas de report.

Jet tours
AIR FRANCE

SPORTS

LE PROJET DE LOI MAZEAUD PRÉSENTÉ AU CONSEIL DES MINISTRE

Une obligation nationale

Le conseil des ministres devait approuver, ce mercredi 7 mai, un projet de loi relatif au développement du sport. Ce projet — premier texte législatif concernant le sport en France — sera déposé sur le bureau du Sénat au cours de la présente session parlementaire.

On pourrait s'étonner de ce que le sport, cette activité de loisirs la plus répandue, n'ait fait jusqu'ici l'objet d'aucun texte législatif. Mise à part l'ordonnance du 28 août 1945, aucune loi n'a jamais régi le secteur des activités physiques, qui concerne pourtant plusieurs millions de citoyens.

Voilà donc cette lacune apparemment comblée, grâce aux efforts du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports et de ses services, à qui on reprochera d'ailleurs d'en avoir trop fait tout seul et de n'avoir pas assez consulté. Reproche dont se défend le secrétaire d'Etat en arguant que, si le texte de départ a bien été préparé dans le secret de son cabinet, il s'est trouvé depuis largement modifié, sur les instances des milieux sportifs. M. Mazeaud veut-il laisser entendre par là qu'il n'est pas resté sourd aux admonestations de l'opposition ? Ce serait faire fi des clivages politiques et même économiques dont il a dû tenir compte dans l'établissement de son projet de loi.

Un premier déséquilibre apparaît du fait que le gouvernement peut agir à peu près à sa guise dans le secteur scolaire mais se trouve bien empêché de modifier les structures de l'industrie. On sera donc mieux à même de faire du sport selon que l'on se trouvera à l'université ou à l'usine. A cet égard, il est significatif de constater à quel point les intentions généreuses du secrétaire d'Etat ont été ramenées à... presque rien. On avait espéré, du côté de la rue de Châteaudun, que « tout salarié de moins de trente ans aurait droit à bénéficier, pour la pratique contrôlée d'un sport, d'une réduction de son horaire de travail sans diminution de salaire ».

On en est arrivé à confier aux comités d'entreprise — dont chacun sait qu'ils n'ont que voix consultative — le soin de délibérer sur les possibilités d'aménagements d'horaire. Il s'agit là d'un glissement d'intention qui ne tient aucunement à l'allégement nécessaire d'un texte de loi. Sur d'au[tres] points, notamment la pratique du spo[rt à] l'école, la réduction des articles n'a pas [em]pêché le maintien de principes pour[tant] vivement combattus par les syndicats d['en]seignants. Car si M. Pierre Mazeaud a [su] trouver un terrain d'entente avec ce [qu'il] est convenu d'appeler le mouvement s[por]tif, il n'a pu désarmer l'opposition de [gau]che, qui lui reproche essentiellemen[t de] n'avoir pas sérieusement prévu les mo[yens] financiers pour appliquer sa loi. Su[r ce] point, le secrétaire d'Etat ne peut que [ren]voyer ses contradicteurs à la session [bud]gétaire du Parlement. Il dispose en reva[nche] d'un autre argument pour réfuter la plu[part] des autres objections qui seraient fai[tes] : tout ce qui semble manquer à la loi re[lève] de textes réglementaires, dont M. Maz[eaud] précisera la teneur en même temps [qu'il] présentera son projet devant le Parler[ment].

Ainsi se confirme que la loi rlative au [dé]veloppement du sport est bien consid[érée] par son auteur comme l'épine dorsale [d'un] édifice qu'il jugeait, non sans ra[ison,] particulièrement invertébré.

FRANÇOIS SIMON

Les grandes lignes du texte définitif

Dans son préambule, le projet de loi stipule que « *le développement de la pratique des activités physiques et sportives constitue une obligation nationale* ». De ce fait, « *l'Etat est responsable de l'enseignement de l'éducation physique et sportive : il assure le recrutement ou contrôle la qualification des personnels qui y collaborent* ».

Cet exergue conduit au titre I : « *L'éducation physique et sportive* », dont l'article 2 dit qu'elle est partie intégrante de la formation scolaire, sans que cet enseignement soit obligatoirement dispensé dans le cadre de l'établissement soclaire. L'article 3 déclare, en effet : « *Dans l'enseignement du premier et du second degré, tout élève bénéficie d'une initiation sportive. Cette initiation est organisée par les établissements d'enseignement publics et privés, les associations sportives de ces établissements et les services du ministère chargé des sports.*

» *Sous réserve d'une habilitation particulière, et dans des conditions fixées par décret, des groupements sportifs peuvent également y contribuer.* »

L'encadrement

Pour ce qui concerne les professeurs d'éducation physique, l'article 6 précise simplement qu'« *une formation en sciences et techniques des activités physiques et sportives est organisée et sanctionnée, conformément aux dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 19 novembre 1968* ». On sait que cette formule lapidaire revient à mettre l'éducation physique et sportive sur le même plan que toute autre discipline. La création d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) devrait permettre aux étudiants d'aborder d'autres cycles d'études ou de postuler à diverses fonctions dans le secteur public et privé, s'ils ne vont pas jusqu'au concours d'aptitude au professorat.

La généralisation des brevets d'Etat donnera aux éducateurs sportifs (moniteurs, entraîneurs) une formation commune. La création d'un institut national du sport, placé sous la tutelle du ministre chargé des sports, tend à rapprocher les deux types d'enseignants (professeurs et éducateurs) puisqu'il résulte de la fusion de l'Institut national du sport et de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive.

La pratique

La loi innove en autorisant les associations sportives qui emploient des joueurs ou des athlètes professionnels ou rémunérés, à prendre la forme de sociétés d'économie mixte. Elle ne retient pas le régime des sociétés commerciales qui avait été un moment préconisé.

Les fédérations qui gèrent une discipline sont « *habilitées* » à organiser des compétitions ainsi que le prévoyait l'ordonnance du 28 août 1945. Avec la nouvelle loi, leur pouvoir s'étend à l'organisation et au contrôle de la qualité de la formation sportive dans le sport considéré. Elles ont obligation d'assurer les contrôles médicaux. « Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'attribution et de retrait de l'habitation, ainsi que les statuts types des fédérations ».

« *Les fédérations sportives sont représentées au comité national olympique et sportif français, organisme reconnu par le comité international olympique. Le comité national olympique et sportif français établit, en liaison avec le comité international, les règles déontologiques du sport, veille à leur respect et arbitre, à leur demande, les litiges opposant les licenciés, groupements et fédérations.* »

Dans les entreprises

En ce qui concerne la pratique du sport dans les entreprises, l'article 15 paraît en retrait sur les différentes rédactions précédentes. Il est ainsi libellé :

« I. — *Il est inséré à l'article L. 432-I du Code du travail un alinéa ainsi rédigé : « Le comité » d'entreprise délibère chaque » année sur les modalités d'aide » au développement des activités » sportives dans l'entreprise, et » sur les conditions générales » dans lesquelles peuvent être » aménagés les horaires de tra» vail des salariés justifiant d'une » pratique sportive régulière.* »

« II. — *Les stages visés à l'article L. 432-I du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente peuvent comporter des activités physiques et sportives. Ces activités sont obligatoirement prévues dès lors que les stages s'adressent à des jeunes gens de moins de dix-huit ans et qu'ils exercent une durée déterminée.*

» *Les dépenses des entreprises en matière de formation des éducateurs sportifs nécessaires à l'encadrement des activités physiques et sportives de leur personnel sont déductibles du montant de la participation due au titre de la formation professionnelle continue mentionnée au Livre IX du Code du travail.* »

Il est prévu que ces dispositions soient étendues par voie réglementaire aux services du secteur public.

Le sportif de haut niveau

Très succincte dans sa formulation, la loi prévoit que le sportif de haut niveau peut recevoir, « *sur proposition d'un comité placé auprès du ministre chargé des sports* », les aides du Fonds national sportif. Il n'est plus question, pour le moment, de la taxe additionnelle aux prix des places des manifestations sportives, qui devait en partie alimenter le Fonds national.

L'athlète de haut niveau n'en aura pas moins à percevoir un manque à gagner dans la mesure où, toujours selon la loi, « *il lui est permis de bénéficier, à [titre] non rémunéré, de réduc[tions] d'horaires et de travail e[t de] congés supplémentaires* ».

Les équipements

Les derniers articles (17 [à ...]) du projet de loi concernent l'[équi]pement sportif. Ils visent pr[inci]palement à raffermir ou à in[stau]rer des mesures conserva[toires] afin d'éviter la suppressio[n des] installations sportives et des [ter]rains de sport privés.

L'article 19 prévoit que [les] *terrains acquis par les col[lecti]vités et les établissements p[ublics] en vue de la réalisation ulté[rieure] d'un équipement public pe[uvent] être temporairement u[tilisés] comme terrains de sport* ».

Notons enfin que ce proj[et de] loi doit être complété par [plu]sieurs textes réglementair[es et] par un second texte lég[islatif] relatif aux régimes de resp[onsa]bilités et d'assurances. Ce p[rojet,] déjà rédigé (*le Monde* du 6 r[...]) devrait être présenté conj[ointe]ment devant le Parlement p[ar le] ministre de l'éducation nati[onale] et par le secrétaire d'Etat [à la] jeunesse et aux sports.

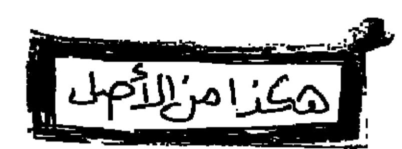
TENNIS

LA RHODÉSIE EST EXCLUE DE LA COUPE DE LA FÉDÉRATI[ON]

« *Le ministre des affaires étrangères ayant fait savoir à la Fédération française de lawn-tennis qu'il ne souhaitait pas que la Rhodésie poursuive sa participation dans la coupe de la fédération, nous avons pris la décision de mettre un terme au match opposant cette équipe à celle de l'Espagne.* »

Ces explications ont été fournies par M. Philippe Chatrier, président de la fédération française.

La Grande-Bretagne avait même demandé au min[istère] français des affaires étran[gères] d'exercer son influence [pour] empêcher les Rhodésiens [de] jouer, assure-t-on de s[ource] autorisée. Le Foreign O[ffice] souhaitait que soit appliqu[ée la] résolution des Nations unie[s de]mandant aux pays membr[es de] couper tout lien avec la Rh[odé]sie, y compris dans le dom[aine] sportif.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIÉTÉ MATIÈRES PLASTIQUES ET TEXTILES
demande

- DIRECTEUR DE PRODUCTION
- CHEF DE FABRICATION
- CHEF DE LABORATOIRE
- CONTROLEUR QUALITÉ

Rémunérations élevées

Ecrire sous n° 25450 B, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS
recherche

RESPONSABLE FÉMININ
d'un GROUPE DE DACTYLOS TECHNIQUES

Ce poste demande :
— contact aisé ;
— sens de l'organisation et du commandement ;
— connaissance parfaite de la langue française ;
— connaissance de l'anglais technique appréciée.

Ecrire C.V. et prétentions sous n° 5082,
SIPEP 3, rue de Choiseul 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
PARIS SUD, recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Grandes Écoles
Ayant quelques années d'expérience

Pour commercialisation à l'exportation de matériels de téléinformatique

Anglais exigé

Adresser C.V., prétentions et photo à n° 8654, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHÉCAIRE

Possédant une Maîtrise de Sciences (Chimie) et diplômé (ée) de l'I.N.T.D. ou équivalent

est recherché (ée)

par le Département RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT d'un GRAND LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Ce Cadre, responsable de Recherches bibliographiques, de la surveillance et de la maintenance d'une bibliothèque, devra avoir l'esprit d'initiative, de la rigueur et de bons contacts humains.

Anglais et Allemand lus couramment indispensables.
Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente sous la référence RH-112 à :
THIBAULT, B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13.

Nous sommes un groupe multinational
Nous avons besoin de compléter notre "EQUIPE COMPTABLE"
Nous recherchons pour la cellule TRESORERIE

1 COMPTABLE
2ème ECHELON

- Niveau Bac G2 ou IUT de gestion
- ayant deux ans minimum d'expérience si possible dans un groupe international.

Nous offrons de larges possibilités de formation et de promotion à des candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence 1372 à :

S.A.P.M. 166 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY

GROUPE FRANÇAIS A DIMENSION INTERNATIONALE
fabriquant en grandes séries des appareils ELECTROMECANIQUES
recherche pour une de ses unités de production

UN CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Membre de l'équipe de direction de l'usine, il aura la responsabilité des secteurs suivants :
— méthodes prévisionnelles ;
— méthodes fabrication ;
— prévisions et gestion des budgets d'investissement ;
— études et maintenance des moyens de production ;
— entretien général.

Les candidats, Ingénieurs diplômés, devront avoir une expérience d'au moins 10 ans, dont plusieurs années dans l'industrialisation de produits en grande série.

Le poste situé dans une usine de province est à pourvoir rapidement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 1.486 à Sweerts, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Groupe Industriel
recherche pour établissement
ARGENTEUIL - GENNEVILLIERS

2 TECHNICO-COMMERCIAUX
un B.T. ou B.T.S. forge, un B.T. fonderie ayant expérience métallurgique
Débutants s'abstenir. Références exigées.

POUR CHIFFRAGE ET RÉDACTION DE DEVIS ET CONTACTS CLIENTÈLE

(postes sédentaires)
Position maîtrise. Situation évolutive.

Restaurant d'entreprise.
Envoyer C.V. complet n° 3159, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui tr.

Administration Versailles recherche **SECRETAIRE** STENO-DACTYLO qualif. Libre suite pr remplacement 5 mois min. Salaire mens. brut, env. 1.800 F. A dr. C.V. sous n° 26.130 B, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Recrutons pr impte Société département spatial INGENIEUR fiabilité - électronicien. Fonction sécurité et maintenabilité. - Anglais indispensable. Lieu de trav. banl. SUD avec déplac. *Communautés européen.* Disponible rapidement. Ecr. ss réf. 2.757 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

VENDEUSES en chauss. qualif. av. réf. pr magas. et succurs. Sal. justif. T. 9 h. 30 à 19 h. 15, 874-84-13 ou SUF. 81-63.

Associat. Tourisme social rech. AIDE-COMPTABLE pr compt. matières. Adr. C.V. Mme Chavot 17, rue Desnouettes, PARIS-15e.

VILLE DE SAINT-DENIS (93) recrute un OP 2 - Electricien auto ayt 2 CAP - 2 BP ou 1 CAP et 1 BP-1 des diplômes doit correspondre à la qualification. Adresser candidature et référ. avant le 18 mai en MAIRIE.

Pour COTE-D'IVOIRE, rech. Urbanistes confirmés
— 1 adjoint au chef de division.
— 1 responsable d'une cellule d'urbanisme.
Ingénieurs V.R.D. diplômés
— 1 adjoint au chef du Départ. *5 ans d'expérience études* théoriques et pratiques.
— 1 Ingénieur (technicien conf.).
Ecr. n° 4.691 Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, PARIS.

Urgent, Centre médical rech. Manipulatrice radio expér. Av. soc. T. pr R.-VS 225-18-50.

Cabinet Exp. Comptable recherche pour Paris COLLABORATEUR HME D.E.C.S. exigé. Adr. C.V., prét., Fiduciaire générale de Paris 8, rue Cardinal-Mercier, Paris-9e.

Pr colonies vacances et camps Ados. Associat. rech. **DIRECTEURS** DIR.-ADJOINTS, MONITEURS Ass. Jeunesse et Avenir 35, rue Saint-Georges, Paris-9e.

Médecin-psychiatre demande pr travail recherche en équipe sur problèmes divorce **ASSISTANTE SOCIALE D.E.** intéressée par enquêtes dans cadre procédure. Temps complet PARIS. 306-90-14 ou 878-10-20.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES recherche pour mission longue durée auprès gouvernement AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN ECONOMISTE STATISTICIEN
de format. Sup. (ENSAE, ISUP) pour création d'un système d'information socio-économique:

UN SPECIALISTE R.C.B. - PPBC
pour analyses de systèmes socio-économiques.

Adr. C.V. manuscrit et photo ss réf. CALAU (à ment./envel.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, Paris-8e, q. tr.

Important Groupe Bâtiments Charpente métallique industrialisée pour industries, administrations, etc., en expansion recherche pour Paris

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
ETP - AM - ENSI ou autre École similaire
5 à 10 ans expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.

MISSION :
Contacts de vente technique à niveau élevé (grandes industries, entreprises de construction bureaux études, architectes, administrations).
Supervision d'un BE technico-commercial de 4 à 5 personnes (projets et devis).
Bonnes notions d'anglais indispensables
Poste stable, indépendant, évolutif.

Discrétion absolue garantie
Adr. C.V. détaillé, à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg Cedex, s/r. 584

Engage immédi. PROFESSEUR COMPTABILITE pr septembre. ECOLE ROMAINVILLE 845-42-92

CLINIQUE Cormeilles-en-Parisis rech. en poste fixe ou remplac. vacances, INFIRMIÈRES D.E. jour et nuit, SAGES-FEMMES, PANSEURS(SES). Tél. 978-39-39.

Clinique de Marly rech. **INFIRMIERES D.E.** JOUR ET NUIT S'adr. Chemin du Clos-Courché, MARLY-LE-ROI (78). Tél. : 958-86-54. S.N.C.F. gare Saint-Lazare.

CENTRE D'ESSAIS EN VOL recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
spécialiste ou ayant formation en hyperfréquences pour assurer évaluation et expérimentation de matériels inclus dans chaînes de transmission par télémesure utilisées pour essais en vol.

Adresser C.V. à : M. le Chef du personnel CENTRE D'ESSAIS EN VOL 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

emplois régionaux



Société en pleine expansion
recherche pour l'une de ses UNITÉS de PRODUCTION
(45 Km du MANS)

UN JEUNE CADRE ORDONNANCEMENT
DÉBUTANT ou NON

ayant SOIT un diplôme d'Ingénieur + I.A.E., SOIT une formation supérieure en gestion.

Envoyer C.V. man. + photo + prét. à n° 8.657, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ENTREPRISE NATIONALE TRAVAUX PUBLICS rech. pour EPERNAY (MARNE) **1 CADRE** COMPTABLE EXPERIM. capable de gérer la comptab. en centre de travaux. Place stable. Possib. évolution dans le groupe. Il sera répondu à ttes candidatures. Adr. C.V., photo et prétentions, s/réf. 2.766, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui tr.

Entreprise transports marchandises **RHONE - ALPES** recherche **Directeur général** ... ans min., sens organisation et commandement, ... connaissances transport, ... avec C.V. et prétentions à ... 8.493 « le Monde » Publicité, ... r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAMPAGNE POL ROGER recrute pour 1er septembre CADRE ADMINISTRATIF & COMMERCIAL responsable animation et organisation bureau, liaisons agences France et étranger. - Anglais courant, espagnol souhaité. Lieu de travail : EPERNAY. Ecrire lettre manuscrite, avec photo et C.V., à : Christian de BILLY, 48, av. de Champagne, 51200 EPERNAY.

Offre très bonne situat., Savoie, à une SECRETAIRE qualifiée et dynam., et à COMPTABLE compétent connaiss. lois sociales fiscales. - Possib. logement. Ecr. Havas Chambéry n° 5.063.

Ecole de Français pour Etrangers Nice ch. Professeur compétent expér. audio-visuel V.I.F. exigée. Poste année pl. temps. Ecr. HAVAS Nice 0481.

représent. offre

Nous avons le PRODUIT sans égal et sans précédent. Nous avons les introductions. Nous offrons la formation, un haut salaire, des possibilités rapides de promotion. Nous exigeons de quelques hommes et femmes la volonté de se faire une belle situation. Stage rémunéré avec soc. voiture indispens. Ecrire avec C.V. à OPF (n° 1.728), 2, rue de Sèze, PARIS (IXe), qui transmettra.

cours et leçons

RUSSE : pratique, conversation par pers. russe. T. : 283-07-52.

Ingén. dipl. Ec. Centr. Arts et Manuf., 4 a. expér., donn. leç. maths et phys., toutes classes. Tél., Mme Gallon : 727-89-89, Poste 436, le matin.

demandes d'emploi

INFORMATIQUE-ORGANISATION-FORMATION
Ancien Chef Service Informatique (44 ans)
— diplômé organisation (O.S.T. - I.E.S.T.O.) ;
— expérience organisation dans cabinet ingénieur-conseil et de formateur dans organisme de formation.

Etudierait toutes propositions
PARIS - REGION PARISIENNE
Ecrire n° 6546 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra PARIS (1er), qui transmettra.

JEUNE FEMME
Chef Agence
10 ANS EXPÉRIENCE SOCIÉTÉ INTÉRIM
recherche travail avec responsabilités société travail temporaire ou service personnel.

Ecrire n° 3.190, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

APPEL D'OFFRES
pour le recrutement d'un MANAGER

33 ans - Self made man - Marié - Ingénieur Electricité-Thermodynamique - B.E.I. Mécanique - Hydraulique Références : Engineering T.C.E. usines « clés en main » - Vente de biens d'équipement à haut niveau. Langues : anglais - arabe. Actuellement : Directeur Général d'une société d'Afrique Francophone Noire. Salaire : 720.000 FB net par an plus 86.900 F.F. sur place. nets, plus villa, plus voiture, plus domestiques

- CHERCHE position équivalente.
- 3 critères : dynamisme - sécurité de carrière
Possibilité de promotion.

Ecrire sous le N° 8.406, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

H, 37 ans, bonne présentation, sérieux, honnête, ch. emploi de caissier, horaires de jour. Préférence secteur gare de Lyon. Ecr. n° 485, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur (2e), qui tr. Donner réponse à Mme LEVY.

Jeune Fille, 28 ans, 12 ans exp. Secrétaire Sténodactylo, rech. emploi stable. Avant. socx. Lib. ste. Ecr. 6.936, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PROF. EDUC. MUSIC. certif. ch. Ecole privée 1er degré. Ecr. n° 6.935, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

E.S.C. REIMS, bilingue anglais, bonnes notions allemand, option comptabilité-finances, ch. situat. Cadre début., départ. Finance, contrôle de gestion. Dég. O.M. le 1er août 1975. Ecr. Lamotte Jacques, 57, rue Henri-Martin, 51205 EPERNAY

INF. ANESTH. (D.E.) ou PANS. (D.E.) exp., ch. emploi mardi-mercredi Paris Ouest - Neuilly. Ecr. n° 6.937, « le Monde », P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF COMPT., 27 ans, D.U.T. gestion, D.E.C.S. compl., certificat supérieur juridique et fiscal, not. informatique, 6 ans expér., ch. situat. Ecr. HAVAS, 45200 Montargis, n° 42.164.

GESTION - MARKETING
J.F., BTS, ICG, BILINGUE ANGLAIS, 5 ANS EXPER. PROFESSIONNELLE, RECH. POSTE A RESPONSABILITE. Ecr. n° 05.794, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

capitaux ou proposit. com.

Affaire menuiserie aluminium, à Marseille, impte Sté de fabric. menuiser. alum., murs, rideau, gr marché, équipe air et transform. 160 KVA, céder. majorité d'actions, tr. bonne. rentabilité. Ecr. Sud Marketing, n° 11.492, 3, place F.-Baret, 13006 MARSEILLE.

A céder partie ou totalité parts Sté promotion construction. PP, 103, rue Bèchevelin, LYON-7e.

propositions diverses

Pour vous faire mieux connaître, ATTACHEE DE PRESSE sérieuse, dynamique, expérimentée, s'occupant avec succès de firmes tout premier ordre, propose d'assurer pour vous un SERVICE DE PRESSE personnalisé (budgets raisonnables). Ecr. J. Guillaume, 5, r. Versigny, 75018 Paris, qui transmettra.

travail à domicile

Offre

BOIS et FORETS pour travaux pédagogiques
CHEZ SOI
dans section d'études forestières. France, Afrique : rédaction, cours, correction devoirs diverses disciplines dans école à distance agréée. C.V. tr. dét à Agence ABP, 28, av. Anatole-France, Saint-Maur, qui trans

bateaux

Vedette GUY COUACH 1300 1969, parfait état, 13 m 50 sur 3 m 70, 2 diesels DAF à turbo, 195 ch., 600 heures, 16 nœuds. carré de pont plus 3 cabines doubles, 2 cabinets toilette, douches, wc, 3 lavabos, fly bridge, 2 postes de barre, tout équipement croisière hauturière, dont radiotéléphone sondeur et gonio. Ecrire à LEVI-TOURNAY, sous la référence 4.912, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

boxes-autos

Part. vd gd park., 1er s.-sol, imm. nf, 11e arrond. 805-27-19.

autos-vente

Part. vend JEEP universelle 6 cyl., version mixte, modèle C.I.-6, 4 R.M., empat. 2 m 64, neuve, 4.000 kilomètres, garantie. — Téléphone : 805-27-19.

Vend DAF, blanche, 44 luxe, parfait état. Prix : 7.500 F. Téléphone, Mme Gourevitch : 236-25-11, H. B.

autos-achat

Achète cher Peugeot, Renault, Ford, Opel. Tél. : 770-54-81.

URGENT
Particulier cherche à acheter véhicule utilitaire 1.300 à 1.600 kg de marque indifférente Prix intéressant. Ecr. n° 6.933 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartem. vente

Paris

5e appt de caract., entr., 2 ch., atel., séjour., cuisine, bs, tél. 27, rue Bernardins, dern. étage.

PLACEMENT ASSURE
Beau 2 p., cuis., s. bns, w.-c., chauf., cave, TEL., 2e ét. s/rue. AFF. RARE 109.000 F. 033-56-72.

R. DE MAUBEUGE, ds im. b. 6 p. 200m2 gd luxe, excl. M. Deault 129 bd Magenta 526-00-37.

2 p. confort, imm. standing, empl. exception. sur rue, 220.000 F. Tél. : 628-06-16, ag. s'abstenir.

VOLTAIRE
Idéal plac. Gd 2 pièces, tt cft, refait neuf. 93.000 F. - 770-65-10.

CŒUR MARAIS
RARE. Imm. XVIIe, 2 PIECES, caract., poutres, refait neuf par décorateur. URGT. ODE. 56-72.

17e-18e Ds beaux immeubles p. de t. tt cft
R. Lamarck, 2 p., 42 m², 182.000
Sq. Carpeaux, 3 p., 70 m², 220.000
Caulaincourt, 3 p., 74 m², 255.000
Pl. Clichy, 3 p., 75 m², 255.000
Batignolles, 4 p., 80 m², 295.000
KIJOXSON - LAB. 13-09

Région parisienne

Part. MEUDON-BELLEVUE vd appt 120m2 + jardin-terrasse de 350m2. Vue panoramique, 2 salles de bains, 2 caves, 2 garages. Tél. : 626-10-13.

Rueil. Part. 5 p. 110 m² + terrasse, 2 bns, standing, parking. Tél. : 977-03-26.

Me Croix-de-Chavaux. Part. vd **ATELIER** d'artiste + logement 125 m² ou total. 190.000 F. Tél. 206-54-01.

locations non meublées

Offre

LOUEZ DIRECTEMENT
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue de Hanovre, Me Opéra ;
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles ;
14, avenue Pasteur, Montreuil.

Demande

Ch. directem. 3 à 4 p. banlieue Ouest ou Nord. Tél. : 958-36-70.

constructions neuves

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
du STUDIO au 6 P.
TRES GRAND STANDING

Tr. beau jardin privat. ombragé Parkings - Chambres de service Prix fermes et définitifs Livraison fin 1975 Bureau de vente sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30.
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

locaux commerciaux

Opéra, urgent, prix exceptionnel fr. bel. aff. 100m2. Part. préf. à particul. Téléph. : 265-27-70.

hôtels-partic.

XVIe MUETTE Hôtel particul. à rénover, garage. - 627-78-52.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS
Piscine chauffée Club house. tennis.

- 13 villas de 4 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 215.000 à 280.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.500 francs.

LIVRAISON ETE 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9.67 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

Part. vd dir. ds domaine privé belle villa en bord de mer (cap Bénat Lavandou 83), gd liv., 3 ch., 2 s. bs, terr., gar., pisc., jardin 2340m2. Tél. 1 à CANLY Près de Compiègne 60 midi-soir.

pavillons

ORMESSON-s-M. Sect. rech. sup. et impec pav. 7 vastes pièces, bureau, 2 cuis., 2 s. bs, w.-c., tt cft, linge gren., cave., gar., b. jardin paysagé. Px 320.000, avec 60.000. TIC, 32, av. M.-Thorez Champigny-s.-M. T. : 706-14-52.

SORTIE MEULAN 40 km Paris sup. pav. style I. F ét. irrépr., ent., 5 bel. P + C. tt cft, s/sol, cave, gar. indép., petit chalet, 800m2 terr. clos. Px 260.000 F., gros crédit AVIS, 8, fg Cappevil GISORS. T. (16) 32-30-91-11 - 405.

terrains

Offre splendide terrain 6 ha très bien situé, avec eau, électricité, assainissement, situé à 25 km sud de Poitiers (Vienne). Main-d'œuvre assurée (principalement féminine) pr implantation d'une usine. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de GENCAY 86160. Téléph. : 49-31-36.

Terrain 12 km sud Paris bord route, surf. 12.000m2. 027-46-83.

villégiatures

Pour juin, août, septembre. A louer maison de camp. 2 p. avec jdin. Deschamps. Boulang. Le Bec-Hellouin (27) Téléph. : 44-86-36.

maisons de campagne

150 km Ouest, propriétaire vend corps de ferme + granges, grand terrain, jolie vue. Tél. : 954-14-89.

propriétés

TOURAINE (37) bel. mais. campag. 250m2, r.-d.-ch., ét., 6.000m2 parc., verg., liv. + 7 p., cuis., 2 s. bs, 2 w.-c., gren., dép. Tél., calme, cft, 350.000 F. 033-87-82.

Moulin à eau XVIIIe s. FOIX (Ariège). Construc. de caractère pierre, tuiles vieillies, génoises. Séjour de 41m2 avec cheminée et poutres, 3 ch., 2 bns, cave, gren., gar., terr., chauff. élect., cuis. éq., tt cft, 8.200m2 prés et bois, ruisseau, cascade. Prix : 400.000 F. Tél. (61) 40-45-00.

Normandie ds hameau à 85km de Paris, 14.000m2. Maison ancienne tt cft, entièrem. équipée et meublée, gd liv., s. à mang., 5 ch., maison gard., garage 2 voitures, grange et gren. à aménager, parc verger champ, ruisseau. Libre à la vente. Ecr. 403 SNP - HAVAS ROUEN.

110km SUD-OUEST maison week-end ou de retraite, 5 p., grange, eau, élec., jardin 1.350m2, 68.000 F. T. 780-46-21.

PROVENCE MAS authentique. Etat absolument parfait 200m2 habitables, jardin arboré 3.000m2 + dépend. : 250.000 F. MARCHANT 84220 Le Coustellet (90). T. 71-92-92.

Particulier vend à 55 km. Sortie autoroute de l'Ouest, MAGNIFIQUE PROPRIETE 1 ha de terrain, 9 p., 2 s. bns, 3 cab. toil., poutres apparentes, belles cheminées, portes anciennes, 1er étage, moquette, vastes combles aménageables. Annexe 4 p. tt cft + nombreuses dépendances, piscine chauffée + pool house aménagée. ETAT EXCEPTIONNEL. Actuel. résid. principale. Prix élevé justifié. Tél. : 476-31-92.

viagers

L'ISLE-ADAM - Belle propriété Superbe parc 12.750 m², occupé 79-69 a. 300.000 + 4.800 F/mens.
F. CRUZ S.A. - 265-69-70 8, r. La Boëtie

Voir la suite de notre immobilier en page 26

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier



appartements vente

Paris

18e MONTMARTRE TYPIQUE IMM. RENOVE - STUDIOS - 2 PIECES TT CONFORT A HABITER IMMEDIATEMENT TEL. : 325-25-25.

2e BANQUE DE FRANCE IMMEUBLE DE CARACT. RENOVE - LUXUEUX STUDIOS - 2-3 PIECES AVEC LOGGIA DEMEURE DE QUALITE LIVRAISON LE 15-5-75 ME TELEPHONER : 325-25-25

Rue des ECOLES. Imm. rf. nf STUDIO et DUPLEX tt conft. Idéal placement. - 548-65-80.

16e - Pr. TROCADERO
bel immeuble en cour rénovat., asc., occup., 2 Pièces, dépend. Téléphone : 924-56-91, P. 26.

MAIRIE DES LILAS
3 minutes du métro immeuble de standing 3.000 m² espaces verts du studio au 5 Pièces; boxes. Livraison fin 1975. Prix fermes et définitifs. Mutuelle Immobilière des Lilas, 7, bd de la Liberté, Les Lilas. Tél. : 845-89-37 et 844-39-91.

Vaugirard, Imm. p. de t., 3e ét., sup. 3 P. + C., s. de b., wc, chf. cal rad., cave. T. b. aff. 267.000 av. 55.000. ACO : BLO. 98-81.

TROCADERO
Vue panoramique sur Seine Spl. récept. + ch. + ch. serv. 120 m², 950.000 F. BAG. 88-98.

MARAIS-TURENNE. ODE. 42-78 SEJ. + CH., BNS, cuis., caract. LUX. RENOV. SOLEIL.

BD MALESHERBES
Imm. P. de T., standing, grand 6 Pces, belle récept., impecc. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MAUBERT-MUTUALITE. Imm. XVIIIe siècle, studio, tout conft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

CONVENTION. Immeuble neuf, gentil 3 Pi.ces, étage élevé, terrasse, parking. MARTIN, docteur en droit. Tél. : 742-99-09.

TROCADERO. Gd 6 Pièces, tout confort, impecc., profess. libér. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

FALGUIERE. Immeuble P. de T., gentil 4 Pièces. - MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

Me Porte de Vincennes P. de T., 1970, Provinl, beau 4 P., entr., cuis., bai., dressing, asc., 6e ét., soleil, 428.000. Voir 13 à 19 h., ce jour, au 77, rue de Lagny, escal. D. 344-71-97.

Sur parc Montsouris, 3 P., tt cft, tél., balc. Vis., sam., 14-17 h., 1 bis, rue Douanier. - 589-49-34.

Région parisienne

VAUCRESSON
Part. vend appt 5 P., 137 m², parc 15 ha. Tennis. Prix 400.000. Téléphone : 970-20-58.

Meudon - Val-Fleury. Imm. réc. 3e ét., magnif. 4 P., fenêtr. sur jard. et bois, tt cft, gar. poss. 245.000 F av. C.F. BLO. 05-37.

CHATOU. Appartem. 5 Pièces, gar., parking > 260.000 francs. Téléphone : 976-04-64.

ORSAY. 5 min. Mo, Part. vd ds bel imm., asc., appt 90 m², gd séjour, 2 chbres. balcons. Prix 290.000 F. Téléphone : 928-76-19 ou 907-52-28.

NEUILLY. Très beau living + 2 chambres, confort, sur jardin. 450.000 F. - Tél. : AMP. 17-47.

Rueil-Malmaison, ds tr. bel. rés. p. de t., Part. vd stud., entr., cuis., bns, tél., 110.000 F. Sur pl. 15-20 h., 12-17 mai, bois de Rueil, 20, avenue de Buzenval.

PANTIN (Me Eglise). Propriétaire vend libres, studios et 2 Pièces, confort. Crédit important. — M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. 75009 PARIS. Téléphone : 742-99-09.

Province

A vdre studio 36 m² + loggia, Cavalaire-s/Mer, vue sur mer, imm. nf, sur l'eau, entièrement équipé et meublé, gd standing. Ecr. no 6.934, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AVIGNON
A vendre un 2 Pièces, 78 m², un 3 Pièces, 110 m², dans la S.C.I. SAN-MIGUEL, luxe et très grand confort. Livrables juin 1975 rue Ninon-Vallin. Téléphone : (90) 81-36-40.

locations non meublées

Offre

E.-ZOLA. Réc. stud. tt cft. Tél. S/jdin. 820 T.C. — 754-08-88.

appartem. achat

ACH. URGENT, RIVE GAUCHE, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO - Paiement comptant chez notaire. — Tél. : 873-23-55.

ACHETE URGENT, COMPTANT chbre bonne Paris. — 873-20-67.

Partic. recherche 2 APPARTS sur même palier, totalisant : 6 CHBRES, quartier résidentiel, immeuble bon standing, soleil. Tél. : 602-61-52, de 8 à 18 h.

GILER S.A. 59, avenue d'Iéna Tél. : 260-36-88 rech. d'urgence apparts toutes surfaces pour clients sélect.

Dispose paiement compt., ach. urgent, 1 à 2 pièces, PARIS. Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

hôtels-partic.

IENA. HOTEL PARTIC. à louer à usage profession. - 555-20-00.

RANELAGH Voie privée, charme except. calme parf., H.P. plein soleil, 8 p. jdin, park. 1.250.00 F LARGIER ANJ. 02-97

constructions neuves

NOUVEAU PROGRAMME

DANS L'AVENUE LA PLUS PRESTIGIEUSE DE VERSAILLES

LA SEIGNEURIE
74-78 AVENUE DE PARIS

Choix introuvable de plans pour acquéreurs et investisseurs

cervi 20, rue Chauchat 75009 Paris - Tél : 247.13.22

LECOURBE 201
4 pièces, 96 m2 50 habitables
5 pièces, 114 m2 70 habitables
Très bel appartement au dernier étage 175m2 habitables avec 22 m2 de balcon et 45 m2 de terrasse
Quelques studios encore disponibles
Prix fermes et définitifs
Livraison juin 1975
Renseignements sur place : 201, rue Lecourbe, ou CIME Tour Maine Montparnasse Tél. : 538-52-52

viagers

Région YVETOT (76) cède : Important viager, 1 tête. Prix justifié. Ecrire 397 à S.N.P., HAVAS. - ROUEN.

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL : 700-00-99, 35, bd Voltaire. - PARIS (XIe).

fonds de commerce

ANTIQUITES OBJETS D'ART AFFAIRE SAINE. Rentabilité importante. Il faut 500.000 F. Ecr. no 4.078 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Immeuble angle côte granit rose comprenant COMMERCE textile 140 m2, 9 p., confort, garage, à céder murs et fond. Ecrire HAVAS RENNES 256.

villégiatures

LA LOUVESC - ARDECHE T. 3 Hôtel Relais du Monarque ** N.N. Pension 55/85 net

Promotions Sociales Information Vacances Loisirs Toutes régions — 742-85-91

Nous pouvons vous vendre ou louer pour vos VACANCES A RIMINI ou région voisine appartement ou villa - Ecrivez-nous. Vous soumettrons diverses offres. Agenzia d'Affari Stacchini 47031 Rep. di SAN MARINO.

bureaux

BUREAUX TOUTES SURFACES Location SS p.-de-pte. MAILLOT, 293-45-55 + 522-19-10.

VAUCRESSON. Except. Mais. tt cft. 8 bureaux + salle expo. Surface hab. 480 m2 s. s/sol complet. 3 lignes tél. Park. Jard. 675 m2. Etat neuf. Près transp. Après 17 heures : 460-35-60.

OPERA
4/5 bureaux, 2 lig. tél. 4 postes. Ss pas-de-pte. Bail nf 3 - 6 - 9 a. 2.500 C.C. ms. — T. 345-55-70.

NEUILLY
Pptaire loue 1 ou plus. bureaux, immeuble neuf, tél. 758-12-40.

CHATOU - LE VESINET
DANS PETIT IMMEUBLE
BUREAUX TERMINES 50 m2 à 1.500 m2
260 F LE m2 H.T.
ALM. 13-72

A LOUER PLACE VENDOME
BUREAUX AVEC TELEPHONE 261-88-65 et 260-44-90.

pavillons

VERSAILLES près GARE, CHATEAU Bel. construct. bourg. ds jardin clos, sous-sol total, garage **GD SEJ.** cheminée Renaiss. **+ 4 CH.** Prix tot. 370.000 F. - 277-83-10.

P. à p. de préf. vd, banl. Est, pavillon avec jardin. - 738-13-16.

LE CHESNAY. Très bel envir. Pav. dble liv. 3 chbres + chbre service. Dépend. Prix 370.000 F. Crédit 80 % - J.M.B. 970-48-10.

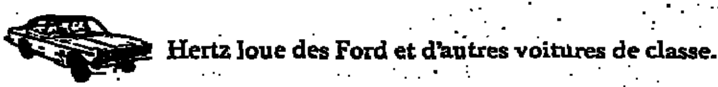
8 km SAINT-GERMAIN Village Pav. maison de 7 chbr., séjour dble, coin repas, cuis. + cellier, 2 bns, 2 w.-c. Gar. Jard. 540 m2. 350.000 F dont 4.000 C.F. Après 17 heures : 460-35-60.

La voiture que vous louez chez Hertz est impeccable et sans problème. C'est l'effet d'une bonne organisation, pas du hasard.

Avec plus de 100.000 voitures disponibles
dans plus de 3.400 bureaux de location,
y compris 1.338 aéroports dans 100 pays;
avec une gamme des plus récents modèles
et un contrôle portant sur 19 points
entre chaque location en Europe;
avec le service "Louez ici. Laissez ailleurs";
avec le Hertz No. 1 Club où il vous suffit
de signer et... prenez le volant!
et avec un service de réservation par télex-ordinateur
à travers l'Europe et les U.S.A.,
n'est-il pas logique d'aller chez Hertz et d'avoir
toutes les chances de louer, à chaque fois,
une voiture impeccable et sans problème?



Votre voiture Hertz, un souci en moins.



Pour réserver, appeler Hertz France S.A.: 788.73.00,
votre station Hertz ou votre Agent de Voyages.

FLORIN 12

34, BD DE PICPUS - PARIS 12e

6 bonnes raisons pour acheter votre appartement dès aujourd'hui

1 Des prix fermes et définitifs. C'est-à-dire sans aucune révision, du jour de la réservation de votre appartement, jusqu'à sa livraison.

2 Des appartements du studio au 4 pièces. livraison été 1975.

3 4450 F le mètre carré (prix moyen - ferme et définitif), les appartements de Florin 12 sont aujourd'hui nettement en dessous de la moyenne des prix pratiqués dans Paris. C'est prouvé.

4 Le confort et la finition des appartements : l'appartement-modèle permet dès aujourd'hui de juger sur place de la qualité exceptionnelle des matériaux et des prestations : verre fumé et aluminium des façades, équipement complet des cuisines, meuble-coiffeuse et pare-douche dans les salles de bains, toile de lin sur les murs, ne sont que des exemples.

5 *Le métro à pneus (station Bel Air - ligne no 6), au pied de l'immeuble,* et pour faciliter les choses de la vie, tous les commerces de la Nation à *moins de 500 mètres.*

6 Florin 12 est situé dans l'un des beaux quartiers de Paris, dans le secteur résidentiel du 12e arrondissement, près du square Courteline, de la Porte Dorée et du Bois de Vincennes.

visitez l'appartement modèle

Renseignements et Vente :
appartement-modèle sur place
en semaine
de 14 h à 19 h.
les samedi et dimanche
de 10 h à 19 h



et GEFIC :
52 Champs-Elysées - Paris 8e
Tél. ALM 98-98

Ambassade publicité

SGMI constructeur
GROUPE EMPAIN SCHNEIDER

propriétés

38 km PARIS pr. Pontoise l'Isle-Adam Lux. villa neuve sur 3.000 m², récept. + 5 ch., gd cft. TRES URGENT. 550.000 F. - 989-31-74.

DROME - SUD
A vdre maison XVIIe, restaurée, 9 pces gd conft, jardinet, vue exceptionnelle. Prix : 490.000 F. Ecrire Maisons et Piscines de Haute-Provence, 18, av. Saint-Lazare, 26200 MONTELIMAR. Tél. : (75) 01-28-42

MAREIL-MARLY - Ravissante propriété en lisière de forêt domaniale sur 2.000 m2 de jard. Maison ILE-DE-FRANCE 270 m2 habitables + sous-sol 135 m2, 2 gds salons + bur., 6 chbres, 3 bains et cabinet de toilette. Cuisine très soignée. - Piscine chauffée. Téléph. 3 postes. Prix élevé justifié. — Tél. : 963-28-02.

RAMBOUILLET
A 5 KILOMETRES
Ds bourg au cœur de la forêt, propriété caractère, ttes pierr. apparent., s/cave, tuiles plates, cuisine, séjour, 60 m², 6 chbres, bains, garage, maison d'amis, 2.200 m², bordé rivière. Peinture et chauffage à rénover.
URGENT
PRIX : 420.000 FRANCS.
CABINET MAZIERES
Téléphone : 483-51-55.

pensions

Pensions de 20 à 38 F par jour. 22, r. Echiquier-10e. PRO. 68-90.

maisons de campagne

110 km. Paris autoroute 12 km. Montargis :

LA MAISON DU HAM

Maison campagnarde murs : pierre, toit : tuile p séj., 2 ch., cellier, grenier, 600 m², arbres fruitiers. total : 68.000 francs. ROCH 5, rue du Longeard, 45201 Montargis. 15 (38) 85-1

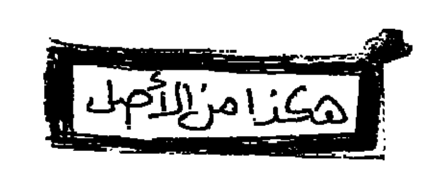
villas

LOUVECIENNES RESIDENT Potaire vend luxueuse ma ILE-DE-FRANCE Parc 2.500 m2, bx arbres, Salon, s. à manger, 4 chb Studio, 2 s. de bns. Gar. 2 v Terrasse sud sans vis-à-vis Tél. : 954-14-89

MINORQUE - Baléare
CHALET. Vue s/MER. Tt Prix intéressant. Tél. 722-04

fermettes

75 km N. région BEAUVA Part. à part. Fermette 3 pc douche, w.-c. - Vaste gra aménag. B. état. S/1.300 Sit. except. retrait village. P 130.000. MAR. 68-62, ap. 19



JUSTICE

A Aix-en-Provence

LE CHEF DU PERSONNEL DE LA SNIAS EST INCULPÉ D'ATTEINTE AUX LIBERTÉS SYNDICALES

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Jean-Claude rousse, doyen des juges d'ins- ction du parquet d'Aix-en- ovence, vient d'inculper le chef personnel de la SNIAS (Société tionale industrielle aéro- tiale) de Marignane, M. Marin, ur atteinte aux libertés syndi- les. Cette inculpation est l'abou- sement d'un conflit latent puis deux ans dans cette entre- ise, conflit qui opposait la sec- n C.F.D.T. à la direction. Les efs reprochés se rapportent à s faits qui se sont déroulés le septembre 1973. Ce jour-là, la ection de l'entreprise recevait e lettre recommandée, comme ige le code du travail, l'infor- nt qu'une section syndicale F.D.T. était constituée. Cette tre précisait le nom des cinq légués syndicaux.

Dès le lendemain matin, les légués et sympathisants se rouvaient, au moment de la ise du travail, devant les grilles l'entreprise pour distribuer un act annonçant la création de ur section. C'est alors que le emier accrochage se produisait. moment de la rentrée du per- nnel, les cinq délégués C.F.D.T. voyaient signifier leur muta- n vers des postes ne correspon- nt, d'après leurs dires, « *ni à ur qualification professionnelle à leur classification* ».

Après avoir protesté auprès de direction, les nouveaux délé- és déposaient plainte avec nstitution de partie civile. C'est tte plainte qui est à l'origine l'inculpation de M. Maurin.

Poursuivi pour escroqueries

UN NOTAIRE TOULOUSAIN SE CONSTITUE PRISONNIER

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Me Daniel Vié, taire à Toulouse, condamné, le novembre dernier par le tri- nal de grande instance de la lle à cinq ans de prison par faut, s'est constitué prison- r dans la matinée du mardi mai : il a été placé sous man- t de dépôt. Me Vié était pour- ivi ainsi que son associé, Jean-Henri Roques, pour croqueries, abus de confiance et mplicité de banqueroute sim- e, dans une affaire immobilière i mettait également en cause un ent immobilier, Mme Thérèse artin, inculpée pour sa part, escroqueries, d'abus de confiance de banqueroute simple.

Au moment du procès, Me Vié ait en fuite à l'étranger : Roques et Mme Martin étaient, x, détenus à la prison Saint- chel (*le Monde* du 13 février 73).

Deux gardiens de la paix condamnés au tribunal correctionnel de Paris

La minorité frappante de la police

Il ne se passe pas une semaine sans que comparaissent devant le tribunal de Paris quelques policiers brutaux. Est-ce cette profusion ou le fait que tous adoptent un système de défense identique — la dénégation de l'évidence jusqu'à la stupidité ? — Toujours est-il qu'au temps de la clémence succède celui de la sévérité.

Ainsi pour MM. Charles Vectol et Serge Prévost, deux gardiens de la paix, condamnés mardi 6 mai par la quatorzième chambre correctionnelle, présidée par M. André Cozette, à six mois d'emprisonnement chacun et à 1 000 francs de dommages et intérêts pour leur victime, M. Jean-Jacques Yon.

Le 8 novembre 1972, ce dernier, après avoir passé la soirée chez des amis, raccompagnait en voiture un compositeur de musique grec, M. Jean Spanos. Ils étaient garés en double file devant le 59, rue Truffault, dans le dix-septième arrondissement, lorsque passèrent en voiture deux policiers, l'un en uniforme et l'autre en civil. Ceux-ci allaient-ils prendre leur service et était-il, comme ils le prétendent, 6 heures du matin ? N'était-il que 5 heures comme le soutiennent MM. Yon et Spanos ?

Il semble certain que, mécontents du placement du véhicule de M. Yon, MM. Vectol et Prévost, les deux policiers, aient décidé d'emmener le chauffeur au commissariat à 200 mètres de là. Par la manière forte sans doute, puisque dès 8 heures du matin, un médecin constatait de nombreuses ecchymoses et traces de coups, qui allaient entraîner pour la victime une incapacité de travail de dix-huit jours. Cela confirmait la déclaration de M. Yon selon lequel les deux policiers l'avaient tiré hors de son véhicule, jeté à terre et traîné jusqu'au poste de police en partie par les pieds.

Les deux gardiens de la paix, bien sûr, nient tout et, l'esprit de corps aidant, les vingt-deux policiers du commissariat n'ont rien vu, rien entendu. Un brigadier, M. Ioakimidi, va même jusqu'à prétendre qu'il était avec ses deux hommes lorsque ceux-ci emmenèrent l'automobiliste et que rien n'avait pu se passer. Ni M. Yon, ni M. Spanos ne l'ont vu.

« Trop de bavures »

Devant cette solidarité, la justice n'avait pour se faire une idée que le témoignage de la victime, le certificat médical et aussi les dépositions de deux prostituées qui avaient vu un homme de forte corpulence avec une moustache — description de M. Serge Prévost — donner un coup de pied à un jeune homme en veste de daim qui pleurait.

« Ce ne sont que des prostituées », *dirent avec mépris les policiers, mais le substitut du procureur de la République, M. Dropet, devait leur rappeler que le témoignage d'une prostituée vaut celui d'un gardien de la paix et même davantage, car* « l'intérêt d'une prostituée c'est d'être au mieux avec la police ». *Le parquet, si souvent compréhensif pour ces violences, devait d'ailleurs être d'une rare fermeté. Après avoir dénoncé* « l'agression inqualifiable par deux fonctionnaires de police qui ont déshonoré leur corps tout entier et qui n'ont pas même le courage de prendre leurs responsabilités », *M. Dropet précisait :* « Il y a un peu trop de bavures dans la police. Il est grand temps de nettoyer les écuries d'Augias et d'inciter les brebis galeuses qui peuvent rester dans la police à se tenir tranquilles. Je requiers une peine d'emprisonnement ferme qui ne soit pas inférieure à six mois. D'une telle condamnation, les magistrats s'honoreraient. »

En 1972, tous les policiers condamnés pour coups et blessures volontaires ont bénéficié du sursis. Mais la police est malade de sa minorité frappante. L'indulgence des tribunaux ne pouvait plus durer.

BRUNO DETHOMAS.

● *Angoulême : non-lieu pour le délégué de la SEPANSO.* — M. Robert Sallès, délégué départemental de la Société pour la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest vient de bénéficier d'un non-lieu. Inculpé, le 23 août 1974, de faux et usage de faux (*le Monde* du 28 août 1974), M. Sallès s'était vu reprocher d'avoir envoyé à M. Robert Galley une question écrite à la place de M. Raymond Rethoré, député de la Charente (apparenté U.D.R.), sur un marché de travaux publics conclu entre la ville d'Angoulême et un promoteur immobilier. M. Sallès avait simplement présenté de manière plus formelle une lettre de M. Rethoré au ministre de l'équipement.

● *M. Roger Déroullat est laissé en liberté.* — Inculpé d'outrages à magistrats de l'ordre administratif, le 6 mai, pour avoir fait croire aux enquêteurs, par une mise en scène très poussée, qu'il avait été victime d'une agression à cause de son film *les Voyants*, M. Roger Déroullat a été laissé en liberté par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction, qui l'a placé toutefois sous contrôle judiciaire. Il a choisi Me Bruguière pour défenseur. Inculpés de complicité, M. Jacques Lebeau, photographe de presse, et Mlle Catherine Contet, secrétaire, ont été laissés en liberté.

● *Condamnation pour recrutement illicite de main-d'œuvre étrangère.* — M. Celso Silverio, président-directeur général d'une entreprise de bâtiments de Saint-Julien-les-Villas (Aube), a été condamné mardi 6 mai à 10 000 F d'amende pour recrutement illicite de main-d'œuvre étrangère et à 7 400 F d'amende pour diverses infractions au code du travail.

Son directeur administratif, M. Michel Gardienet, a été condamné, pour recrutement illicite de travailleurs étrangers, à 3 000 F d'amende.

Enfin, le tribunal a accordé à chacun des vingt-trois travailleurs mauriciens que M. Silverio avait fait venir par charter (*le Monde* du 6 mars 1975) des dommages et intérêts variant de 8 000 à 20 000 F.

FAITS DIVERS

A propos du centre d'Arenc

« JE NE PENSE PAS QUE CE SOIT LES FONCTIONNAIRES QU'IL FAILLE POURSUIVRE, MAIS LES MINISTRES », déclare M. Defferre.

Dans une interview accordée à *Libération* (daté 7 mai) à propos du centre d'« hébergement » clandestin d'Arenc, M. Gaston Defferre, député socialiste des Bouches-du-Rhône, déclare notamment :

« *Nous avons découvert l'existence d'un centre de détention que nous considérons comme tout à fait illégal (...). Des gens sont détenus, prisonniers de ce centre, et cela sans aucun mandat d'arrêt ni mandat d'expulsion. (...) En réalité, le phénomène le plus important à mes yeux, c'est que nous sommes dans un régime qui se dit libéral, qui prétend respecter les droits de l'opposition et les libertés individuelles et qui, en réalité, est un régime policier (...) D'après l'article 228, le code pénal prévoit des peines de cinq à vingt ans d'emprisonnement pour ceux qui sont responsables de détentions arbitraires. Personnellement, je ne pense pas que ce soit les fonctionnaires qu'il faille poursuivre — il ne font qu'obéir aux ordres qui leur sont donnés — mais les ministres.* »

Dans cette même interview, le maire de Marseille rappelle qu'il a posé, toujours à propos de cette affaire, deux questions d'actualité au gouvernement (*le Monde* du 3 mai). « *Les ministres qui m'ont répondu,* dit-il, *que ce soit M. Chirac ou M. Lecanuet, n'ont pas dit la vérité.* »

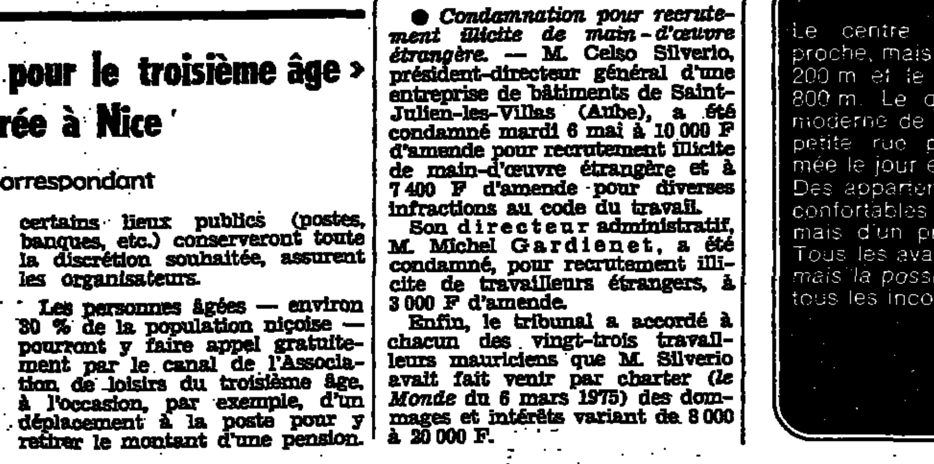
Le ministre de la justice avait notamment affirmé que le centre d'Arenc n'avait aucun caractère clandestin mais qu'il s'agissait d'un « *centre de transit* », réservé à certaines catégories d'étrangers, et que le gouvernement faisait en sorte que « *les conditions d'hébergement soient aussi humaines que possible* ». Le garde des sceaux avait ajouté : « *En France, il n'y a pas d'archipel du Goulag.* »

● *M. Claude Massiot, un militaire en garnison à Montpellier, a avoué, mardi* 6 mai, être l'auteur du meurtre d'un médecin anesthésiste, M. Jean-René Sube. Claude Massiot avait poignardé le médecin lors d'une bagarre, cours *Gambetta*, à *Montpellier*, dans la soirée du 1er mai (*le Monde* du 6 mai).

POLICE

...service de vigiles « pour le troisième âge » va être créé à Nice

De notre correspondant



Nice. — Pour mettre en échec agresseurs de personnes âgées, service de vigiles spécialisés être créé incessamment à Nice. maire, M. Jacques Médecin, annoncé, samedi 3 mai, que le tien total de la municipalité cette initiative prendrait la me d'une subvention :

Je suis très sensible aux pro- mes de sécurité urbaine et aux uiétudes de la population face certaines exactions, a-t-il dé- ré. *Un tel service de vigiles rédités et assermentés, munis ne pièce officielle qu'ils pour- t présenter, est tout à fait haitable*

Cela va dans le sens des occupations du ministre de térieur, qui entend prohiber constitution de milices faites éments incontrôlés et incon- ables. »

a mise en place de cette milice ée « *de prévention et de pro- tion* » va être confiée à une nce de détectives. Ses membres ont recrutés parmi des élé- nts sélectionnés, rompus aux martiaux, dont les missions surveillance ou d'escorte, dans certains lieux publics (postes, banques, etc.) conserveront toute la discrétion souhaitée, assurent les organisateurs.

Les personnes âgées — environ 30 % de la population niçoise — pourront y faire appel gratuitement par le canal de l'Association de loisirs du troisième âge, à l'occasion, par exemple, d'un déplacement à la poste pour y retirer le montant d'une pension.

● *Identification des deux ban- auteurs d'une prise d'otages, nue de la République.* — Les x bandits qui avaient pris la e avec 1 million de francs et otages, après avoir tué un ssier de la Société centrale de que, avenue de la République, Paris, le 28 février (*le nde* du 1er mars), ont été iden- és par la brigade de répression banditisme. Il s'agit d'André laiche, vingt-cinq ans, et de hamed Dadoui, vingt et un ans, s deux condamnés pour vol, selon la police, auraient ssi à s'enfuir à l'étranger.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Réforme ou bombes

Deux explosions ont donc secoué le réacteur numéro 1 de Fessenheim en cours de finition. Mais ce qui fait moins de bruit ce sont les dix personnes, dont deux agents de l'E.D.F., qui *entament aujourd'hui leur dix-huitième jour de* grève de la faim, pour protester contre le programme nucléaire français. Il leur faudra « tenir » encore près d'une semaine pour atteindre le but qu'ils se sont fixé : attirer l'attention des parlementaires, qui doivent ouvrir le débat nucléaire le 14 mai.

Quoi qu'en dise M. Paul Delouvrier, *président* de l'Electricité de France, le nucléaire n'est pas le chemin de fer. En 19850, certains esprits pusillanimes pouvaient craindre l'excessive vitesse de la diligence *sur rail ou les fumées* asphyxiantes des locomotives au passage des tunnels. Mais qu'on nous montre les manifestation de rue, les occupations de sites, les référendums « sauvages » pour accepter *ou* refuser une *gare*, les *grévistes* de la faim, les réfractaires de *l'impôt, les « dinamiteros »* qui auraient fait sauter, jadis, les rails fraîchement posés. Si le chemin de fer a suscité des craintes *et* fait bougonner contre « le progrès », le nucléaire, lui, sème la terreur et récolte la tempête.

C'est la première fois que la refus d'une technologie nouvelle pousse des hommes et des femmes à risquer leur santé et leur liberté. Leurs actions *comme leur détermination* devraient faire réfléchir. Les ingénieurs peuvent se gausser des réflexes antinucléaires en les traitant de passionnels et d'irrationnels. Ils oublient que la passion est souvent plus forte que la règle à calcul.

Mais les remous que suscite la construction des centrales ne sont-ils pas aussi le symptôme d'une maladie politique ? Si les citoyens *descendent dans la rue*, organisent des référendums sur le tas, refusent le paiement de leur facture électrique, traînent l'E.D.F. devant les tribunaux, jeûnent et posent des pétards, c'est qu'ils n'ont plus les moyens de se faire entendre autrement. Chacune de ces *manifestations* est un signe *d'inadaptation* de nos institutions. Contribuable, assujetti ou client, l'individu se sent *impuissant devant* les décisions de la technocratie. Il est évident, après la tentative de consultation *des assemblées locales* et *régionales* sur les sites nucléaires, que les représentants de *la population* sont pratiquement désarmés devant les techniciens et les scientifiques. Ceux-ci ont le savoir : ils *ont* donc *aujourd'hui le pouvoir.* Les hommes politiques qui ne peuvent que s'en remettre à leur avis se révèlent incapables de les contrôler

Une partie de l'opinion française a donc aujourd'hui le sentiment que la démocratie, malgré les efforts du président de la République, n'a pas su inventer les institutions modernes qui permettraient à la population et à ses représentants de maîtriser *le pouvoir technologique* appuyé *par* l'administration et l'industrie. Que le gouvernement, par la voix de son ministre de l'industrie, *M. Michel d'Ornano,* juge « illégaux » et donc sans valeur les référendums de Flamanville et de Port-la-Nouvelle, voilà qui ne laisse pas d'inquiéter.

MARC AMBROISE-RENDU.

Région parisienne

APRÈS LE VOTE FAVORABLE DES ÉLUS DU DISTRICT

Le président de la République choisira le tracé de l'autoroute A-86

Après le comité consultatif économique et social, le conseil d'administration du District de la région parisienne a émis, le mardi 6 mai, un avis favorable au tracé de l'autoroute A 86 dans les forêts domaniales de l'Ouest parisien (nos dernières éditions du 7 mai). Ce projet a été *adopté* au scrutin secret par 31 voix pour, 8 voix contre et 1 bulletin blanc. Il appartient maint[...] au président de la République de tra[...] entre les partisans de ce tracé et ceu[...] s'y *opposent* au nom de la défense de [...]vironnement.

La boucle de la rocade A-86 — 77 kilomètres de long, à 6 kilomètres environ du boulevard périphérique — doit-elle être bouclée à l'ouest de la capitale ? Hormis certaines associations de sauvegarde, tout le monde répond par l'affirmative. En *effet,* cette autoroute est destinée à soulager le boulevard périphérique de la moitié de son trafic, et à faire face au doublement *des déplacements,* de banlieue à banlieue, attendus d'ici à 1985. Il est évident qu'une coupure entre Viroflay (Yvelines) et Rueil - Malmaison (Hauts-de-*Seine) aboutirait,* à *terme,* à *un* engorgement du réseau routier existant, étant donné le trafic qui ne manquera pas de croître entre la ville nouvelle de Saint-*Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Vi*llacoublay et le quartier d'affaires de la Défense.

En revanche, des divergences apparaissent sur le tracé que devrait emprunter la rocade A-86 dans l'Ouest parisien. Treize municipalités — La Celle-Saint-Cloud, Chatou, Chaville, Garches, Jouy-en-Josas, Louveciennes, Marnes-la-Coquette, Marly-le-Roi, Meudon, Rueil-Malmaison, Vaucresson, Ville-d'Avray et Viroflay, — ainsi que la quasi-totalité des associations locales de défense, s'opposent au passage à travers les forêts domaniales de la Malmaison, de Versailles et de Fausses-Reposes. Tous proposent de rejeter la circulation beaucoup plus à l'ouest, sur l'autoroute A-88 Dans son rapport devant le conseil d'administration du District, M. Edouard Frédéric-Dupont a estimé, avec les services de l'équipement, que cette solution allongerait le parcours de 30 kilomètre, et ne détournerait que 10 % des cent mille véhicules attendus chaque jour sur l'autoroute A-86.

Le conseil s'est donc rallié au projet de l'administration (voir la carte) déjà adopté par le comité consultatif économique et social. Il l'a aussi amélioré. Il *propose,* par *exemple,* de *couvrir* d'une dalle gazonnée un peu moins de la moitié des 13 kilomètres de l'autoroute, de réduire son emprise sur les bois de 80 hectares à 50 hectares et de supprimer certains ouvrages d'art comme l'échangeur de Viroflay. Le coût de ce tronçon s'élèverait alors à 910 millions.

M. *Jacques Baumel, député* U.D.R. et maire de Rueil, s'est élevé contre ce projet au nom de tous les élus concernés. « *De plus en plus d'hommes et de femmes, a-t-il dit, estiment que l'équilibre de leur vie dépend du maintien d'espaces boisés auxquels ce projet porterait un coup fatal.* » M. Baumel a fait état d'une *pétition ayant recueilli cinquante* mille signatures hostiles au tracé officiel. Il a lu une lettre du ministre de l'agriculture responsable des bois menacés, qui exprime « *son opposition résolue à leur éventration* ». A ces « contestataires », il faut ajouter M. Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances et maire de *Saint-Cloud,* qui *déclarait* récemment à propos du tracé : « *Je n'y suis pas favorable.* »

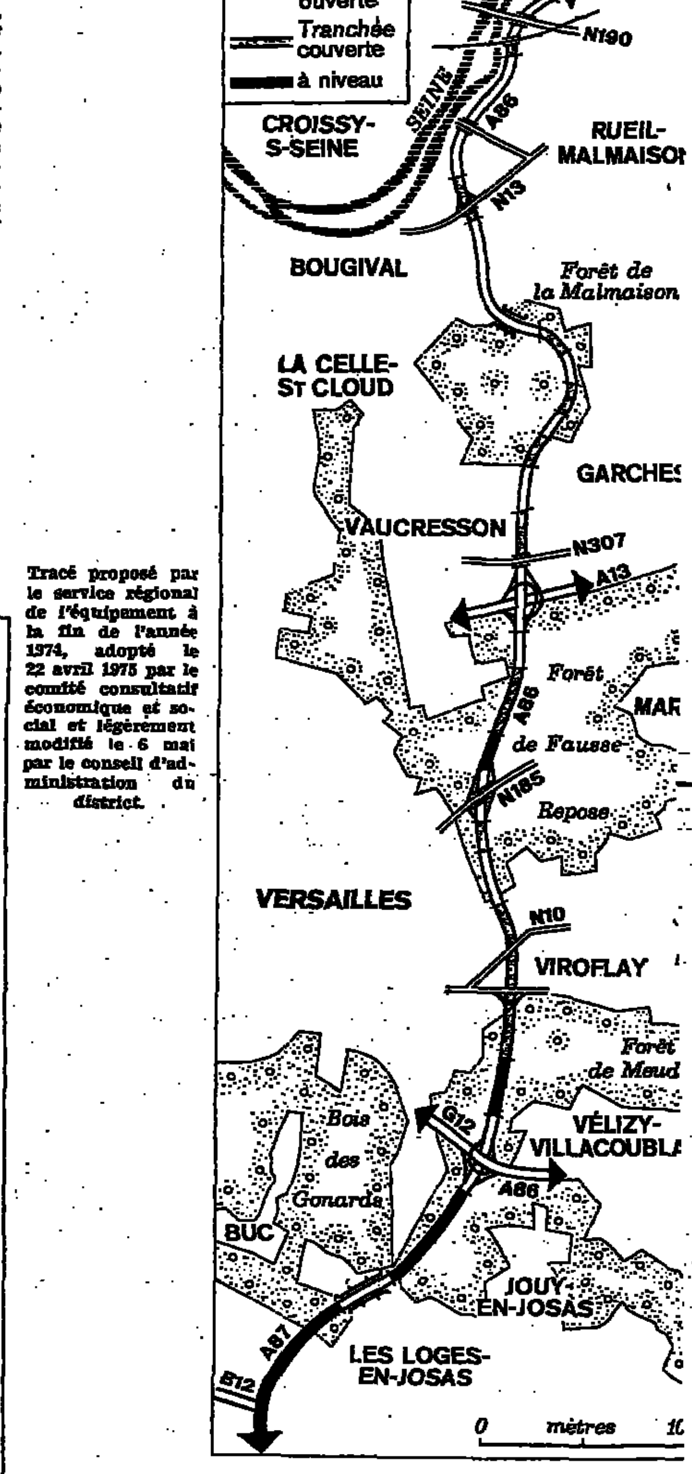
Un compromis

Le président de la République possède désormais tous les éléments du dossier. Après avoir joué la carte de la consultation, il doit trancher entre le ministère de l'équipement et les ministres de l'économie et de l'agriculture, entre les assemblées régionales et les élus locaux, entre M. Michel Boscher, député U.D.R. de l'Essonne, *et* M. Claude Labbé, député U.D.R. des Hauts-de-Seine, entre les ingénieurs des Ponts et Chaussées et les associations de défense.

Peut-être se tirera-t-il de ce mauvais pas en faisant étudier la solution moyenne esquissée devant le conseil d'administration par M. Xavier de la Fournière, conseiller républicain indépendant de Paris et vice-président du *Conseil* économique et social ? Ce conseiller propose de relier directement Rueil au carrefour de Rocquencourt notamment par un tunnel de 3 km de long et de le [...]corder à la branche Sud de [...]toroute de l'Ouest.

Chevilly-Larue, Fresnes, [...]sons-Alfort (Val-de-Marne) [...] Courneuve (Seine-Saint-Den[...] [...]battent, elles aussi, pour s[...] le moins *possible* des de[...]tions et des nuisances enge[...] par le passage de la rocade [...] Ces communes attendent [...] impatience la décision du c[...] l'État. Elles demanderont qu[...] environnement soit traité a[...] même soin — et les même[...] dits — que celui de l'Ouest « [...]geois ».

ALAIN FAU[...]



Tracé proposé par le service régional de l'équipement à la fin de l'année 1974, adopté le 22 avril 1975 par le comité consultatif économique et social et légèrement modifié le 6 mai par le conseil d'administration du district.







LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

Après vingt ans d'existence

LES DS LAISSENT LA PLACE AUX CX DONT LA PRODUCTION VA ÊTRE ACCÉLÉRÉE

Après vingt ans d'existence la DS prend sa retraite. Elle avait fait son apparition au Salon de 1955.

Saluée par les spécialistes comme un événement au moins aussi important que la présentation en 1934 de la « Traction », la DS 19, appelée ainsi à l'époque, avait surtout frappé le grand public par sa ligne qui rompait nettement avec celle des modèles précédents de la firme du quai de Javel.

Mécaniquement, une suspension hydro pneumatique à auto-élévation, un embrayage à commande hydraulique, des freins assistés à disque à l'avant en faisait aussi une voiture « révolutionnaire ». C'est probablement dans le courant du mois d'avril qu'est sorti le dernier exemplaire de la DS, la 1 415 719ᵉ unité.

A l'heure actuelle, les breaks en série DS restent disponibles sur le marché au moins encore pour un an.

La DS disparue, la CX prend la relève. Avec la « crise » pour environnement, elle n'en connaît pas moins un succès qui se traduit par une production de plus de quatre cents voitures par jour, cadence qui va être accélérée dans les mois à venir. Cette réussite justifiée par un prix fort raisonnable pour un tel véhicule explique sans doute que Citroën ait interrompu plus tôt qu'on le pensait la production des DS.

C. L.

[« Le Monde » du 6 décembre 1974 signalait que le mariage Peugeot-Citroën entraînerait une « révision de la gamme » du constructeur du quai de Javel et notamment « l'arrêt progressif des modèles les plus anciens » au premier desquels la DS. Les dirigeants de Peugeot avaient alors démenti la nouvelle.]

« LA COTISATION ASSURANCE-CHOMAGE pourrait passer de 1,80 % à 2,50 % à partir du 21 mai », a déclaré M. Bergeron le 6 mai, en soulignant l'aggravation du chômage devant le congrès des postiers F.O. à Paris.

CONJONCTURE

Le patronat prévoit un arrêt de la baisse de l'activité

La reprise reste incertaine

« La baisse de l'activité semble toucher à son terme, mais les perspectives de reprise restent incertaines », indique le Conseil national du patronat français (C.N.P.F) dans sa dernière analyse de la conjoncture française. Dans cette note très balancée, le C.N.P.F. souligne que. « *depuis février, des améliorations ponctuelles ont été relevées au fil des semaines dans tel ou tel secteur, tandis que dans d'autres activités la situation a au contraire continué de se dégrader* ». Toutefois, comme l'INSEE le relevait récemment, le climat général des affaires est très légèrement meilleur en avril.

L'augmentation des stocks, très brutale au dernier trimestre 1974, ajoute le patronat, a été ensuite plus modérée. En avril, une légère baisse de ceux-ci semble même s'être amorcée dans les industries de biens de consommation. Dans l'immédiat, plus que d'une reprise technique, il s'agirait alors, selon le C.N.P.F., « *d'un palier où l'activité, globalement, cesserait de baisser, mais n'augmenterait pas de façon significative* ». Pour l'instant, les dépenses des ménages ne progressent en volume qu'à un rythme inférieur à la tendance, une baisse étant même incontestable pour les biens industriels durables (équipement ménager et automobiles).

Enfin, le C.N.P.F. indique que les récentes mesures gouvernementales « *atténueront très probablement* » la diminution importante de l'investissement industriel que laissait attendre la dernière enquête de l'INSEE (— 3 % à 4 % en 1975 par rapport à 1974). « *Mais il n'est pas sûr*, ajoute-t-il, *que le redressement conduise à ce que les investissements de cette année atteignent ceux de l'an dernier.* » Dans une analyse sur la conjoncture internationale, le C.N.P.F. indique par ailleurs que celle-ci « *recèle des signes d'amélioration relative. On ne saurait parler de retournement de tendance ou de reprise, mais la récession semble s'atténuer* ».

L'enquête bimestrielle de l'INSEE, menée en mars auprès *de sept mille commerçants, fait de son côté apparaître une légère* amélioration des prévisions des grossistes : elles restent « *basses*, indique l'institut, *mais sont un peu plus favorables qu'au début janvier. Parallèlement à cette amélioration, les intentions de commandes, nettement inférieures à la normale, se sont un peu redressées* ». Alourdis dans le secteur des biens de consommation non alimentaires, les stocks sont jugés « *normaux* » pour l'alimentation.

● UNE DELEGATION DE LA C.N.L. a été reçue, mardi 6 mai, par le président de l'Office public d'H.L.M. de la région parisienne. Elle a souhaité une démarche commune auprès du secrétariat d'Etat au logement, afin d'obtenir une intervention financière de l'Etat, permettant d'équilibrer le budget et l'entretien du patrimoine de l'Office, sans recourir aux augmentations de loyer. Un conseil d'administration extraordinaire de l'Office doit être convoqué à cet effet.

AGRICULTURE

M. JOËL TENAILLEAU nouveau président de la F.F.A.

La Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), organisation paysanne dissidente de la Fédération des syndicats agricoles (F.N.S.E.A.) s'est donné, mardi 6 mai un nouveau président, M. Joël Tenailleau (Vendée), jusqu'à présent secrétaire général adjoint. Il succède à M. Pierre Guiet (Indre-et-Loire), président-fondateur de ce mouvement, surtout représenté dans l'Ouest et les pays de Loire, et qui a décidé de se démettre pour raisons personnelles des fonctions qu'il occupait depuis 1969.

Le nouveau bureau de la Fédération française de l'agriculture, qui poursuivra l'« œuvre de rénovation syndicale », est ainsi composé : président, M. Joë Tenailleau (Vendée) ; secrétaire général, M. Gildas Ezanno (Morbihan) ; secrétaire général adjoint, M. Jean Jegun (Pyrénées-Atlantiques) ; vice-présidents, MM. Guiet (Indre-et-Loire), Ogier (Isère), Ecomard (Loire-Atlantique) ; trésorier, M. Annonier (Vendée), et trésorier adjoint, Mme Marie-Renée Maissen (Indre-et-Loire).

A L'ÉTRANGER

LA CRISE DU SECTEUR PUBLIC ITALIEN

Le président de l'ENI, M. Girotti a présenté sa démission

De notre correspondant

Rome. — La crise qui affecte le secteur public en Italie (« le Monde » du 6 mai) est entrée dans une nouvelle phase avec la démission que M. Raffaele Girotti, président de l'ENI (Office national des hydrocarbures), vient de présenter au ministre des participations d'Etat. Sa lettre date de la semaine dernière, mais elle n'a été confirmée que le mardi 6 mai par le ministre, lequel s'est refusé toutefois à en publier le contenu.

On ignore encore si M. Girotti a réellement demandé au gouvernement de le libérer d'une charge qu'il occupe depuis trois ans ou s'il cherche, au contraire, une marque de confiance officielle et une reconduction. Toujours est-il que son mandat, arrivé à échéance en octobre dernier, n'avait été prorogé que de manière provisoire et quasi illégale dans l'attente que la situation s'éclaircisse.

M. Girotti s'était vu reprocher ces derniers temps une gestion discutable de l'ENI, y compris par ses plus proches collaborateurs. Le vice-président de l'Office, M. Francesco Forte, a même publiquement exprimé son mécontentement, après la lettre de démission de son supérieur, accusé à demi-mot de favoriser des intérêts personnels et partisans au détriment du bien public. Il est vrai que M. Forte appartient au parti socialiste, lequel a menacé de retirer son appui au gouvernement si l'actuel président de l'ENI devait être reconfirmé dans ses fonctions. Au sein même de la démocratie chrétienne, M. Girotti compte en outre des adversaires : il sait en particulier que M. Donat-Cattin, ministre de l'industrie, ne le retiendra pas. — R. S.

POUR RELANCER L'ÉCONOMIE SUISSE

Le gouvernement propose d'injecter un milliard dans la construction

De notre correspondant

Berne. — Le gouvernement helvétique a annoncé, le mardi 6 mai, un train de mesures d'urgence pour combattre le fléchissement de l'emploi et de l'activité économique. Il s'agit de trois arrêtés sur lesquels le Parlement aura à se prononcer en juin et qui, s'ils sont adoptés, entreront en vigueur le 1ᵉʳ juillet prochain. Dans son message aux Chambres, le gouvernement estime « *qu'il ne faut guère s'attendre à une reprise des affaires au cours des prochains mois* ». Le nombre des chômeurs officiellement recensés est passé de 111 en février 1974 à 2 761 un an plus tard; selon les syndicats il serait plus élevé et le chômage partiel s'est fortement accru. Le Conseil fédéral propose une amélioration des prestations versées en cas de perte d'emploi.

Pour relancer la construction, qui diminuerait en volume de 15 % à 20 % cette année, les autorités ont mis au point un programme d'investissements de plus de 1 milliard de francs suisses. L'Etat lui-même passerait des commandes d'un montant de 209 millions et apporterait une aide de 260 millions pour améliorer les conditions de logement dans les régions de montagne et pour rénover d'anciens immeubles. Un soutien de 609 millions de francs serait également octroyé au secteur privé pour des travaux de construction. Afin de promouvoir le commerce extérieur, un second arrêté porte de 80 % à 95 % le taux maximum de garantie contre les risques à l'exportation.

M. Georges-André Chevallaz, chef du département fédéral des finances, a déclaré « *qu'il s'agissait plus d'une opération de démarrage, destinée à insuffler un peu d'oxygène aux secteurs les plus touchés, que d'un véritable plan de relance de l'économie* ». La Suisse a, selon lui, opté pour une action plus proche de l'opération française que de la relance ouest-allemande. Pour les autorités helvétiques, il importe avant tout de ne pas alimenter l'inflation en stimulant trop fort une reprise.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ÉNERGIE

ALLEMANDS ET IRANIENS SONT INTÉRESSÉS PAR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE BRITANNIQUE

Allemands et Iraniens sont intéressés par des participations dans l'industrie pétrolière britannique, confirme-t-on à Londres dans les milieux informés.

Il s'agirait des parts de la British Petroleum que détenait la Burmah Oil Company et qui ont été achetées, depuis la faillite de celle-ci, par la Banque d'Angleterre. On ne connaît pas encore le groupe financier ouest-allemand qui serait le nouvel acheteur. Le chah, de son côté, souhaiterait prendre la moitié des parts détenues par la Banque d'Angleterre, soit 10 % environ de l'ensemble du capital de la British Petroleum.

Toutefois, des parlementaires travaillistes font pression sur le gouvernement britannique pour qu'il prenne lui-même le contrôle de ces parts

En Allemagne fédérale

NEUF CENT MILLE SALARIÉS SONT TOUCHÉS PAR DES RÉDUCTIONS D'HORAIRES

Bonn. — Le chômage partiel a de nouveau augmenté en Allemagne fédérale : neuf cent mille personnes ont été touchées en avril par des réductions d'horaires, chiffre proche du niveau record atteint en février dernier — le plus élevé de l'après-guerre. Rappelons que le chômage total avait légèrement fléchi le mois dernier (*le Monde* daté 4-5 mai). Le président de l'Office fédéral du travail a précisé que ce léger recul était plus faible que la diminution saisonnière constatée habituellement. « *Il ne saurait*, a-t-il dit, *être question d'un tournant conjoncturel.* »

La situation économique n'incite pas le patronat à engager du personnel. Les autorités veulent néanmoins croire que l'augmentation du chômage partiel est un signe encourageant dans la mesure où les industriels se refuseraient à licencier du personnel. Cependant, les commandes de l'industrie ont été inférieures de 12 % en mars à leur niveau — faible — de l'an dernier. Dans ces conditions, la reprise de l'économie annoncée par le gouvernement fédéral ne semble pas être pour les prochains mois. — D. Vt.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Pour la première fois depuis 1962

La Compagnie des machines Bull va reprendre la distribution d'un dividende

La Compagnie des machines Bull va reprendre la distribution de son *dividende interrompue depuis 1962*. Sa filiale à 34 %, Honeywell-Bull, qui a réalisé 100 millions de francs de bénéfices en 1974, va lui verser 7 millions de francs. Avec l'appoint du produit de ses placements, cette rentrée permettra à la compagnie de payer au début de 1976 un coupon qui pourrait atteindre 1,50 F, avoir fiscal compris. Cette décision, attendue depuis plus d'un an, sera bien accueillie par les actionnaires : sollicités cinq fois en sept ans pour un *total de 350 millions de francs*, ils n'ont rien reçu depuis douze ans, ce qui constitue un record dans le genre. Ajoutons que la firme américaine Honeywell, majoritaire dans Honeywell-Bull avec 66 %, et dont les besoins en trésorerie sont grands, ne sera pas fâchée de recevoir — enfin ! — un premier dividende de 14 millions de francs.

On ne manquera pas également de relever la coïncidence de cette annonce avec le projet de fusion entre Honeywell-Bull et la C.I.I. A ce *sujet, on attend — toujours —* la décision du gouvernement français. Selon certains, le principe de l'opération aurait été acquis samedi dernier au cours d'un conseil restreint à l'Elysée. Toutefois, on tenterait d'amender certains points du protocole signé entre la C.G.E. et Honeywell (*le Monde* du 22 avril).

De son côté, le groupe Thomson, actionnaire principal de la C.I.I., a clairement manifesté ces derniers *jours son opposition à ce projet*, en raison du coût financier qu'il entraînerait et des problèmes sociaux qu'il poserait. Thomson serait prêt à apporter son appui industriel à une solution visant à relancer et à soutenir la C.I.I. au plan national tout en continuant à négocier avec Siemens et Philips la poursuite d'Unidata. Enfin, les sections syndicales C.G.C. de la C.I.I. demandent la nationalisation de la compagnie.

LES MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

7 MAI

Suspension des cotations

Les cotations n'ont pu avoir lieu mercredi à la Bourse de Paris à la suite de l'arrêt de travail, entre 11 h. 30 et 14 h. 30, décidé par les organisations syndicales (C. F. D. T., C. G. T., F. O., C. F. T. C., C. G. C.). A l'origine de cet arrêt, deux différends, suscités l'un par un licenciement d'un titulaire dans une charge d'agent de change, l'autre par le refus d'un agent de change d'appliquer à une succession difficile les règles de répartition des bénéfices fixées l'an dernier par la convention collective. Une commission mixte doit se réunir vendredi matin pour examiner ces différends, ainsi que les revendications salariales formulées par les syndicats.

LONDRES

Hésitant

Le marché est resté hésitant après ses lourdes pertes des séances précédentes. Irrégularité des industrielles, baisse des assurances et hausse modeste des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 164 75 contre 164 ..

VALEURS	CLOTURE 6/5	COURS 7/5
War Loan 3 ½ %	22 7/8	23 ..
Beechamps	255 ...	256 1/2
British Petroleum	403 ...	395 1/2
Shell	276 ..	274 ...
Vickers	137 ...	136 .
Imperial Chemical	233 .	233
Courtaulds	103 ...	104 ...
De Beers	288 ...	288 1/2
* Western Holdings	36 .	35 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ...	183 ...
* West Driefontein	47 3/4	48 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net du premier trimestre : 41,9 millions de dollars (+ 49 % par rapport à la période correspondante de 1974). Le chiffre d'affaires a progressé de 35 % à 366,9 millions de dollars.

NEW YORK

Après quatre séances de forte hausse, une vague de ventes bénéficiaires a déferlé mardi sur Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu 20,89 points à 834,71, soit près de la moitié des gains (environ 44 points) qu'il avait acquis depuis le 30 avril.

La baisse, d'abord très légère, s'est brusquement accélérée à mi-séance sur les propos assez pessimistes tenus, d'un côté par M. Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., au sujet du chômage, de l'autre par M. Edgar Speer, président de l'U.S. Steel, à propos des livraisons de la sidérurgie américaine.

Les spécialistes, toutefois, ne s'inquiètent pas trop de cette brusque réaction, la considérant relativement normale après la récente flambée des cours.

Les « blue chips » et les valeurs de croissance, qui s'étaient particulièrement distinguées ces derniers jours, ont subi de lourdes pertes. Seule I.T.T., sur la perspective, sans doute, de meilleurs résultats cette année que la précédente, a évolué à contre-courant et poursuivi son avance. Progrès également des mines d'or.

L'activité a été plus vive : 25,41 millions de titres ont changé de mains contre 22,37 millions la veille.

Sur 1 855 valeurs traitées, 924 ont baissé, 550 ont monté et 381 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 171,30 (— 2,82) ; services publics, 75,25 (+ 0,06).

VALEURS	COURS 5/5	COURS 6/5
Alcoa	49 ...	49 1/4
A.T.T.	50 5/8	50 1/2
Boeing	27 ...	26 1/4
Chase Manhattan Bank	34 1/8	33 3/8
Du Pont de Nemours	132 3/4	128 3/4
Eastman Kodak	109 1/4	104 5/8
Exxon	86 1/4	82 5/8
Ford	38 3/4	36 1/4
General Electric	47 7/8	45 7/8
General Foods	23 3/4	23 3/4
General Motors	44 7/8	43 5/8
Goodyear	18 3/4	18 1/2
I.B.M.	213 3/4	209 3/4
I.T.T.	21 7/8	22 3/4
Kennecott	38 ...	37 1/4
Mobil Oil	41 1/4	40 3/4
Pfizer	33 3/4	33 1/4
Schlumberger	87 3/4	84 1/2
Texaco	23 7/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	21 1/4	20 1/8
Union Carbide	68 3/8	65 ...
U.S. Steel	64 1/8	60 5/8
Westinghouse	15 5/8	15 3/4
Xerox	82 ...	80 3/4

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève de Dunkerque pourrait s'étendre à d'autres aciérie[…]

A Dunkerque, l'aciérie Usinor est toujours immobilisée par une grève quasi générale. La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent les autres travailleurs de la sidérurgie à cesser le travail par solidarité. Cependant, leurs consignes n'ont été que faiblement suivies le 6 mai en Lorraine (5,6 % au plus) et à raison de 30 % dans l'Orne. Le conflit dunkerquois est essentiellement une opposition des ouvriers au chômage technique. Or celui-ci est la conséquence d'une crise d'une exceptionnelle violence.

D'autres mouvements revendicatifs se durcissent : dans les transports publics, la grève se poursuit depuis seize jours à Bordeaux et depuis dix-neuf jours à Argenteuil. A Paris, la C.G.T. a déclenché, ce 7 mai, des débrayages sur la ligne de métro Pantin-place d'Italie. Au magasin général des tabacs de Paris, la C.F.D.T. appelle à l'exten[…] du mouvement dans d'autres établissem[…]

A Dôle, le personnel de l'usine […]renaud-I.T.T. occupe le magasin d[…] bloque les expéditions, tandis que la C[…] demande la nationalisation. A Re[…] (Ardennes), les sept cents ouvrier[…] Porcher (appareils sanitaires) ont ces[…] travail depuis quatre semaines.

USINOR : dans l'attente d'un élargissement du mouvement

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Calme plat, ce mercredi matin, sur les chantiers d'Usinor, dont les bureaux et une partie des ateliers étaient toujours occupés par le personnel. Après le retrait des forces de l'ordre, qui, la nuit du 2 au 3 mai, avaient investi les points névralgiques de l'entreprise, les militants C.G.T. et C.F.D.T. ont organisé un barrage général autour de la grande usine sidérurgique.

Blocus plus symbolique qu'efficace. N'importe qui peut franchir les clôtures à n'importe quel autre endroit du domaine. Quelques *dizaines d'ouvriers, en fait*, pénétreront sans encombre dans l'usine, et l'on travaille au ralenti dans plusieurs ateliers, notamment à la fonderie.

Derrière les barricades, une affiche appelle les militants à renforcer *le piquet de grève : « Il n'y a pas assez de volontaires*, soupire un syndicaliste. *Les hommes veulent bien débrayer, mais ils restent chez eux ou bien ils font du travail « noir. »*

Apparemment l'atmosphère n'est pas à l'enthousiasme. Cependant les consignes de grève sont largement suivies : à plus de 60 % selon les syndicats. Le mouvement revendicatif, qui a démarré au début de la semaine, aura permis de faire « le pont » avec l'Ascension. Dans leur grande majorité d'ailleurs — en tout cas pour les quelque deux mille cinq cents travailleurs frappés par le chômage partiel (sur dix mille salariés à Dunkerque) — les ouvriers approuvent les *revendications* présentées par leurs délégués. Mais beaucoup sont conscients que seule une action au plan national permettra de faire céder la direction.

« *A Dunkerque même, on ne pourra rien obtenir* », reconnaissent plusieurs dirigeants syndicaux. Ces derniers multiplient les appels au calme. Il s'agit pour eux d'éviter tout incident, en attendant l'élargissement du conflit. Mardi, toutefois, peu après 16 heures, un piquet de grève a arrosé, avec une lance d'incendie, des huissiers et des policiers qui voulaient franchir le barrage.

Les dirigeants de la fédération C.G.T. de la métallurgie sont réunis ce mercredi à Paris pour tenter d'étendre l'action à l'ensemble de la sidérurgie. De leur côté, les responsables C.F.D.T. lancent un appel à la généralisation du conflit. A Dunkerque même, les responsables des deux syndicats des quatorze usines du groupe ont tenu une réunion. Dans un communiqué publié dans la soirée, M. Bernard Lamirand, secrétaire général du syndicat régional de la sidérurgie C.G.T., a accusé la direction de vouloir arrêter les investissements prévus à Dunkerque, Thionville et Longwy et de préparer la fermeture de l'établissement de Valenciennes. Il a rappelé les objectifs prioritaires de la grève : dans le cas d'Usinor, une amélioration du pouvoir d'achat de 250 francs et une indemnisation à 100 % des journées perdues, y compris pour fait de grève.

La tension reste vive parmi le personnel. Les responsables C.G.T. et C.F.D.T. de l'ensemble des usines se sont rencontrés, les premiers à Valenciennes, les seconds *à Dunkerque. Ils devaient décider* ce matin des nouvelles formes à donner à l'action. Un meeting était prévu à 13 h. 15, ce mercredi, devant les portes de l'entreprise.

JEAN BENOIT.

● A BESANÇON, deux personnes ont été blessées, mardi matin 6 mai, au cours d'un affrontement entre grévistes et non-grévistes de l'usine Unimel (pain d'épice), où les ouvriers occupent l'établissement depuis plus de dix jours.

LOGEMENT

M. ROBERT LION (Union des H.L.M.) CONTESTE LE CARACTÈRE SOCIAL DES DÉCISIONS DE M. FOURCADE

M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., conteste le caractère social des mesures annoncées mardi 6 mai (*le Monde* du 7 mai) par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Si ces mesures comportent le financement budgétaire de sept mille H.L.M. locatives supplémentaires, souligne M. Lion, le nombre total des H.L.M. locatives qui seront financées sur les crédits budgétaires pour 1975 est encore inférieur de neuf mille environ à celui de l'année dernière. En effet, a-t-il remarqué, les crédits initialement inscrits au budget devaient permettre, à l'origine, le financement de dix-sept mille H.L.M. ou P.L.R. locatives (nombre à peu près correspondant à celui de 1974), mais l'augmentation des prix plafonds a réduit cette estimation de quinze mille neuf cents logements locatifs.

En ce qui concerne l'accession à la propriété, un financement supplémentaire de quarante-cinq mille logements a été octroyé (vingt mille en janvier, vingt-cinq mille en mars), mais, sur ce total, le *contingent de logements* H.L.M., donc réellement sociaux, n'est que de deux mille cinq cents.

Une crise exceptionnelle dont on a touché le fond

Les conflits sociaux qui affectent actuellement les activités du groupe USINOR et pourraient s'étendre à d'autres entreprises de la sidérurgie, trouvent leur origine dans une crise d'une ampleur exceptionnelle, mais dont le fond semble bien avoir été atteint. Cette crise, si violente que les professionnels ne se rappellent pas en avoir observé une pareille *depuis quarante ans*, résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dépressifs.

Pendant la première moitié de 1974, le fléchissement des achats de tôles minces par l'industrie auto*mobile était compensée par un for*midable gonflement de la demande en tôles fortes et moyennes, grâce à l'accélération des programmes d'investissement dans la recherche, l'exploitation, le transport, le stockage et le traitement des hydrocarbures. Il y eut même une véritable pénurie dans le domaine des tubes, accompagnée par une flambée des prix à la grande exportation. Mais, dès le mois de juillet 1974, ce « mini-boom » prenait fin, et la tendance s'inversait à l'automne, les effets du plan de refroidissement lancé en juin par le gouvernement français se traduisaient par un déstockage très brutal, et une chute non moins brutale des commandes (30 % à 40 %). Au marasme persistant de l'automobile s'ajoutait celui du bâtiment, ce qui entraînait l'effondrement de la demande en produits longs (poutrelles et ronds à béton). L'électro-ménager, qui avait résisté *jusque-là, fléchissait à son tour*, et réduisait ses achats en tôles minces.

Dès la fin du mois de janvier, les usines sidérurgiques commençaient à diminuer leur production : à Fos, l'un des deux hauts fourneaux était arrêté, et à partir de mars le chômage technique touchait 25 % des effectifs une semaine sur quatre. Cette crise a affecté l'Europe entière, la chute de production atteignant 12 % en moyenne, avec des pointes à 15 % en France, 16 % en Allemagne fédérale et 18 % au Luxembourg. La reprise technique attendue pour le printemps ne s'est pas produite, si bien que, à la fin de mars, M. Jacques Ferry, président de la sidérurgie française, deman*dait, sans succès, l'application* des mesures de sauvegarde communautaire prévues dans les « périodes de crise manifeste ».

Il semble, toutefois, que la situation commence à donner quelques *signes timides d'amélioration*. Si la conjoncture est toujours mauvaise pour les produits plats, un lent redémarrage est observé pour les produits longs, avec une légère remontée des commandes. Le déstockage touche à sa fin, et surtout les réductions de production concertées entre les sidérurgistes européens n'ont pas manqué d'impressionner les acheteurs, qui jusqu'à p[…] attendaient que la baisse de[…] (5 % à 40 % depuis le déb[…] l'année) s'accentue. Déjà, […] signale *la diminution de c[…]* rabais, notamment de la par[…] usines belges, qui, pour la pre[…] fois depuis la guerre, respect[…] solidarité européenne, *n'ont pa[…]* les « casseurs » de prix.

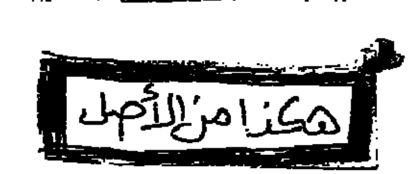
A l'exportation, en dépit […] baisse persistante des comm[…] les prix ont commencé à se r[…] ser légèrement. Mais les s[…] gistes de la Communauté […] très prudents et, sauf coup de […] tre, maintiendront leurs arrê[…] production au moins jusqu'à […] afin de pouvoir démarrer en s[…] bre sur un marché assaini. —

● M. DURAFOUR, minist[…] travail, a indiqué, au […] à M. Schmaus (P.C.) […] P.-D.G de la régie Re[…] M. Dreyfus, avait fait […] devant lui de la décisi[…] l'inspection du travail re[…] le licenciement de trois […] gués du personnel. « J[…] pose, a rappelé le mi[…] *d'un délai de quatre moi[…] me prononcer. Une c[…] enquête est en cours.* »

● LA GREVE A L'E.G.F. […] fallait lire dans les der[…] éditions datées 7 mai, […] pos du conflit à l'E.G.F. :

« La grève du 8 mai e[…] tinée à soutenir trois […] pales revendications : […] mentation du salaire d[…] de 2 % en juin. Les s[…] ont déjà été relevés de […] en janvier, 2 % en avril […] en mai, mais c'est insuf[…] affirment les syndicats, […] assurer le maintien du […] d'achat si l'on tient c[…] de la hausse réelle des […] majoration des coefficie[…] grille (les syndicats réc[…] un crédit d'environ 5 % […] que les améliorations […] quées au 1er mai ne so[…] de 1 % « modulées » ; ren[…] ordre généralisé des […] ments de salaires (la di[…] a proposé, sur ce dernier, […] une réunion d'ici à la […] mai.) »

● UN COLLOQUE […] L'INVESTISSEMENT […] ETATS-UNIS. — Le C[…] national du patronat fr[…] (C.N.P.F.), la chambr[…] commerce et d'industr[…] Paris et le Centre franç[…] commerce extérieur organ[…] les 13 et 14 mai proc[…] un colloque qui sera co[…] à la coopération indust[…] et commerciale avec les E[…] Unis. L'investissement […] *Atlantique* sera au centr[…] débats, qui se dérouleror[…] Palais des congrès de la […] Maillot à Paris.



IONS

d'autres ac

exceptionnel

touché le fo

[L]A VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

« PORTES OUVERTES » RUE LA FAYETTE

[L]a C.G.T. estime recueillir 47,06 % des suffrages aux élections professionnelles

La C.G.T. portes ouvertes : [c]'est la première fois que la [c]entrale, qui entre dans sa [q]uatre-vingtième année, fait un [te]l effort d'accueil et d'infor[m]ation en direction de la [p]resse.

[M]. Georges Séguy s'en est expli[qué] devant les journalistes qui, le [mar]di 6 mai, ont sillonné les sept [éta]ges de bureaux, avenants et [con]fortables, où sont installées la [con]fédération et un certain nom[bre] de fédérations, au 213 de la [rue] La-Fayette. La centrale va [qui]tter, d'ici trois ans, cet immeu[ble] pour s'installer, plus au large, [dan]s l'ensemble qu'elle projette [de] construire à Montreuil.

[L]a C.G.T. s'est mise à l'heure [de] l'informatique, a indiqué [M.] Séguy. De son ordinateur est [tom]bée une pluie de chiffres, et [la] commission de la propagande [vien]t d'éditer une petite plaquette [qui] n'a rien à envier aux plus [flamb]oyantes réalisations de l'édi[tion] et du marketing. Les statis[tiq]ues fournies sur les effectifs [et l]a représentativité de la C.G.T. [(vo]ir tableau ci-contre) en sont [une] brillante illustration, même [si] [elles] n'offrent pas de références [d]iscutables. Les dirigeants cégé[tist]es ne s'attardent pas sur ce [po]int et, ne faisant pas de [« t]riomphalisme », soulignent le [faib]le taux de syndicalisation des [sal]ariés français.

[L]a récapitulation par la C.G.T. [des] suffrages professionnels porte [sur] 7 millions de salariés, c'est-à-[dir]e la moitié des effectifs totaux. [Fau]te de statistiques *officielles* [suf]fisantes — cette carence est [con]sternante — la C.G.T. a addi[tio]nné les résultats collectés par [ses] organisations et tous ceux qui sont parvenus d'autres sources, *[m]ême si la C.G.T. n'y figure [pa]s*. Sont ainsi compris les [chi]ffres du ministère du travail [sur] les élections aux comités [d'e]ntreprises et pour les délégués [du] personnel et les résultats [pub]liés par Force ouvrière, quitte, [ici] et là, à compter deux fois les [mê]mes données.

[C]ela étant, on constate que la [C.G].T., sans atteindre la majorité [ab]solue, vient largement en tête [av]ec 47,06 % des suffrages expri[mé]s. Elle est la première, avec [57,]57 % en moyenne, dans presque [tou]tes les professions du secteur [pri]vé (à l'exception du groupe des [jou]rnalistes) et avec 54,47 % de [mo]yenne, dans le secteur nationa[lisé] (sauf à l'énergie atomique). [C'e]st encore le cas dans la fonc[tio]n publique. Mais, cette fois, [ave]c seulement 27,66 % des voix ; [...] les pourcentages cités par la [C.G].T. elle-même pour la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les autonomes (51,12 %), au total on comprend mal que les cégétistes en concluent que ces organisations, « *signataires d'accords au rabais* », sont « *remises à leur véritable place [dans] leur prétention de représenter la majorité des personnels* ».

Par collèges, la C.G.T. estime être la plus représentative chez les agents de maîtrise et techniciens, comme chez les ouvriers et employés. Chez les cadres, elle arrive, avec 23,02 %, derrière la C.G.C. (37,78 %).

La C.G.T. comptait à la fin de 1973 2 339 857 adhérents. Elle a donc maintenant dépassé le cap des 2 400 000, y compris 300 000 retraités. Elle en avait 1 932 294 en 1960 et n'a enregistré de régression qu'entre 1964 et 1966.

Les adhérents fournissent la majeure partie des ressources de la C.G.T. : 17,7 millions, sur un budget total de 21,5 millions. Les autres recettes sont les suivantes : reversement des indemnités des conseillers économiques et sociaux de la C.G.T. (700 000 F), intérêts bancaires et indemnisations diverses *dans des organismes* sociaux (1 050 000 F), subvention du ministère du travail pour l'éducation syndicale (2 220 000 F), subvention pour la formation professionnelle (1 450 000 F), subvention pour documentation et études économiques (392 000 F), soit un total de 4 millions de subventions qui représentent 19 % des ressources de la confédération.

Les dépenses sont absorbées à concurrence de 50 % par les frais de personnel, de 21 % par les frais de propagande, de presse et de conférences, de 14 % par les frais généraux (dont P.T.T.), de 7 % par les liaisons internationales, de 4,1 % par les frais de déplacement, de 3 % pour la provision des congrès et divers et de 1,5 % par les amortissements.

L'organisation confédérale emploie cent soixante et onze personnes, la hiérarchie des salaires y va de 1 à 2 : un employé de bureau débutant gagne par mois 1 560 francs net (cotisations déduites). Au sommet, M. Georges Séguy, comme les autres secrétaires confédéraux, reçoit 2 840 F, auxquels s'ajoutent 250 francs de frais de représentation, la disposition d'une voiture et du téléphone.

Le personnel travaille trente-huit à quarante heures par semaine, dispose de vingt-six jours de congés payés l'été et de six l'hiver. Comme il se doit, il est constitué en section syndicale.

JOANINE ROY.

Les élections professionnelles en 1974

(Résultats en % portant sur environ sept millions de salariés)

	Secteur privé	Secteur nationalisé	Secteur public	Total
C.G.T.	57,57	54,77	27,86	47,06
C.F.D.T.	18	17,42	13,92	16,54
F.O.	8,95	10,73	18,26	12,67
C.F.T.C.	2,37	6,21	3,84	3,33
C.G.C.	4,30	2,44	2,12	3,34
C.F.T.	2,28	0,38	0,25	1,36
C.G.S.I.	0,07	—	—	0,47
Divers	2,75	5,15	3,30	3,23
Autonomes	0,87	2,42	6,10	2,84
Indépendants	—	—	1,28	—
FEN	—	—	21,92	—

LA CANDIDATURE DE LA C.G.T. LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE SYNDICALE

Séguy : nous n'admettons pas de discrimination

Le « face-à-face » entre MM. Edmond Maire, secrétaire général [de] la C.F.D.T., et Heinz Oscar Vetter, président de la Confédération [syn]dicale allemande D.G.B., publié dans notre supplément EUROPA [(l]e Monde » du 6 mai), a suscité mardi une vive réaction de Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.

[A] propos de la demande d'en[trée] à la C.E.S. (Confédération [euro]péenne des syndicats) formu[lée] par la C.G.T., M. Vetter avait [dit] qu' « *il est à notre avis très [impor]tant [que la C.G.T.] soit prête [à re]mplir les obligations qui ont [été] acceptées par la C.G.I.L. Nous [ne v]oulons pas que nos adhérents [aien]t une double affiliation inter[nati]onale* ».

[M]. Séguy répond, dans une [décl]aration à l'Agence France-[Pres]se : « *Nous sommes extrê[mem]ent surpris d'une telle décla[ratio]n, pour plusieurs raisons :*

1) Suite à notre demande [d'af]filiation, et sur décision de la [com]mission exécutive de la C.E.S., [M.] Vetter a été chargé de nous [ren]contrer pour en discuter. Le [fait] de nous faire savoir, par voie [de] presse, ce que pense de cette [dem]ande le président de la C.E.S. [n'est] évidemment pas de nature à [crée]r le meilleur climat pour les [discu]ssions à venir.

2) C'est la première fois qu'il [est] fait état des obligations qui [aura]ient été acceptées par la [C.G.I.]L. Nous en ignorons donc la [natu]re.

3) Ces propos laissent suppo[ser q]u'il nous serait demandé de [renon]cer à notre affiliation inter[natio]nale actuelle comme condi[tion] de notre admission à la [C.E.]S., ce qui constituerait une [inad]missible mesure de discrimi[natio]n par rapport aux autres [orga]nisations membres, qu'elles [soien]t affiliées à la C.I.S.L. ou à [la C.]M.T., une tentative d'ingé[renc]e intolérable dans notre libre [déter]mination et une atteinte à [notr]e indépendance nationale.

[M.] Oscar Vetter ne paraissant [pas] avoir exprimé une opinion [perso]nnelle, nous nous réservons [le d]roit de faire part aux organi[satio]ns affiliées à la C.E.S. des [senti]ments que cette déclaration [publ]ique nous inspire. »

[M.] Séguy ne semble pas avoir [prêté] une attention suffisante à [la su]ite du débat entre MM. Maire [et V]etter, qui répondait en partie [aux] questions que se pose le secrétaire général de la C.G.T. En effet, « Europa » avait fait observer à M. Vetter que la C.F.D.T., nouvelle venue à la C.E.S., était toujours affiliée à la C.M.T. (Confédération mondiale du travail, ex-confédération internationale des travailleurs chrétiens).

A quoi M. Vetter avait répondu : « *La C.M.T. et la C.I.S.L. avaient annoncé l'an passé des consultations réciproques dans le but d'arriver éventuellement à une unification. Elles sont donc très proches l'une de l'autre.* »

Il convient d'ajouter que M. Vetter, dans la suite du débat que nous n'avons pu rapporter en entier, faute de place, avait encore dit : « *Bien sûr, la C.E.S. réunit un bon nombre de syndicats défendant des conceptions nationales très différentes. Les syndicats britanniques, par exemple, ne veulent pas accepter notre conception de la grande Europe. Si je travaillais avec un communiste, ici, en Europe, il serait nécessaire pour moi de savoir que cet homme, son organisation, ne sont pas sous la tutelle de Moscou. Car le système économique de l'Est ne constitue pas, pour nous, un exemple à suivre en Europe occidentale.*

» *Il faut surmonter les différences du capitalisme de l'Ouest avec nos propres méthodes. C'est pourquoi il faut délibérer de la meilleure méthode acceptable. Nous désirons l'action européenne, mais pas un activisme européen. En discutant, on trouve rapidement un accord sur les buts. Mais trouver les méthodes acceptables pour tous, c'est une autre affaire.* »

Cette position de M. Vetter et du D.G.B. semble devoir maintenir un sérieux obstacle devant la C.G.T., en dépit de l'appui plus ou moins déclaré que reçoit la C.G.T. en Grande-Bretagne, en Belgique ou dans des pays scandinaves, et en dépit du soutien de la C.F.D.T., qui, récemment entrée à la C.E.S. ne peut y hausser le ton.

LA SUCCESSION DE M. MALTERRE A LA C.G.C.

M. Charpentié présente son équipe

M. Yvon Charpentié, candidat à la succession de M. Malterre à la présidence de la C.G.C. a présenté à la presse, le mardi 6 mai, son équipe et son programme, qui sera défendu lors du congrès de la confédération, au mois de juin.

Cette équipe est principalement constituée de six personnes : MM. Roger Verger, vice-président de la C.G.C. ; Yann Clerc, journaliste ; Michel Diaz, agent de maîtrise ; Jean Heurtaud, cadre commercial, Jean Menin, ingénieur agricole et Jean de Santis, représentant.

Le thème principal de la campagne de M. Yvon Charpentié est l'autonomie et la totale indépendance que la C.G.C doit renforcer vis-à-vis de toutes les pressions extérieures, aussi bien syndicales que politiques.

Un éventuel soutien de M. Malterre a été évoqué, mais il ne sera en aucun cas sollicité.

● *L'Association des journalistes économiques et financiers* vient, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, de renouveler son bureau. M. Régis Paranque (*les Informations*) a été réélu président. Les vice-présidents du nouveau bureau sont MM. Jean-Baptiste Eggens (*Direction* et *le Marché de l'innovation*) et Roger Lallart (*le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*). Le secrétaire général est M. Pierre Gaffre (*le Télégramme économique*) ; le secrétaire général adjoint, M. René Tendron (*la Vie française* et Europe 1) ; le trésorier, M. Michel Garibal (*les Echos*). Les membres du nouveau bureau sont MM. Jean-François Leven (A.F.P.) ; Antoine-Pierre Mariano (*le Figaro*) ; Marcel Paganelli (Radio-Monte-Carlo) ; Jean-Marc de Preneuf (*la Croix*) ; Alain Vernholes (*le Monde*) ; Alain Weiller (TF 1).

Faits et chiffres

● LA PRODUCTION DE L'ARAMCO — le consortium pétrolier opérant en Arabie Saoudite — est en avril tombée à 5,7 millions de barils par jour (285 millions de tonnes en rythme annuel), contre 6,3 millions en mars. C'est le niveau le plus bas depuis juillet 1972. — *(A.P.)*

● QUELLE PROSPECTIVE POUR L'EUROPE ? — Tel sera le thème d'un débat animé par le club « 30 Jours d'Europe » par François de Closets, avec la participation de MM. Guernier, Mesarovic et Pestel, du club de Rome, de l'équipe d'« Europe + 30 » (M. Cazes) et de spécialistes européens de la prospective, mardi 13 mai, à 18 heures, 61, rue des Belles-*Feuilles. Entrée libre.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Foseco Minsep LIMITED

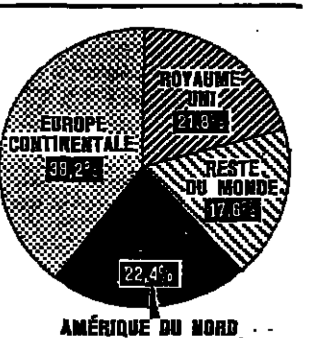
La croissance s'est poursuivie avec succès en 1974. Les caractéristiques essentielles de l'exercice sont les suivantes :
- le chiffre d'affaires a augmenté de 38 %, dépassant pour la première fois le milliard de francs (1) ;
- le bénéfice avant impôt s'est élevé à 133.224.800 francs ;
- le bénéfice par action, en augmentation de 28 %, a atteint 1,34 franc ;
- les dividendes de l'exercice ont été portés au maximum autorisé ;
- la société a maintenu la solidité de sa situation de trésorerie.

(En milliers de francs)	Au 31 décembre 1974	Au 31 décembre 1973
Chiffre d'affaires consolidé	1 203 615	870 082
Bénéfice avant impôt	133 224	101 398
Bénéfice disponible après éléments exceptionnels	55 356	36 708
Bénéfice par action ordinaire avant éléments exceptionnels	F. 1,34	F. 1,05
Dividende net intérimaire par action	F. 0.15	F. 0,11
Dividende net final par action	F. 0.21 (proposé)	F. 0.22
Dividende net global par action	F. 0.36	F. 0,33

(1) Tous les chiffres ont été convertis sur la base du taux de change au 31 décembre 1974 (1 £ = FF. 10,50).

« ... Il ressort de l'ensemble de nos opérations que les problèmes économiques rencontrés dans un pays quel qu'il soit auront rarement une influence déterminante sur les résultats du groupe. En dehors d'une récession généralisée au niveau mondial, le groupe est bien placé pour faire face à toute situation. »
Eric WEISS, Chairman

FOSECO MINSEP fabrique et fournit des produits chimiques et services spécialisés, principalement destinés à l'industrie de la métallurgie, du bâtiment et de la construction, et du traitement des eaux. Les 45 814 750 actions ordinaires actuellement en circulation sont cotées à la Bourse de Paris (introduction en octobre 1973).



Le rapport annuel sera disponible à partir du 10 juin auprès de FOSECO S.A. B.P. 17, 78170 LA CELLE-ST-CLOUD, et du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 66, rue de la Victoire, PARIS-9e et des banques affiliées à son groupe, notamment de la SOCIETE NANCEIENNE ET VARIN-BERNIER 4, place André-Maginot, 54017 NANCY CEDEX.

MANURHIN

Les facturations de l'exercice 1974 totalisent 256 906 369 F, montant en accroissement de 18,41 % sur celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'établit à 6 058 833 après dotation aux amortissements et constitution de provisions pour un total de 14 183 701 F.

Le cash-flow s'élève à 20 242 534 F.

Dans sa séance du 29 avril, le conseil d'administration a coopté M. Michel Léonet, président-directeur général de Rhin et Moselle, Assurances françaises, et a nommé vice-président M. Gilbert de Dietrich, *président-directeur général de* la Société de Dietrich et Cie.

Le conseil d'administration proposera de fixer le dividende à 6 F par action, ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal, représente un revenu global de 9 F par action de 50 F.

Les perspectives pour l'exercice en cours sont encourageantes, le carnet de commandes étant en sensible augmentation par rapport à l'année dernière.

SINTRA

Pour le premier trimestre 1975, le chiffre d'affaires H.T. de la société ressort à 17 796 000 F contre 23 millions 392 000 F pour le premier trimestre 1974. Ce chiffre d'affaires n'est pas significatif de l'activité de la société. Les commandes actuellement en portefeuille permettent d'assurer une augmentation d'au moins 15 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le bénéfice de l'exercice 1974, impôts déduits, atteint 15 405 042 F (contre 11 905 060 F en 1973) après une dotation aux amortissements de 31,04 millions de F (contre 29,08 millions de F) et une provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion de 3 millions de F (contre 1 million de F).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 1974 a été de l'ordre de 2,2 milliards de F T.T.C. contre 1,73 milliard de F l'année précédente. Le bénéfice net du groupe, qui n'est pas encore arrêté, dépassera celui de 1973 qui était de 29,48 millions de F.

Au cours de sa séance du 30 avril, *le conseil d'administration* a *décidé* de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 26 juin. Il sera proposé à cette assemblée de porter le dividende net de 9 F par action à 10,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, représentera un revenu global de 15,75 F par action.

Par ailleurs, pour succéder, à compter du 1er juillet prochain à M. François Neyreneuf qui a confirmé sa décision de prendre sa retraite à cette date, le conseil a désigné comme président-directeur général M. Robert Charlal, actuellement directeur général de la société.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Jeudi de l'Ascension
Le Monde
PARAIT
DEMAIN

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1975 a été tiré à 557 926 exemplaires.

LA GRÈVE DES ÉLECTRICIENS A ENTRAINÉ DES DÉLESTAGES DE 30 % A 50 %

La C.F.D.T. poursuivrait l'action

La grève lancée par les syndicats de l'Electricité de France (C.G.T., F.O., C.F.T.C. et U.N.C.M.-U.C.T., et, parallèlement, C.F.D.T.) a été très largement suivie dès le début de la matinée, chaque service ou équipe interrompant à tour de rôle le travail pendant quatre heures. La direction évalue à 70 ou 80 % la proportion des grévistes. Les délestages ont été d'environ 30 % à 7 heures du matin, 50 % l'heure suivante et 40 % en fin de matinée, *conformément au programme des syndicats.* Le courant a donc été interrompu de façon variable pour les petits industriels et les utilisateurs domestiques. On ne connaissait pas, en fin de matinée, les répercussions sur la grosse industrie alimentée en haute tension.

La situation devrait redevenir normale vers 17 heures, selon les consignes des syndicats, qui réclament la révision des classifications, le relèvement du salaire de base et la défense du statut de la nationalisation.

Toutefois, la C. F. D. T. envisage, dès maintenant, une reprise du mouvement, avec répercussion sur la production, lundi 12 mai, si la direction ne reçoit pas les syndicats le 9 mai pour examiner les revendications des ouvriers des centrales *thermiques (dix mille agents environ*t sur les cent trente mille personnes employées à l'E. G. F.).

La C.F.D.T., qui recueille 25 à 30 % des suffrages lors des élections professionnelles dans cette catégorie, est résolue à poursuivre seule l'action en faveur des salaires et des conditions de travail des « thermiciens », point de vue que ne partagent pas les autres fédérations.

La situation en Indochine

Notre action diplomatique a contribué à éviter une bataille sanglante pour Saigon

déclare le président Giscard d'Estaing

Le gouvernement français attend de connaître la forme juridique et constitutionnelle du gouvernement du Vietnam du Sud pour décider des modalités d'échange de représentation diplomatiques entre les deux pays, a déclaré le président Giscard d'Estaing à son arrivée, mardi soir 6 mai, à l'aérodrome d'Orly, venant de Rabat.

M. Giscard d'Estaing a souligné que le gouvernement sud-vietnamien « *est encore un gouvernement provisoire* », ajoutant que, « *s'il devient un gouvernement constitutionnel, nous agirons en conséquence* ». Le président de la République a rappelé que la France « *a maintenu sa représentation diplomatique au Vietnam du Sud* », que « *le gouvernement français avait envoyé déjà un représentant auprès du G.R.P., qui s'est rendu tout d'abord à Hanoï* ».

M. Giscard d'Estaing a indiqué que la situation est différente en ce qui concerne le Cambodge : « *Nous avons reconnu le GRUNC,* a-t-il dit. *La question est maintenant de savoir comment les autorités cambodgiennes organiseront leur représentation diplomatique avec les pays qui les ont reconnues.* » Il a ajouté que des directives ont été données pour que le représentant français reste sur place aussi longtemps qu'il le pourra pour assurer la représentation des intérêts français.

Interrogé sur le résultat de l'action diplomatique qui avait été entreprise par la France au Vietnam, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Dans les dernières semaines du conflit, notre objectif était d'éviter une bataille inutile et sanglante pour Saigon. Notre action a contribué à ce que cette bataille n'ait pas lieu. Nous avons fait un effort aussi pour faire aboutir une solution politique conforme à l'accord de Paris, avec les institutions comprenant des représentants des trois tendances politiques au Vietnam du Sud. Nous observons que les déclarations faites à l'heure actuelle au Vietnam du Sud envisagent la participation de diverses tendances au gouvernement.* »

Une situation embarrassante

L'embarras du gouvernement français à propos des modalités que prendront les relations futures avec les nouveaux gouvernements au Vietnam et au Cambodge s'explique par le caractère provisoire des institutions actuelles à Phnom-Penh et à Saigon, mais aussi, en ce qui concerne le Vietnam, par l'évolution rapide des données politiques et juridiques du problème dans les dernières journées qui ont précédé la victoire du G.R.P.

Ainsi, lorsque le gouvernement français a fait savoir, le 25 avril, qu'il avait désigné un représentant, M. Michel Huriet, auprès du G.R.P., on s'attendait encore, à Paris, à une solution politique comportant la formation d'un conseil de concorde à trois composantes, comme le prévoyaient les accords de Paris, et conduisant à la formation à Saigon d'un gouvernement dont le G.R.P. n'aurait constitué qu'une partie. La mission de M. Huriet était d'être accrédité auprès du G.R.P. à l'endroit que celui-ci choisirait dans les « zones libérées » et d'assurer la liaison entre le gouvernement révolutionnaire et les consulats français dans ces zones, notamment à Da-Nang.

En fait, M. Huriet n'est pas allé plus loin que Hanoï, mais il est en contact, indique-t-on dans les milieux français informés, avec le chef de la mission du G.R.P. dans la capitale nord-vietnamienne. A Saigon, d'autre part, et bien que M. Mérillon ait été accrédité auprès de l'ancien président Thieu, l'ambassadeur de France travaille « normalement », précise-t-on, en accord avec les autorités du comité administratif militaire mis en place après la capitulation du général Minh. Il ne semble pas, toutefois, avoir eu des contacts politiques avec les nouvelles autorités.

Quant à l'ambassade du Vietnam du Sud à Paris, elle a changé d'occupants selon la procédure usuelle en la circonstance : les clefs des locaux avaient été remises par les diplomates de l'ancien gouvernement au service du protocole du Quai d'Orsay, qui les a données à son tour aux représentants du gouvernement révolutionnaire. On sait que les locaux de l'ambassade du Cambodge ont été occupés antérieurement par la mission du GRUNC mais que celle-ci refuse de se considérer comme une « ambassade », dans l'attente des décisions que prendront les autorités de Phnom-Penh à l'égard des pays qui avaient maintenu des relations avec le régime Lon Nol. — M. T.

La mort du cardinal Mindszenty

Mgr MARTY : C'ÉTAIT UN [SOL]DAT DE LA FOI.

« *La mort du cardinal* [Mind]*szenty me surprend et me* [...] a déclaré le cardinal Mar[ty en] apprenant le décès du [...] « *Je l'ai rencontré pour la* [pre]*mière fois en octobre 1971* [pen]*dant le synode des évêques* [...] *talement donné à la foi,* [il ne] *transigeait pas lorsqu'il* [s'agis]*sait de la fidélité à Jésus-*[Christ] *et du service de son peu*[ple. Il] *l'a d'ailleurs montré sous l*[...] *pation allemande. Il l'a* [...] *lors de son arrestation le* [...] *cembre 1948* (...). *S'il avai*[t une] *haute conscience de sa cha*[rge, il] *avait une très grande sim*[plicité] *de vie, c'était un soldat de* [...] *Il a obéi peut-être avec* [...] *france lorsque, pour le b*[...] *l'Eglise de Hongrie, le pape* [...] *demandé de se retirer.*

» *Je devais l'accueillir à* [...] *le 23 mai prochain. Il voul*[ait ve]*nir comme un pasteur et* [...] *lerin, c'est-à-dire rencontr*[er ses] *compatriotes et les catholiq*[ues de] *Paris.*

Au Vatican, un porte-pa[role a] exprimé, mardi, « *la doul*[eur et] *le chagrin* »

MORT DE LA COMÉDI[ENNE] GERMAINE KERJEA[N]

On apprend la mort d[e Ger]maine Kerjean survenue le 6 mai à Viry-Châtillon. El[le était] âgée de quatre-vingt-un [ans.]

[Née au Havre, Germaine [Kerjean] était entrée à la Comédie-Fr[ançaise] en 1946. Elle a fait ses débu[ts dans] « les Fiancés du Havre » d'[Armand] Salacrou. Après dix ans au T[héâtre-] Français, elle a continué [sa car]rière dans la comédie de b[...] obtenant un vif succès da[ns « la] Folle de Chaillot » en 1953. G[ermaine] Kerjean a aussi interprété d[e nom]breux films : Charlie Chaplin [...] remarquée dans « Goupi[-Mains] rouges » (1942).]

UNE CONFÉRENCE-DÉB[AT] SUR LA LIBERTÉ D'EXPR[ESSION] EN U.R.S.S.

Une conférence-débat est [orga]nisée ce mercredi 7 mai [par le] Comité international pour la [défense] des droits de l'homme sur l[a liberté] d'expression en U.R.S.S. [...] conditions nécessaires à l'é[tablisse]ment d'une véritable déten[te. Les] écrivains soviétiques Vladim[ir Maxi]mov, Victor Nékrassov et [André] Siniavski participeront à ce[...] *qui sera suivi d'un récital d*['Alexan]dre Galitch. A 20 h. 30, à la [faculté] de droit, 92, rue d'Assas, Pa[ris.] Participation aux frais : 1[...]

Confirmée mardi

L'accession de M. Jean-Claude Boussac à la tête du groupe est accueillie avec réserves par le personnel

La nomination de M. Jean-Claude Boussac à la présidence du directoire du Comptoir de l'industrie textile de France, confirmée le 6 avril par M. Marcel Boussac (« le Monde » du 7 avril), permettra-t-elle de résoudre les problèmes du groupe ? Pour l'heure, répondre à cette question paraît difficile. On ne connaît pas encore le plan de redressement que M. Jean-Claude Boussac soumettra le vendredi 9 mai à l'assemblée générale du groupe et on ne sait pas non plus quelle sera l'attitude des banques du groupe. Celles-ci ont assuré l'échéance du mois d'avril, accepteront-elles de couvrir celles des mois prochains si la situation se dégrade encore ? En outre, les crédits supplémentaires de 100 millions accordés au groupe en décembre seront bientôt épuisés. Qu'adviendra-t-il lors de leur renouvellement ? On reste très sceptique, tant dans les milieux industriels et financiers qu'au sein des pouvoirs publics, sur les chances de M. Jean-Claude Boussac. Cette inquiétude semble au demeurant partagée par les représentants du personnel qui ont accueilli sans enthousiasme la *nomination de M. Jean-Claude Boussac,* comme nous l'indique notre correspondant à Epinal.

De notre correspondant

Epinal. — A la sortie de la réunion extraordinaire du comité central d'entreprise des usines F.T.N. et S.I.S. du groupe Boussac, qui s'est tenue mercredi à Dinozé, près d'Epinal, sous la présidence de M. Jean-Claude Boussac, les représentants du personnel ne dissimulaient pas une certaine déception.

L'un d'eux, résumant l'opinion de ses camarades, disait : « *Nous n'avons rien appris de très nouveau, car nous ne considérons pas le fait que M. Jean-Claude Boussac soit appelé à succéder à son oncle comme une information très importante. D'ailleurs, le discours qu'il nous a tenu ne nous a rien appris de bien neuf. Voilà dix ans que nous entendons les mêmes choses, notamment au niveau du maintien de l'emploi.* »

Un délégué de la C.F.D.T., faisant allusion à une réflexion de M. Jean-Claude Boussac selon laquelle M. Marcel Boussac se serait opposé au plan de M. Sarre parce qu'il s'agissait « *d'une opération-dépeçage par des requins* », confiait : « *Nous estimons que la promesse d'appliquer une solution cent pour cent française aux difficultés du groupe ne nous rassure nullement. Nous attendons la prochaine assemblée générale des actionnaires pour nous prononcer et surtout pour connaître le plan de sauvetage de la direction. C'est là que nous saurons peut-être combien d'entre nous serons jetés par-dessus bord pour maintenir à flot le navire en détresse.* »

« Un cégétiste ajoutait : « *Avant cette réunion c'était les ténèbres ; à présent nous sommes toujours dans le noir.* »

Pour le permanent régional Hacuitex, enfin, cette réunion « *c'était du cinéma* ». « *M. Jean-Claude Boussac espérait sans doute que les délégués du personnel l'assureraient de leur soutien dans la tâche qu'il va entreprendre. En vain. L'opération-plébiscite a échoué.* »

Jean-Claude Boussac est-il l'homme de la situation ? Cet homme de quarante-sept ans, petit, volubile, à la calvitie prononcée et à l'allure encore jeune, qui entend appliquer « *un plan Boussac dominé par le problème de l'emploi* », parviendra-t-il à sauver cet empire qui emploie quize mille personnes, dont près de six mille dans les Vosges ?

De nombreuses personnes se posaient la question après l'avoir entendu. Pour les uns, il ne possède pas l'« *envergure nécessaire* », les autres lui font confiance. Tous espèrent que l'emploi restera « garanti Boussac » au Comptoir de l'industrie textile de France. Sans oser toutefois parier qu'il en sera bien ainsi... — Y. C.

L'EMPRUNT NATIONAL DE 5 MILLIARDS DE FRANCS SERA ÉMIS LE 20 MAI AU TAUX DE 10,30 %

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget, a précisé mardi 6 mai à l'Assemblée nationale que l'emprunt groupé de 5 milliards de francs dont le gouvernement a arrêté le principe le 23 avril dernier serait émis le 20 mai prochain, au taux de 10,30 %. D'une durée de quinze ans, cet emprunt bénéficiera d'un différé de remboursement de cinq ans.

A C D E F G H

L'arrivée des réfugiés du Cambodge à Paris

Une mise au point de M. Michel Aurillac

Notre article consacré à l'arrivée à Roissy-en-France du premier convoi de réfugiés du Cambodge, dans *le Monde* du 7 mai — et notamment le passage consacré aux formalités administratives, — a suscité une réaction de M. Michel Aurillac, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, qui nous écrit notamment :

« *Je souhaiterais que vous puissiez rétablir la vérité à l'égard des lecteurs du* Monde. *Le comportement que vous prêtez, en effet, au service de contrôle aux frontières serait critiquable s'il était exact. Or, il n'en est rien.*

» *Dès que les conditions de retour des Français du Cambodge ont été connues, M. Poniatowski a pris la décision de supprimer toutes les formalités d'immigration pour les passagers de l'avion spécial en provenance de Bangkok.*

» *Des instructions très précises avaient été données à cette fin au préfet de la Seine-Saint-Denis, responsable de l'aéroport de Roissy-en-France, et j'ai pu voir moi-même qu'elles ont été exécutées.*

» *Mme Simone Veil en a d'ailleurs été informée dès son arrivée à l'aéroport, car elle avait le même souci que le ministre de l'intérieur.*

» *S'il a fallu effectivement un peu moins de deux heures pour que les réfugiés aient pu tous quitter la salle mise à leur disposition pour les accueillir, c'est essentiellement parce que le départ vers les centres d'accueil qui leur ont été réservés dans la région parisienne ne pouvait intervenir qu'après l'évacuation sur les hôpitaux des malades, et après qu'on se fut assuré que les personnes venues attendre les membres de leur famille avaient pu effectivement les retrouver. Il y avait malheureusement à l'aéroport de Roissy, ce matin, un certain nombre de familles ayant des parents au Cambodge, dont l'attente a été déçue, soit que les personnes qu'elles attendaient n'aient pu prendre place dans ce premier Boeing, soit encore que nous soyons sans information sur leur sort.*

» *L'unique formalité a été celle d'un contrôle sanitaire réduit à l'indispensable pour les seules personnes qui quittaient l'aéroport avec leurs familles, et n'auraient donc pu être examinées par la suite.* »

[La formulation du passage de l'article relatif aux formalités d'admission des réfugiés pouvait laisser penser que la réunion des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, au cours de laquelle fut déterminée l'attitude de l'administration française, avait eu lieu « sur le terrain », le matin même de l'arrivée du premier avion, alors que cette position avait été arrêtée préalablement.

On retiendra des explications de M. Aurillac qu'il aura fallu seulement « un peu moins de deux heures » — une heure quarante-cinq précisément — pour évacuer de Roissy ceux dont la situation était le plus limpide vers le centre d'hébergement de Méry-sur-Oise — d'où certains, après un nouveau « tri », fondé sur des considérations familiales, devaient être dispersés vers deux autres centres (Osny et Sarcelles). Ceux qu'attendaient des familles en France devaient faire enregistrer les adresses auxquelles sera envoyé le pécule qui sera alloué à chaque réfugié, ce qui prit fatalement du temps. De même, malades et blessés devaient subir, dès leur descente d'avion, quelques examens, ce qui prit également du temps. Ce furent pourtant ceux qu'aucun impératif ne retenait à l'aéroport qui partirent les derniers. Mais ceux-là ne sont plus avares de leur temps. — J. Sn.]

